هكذا من الأصل

Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12301 – 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — MARDI 14 AOUT 1984

Regain de tension en Irlande du Nord

Le bourbier

C'est à désespérer de voir jamais l'Irlande avancer vers une solution au conflit qui la déchire. A chaque fois que des hommes essaient de faire entendre la voix de la modération, à chaque fois que les extrêmes s'enlisent dans leur discours jusqu'au-boutistes et passéistes, un événement malencontreux vient faire échouer les efforts des uns et redonner aux autres une impulsion nouvelle.

Les incidents qui ont à nouveau ensanglanté l'Irlande du Nord le dimanche 12 août sont tenus pour un véritable « désastre » à Dublin, où le gouvernement s'efforce patiemment depuis des mois – sans grand encouragement de Londres – de trouver le chemin de la conciliation.

Il y avait certes de la provocation dans la décision du Sinn Fein de faire parler en public un homme interdit de séjour en Irlande du Nord et recherché pour l'aide matérielle qu'on le soupçonne de fournir au mouvement républicain armé. Mais la police nord-irlandaise aura du mal à expliquer qu'il lui ait fallu tirer dans une foule désarmée pour opérer une arrestation. Les balles en plastique tuent. La mort d'un jeune homme de Belfast vient le rappeler, après de nombreuses autres, dont celle de plusieurs enfants irlandais.

La communauté catholique célébrera mardi à Belfast le quinzième anniversaire de l'intervention des troupes britanniques en Irlande du Nord, qui avait été suivie, quelques mois plus tard, par l'instauration du « direct rule », c'est-à-dire l'administration directe de la province par Londres. On passera sous silence, bien sûr, au cours de ces commémorations dans lesquelles se complaît l'Ulster, le fait que les soldats britanniques étaient initialement venus pour protéger la communauté catholique contre les assauts des groupes protestants armés. On passera sous silence aussi la responsabilité des catholiques dans l'échec des tentatives faites par Londres – ou du moins par certains ministres – pour rendre à la province un certain degré d'autonomie.

Tous les gouvernements britanniques s'y sont cassé les dents. Cela suppose en effet un consensus jusqu'ici introuvable sur de nouvelles institutions qui, d'une façon ou d'une autre, reconnaîtraient un lien entre Belfast et Dublin. C'est trop pour les extrémistes protestants, dont l'armée de réserve du pasteur Paisley veille, et qui soupçonnent Londres de vouloir les « lâcher ». C'est trop aussi pour les catholiques, qui redoutent le rétablissement de la « loi unioniste », celle de la communauté protestante majoritaire, et pour les extrémistes de l'IRA, qui font tant pour maintenir le conflit sur le terrain militaire.

Mme Thatcher elle-même n'a guère mis d'enthousiasme à soutenir les efforts de son secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, M. Prior, et semble s'être résignée au « statu quo ». Au moins le gouvernement britannique devrait-il veiller à ne pas « aggraver son cas » aux yeux d'une population catholique qui hésite entre l'extrémisme et la modération, et éviter tout à la fois les « bavures » trop fréquentes de ses soldats, la justice trop expéditive dans la chasse aux terroristes et des incidents, comme celui de dimanche, dont la responsabilité rejaillira sur lui. A moins qu'on se soit résolu, à Londres, à renvoyer éternellement les catholiques irlandais à leurs sinistres et sanglantes commémorations.

La police tire sur des manifestants à Belfast

Un homme est mort et une vingtaine de personnes ont été blessées, le dimanche 12 août à Belfast, lorsque la police a chargé une manifestation républicaine pour tenter d'arrêter l'un des orateurs, M. Martin Galvin, un Américain interdit de séjour au Royaume-Uni.

M. Martin Galvin, avocat à New-York, l'un des principaux animateurs du NORAID, l'Organisation américaine de soutien aux républicains irlandais, était entré illégalement, jeudi dernier en Irlande du Nord où une délégation de son organisation participe, aux côtés des républicains, aux commémorations qui marquent traditionnellement le mois d'août dans la province : le 13e anniversaire de la loi sur l'internement préventif (une loi qui, entre 1971 et 1975, autorisait la police nord-irlandaise à arrêter sans preuve et détenir sans procès toute personne suspecte d'appartenance à une organisation armée) et le 15e anniversaire de l'intervention des troupes britanniques dans la province.

(Lire la suite page 5.)

Corse : l'opposition est majoritaire

• Le Front national devient le maître du jeu
• Les indépendantistes entrent à l'Assemblée régionale

Une victoire politique – sinon numérique – des extrêmes, et une Assemblée que personne ne domine vraiment : telle est la leçon du second scrutin régional organisé en Corse depuis la mise en place en 1981 d'un « statut particulier ».

Les extrêmes, ce sont les amis de M. Jean-Marie Le Pen (6 sièges sur 61, 9,22 % des suffrages exprimés) et les indépendantistes du Mouvement corse pour l'autodétermination (3 sièges, 5,22 %). La rançon de la volonté d'ouverture politique que constitue le statut de l'île, et que concrétise l'usage de la représentation proportionnelle, est dure pour ses promoteurs : une extrême droite qui est en mesure de poser ses conditions ; des indépendantistes, contre lesquels s'est faite la campagne, qui obtiennent l'onction du suffrage universel. L'un et l'autre événements suffisent à souligner, s'il en était besoin, la gravité du problème corse.

Comment en est-on arrivé là ? A l'origine du blocage de l'institution parlementaire régionale, il y a eu, bien sûr, les résultats d'août 1982 : une Assemblée émiettée, sans majorité stable ni alliance durable. Un bel instrument aux mains d'une classe politique locale qui, au fond, n'en voulait pas, tant il est plus confortable de dénoncer l'Etat central et de gérer une clientèle.

Le pouvoir cependant, qui avait conclu une trêve avec les poseurs de bombes, avant de leur accorder une très large amnistie, eut à cœur de faire d'abord la preuve de sa bonne volonté démocratique ; dans l'espoir, qui paraît aujourd'hui chimérique, de récupérer une contestation marginale mais violente.

Il y eut, ensuite, la stratégie de l'opposition nationale : après avoir dit pis que pendre du nouveau statut, celle-ci choisit le blocage pour obtenir la dissolution. Elle mit à profit l'attitude de quelques élus qui, entre-temps, avaient glissé de la mouvance autonomiste, voire socialiste, au nationalisme ; elle pensait surtout comptabiliser l'« effet CFR », du nom de cette association pour la Corse française et républicaine qui est à l'origine d'une réelle mobilisation de la population contre la violence de l'ex-FLNC.



Dessin de CAGNAT.

L'opposition espérait, enfin, sur le plan national, pouvoir s'appuyer sur un nouveau désaveu du pouvoir. M. Bernard Pons avait, dès dimanche soir, annoncé la couleur. Le « sphinx » va recevoir une nouvelle leçon, expliquait-il, laquelle tient en peu de mots : il faut dissoudre non plus l'assemblée régionale, mais l'Assemblée nationale. Le secrétaire général du RPR a parlé trop vite, et le parallèle qu'il fait entre les situations régionale et nationale est hasardeux. Qu'on en juge !

La droite non seulement ne contrôle pas l'assemblée, mais elle recule, au profit de l'extrême droite. La parade sera bien sûr d'invoquer les circonstances locales, voire le caractère « particulier » de l'île, pour justifier une alliance avec le diable.

La palme revient de ce point de vue à M. José Rossi, personnalité marquante de l'UDF et successeur potentiel à la tête de l'opposition nationale de M. Jean-Paul de Rocca-Serra. « *Une majorité libérale existe* », a-t-il dit, incluant dans celle-ci le Front national. La réalité est que, au moment où elle accuse M. Mitterrand d'aider à l'émergence de l'extrême droite, l'opposition a donné à celle-ci, ici et maintenant, l'occasion de s'affirmer.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 7.)

LA GUERRE DE SUCCESSION A DAMAS

Une nouvelle victoire pour le président Assad

Un observateur des questions syriennes qui désire garder l'anonymat nous a fait parvenir cette analyse de la situation politique à Damas.

La « guerre de succession », allumée par la maladie du président Hafez El Assad, fin 1983, est-elle close ? Oui, du moins pour le moment, affirment les spécialistes des affaires syriennes. En renvoyant dos à dos les différents protagonistes – son frère Rifaat et les chefs militaires qui ont fait campagne contre ce dernier, – le chef syrien s'est imposé comme le seul maître de la situation.

Dans un premier temps, les risques d'un affrontement violent ont été désamorcés par le départ à Moscou, fin mai, de Rifaat El Assad et de deux de ses « meilleurs ennemis », les généraux Ali Haydar (commandant des forces spéciales) et Chafic Fayyad (commandant de la 3e division), suivi immédiatement par le renvoi dans leurs casernes des troupes qui s'étaient déployées, fin février, autour et dans la capitale syrienne.

Cette reprise en main est depuis lors entrée dans une deuxième phase, qui va bien au-delà de la question de la succession et sera couronnée par le prochain congrès du Baas, dont on attend des changements importants dans l'appareil politique et militaire. On ignore cependant si ce congrès, prévu en novembre 1983 et ajourné du fait de la maladie du président, puis une nouvelle fois en juillet dernier, pourra enfin se tenir autour du 15 septembre, ou s'il sera encore repoussé. En attendant, le président Hafez El Assad, avec son sens politique et son habileté manœuvrière habituels, a choisi de ne rien brusquer et d'opérer par petites touches.

Ainsi, les bouleversements que l'on escomptait début juillet au sommet de la hiérarchie militaire, n'ont pas eu lieu. Les généraux Ali Haydar et Chafic Fayyad sont bien à Damas, ainsi que le général Ali Duba (chef des services de renseignement de l'armée), autre adversaire farouche de Rifaat El Assad. Si l'on parle toujours de leur possible remplacement et de leur nomination à des fonctions honorifiques, ils n'en ont pas moins conservé jusqu'à présent leur poste (le général Fayyad n'aurait toutefois pas repris ses activités depuis son retour de Moscou).

Mais il y a eu effectivement les 1er et 2 juillet une série de mutations et de mises à la retraite, comme c'est traditionnellement le cas deux fois par an, au début et au milieu de l'année. A la faveur de cette opération de routine, des officiers qui étaient à la tête d'unités combattantes et avaient pris parti pour l'un ou l'autre des camps en présence, auraient notamment été transférés à des postes administratifs.

(Lire la suite page 3.)

LA CLOTURE DES JEUX OLYMPIQUES

Les derniers feux de l'amateurisme

par ALAIN GIRAUDO

Los Angeles. – Narcisse est Américain. La télévision est son miroir. Il est « olympien ». Il a la détente de Carl Lewis, la souplesse de Greg Louganis, le punch de Mark Breland. Il a 83 médailles d'or autour du cou. Il est le plus grand, le plus fort, le plus rapide. « *Citius, altius, fortius* ». Jeux sur écran géant. Peplum olympique. Scénario, mise en scène et réalisation signés Hollywood. « *God bless America* ». C'est certain.

De ces deux semaines californiennes, les Etats-Unis vont assurément tirer une image réconfortante d'eux-mêmes. Leur système économique, politique et sportif est sorti vainqueur de l'épreuve des Jeux en dépit de toutes les prévisions catastrophiques.

Le boycottage des pays de l'Est n'a pas empêché la participation de 140 délégations, ce qui est un nouveau record. Les cinq sixièmes de l'humanité étaient représentés lors des cérémonies d'inauguration et de clôture au Coliseum. La sécurité des athlètes, qui avait mobilisé des forces de police considérables, n'a posé aucun problème particulier. Le comité d'organisation a tenu son pari : fonder sur des bases capitalistes la grande fête quadriennale du sport et faire des bénéfices.

Les champions américains ont fait retentir trois fois de plus « *Stars and stripes* » à Los Angeles qu'il n'y a eu d'hymnes soviétiques à Moscou. Du point de vue américain tout s'est donc bien passé dans le meilleur des mondes. C'est un pied de nez aux boycotteurs.

Il est cependant difficile de partager complètement cette analyse. Sur le plan esthétique, ces Jeux ont été de grands jeux avec des acteurs immenses comme le quadruple champion olympique Carl Lewis. Sur le plan émotionnel il en est allé différemment. Bien que formidable, la performance de Lewis avait été banalisée par une programmation analogue à celle qui précède le lancement d'un disque de Michael Jackson. Il n'y avait pas la moindre incertitude. Ça devait être un triomphe, ce fut un triomphe.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR
Gaffe

On rapporte une « gaffe » de M. Reagan. Invité, samedi, à faire des essais de voix avant l'enregistrement d'un discours radiophonique, il aurait, au lieu du traditionnel « un, deux, trois », *lancé :* « Je viens de signer une loi bannissant la Russie pour toujours. Le bombardement va commencer dans cinq minutes. »

Il appartient aux spécialistes de la psychologie des profondeurs de dire si cet affleurement de l'inconscient traduit l'expression d'un désir refoulé ou l'exorcisme d'un fantasme redouté.

Tant qu'il ne fait que rêver à haute voix, il n'y a pas lieu de s'alarmer.

BRUNO FRAPPAT.

Dans « le Monde de l'économie »

Le financement des régions

LIRE PAGES 13 ET 14
LES ARTICLES
DE SERGE MARTI
ET DE NOS CORRESPONDANTS EN BRETAGNE
EN CORSE ET EN LORRAINE

LE DÉVELOPPEMENT DES RADIOS LOCALES

Plaidoyer pour le service public

par JEAN-NOËL JEANNENEY (*)

Pourquoi prétendre l'ignorer ? A l'extérieur de Radio-France, et parfois à l'intérieur même, il est de bons esprits pour penser que notre maison aurait dû borner ses ambitions et concentrer son énergie dans le champ de la seule radiodiffusion de dimension nationale et internationale, et abandonner résolument la radiodiffusion dite de « proximité » à l'effervescence des postes privés.

A vrai dire, lorsque j'ai pris mes fonctions en septembre 1982, la question était déjà tranchée. De longue date, Jacqueline Baudrier s'était persuadée à juste titre que les « décrochages » régionaux fonctionnant cahin-caha quelques heures par jour sur les émetteurs en modulation de fréquence de France-Inter et relevant depuis 1974 de FR 3, société de télévision (absurdité !), n'offraient qu'une caricature de radiophonie décentralisée. Elle obtint donc des pouvoirs publics l'autorisation de lancer en province, à titre expérimental, trois radios de plein exercice. Fréquence-Nord couvrait une région, Radio-Mayenne un département, Radio-Melun (devenue Radio-Seine-et-Marne, RSM) une agglomération urbaine. Ce fut un succès patent, bientôt reconnu par les publics concernés.

Donc Michel Cotta, succédant à Jacqueline Baudrier en juillet 1981, poussa les feux avec enthousiasme dans la même direction, encouragée par le gouvernement issu du changement de majorité, puis par la loi de juillet 1982. A compter de septembre 1982, j'ai conservé le même cap. De telle sorte qu'aujourd'hui Radio-France fait fonctionner en région une vingtaine de radios de plein exercice (1) émettant toute la journée, au nombre desquelles il faut compter Radio-7, antenne destinée aux jeunes de la région parisienne.

Parmi les stations fonctionnant en décrochage qui, séparées de FR 3, ont rejoint très logiquement Radio-France en janvier 1983, plusieurs ont pu être promues aux dimensions de radios locales de plein exercice avec une vocation départementale ou métropolitaine, dans le cas de quelques grandes villes. D'autres piaffent encore sur les plots de départ dans l'attente des émetteurs et des moyens qui leur permettront de sortir de leur actuelle frustration, tel ou tel aménagement de détail ne pouvant pas pallier l'absence d'une diffusion déployée du matin au soir.

Le mouvement ainsi confirmé ne saurait être arrêté sans de grands dommages sociaux, psychologiques et politiques. Le gel que suggèrent certains, en attendant des temps financièrement plus prospères, tuerait les enthousiasmes lancés en avant. Radio-France, qui est un patrimoine national, s'en trouverait ébranlée en profondeur et gravement blessée.

(Lire la suite page 2.)

(*) Président-directeur général de Radio-France.

(1) Fréquence-Nord, Radio-Mayenne, Radio-Seine-et-Marne, Radio-Berry-Sud, Radio-Vaucluse, Radio-Bretagne-Ouest, Radio-La Creuse, Radio-Côte-d'Azur, Radio-Périgord, Radio-Belfort, Radio-Puy-de-Dôme, Radio-Landes, Radio-Drôme, Radio-Isère, Radio-Bordeaux-Gironde, Radio-Corse, Radio-France-Hérault (ces deux stations seront des radios de plein exercice avant la fin de 1984), Radio-France-Nancy, Radio-France-Lyon et Radio-France-Toulouse.

LE DÉVELOPPEMENT DES RADIOS LOCALES

Plaidoyer pour le service public

(Suite de la première page.)

A ce point, j'entends le murmure de certains. Qu'importe une volte-face ? Depuis un quart de siècle, la République a connu d'autres grands desseins collectifs qu'on a suspendus en plein essor parce qu'on avait compris un peu tard que le ressort en était factice ; et s'il est avéré qu'une erreur majeure a été faite, mieux vaut la reconnaître et arrêter les frais plutôt que d'en engager d'autres....

Je connais bien cette antienne, mais contre elle, il faut plaider le bon sens. S'il est vital de persévérer, ce n'est nullement par crainte d'admettre des erreurs passées, mais parce que les motifs d'avancer restent aussi puissants que naguère, si même ils ne sont pas renforcés.

La mesure des coûts

D'abord très simplement, prenons la mesure des coûts. Garde-t-on assez à l'esprit que chaque Français qui est assujetti à la redevance ne verse, en 1984, que 42 F par mois pour l'ensemble du service public de l'audiovisuel (à rapprocher des 120 F que demandera mensuellement Canal Plus ou des 110 F environ que coûte l'achat d'un quotidien au kiosque...) et que, sur cet argent, 8,11 F vont à Radio-France, 1,50 F à nos seules radios locales ? Qui donc pourrait supporter sans tristesse l'idée que, faute de quelques dizaines de centimes par habitant, les radios locales publiques se voient contraintes de réclamer à leur tour l'accès à la publicité commerciale, par quoi se perdrait une part de leur raison d'être, ou encore que se taisent certaines des antennes du service public afin que soient regroupés les moyens là où ils pourront être vraiment valorisés ?

Et surtout qu'on ne nous renvoie pas, sur ce chapitre, à la mythique solution d'un contrat que Radio-France passerait avec les radios associatives non commerciales. Par nature, celles-ci ne sont guère solvables. Il serait irresponsable de prendre le risque de constituer dans la mouvance de Radio-France deux secteurs sociaux différemment protégés avec des salaires et des avantages fortement inégaux. Le choix — obligatoire — de quelques-unes aux dépens des autres violerait la règle de l'égalité de tous devant le service public. Enfin et surtout, on instituerait ainsi, par glissements successifs, une incertitude sur les frontières du service public : Radio-France dissoudrait son originalité aux marges et par là brouillerait la lecture claire par le public de la concurrence qui l'oppose aux radios privées (2).

Oui ! Il est d'intérêt général que le service public en région aille de l'avant, défini comme original et comme différent.

A l'appui de notre conviction d'ensemble, plusieurs logiques convergent :

1) *Une logique économique d'abord.* Les stations décentralisées « ex-FR3 », qui ont été rapatriées à Radio-France, ne fonctionnent pas à plein rendement partout où rien n'a pu être fait pour les mettre complètement en valeur. La dimension régionale qui leur est assignée est impropre au succès : la vocation de ce type de radio étant de parler d'une communauté à elle-même... Surtout, leur potentiel (moyens humains, moyens matériels, savoir-faire hérité d'une longue tradition...) n'est pas utilisé comme il le devrait parce que le système de « décrochage » pendant trois heures environ chaque jour, qui leur est imposé et que nous avons hérité de FR3, est inefficace, et fort peu capable de « fidéliser » l'auditeur.

Il est donc possible, par un apport simplement marginal de moyens, en argent et en effectifs, de valoriser à moindres frais ces richesses somnolentes qui appartiennent à la collectivité nationale. C'est une telle politique qui a permis cette année, en dépit d'un budget difficile, réduit de plus de 3 % en francs constants, de continuer à aller de l'avant, grâce à un effort de rigueur consenti par la société tout entière, et notamment par ses chaînes culturelles.

2) *Une logique politique.* Il s'agit que la radio de service public joue sa partie dans le cours de cette grande ambition globale de la décentralisation qui marque la période en cours et qui apparaîtra mieux, avec le recul, comme l'un de ses traits majeurs. La question est simple : pourra-t-on, au moment des prochaines échéances électorales, puis au moment des bilans historiques, constater que cette contribution majeure a été apportée grâce au développement d'une politique de l'information équilibrée et pluraliste dans les régions françaises ?

3) *Une logique culturelle.* Les vertus du double secteur valent autant pour la radio dite de proximité que pour la radio à dimensions nationales. « Economie mixte » ? Peut-être. On se situe, en tout cas, dans le droit fil d'une tradition française qui n'a pas fini d'épuiser ses vertus. N'est-ce pas sur cela que l'essor économique du pays a fondé son élan depuis la dernière guerre ?

La décision récemment annoncée par le président de la République d'autoriser la publicité sur les radios locales privées, décision concrétisée par la loi que vient d'adopter le Parlement, a été accueillie par Radio France sans chagrin. En démocratie, tout est préférable à l'hypocrisie et si l'on n'a pas les moyens de faire que la pratique se conforme à la loi républicaine, il vaut souvent mieux, pour le *moral* (et la morale) de tout le milieu concerné, rapprocher la loi de la pratique. Encore faut-il prévoir que l'émergence au plein jour des influences commerciales sur les ondes aboutira à des reclassements nombreux et que l'argent contribuera à des colorations politiques nouvelles, ainsi qu'il advient toujours. Comment douter que la nécessité du service public qui échappe à cette emprise n'en apparaisse, à très court terme, qu'avec plus d'éclat ?

En effet, il peut seul, dans les régions aussi bien qu'à hauteur nationale, assurer des tâches qui sans lui tomberaient en déshérence, au grand dam de la vie culturelle et de la démocratie locale : ambitions intellectuelles spécifiques et présence dans des régions peu peuplées que les radios commerciales, par un mouvement naturel, négligent et négligeront toujours davantage (de même que la SNCF assure le service de petites lignes ou la desserte de bien des gares qui ne sont pas rentables en termes strictement financiers, mais qui sont nécessaires pour l'équilibre économique et humain de la nation).

Une information équilibrée

Le domaine de l'information, surtout, est essentiel. Chacun sait bien que les pressions partisanes sont plus difficiles à contenir dans le champ clos des affrontements locaux que ce n'est le cas à Paris. Assurer la présence d'une information équilibrée — sous le contrôle rigoureux de la Haute Autorité, — c'est enraciner le civisme. Les observateurs n'ont peut-être pas été assez attentifs, à cet égard, au succès marqué qu'a constitué, en mars 1983, la couverture des dernières élections municipales par les antennes locales de Radio France. A de rarissimes exceptions près, équilibre et pluralisme ont été partout et constamment respectés. Et c'est un acquis durable pour la démocratie dans les régions.

Plus largement, ce qu'on sait de leur audience témoigne d'ores et déjà que le succès d'écoute n'est pas incompatible, bien au contraire, avec cette ambition d'ensemble et cette rigueur de détail. Plusieurs sondages récents montrent (à la surprise de certains observateurs) que parmi les douze premières radios, toutes, à l'exception d'une seule, devancent très largement leurs concurrentes privées : avec des moyens matériels équivalents à ceux des plus performantes d'entre elles (3).

4) *Une logique d'entreprise enfin, et surtout.* Il s'agit de l'équilibre organique de Radio France. Celui-ci est en passe de s'installer sur une fructueuse coopération entre le centre et la périphérie.

Certes, ainsi qu'il advient souvent, l'extension de cette nouvelle activité a suscité, dans la maison, à l'origine, des inquiétudes parmi les secteurs anciens. Plusieurs furent tentés, à l'intérieur, de lever le pont-levis et de tirer à vue sur ce qui bougeait aux pieds de leurs remparts. Mais bientôt une inlassable pédagogie interne, heureusement servie par les effets de la concurrence nouvelle venue du dehors, a fait évoluer les esprits. Et Radio France, seul réseau radiophonique autorisé dans le pays, est en train, après une période de rodage, d'organiser hardiment la complémentarité de ses richesses : de telle sorte que ses différentes activités aboutissent, par-delà la simple addition des moyens, à un effet multiplicateur des énergies potentielles.

C'est ainsi qu'à France-Musique le jeu de la complémentarité avec les radios locales a été organisé de longue date. Dès 1983, la chaîne a programmé, à intervalles réguliers, de larges sessions consacrées aux manifestations musicales couvertes et aux émissions produites par les radios locales. L'intérêt en a été manifeste. Selon une formule renouvelée, les « provinciales » auront donc plus que jamais leur place à France-Musique.

France-Culture a résisté davantage, et elle n'a pas toujours échappé naguère à la tentation d'un repli sur soi, orgueilleux et délétère. Mais bousculée à dessein, la voici qui bouge et qui va s'enrichir de l'apport des autres sans rien perdre de sa précieuse spécificité : chacun pourra le constater, dès le lancement de la nouvelle grille, à la rentrée.

Voyez surtout France-Inter : la concurrence que lui font les radios locales de service public explique pour une bonne part (qui pourrait le nier ?) l'effritement numérique de son auditoire, et cela lui a été difficile à vivre, d'autant plus qu'on l'a privée, au début, de ses émetteurs en modulation de fréquence au profit de stations récemment créées. Mais la chaîne se rend compte à présent que l'apparition d'un millier de radios privées était destinée de toute façon à la secouer violemment. Une fois accepté, après un temps de crispation, le nouveau paysage radiophonique, France-Inter (rassérénée par le retour progressif de tous ses émetteurs en MF) comprend désormais les avantages qu'elle peut trouver à ce qu'existe en région, parmi l'ensemble des nouvelles antennes, un maillage de radios de service public qui soient prêtes et même ardentes à collaborer avec elle. Et tandis qu'à heure fixe, trois ou quatre fois par jour, nos radios locales publiques reprennent en direct les grands journaux de France-Inter (pour une audience dont hélas ! ne la créditent pas les sondages du CESP) sa rédaction puise de plus en plus spontanément et de plus en plus fructueusement dans les richesses de ces mêmes radios décentralisées.

Telle est la ligne d'ensemble. Ce que nous savons d'ores et déjà de notre budget 1985 témoigne pour l'essentiel que les pouvoirs publics ont été sensibles à ce plaidoyer et sont résolus à appuyer, dans toute la mesure que permet la rigueur des temps, cette politique générale ainsi fixée. Et je gage que très bientôt, une fois retombé le tourbillon provisoire des incertitudes actuelles, la collectivité nationale tout entière en discernera de plus en plus clairement le profit.

JEAN-NOËL JEANNENEY.

★ Le titre et les intertitres sont de la rédaction du *Monde*.

(2) Une seule exception peut-être : le domaine des câbles, qui est l'occasion d'un test utile à court terme et qui échappe largement aux inconvénients que j'évoque. Radio France a choisi ainsi d'être impliquée dans l'expérience de Biarritz. Les leçons en seront tirées ensuite.

(3) Selon un sondage que nous avons rendu public au mois de mars dernier (CEO, mille entretiens sur chaque département, janvier 1984, réactualisé juin 1984) portant sur dix radios locales, toutes nos stations, sauf une (radio Côte-d'Azur), arrivent en tête dans leur zone d'écoute respective. Le récent sondage IPSOS, réalisé sur quinze villes de province, du 22 mai au 8 juin 1984, montre également la bonne tenue de nos radios locales, là ou elles sont présentes.

Témoignage

Les enfants franco-algériens

DEPUIS quelques semaines on a vu évoquer, à travers les médias, la situation d'enfants nés de père algérien et de mère française.

Sujet tabou s'il en est, c'est en vérité par un petit bout de la lorgnette qu'on en parle : le cas des mères séparées de leurs enfants par la force. Force physique, mais aussi, a-t-on souligné, de la loi, des coutumes, de la bureaucratie : des cibles privilégiées des mouvements féministes. Et comme le passé n'est pas mort malgré tout, on y greffe, en plus, des mauvaises querelles et des haines tenaces.

Dans ce débat grinçant et rapeux, sur fond de pathologie sociale, quelqu'un a-t-il demandé leur avis à ceux que ces problèmes concernent directement, personnellement ? A-t-on seulement songé à le leur demander ?

De père algérien et de mère française, intéressé par ce qui se dit sur ces questions, je souhaiterais, dans ces conditions, témoigner d'une réalité plus vaste qui enserre le problème, en tirant une sorte de portrait rapide de la population que nous formons, aujourd'hui, de part et d'autre de la Méditerranée.

Ne pas transformer un espace social en champ de bataille

Pour s'en tenir aux lignes principales, il apparaît ainsi que :

1) Les enfants issus des mariages mixtes représentent une population importante établie sur les deux rives : plus de 100 000 personnes, majoritairement installées en France ;

2) Ils représentent une population sans idée communautaire propre encore forgée, mais d'un type social distinct et nouveau, constitué d'un vécu spécifique ni « pied-noir », ni « rapatrié », ni « émigré de la seconde génération », ni « ultra-provincial » ;

3) c'est une population atomisée, ignorée en tant que telle par les pouvoirs publics, sans expression ni représentation, et sans assistance bien que porteuse, malgré elle, et victime des plus terribles conflits de la société : éthniques, culturels, religieux, juridiques, communautaires... Si lourds à porter du reste que certains en viennent à modifier leur état civil pour « renaître » plus aisément à la vie civile. Pas toujours avec bonheur ;

4) C'est une population qui, en raison de sa double appartenance, s'assume, non en termes de choix ou de reniement de ce qui est sien, mais de goût pour la modernité, la solidarité, la justice, les valeurs familiales et nationales profondes.

Bien que sensibles aux causes minoritaires, les « mixtes », en France comme en Algérie, n'apprécient pas les divisions réductrices et manifestent une préférence pour les solutions de rassemblement qui dépassent les antagonismes et respectent l'individu dans son originalité et sa singularité ;

5) Au plan politique, force est de constater que dans le débat national en France aucun parti, aucun syndicat, aucune association, aucune personnalité ni aucun universitaire ne s'est mis à l'écoute des préoccupations et des aspirations de cette population (dans la crainte sans doute de réveiller de vieux démons), alors même que l'avenir la prédispose à jouer un rôle non négligeable, mis à part celui de baromètre des relations internationales.

Pour les intéressés, il reste qu'il y a un langage à tenir et des mesures à prendre, en évitant de transformer leur espace social en champ de bataille.

BENAMMAR C.M.,
ancien élève à l'ENA, Alger.

LETTRES AU Monde

Réponse à l'abbé Toulat...

On se lasse d'écrire pour ne convaincre que des déjà convaincus, tout en laissant de marbre la partie adverse. Mais on ne peut laisser passer sans réagir la dernière foucade du très estimable abbé Toulat (*le Monde* du 7 août).

Réenfourchant son vieux cheval de bataille, ce Don Quichotte du neutron adjure le gouvernement français de désarmer unilatéralement, étant sous-entendu que, la dynamique de la paix aidant, les Soviets ne manqueront pas d'envoyer sur le champ leurs forces nucléaires à la ferraille.

Hiroshima, c'est vrai, quelle horreur... « Les morts, les pauvres morts, ont de grandes souffrances... » Mais ceux de Dresde ou d'Hambourg, de Tokyo ou de Coventry ont les mêmes.

Brandissant d'une main l'étendard russe et de l'autre le drapeau soviétique, le Kremlin entend garder l'héritage tsariste de son empire colonial et satelliser le reste du monde, sans souffrir la moindre contestation. Les chances sont donc minces de voir un jour dans la *Pravda* le métropolite de Moscou sommer le Politburo de désarmer : si par miracle cela devait se produire, je m'engage à l'instant même sous la bannière de l'abbé Toulat ; mais pour l'heure je n'entends que le silence forcé de l'exilé de Gorki.

Amiral DE JOYBERT
(CR).

... et à André Crépin

M. André Crépin a été bien inspiré de répondre (*le Monde* du 7 août) à l'article publié par son « collègue et corréligionnaire » André Mandouze (*le Monde* du 27 juillet). Angliciste médiéviste, comme il se qualifie lui-même, M. Crépin rappelle le conflit qui opposa au douzième siècle Thomas de Cantorbery à Henri II. Ce roi d'Angleterre voulait que tous ses sujets fussent passibles des mêmes peines devant les mêmes tribunaux. L'archevêque prétendait que les gens d'Eglise fussent jugés seulement par les tribunaux d'Eglise. En bonne langue, cela s'appelle revendiquer un privilège. M. Crépin baptise cette revendication « résistance spirituelle aux tendances totalitaires du pouvoir temporel ».

Nous venons de trouver les mêmes abus de langage dans la querelle contemporaine sur les écoles privées.

Ni les protestants, ni les juifs, ni les musulmans ne réclament pour eux un statut scolaire particulier. Et apparemment ils ne se sentent pas menacés dans leurs libertés ni leur vie spirituelle. Les écoles privées sont, à 95 %, des écoles catholiques. C'est donc bien un privilège, un régime d'exception que réclame la majorité de la hiérarchie catholique. Le gouvernement n'a effectivement négocié avec aucune autre organisation. Quelle est la justification de cette revendication d'un traitement particulier ? Quel raisonnement autorise à baptiser cette exigence défense des libertés ?

R. VERDIER
(Paris).

Mortalité

Sous le titre « La mortalité a légèrement augmenté en France au cours de l'année 1983 », vous écrivez dans votre édition datée du 31 juillet, page 21, que l'un des signes marquants de l'année démographique 1983 reste l'augmentation des décès : 559 000 contre 542 000 en 1982. Cette augmentation « *est attribuée aux conditions épidémiologiques et notamment à une épidémie de grippe* ».

Ce même jour, dans la revue *Futuribles* (juillet-août 1984, page 72), je lis la contribution de M. Alain Parant, chargé de recherches à l'INED, sur le thème de « L'inégalité sociale devant la mort ». L'auteur écrit entre autres : « *Les « jeunes retraités » sont plus exposés que la normale au risque de décéder, cela valant tout particulièrement pour les anciens salariés du secteur privé.* »

Il ne semble pas aberrant de rapprocher ces deux informations : c'est en effet le 1er avril 1983 que sont entrées en vigueur les ordonnances des 26 et du 30 mars 1982 relatives à l'avancement à soixante ans de l'âge normal de la retraite dans les régimes d'assurance-vieillesse des salariés du secteur privé (régime général et régime agricole).

Alors, ces 17 000 morts en excédent étaient-ils vraiment victimes de la grippe ? Ne seraient-ils pas... morts sur ordonnance ?

A. BRUM
(Paris).

Intolérance

Si je comprends parfaitement la protestation légitime de la LICRA devant le crime affreux dont vient d'être victime, à Cannes, cette pauvre vieille dame juive du fait d'un jeune intoxiqué par le virus nazi, autant je trouve regrettable et même inquiétant que cette ligue antiraciste puisse écrire dans son communiqué (*le Monde* du 9 août) qu'elle « *s'étonne de ce que ce jeune névrosé antijuif... n'ait pas été signalé par l'école d'horticulture...* ».

Et pourquoi pas des fiches ? A l'heure de l'informatique, ce doit être facile à organiser ! Que des responsables d'un organisme dont l'objet principal est la lutte contre l'intolérance et les inquisitions — du moins je l'espère — se laissent aller à une telle déviation pose question.

E.R. BRYGOO
(Paris).

Rectification

Je tiens à vous remercier d'avoir publié la conclusion de ma lettre (« Des jeunes nous écrivent », *le Monde* du 31 juillet). J'apporte cependant une toute petite rectification : j'habite un lycée mais ne suis pas pour autant lycéenne ; je suis étudiante et maîtresse d'internat (euphémisme pour pionne). Je prépare un DEA en anglais à l'université de lettres à Montpellier.

KROURI YAMINA
(Montpellier).

Les Cézanne d'Aix

A la suite de l'article de notre collaborateur Jacques Michel sur les tableaux de Cézanne déposés à Aix-en-Provence (le Monde *daté 22-23 juillet), nous avons reçu la lettre suivante de M. Pierre Gay, ancien adjoint au maire d'Aix-en-Provence, chargé des affaires culturelles, qui conteste l'accusation de « désintérêt » que la ville aurait toujours manifesté pour Cézanne et plus particulièrement pour l'atelier des Lauves.*

J'ai fait partie de la municipalité de 1967 à 1978 comme adjoint aux affaires culturelles et je puis opposer aux allégations de votre collaborateur les précisions suivantes :

1954, l'atelier Cézanne (qui semble effectivement avoir été quelque peu négligé jusqu'alors) est acheté, à l'initiative de John Rewald, par un comité américain qui le rétrocède ensuite à l'université. Au même moment se crée à Paris la Société Paul-Cézanne. En raison de la défaillance de l'université, cette société, dans les années suivantes, assure autant qu'elle le peut l'entretien des lieux... jusqu'au jour où l'université, qui n'a jamais su qu'en faire ni qu'y faire, les propose à la ville. C'était en 1979.

La municipalité accepte cette offre avec toutes les responsabilités qui en découlaient.

Dès lors, on peut dire que l'atelier était sauvé. La constatation en est facile à faire. C'est à partir de cette date que, au fil des années, furent assurés les travaux nécessaires (...). Entre-temps, la ville faisait l'acquisition d'une petite gouache de Cézanne qui figure au répertoire de Chappuis. Elle multipliait aussi les démarches pour se faire restituer une belle aquarelle de Cézanne, *Rose dans un vase*, que l'Etat lui avait enlevée naguère, pour le prétexte que la sécurité n'était pas assurée. Nous avons maintenant la sécurité, mais pas encore la Rose !

(...) Quant au ZAC et aux ZUP *(sic)* qui auraient englouti le parc du Jas-de-Bouffan (ancienne propriété des parents de Cézanne), cette affirmation relève de la plus haute fantaisie ! »

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	685 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

Israël

La polémique rebondit autour d'un plan de retrait du sud du Liban

De notre correspondant

Jérusalem. – L'avenir de la présence de l'armée israélienne dans le sud du Liban n'avait paradoxalement pas constitué un des thèmes majeurs de la campagne électorale. La question n'a pas non plus été abordée de front, jusqu'à présent, au cours des négociations entre le Parti travailliste et le Likoud sur la formation d'un gouvernement d'union nationale. Et cet apparent désintérêt des hommes politiques est d'autant plus étonnant que, sur le terrain, les incidents sanglants se multiplient. Depuis le début de la semaine dernière, les attaques contre les patrouilles israéliennes dans le sud du Liban ont fait deux morts et onze blessés.

Il faut dire que, plutôt que de parler de recrudescence des attentats, les porte-parole militaires préfèrent expliquer cette augmentation du nombre des victimes par la « malchance ». Ces chiffres à l'appui, ils tentent de prouver que la courbe des attentats n'est pas ascendante, tout en admettant que les attaques contre les forces israéliennes sont très nombreuses : deux cent quatre-vingts attentats au cours des quatre derniers mois.

Cependant, les dirigeants israéliens font remarquer qu'il n'y a pas que des zones d'ombre dans ce tableau de la situation dans le sud du Liban. Interviewé vendredi par la télévision, le ministre de la défense, M. Moshe Arens, a fait remarquer, en particulier, que la ville de Saïda, qui avait été le théâtre de nombreux incidents, connaît depuis trois mois un calme relatif. M. Arens s'est félicité également du rôle grandissant joué par la milice du général Lahad. Cette « armée », équipée et financée par Israël, est appelée à relayer progressivement les forces israéliennes dans le sud du Liban. Et, effectivement, elle élargit petit à petit son champ d'opération. Le ministre de la défense a toutefois repris l'argument du Likoud selon lequel la simple mention d'un calendrier de repli israélien aurait pour effet de prolonger la présence de l'armée dans le sud du Liban.

L'interview de M. Arens contenait si peu d'éléments nouveaux, que l'éditorialiste du *Jérusalem Post* n'a pas hésité à le qualifier de « litanie ». En fait, il aura fallu un reportage diffusé samedi par la radio nationale, KOL Israël, pour sortir le monde politique israélien de sa torpeur et faire revenir le sud du Liban au premier plan de l'actualité. Tout d'abord parce que, toutes opinions politiques confondues, des soldats interrogés ont adressé cet appel aux dirigeants du Parti travailliste et du Likoud, qui essaient de constituer un gouvernement d'union nationale : « *Dépêchez-vous de prendre des décisions, car nous voulons savoir combien de temps nous devrons encore rester au Liban.* » Et, surtout, parce que l'auteur de ce reportage a révélé l'existence d'un plan, élaboré par un groupe d'officiers supérieurs du commandement israélien au sud du Liban, prévoyant un retrait dans un délai de six semaines à deux mois. Or ce plan, qui assurerait, comme l'exigent le Likoud et les travaillistes, la protection de la Galilée, n'aurait même pas été discuté par le gouvernement.

Une « fuite » organisée

L'information de KOL Israël a ensuite été démentie par le porte-parole de l'armée, qui a fait remarquer que seul l'état-major, et non pas « *un groupe d'officiers* », était habilité à soumettre des projets de retrait du Liban au gouvernement. Effectivement, on sait que plusieurs plans élaborés par l'état-major avaient été présentés il y a près d'un an au cabinet Shamir, qui avait finalement décidé de ne procéder pour l'instant à aucun repli. Et c'est cette décision qui est toujours en vigueur.

Prenant partiellement le contre-pied du démenti du porte-parole de l'armée, le conseiller de presse de la défense avait reconnu, pour sa part, que le plan de retrait du sud du Liban était bel et bien connu des responsables politiques, mais que M. Arens préférait n'entreprendre aucune démarche tant que les négociations sur un gouvernement d'union nationale n'auraient pas abouti.

Toutes ces informations et contre-informations ont suscité une vive polémique. Côté majorité, le député du Likoud, M. Yossef Rom, a demandé au ministre de la défense d'enquêter pour savoir qui était à l'origine de la « fuite » diffusé par la radio. Quant à Mme Guela Cohen, du mouvement Tehiya, elle a accusé Kol Israël de faire le jeu de l'opposition. Pour sa part, l'opposition et une grande partie de la presse se posent des questions sur la capacité du gouvernement de transition de M. Shamir de prendre des décisions et sur sa sincérité lorsqu'il affirme que son objectif reste le retrait du Liban.

« *Jusqu'à présent nous pensions naïvement que le gouvernement, comme il l'avait affirmé la veille des élections, cherchait effectivement à parvenir à un repli du Liban dans les délais les plus brefs* », écrit le journal *Yedioth Ahronoth*, qui ajoute : « *S'il existe un projet de retrait de Tsahal, le gouvernement doit en discuter et trancher immédiatement.* » Quant à l'argument selon lequel le gouvernement de transition de M. Shamir ne peut prendre aucune décision dans l'attente de la mise sur pied d'un cabinet d'union nationale, il est considéré par l'ensemble des quotidiens comme une tentative de se dérober à ses responsabilités. Ainsi, *Haaretz* note avec ironie qu'« *un gouvernement de transition qui n'hésite pas, à juste titre, à décider des augmentations de prix ou qui se considère comme autorisé à créer de nouvelles implantations dans les territoires occupés est également en droit de réduire ou de mettre un terme à la présence de l'armée israélienne dans le sud du Liban* ».

(*Intérim.*)

LE FDLP REVENDIQUE L'« EXÉCUTION » DE DEUX SOLDATS ISRAÉLIENS EN CISJORDANIE

Le Front démocratique de libération de la Palestine, le FDLP, de M. Nayef Hawatmeh, a annoncé, dimanche 12 août, que ses forces « *opérant à l'intérieur des territoires occupés* » par Israël ont « *exécuté* » récemment « *deux soldats israéliens qu'elles avaient enlevés, dans l'impossibilité de les détenir vivants* ».

Dans un communiqué remis à l'AFP à Damas, le FDLP a précisé que l'un de ces soldats était celui dont le corps a été retrouvé vendredi près de l'implantation de Nevo-Dotam, dans la région de Naplouse en Cisjordanie occupée.

Le communiqué affirme, par ailleurs, que « *quelques jours auparavant, un autre groupe palestinien a exécuté le soldat israélien David Boucar, originaire de la ville de Natania, près d'un village proche de la route Atil-Tulkarem* » (nord de la Cisjordanie).

De source israélienne à Jérusalem, on précise que David Boucar avait été assassiné il y a six mois. Vendredi matin, le cadavre du soldat Moshé Tamam – dont le FDLP a également revendiqué l'« exécution » sans mentionner son identité – avait été retrouvé près de la colonie de Nevo-Dotam. C'est le quatrième soldat israélien tué en quatre ans, dans les territoires occupés, dans des circonstances analogues.

Dans le sud du Liban, les corps de trois Palestiniens assassinés ont été découverts dimanche dans le camp d'Ain-el-Heloué et dans la région de Tyr. D'autre part, deux soldats israéliens ont été blessés dimanche matin par l'explosion d'une bombe télécommandée au sud-est de Tyr. Deux autres attentats ont été signalés contre des soldats israéliens à Saïda, dans le centre commercial de la ville et, plus au sud, où des grenades ont été lancées contre des militaires israéliens qui ont aussitôt arrêté dix ouvriers agricoles. – (*AFP, Reuter.*)

Syrie

Une nouvelle victoire pour le président Assad

(*Suite de la première page.*)

Les observateurs ont surtout relevé le limogeage à la même occasion de plusieurs généraux de second rang qui dirigeaient des services techniques ou logistiques – génie, véhicules, approvisionnement... – et dont la corruption était devenue trop voyante. On cite notamment le nom du général Iskandar Salameh, impliqué dans une énorme affaire d'importation illicite et de trafic de matériaux de construction. Un « coup de balai » qui n'a apparemment aucun lien direct avec la « guerre de succession ».

Dans le même ordre d'idée un coup d'arrêt a été donné à la contrebande en provenance du Liban, orchestrée, depuis l'entrée des troupes syriennes dans ce pays en 1976, par un certain nombre de chefs militaires, dont, dit-on, Ali Haydar, Chafic Fayyad et... Rifaat El Assad. Cette contrebande avait pris une ampleur sans précédent au cours des deux dernières années, en raison des graves difficultés économiques de la Syrie, et se chiffrait pour la même période en milliards de livres syriennes.

Depuis un certain vendredi de juin, la police militaire contrôle rigoureusement tous les véhicules de l'armée à la frontière syro-libanaise. Les ordres de mission au Liban ne seraient plus signés que par le président et le chef d'état-major. Un « marché » parallèle situé au cœur de Damas, où les camions militaires venaient décharger des marchandises introduites illégalement – bien qu'au vu et au su de tout le monde, – a été fermé. Des mesures tout aussi draconiennes ont été prises à Madaya, petit village frontalier qui était devenu le supermarché et le centre de la contrebande pour la région de Damas. De façon générale, la contrebande aurait ainsi été réduite de 80 %, selon les informations en provenance de la capitale syrienne.

Celle-ci a en effet agi comme un signal d'alarme en révélant à quel point il pouvait être dangereux de laisser se développer dans l'armée de véritables fiefs, avec leur clientèle et leurs ressources occultes. C'est donc à un véritable assainissement de l'armée que le président Hafez El Assad entend apparemment procéder, et il semble ne vouloir épargner personne.

De tous ces fiefs, celui qui avait de loin acquis le plus grand degré d'autonomie par rapport à l'état-major général était indubitablement celui des brigades de défense de Rifaat El Assad. Elles n'ont pas été démantelées. On voit d'ailleurs toujours les bérets orange de ces *Sarayat el-difaa* déambuler, en permission, dans les rues de Damas. Mais leurs effectifs ont été ramenés à la dimension d'une division normale – environ 18 000 hommes – tous leurs réservistes (près de 15 000) ayant été renvoyés chez eux.

Quelques unités spécialisées des brigades de défense (1) ont toutefois été intégrées dans l'armée – c'est le cas d'un régiment de missiles, désormais rattaché à la défense antiaérienne – ou purement et simplement dissoutes. Ainsi les *Sarayat el-difaa* n'ont elles plus aujourd'hui de services de renseignements.

Bien qu'elles aient été placées sous le commandement d'un gendre de Rifaat El Assad, le lieutenant-colonel Mo'ayin Nassif, les brigades de défense sont également plus étroitement contrôlées par l'état-major général, et leur mission, qu'elles outrepassaient souvent jusqu'à ces dernières semaines, a été redéfinie : leur rôle serait désormais limité à la défense de Damas et de quelques grandes villes du pays – Homs, Lattaquieh, Tartous... (ce qui explique sans doute en partie la dissolution de leurs services de renseignements).

Enfin, si les brigades de défense conservent un statut particulier, le président Hafez El Assad n'en aurait pas moins décidé de mettre fin à certains de leurs privilèges. Les soldes, par exemple, qui étaient, dans les *Sarayat*, deux ou trois fois plus élevées que dans le reste de l'armée, auraient été ramenées au régime commun.

En marge de cette opération d'assainissement, l'étoile montante dans la hiérarchie militaire syrienne paraît être, en revanche, le général Ali Aslan, chef d'état-major adjoint, qui a été promu le 2 juillet dernier au rang de général de corps d'armée. Un rang qu'il est le seul à partager avec le chef d'état-major, le général Hykmat Chehabi, et le ministre de la défense, le général Moustapha Tlass. Ce qui signifie qu'il pourrait être appelé, dans le futur, à succéder à l'un de ces deux hommes.

Mais les suites de la « guerre de succession » ont également commencé à se faire sentir ailleurs que dans l'armée. Le 1er août, on apprenait en effet que plusieurs membres du commandement national (panarabe) du Baas étaient suspendus de leurs fonctions. Il s'agit de MM. Mohammed Haydar (relations extérieures), Suheil Suheil (organisations populaires), et Naji Jamil, lequel se trouve actuellement à Genève avec M. Rifaat El Assad. Les fonctions de MM. Haydar et Suheil sont désormais assurées respectivement par MM. Abdallah Ahmar, secrétaire général adjoint du parti, et Mutaeb Channan, membre du commandement national.

Des mesures similaires, bien que d'une moindre portée, ont été prises à l'encontre de quatre membres suppléants, MM. Fawaz Sayyagh, Fadel Ansari, Georges Sadikni et Ahmed El Hassan, à qui il serait notamment interdit d'assister aux réunions du commandement national. Il serait reproché aux uns et aux autres d'avoir pris le parti de Rifaat El Assad contre les militaires, et d'avoir affiché des positions incompatibles avec la ligne du parti.

Quelques semaines auparavant, au début du mois de juillet, ordre avait été donné aux membres du Baas de démissionner de l' Association des diplômés de l'enseignement supérieur, la *Rabita*, dont le président fondateur n'est autre que Rifaa El Assad. Cette association, créée dans les années 70, compterait plusieurs milliers de membres, issus de toutes les communautés du pays. Le frère du chef de l'État en avait fait au cours des deux dernières années un instrument pour étendre son influence dans les cercles intellectuels et les milieux d'affaires. Elle risquait d'apparaître comme une institution concurrente du parti, ce qui n'était plus tolérable aux yeux du président Hafez El Assad et de son entourage.

A la mi-avril, le chef de l'État avait déjà demandé à son frère d'annuler une réunion de la *Rabita* à l'université de Damas et le banquet qui devait suivre au club des officiers. M. Rifaat El Assad avait obtempéré, mais il avait tout de même obtenu de remplacer ces festivités par un dîner dans un grand hôtel. Dîner au cours duquel il avait prononcé un discours qui aurait profondément indisposé le président. M. Rifaat El Assad s'était en effet présenté comme le dauphin du chef de l'État, il avait lancé un appel à la libéralisation économique et avait tenté de disculper les brigades de défense de toute responsabilité dans la répression des Frères mulsumans à Hama, en 1982, en faisant porter le chapeau à ses adversaires.

Ce n'était pas la première fois, ni la dernière, que le chef des brigades de défense exprimait des positions aussi peu conformes à la politique officielle. Ainsi, en privé, notamment auprès de diplomates occidentaux, M. Rifaat El Assad se déclare-t-il volontiers favorable à un accommodement avec le chef de l'OLP, Yasser Arafat, ou à une ouverture de la Syrie vers l'Ouest. Il se montrerait également critique vis-à-vis de l'engagement de Damas au Liban.

Un attentat contre M. Khaddam

Le frère du président syrien est-il en train de payer ses coups de poker quelque peu aventuristes ? Sans doute. Mais il est bien difficile à ce stade de savoir si les mesures qui le visent – y compris sa nomination, avec MM. Abdelhalim Khaddam et Zuheir Masharqa au poste de vice-président, en mars dernier – signifient une mise à l'écart progressive, ou si son purgatoire est simplement destiné à le blanchir et à apaiser ses adversaires.

Il suit en tout cas de très près les développements de la situation. Il a, semble-t-il, fait plusieurs aller et retour entre Genève et Damas, et envoie régulièrement aux nouvelles certains de ses officiers qui l'ont suivi en Suisse (quelque deux cents membres de son entourage se trouvent actuellement dans ce pays).

Le président Hafez El Assad a, quant à lui, évité soigneusement jusque-là de marquer un ordre de préséance entre ses trois vice-présidents. Ainsi, une dizaine d'ambassadeurs attendent toujours de pouvoir présenter leurs lettres de créance, tâche protocolaire qui devrait normalement revenir à l'un de ces trois hommes. Dans ces conditions, il est pratiquement exclu que M. Rifaat El Assad réponde prochainement à l'invitation officielle que lui a faite le gouvernement français, aucune date n'a d'ailleurs été fixée.

Il faudra donc attendre le congrès du Baas, dont les préparatifs ont déjà commencé au niveau local et régional, pour y voir plus clair. En tout état de cause, celui-ci devrait refléter la volonté du président Hafez El Assad d'homogénéiser les institutions politiques et militaires et de renforcer la centralisation du pouvoir autour d'un noyau de personnalités choisies pour leur loyauté exclusive à la personne du chef de l'Etat et au parti.

Si la question de la succession éventuelle du président est alors posée, elle sera réglée dans le cadre des institutions du parti, afin d'assurer au futur dauphin une réelle légitimité. Malgré ses récents déboires, Rifaat El Assad est encore considéré comme favori par de nombreux observateurs. Mais l'on cite également le nom du vice-président Abdelhalim Khaddam, l'homme de confiance du chef de l'État pour la politique étrangère. Il fait également figure d'homme de compromis et présente l'avantage, aux yeux des militaires de n'avoir derrière lui ni milices ni unités combattantes de l'armée, tout en étant en bons termes avec les compagnons d'armes du président.

M. Khaddam n'en a pas moins échappé à un attentat le 10 juillet dernier. Une voiture piégée avait explosée sur le passage de son cortège sans faire de victimes alors qu'il revenait de Bludane, petite villégiature située non loin de la frontière syro-libanaise. Un épisode dont l'origine n'a pas encore été élucidée.

(1) Les Brigades de défense sont constituées de quatre brigades équipées de quelque 350 chars, essentiellement des T-72 de fabrication soviétique : trois brigades blindées et une brigade d'infanterie mécanisée. Elles comprennent également un régiment d'artillerie, un régiment de missiles et de canons antiaériens, et deux régiments de commandos parachutistes. A titre de comparaison, les forces spéciales du général Ali Heydar sont formées d'une division de parachutistes (15 000 à 18 000 hommes).

Le Jihad islamique revendique de nouveau le minage de la mer Rouge

L'organisation Jihad islamique a revendiqué, lundi 13 août à Beyrouth, la responsabilité du minage « *de la mer Rouge et du canal de Suez* », dans une communication téléphonique avec l'AFP. Un interlocuteur anonyme se réclamant de cette organisation a affirmé qu'un « *commando d'hommes-grenouilles opérant en territoire égyptien a placé cent quatre-vingt-douze mines dans la mer Rouge et le canal de Suez* », ajoutant que cette opération avait été « *couronnée de succès* ».

L'interlocuteur, qui a affirmé que son organisation œuvrait « *au nom de la défense des musulmans partout dans le monde* », a réfuté catégoriquement tout implication de l'Iran et de la Libye dans cette opération. « *Ces deux pays n'ont rien à voir dans cette opération. Nous sommes les seuls responsables, et ceux qui veulent nous empêcher d'entreprendre de tels actes n'ont qu'à se tenir prêts* », a-t-il dit.

A l'adresse « *de ceux qui mettent en doute notre capacité de miner la mer Rouge* », il a affirmé que le Jihad islamique allait « *prouver une seconde fois et dans un avenir très proche qu'il est le plus fort et qu'il le restera* ».

Un correspondant anonyme déclarant être membre de l'organisation Al Jihad et affirmant téléphoner de Chypre, reppelle-t-on, avait revendiqué auprès de l'AFP à Paris, le 1er août, la responsabilité de son organisation dans les explosions survenues dans le golfe de Suez.

La mobilisation des puissances occidentales pour le déminage de la mer Rouge, où quatorze navires ont été endommagés depuis le début de juillet (le dernier en date, samedi 11 août, est un cargo polonais), s'amplifie. Ainsi deux chasseurs de mines français de conception très sophistiquée, l'*Eridon* et la *Cassiopée*, pourraient quitter incessamment le port de Brest pour se joindre à trois autres bâtiments français, déjà en route vers l'Egypte, le *Dompaire*, le *Cantho* et l'*Isard*.

De son côté, le gouvernement italien étudie la demande que lui a faite l'Egypte de participer à ces opérations, tandis que des journaux grecs annonçaient, ce week-end, que Athènes avait donné son accord de principe à l'envoi de deux dragueurs de mines en mer Rouge – une information que les dirigeants grecs ont cependant refusé jusqu'à présent de confirmer.

Pendant ce temps, les réactions suscitées par cette affaire se multiplient dans les pays arabes. Le président de la République de Djibouti, M. Hassan Gouled, a préconisé la réunion d'un sommet des Etats riverains dans une interview diffusée, dimanche 12 août, par Europe 1, tandis que, à Ryad, on apprenait de source proche du secrétariat du Conseil de coopération du Golfe que celui-ci examinerait la situation dans la mer Rouge, le 19 septembre prochain. Plusieurs quotidiens saoudiens demandaient, pour leur part, dimanche, une réaction commune des pays arabes. Le même jour, à Bagdad, le quotidien *As Saoura*, organe du parti Baas au pouvoir, accusait, pour sa part, l'Iran, la Lybie et Israël d'être responsables du minage de la mer Rouge, qui, selon lui, « *vise directement les pays soutenant l'Irak dans sa guerre contre l'Iran* ».

Après Téhéran, la Libye avait nié samedi toute implication dans cette affaire et accusé implicitement les États-Unis de l'avoir « fomenté » pour accroître leur influence dans la région.

Le plus surprenant est que la presse des pays arabes du Golfe n'est pas loin d'exprimer la même opinion. Le quotidien de Bahrein *Akhbar al Khalij* soulignait ainsi dimanche que les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France et l'Italie sont les mêmes pays « *qui se sont retirés de Beyrouth laissant derrière eux l'échec et la destruction* ».

« *Le festival maritime des puissances militaires étrangères dans les eaux arabes régionales n'est pas à la mesure du danger en Mer rouge. Ils doivent se masser ici pour d'autres raisons et les jours prochains nous dévoileront sans doute le mystère* », poursuit le journal.

Pour sa part, le quotidien koweitien *Al Watan* estime que « *la manière dont les États-Unis gèrent le problème des mines en Mer rouge fait naître de nombreux soupçons...* » et le journal des Emirats arabes unis *Al Itthad* » affirme qu'un « *tel souci* » (de la part des puissances occidentales) *n'est pas un hasard et ne peut être seulement motivé par une bonne volonté à l'égard des Arabes* ».

Selon l'hebdomadaire gouvernemental du Caire *Al Syassi*, des spécialistes égyptiens examinent actuellement des échantillons d'explosifs repêchés il y a deux semaines en mer Rouge, pour tenter d'en déterminer la provenance et l'utilisateur.

LEADER DE DEMAIN.



MAINTENANT OU JAMAIS DEVENEZ DISTRIBUTEUR DE MICRO INFORMATIQUE

Pendant les grandes vacances, vous avez le temps de réfléchir au but de votre vie professionnelle. Le moment est venu de créer votre propre affaire dans le secteur qui connaît la plus forte croissance en France et dans le monde entier... LA MICRO INFORMATIQUE.

Entré Computer Centers Inc. réalise la croissance mondiale la plus rapide en distribution de micro informatique, avec 252 centres de micro informatique en franchise aux Etats-Unis, en Angleterre et au Canada. Aujourd'hui, Entré accorde des franchises, en FRANCE, aux meilleurs hommes d'affaires et entrepreneurs.

Etre l'un de ceux qui peuvent dire «je suis Entré», est une opportunité unique. Si vous pouvez justifier d'une expérience réussie dans les ventes et le marketing, si vous possédez des qualités d'entrepreneur et si vous pouvez gérer une affaire de plusieurs dizaines de millions de francs, alors Entré sera peut être la plus grande chance de votre vie professionnelle.

Nous apportons : • Un programme marketing professionnel complet; • Une gamme éprouvée de micro ordinateurs, de périphériques, de logiciels..., les meilleurs du marché; • Une formation complète et approfondie; • Assistance et conseils dans la recherche et dans la conception, l'aménagement et la préparation du centre; • Un support constant et dévoué sur terrain; • Des programmes de publicité et de promotion; • Le concept Entré de service total à la clientèle (conseil, ventes, formation et service après-vente) assurant des relations à long terme.

Vous apportez : • 1.000.000 de Francs, plus autres possibilités de financements; • Dynamisme, ambition et professionnalisme liés à la croyance en le concept de service total à la clientèle pour devenir membre du réseau mondial Entré.

Dès l'automne 84, nous implanterons notre siège Français à Paris.

Si vous voulez bénéficier de l'avantage d'être l'un des premiers à qui Entré accordera une franchise, écrivez durant le mois d'août en donnant le maximum d'informations (incluant votre numéro de téléphone et votre situation professionnelle actuelle) au Directeur Commercial -France de Entré Computer Centers.

ENTRE COMPUTER CENTERS

Le best de la micro informatique.

Peter Fitzsimon
Directeur Commercial, France.
ENTRE COMPUTER CENTERS
ENTRÉ HOUSE
17 Bath road SLOUGH
SL1 3UL ANGLETERRE

AFRIQUE

Tchad

Plusieurs opposants à N'Djamena se séparent de M. Goukouni Oueddeï

La réunion à Ouagadougou des opposants au régime de M. Hissène Habré a pris une tournure surprenante, dimanche 12 août, avec l'annonce de la création d'un Rassemblement des forces patriotiques (RFP) par quatre des six tendances qui formaient le GUNT (l'ex-Gouvernement d'union nationale de transition de M. Goukouni Oueddeï). Le porte-parole du RFP, M. Facho Balaam, a aussitôt déclaré que le GUNT était une organisation *« fantoche, fatiguée, sclérosée »*. La veille, sans attendre l'annonce de la création du RFP, il avait déjà qualifié d'*« organisation fantoche, à la dévotion de Goukouni »* le Conseil national de libération (CNL), dont Radio-Bardai (la radio du GUNT) avait annoncé la formation vendredi (*le Monde* daté 12-13 août).

Les quatre tendances qui ont formé le RFP sont le Frolinat originel, le Frolinat fondamental, les Forces armées occidentales et l'Union nationale démocratique. Un cinquième groupement, l'ATUS (Action tchadienne pour l'unité et le socialisme), s'est joint à elles, au sein du RFP, qui semble renvoyer dos à dos MM. Goukouni Oueddeï et Hissène Habré. La confusion est d'autant plus grande, dans les rangs de l'opposition, qu'un porte-parole du GUNT, M. Abderrahman Moussa, qui se trouve actuellement à Ouagadougou, a affirmé que plusieurs fondateurs du RFP avaient participé, la semaine dernière, à une réunion à Bardai (Tibesti) au cours de laquelle avait été créé le CNL.

La réunion des opposants dans la capitale du Bourkina-Fasso (ex-Haute-Volta) avait, apparemment, pour objectif de refaire l'unité de l'opposition en vue d'une « table ronde » entre Tchadiens, dont Brazzaville aurait été, ultérieurement, l'hôte. Elle a abouti au résultat inverse, puisqu'une scission s'est opérée, officiellement, au sein du GUNT. M. Goukouni Oueddeï ne bénéficie plus, en effet, que du soutien des Forces armées tchadiennes (son propre mouvement) et de celui du CDR (Conseil démocratique révolutionnaire).

Ce développement fait l'affaire de N'Djamena, car la formation du RFP, favorable à une solution diplomatique, ne peut que renforcer les positions de M. Hissène Habré, même quand ce nouveau « rassemblement » entend jouer la carte de la « troisième force ». N'Djamena s'est contenté, pour l'instant, de réagir violemment à la rencontre de Ouagadougou, la jugeant, dans un communiqué publié avant la formation du RFP, comme une *« manœuvre libyenne »*...

LE MONDE diplomatique

AOUT 1984

LÉGALITÉ
(*Claude Julien*)

COMMENT L'EUROPE ET LE JAPON SONT MOBILISÉS AU SECOURS DE L'ÉCONOMIE AMÉRICAINE
(*Philippe Norel*)

MENACES SUR LE DROIT D'ASILE
- Des discours pour faire peur (*Gérard Soulier*).
- Inquiétude dans l'« Europe des droits de l'homme » (*Peter Leuprecht*).
- En France : Vieille tradition, nouveaux besoins.
- En Allemagne de l'Ouest : La raison d'Etat et les boucs émissaires (*Christian Pillwein*). – Le sort précaire des réfugiés du tiers-monde (*Christiane Kayser*).

UNE NOUVELLE ÉTAPE A ÉTÉ FRANCHIE DANS LA COURSE AUX ARMES ANTIFORCES
(*Paul-Marie de la Gorce*)

PAKISTAN : LE VERROUILLAGE
(Reportage d'*Alexandre Dastarac* et *M. Levent*)

DU BON USAGE DES ESPIONS PAR TEMPS DE « NOUVELLE GUERRE FROIDE »

Les services spéciaux aux commandes du pouvoir politique ? (*Roger Faligot*). – Retour en force de la CIA (*Olivier Schmidt*). La difficile mutation du renseignement français (*Pascal Krop*). – Le KGB après l'ère Andropov (*Rémi Kauffer*). – La sûreté de l'Etat fait peau neuve en Chine (*Roger Faligot* et *Anne-Marie Noret*). – Cuba : amères leçons de la Grenade (*I.R.*).

- Rupture et réaménagement dans le mouvement arménien (*Judith Perera*).
- La Convention de Lomé : reconduction ou innovation ? (*Gérard Fuchs*).
- Propositions pour résoudre la crise du surendettement international (*Angelos Angelopoulos*).
- Population mondiale et développement : un important changement de perspective (*Jacques Vallin*).
- Aux Pays-Bas : les hésitations d'un fragile gouvernement de coalition prolongent le débat sur les euromissiles (*Ruud Koole*).
- Caméras politiques : « Metropolis », l'amour des classes (*Ignacio Ramonet* et *François Garçon*).

Livres : « L'islam au temps du monde » de Jacques Berque (*Yves Florenne*). – De l'eurocommunisme au marxisme-léninisme (*Sami Naïr*). – Les matières premières minérales (*Philippe Chalmin*).

Un roman de Rachid Mimouni
« TOMBÉZA »

EN VENTE : 11 F, CHEZ LES MARCHANDS DE JOURNAUX ET AU « MONDE »
5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

Zimbabwe

LE IIe CONGRÈS DU PARTI GOUVERNEMENTAL

Sur la voie de la « révolution socialiste »

Harare. – La transformation du Zimbabwe en *« Etat-parti »* se fera *« sans précipitation, dans le respect de la loi et de la Constitution »*, a décidé le IIe congrès de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU), qui s'est achevé le dimanche 12 août à Harare. Celui-ci a, d'autre part, défini un programme d'action pour les cinq ans à venir qui engage le pays sur la voie d'une *« révolution socialiste »* dont l'accomplissement, selon M. Robert Mugabe, le premier ministre, prendra du temps, étant données *« les réalités de la société »* (*le Monde* du 9 août).

De notre envoyé spécial

Le congrès a décidé la création d'un collège de marxisme-léninisme à l'intention des membres du futur parti unique, avant-garde de cette dite révolution. La formation des nouvelles générations passera par des cours obligatoires d'éducation politique dès l'école maternelle. Les six mille délégués de la ZANU ont, en outre, demandé que les dissidents soient désormais traduits devant des cours martiales. Ils ont aussi fait leur le souhait des jeunesses du parti que les *« éléments réactionnaires »* soient exclus des forces de sécurité et que l'administration emploie uniquement des personnes *« idéologiquement bien orientées »*.

A cet égard, le congrès a adopté un « code de bonne conduite » auquel devront se soumettre tous ceux qui occupent des positions de commandement dans le parti, le gouvernement, l'armée, l'administration et les entreprises publiques. Ces responsables ne devront pas *« être vus en état d'ébriété dans un lieu public »*, ni *« s'habiller constamment de manière négligée »*. Afin d'éviter qu'*« ils ne deviennent des ennemis du socialisme »*, il leur sera interdit de concentrer trop de biens dans leurs mains. Ainsi, ne pourront-ils posséder qu'une seule maison d'habitation et pas plus de 20 hectares de terre, ne toucher qu'un seul salaire, ne diriger aucune entreprise commerciale, même par l'intermédiaire de parents, ne recevoir ou ne donner aucun cadeau...

Une « nationalisation déguisée »

La prospérité du pays est liée, aux yeux du congrès, à une socialisation de l'économie que le gouvernement est invité à intensifier, notamment à travers le développement des coopératives et la création d'entreprises publiques. M. Mugabe a, de son côté, précisé la stratégie du plan à moyen terme (1985-1990) : participation accrue de l'État dans les secteurs *« stratégiques »*, redistribution des terres aux Africains sur une base collective, *« transformation des relations sociales au profit des masses exploitées des travailleurs et des paysans »*.

Comme on s'y attendait, le congrès de la ZANU s'est traduit par une poussée de fièvre révolutionnaire. Celle-ci retombera-t-elle sitôt que les dirigeants zimbabwéeens auront à affronter les dures réalités du moment ? Il est probable que, dans un premier temps au moins, M. Mugabe et les siens devront lâcher un peu de lest, mettre leurs actes en accord avec leurs paroles. Le premier ministre pourrait ainsi se rendre prochainement en Union soviétique et ouvrir une ambassade dans la patrie du socialisme, marquant la normalisation des relations entre les deux pays. Lors de la lutte pour l'indépendance, Moscou n'avait-il pas choisi d'aider l'Union nationale populaire du Zimbabwe (ZAPU) de M. Joshua Nkomo, adversaire politique numéro un du régime ?

Geste significatif : le jour de l'ouverture du congrès, le gouvernement a autorisé les squatters à demeurer sur les terres appartenant à des fermiers blancs s'ils les avaient occupées depuis au moins cinq ans, et ce malgré les jugements contraires des tribunaux. Cette réglementation peut aussi être invoquée lorsqu'une éviction risque de provoquer des troubles injustifiés ou tout simplement lorsque *« l'intérêt public »* l'exige. Pour les fermiers blancs – environ quatre mille – qui contrôlent encore près de 80 % de la production agricole, ces mesures, même si elles donnent droit à compensation financière, s'apparentent à une *« nationalisation déguisée »*.

Après ces concessions faites pour marquer le cap vers lequel doit se diriger le pays, le gouvernement sera très vite contraint de *« revenir sur terre »*. A la veille du congrès, M. Bernard Chidzero, le très pragmatique ministre des finances, qui entre au comité central et qui aura comme interlocuteur au bureau politique M. Enos Nkala, considéré comme un réaliste, a remis un rapport d'une extrême sévérité sur la situation économique aux dirigeants du parti, de manière à les avertir des risques qu'il y aurait à s'engager trop précipitamment sur la voie du socialisme scientifique.

Par la force des choses, un certain nombre de résolutions votées par le congrès resteront lettre morte. Comment être sûr de pouvoir maintenir son quant-à-soi socialiste alors que l'on est, comme le Zimbabwe, économique et commercialement tributaire de l'Afrique du Sud, à laquelle on vend les deux tiers de ses produits manufacturés et par laquelle transitent 70 % de ses importations et de ses exportations ?

Quant à la naissance d'un « homme nouveau », qui s'identifiera au portrait-robot qu'en brosse le « code de bonne conduite », personne ne l'attend pour demain. Tous les dirigeants zimbabwéens, qui se sont déjà enrichis et qui veulent continuer de le faire, trouveront le moyen de tourner la difficulté. Il était, néanmoins, important pour M. Mugabe de tenter une opération d'intimidation contre les responsables peu scrupuleux qui, par leur comportement, ébranlent la confiance de la population dans le gouvernement. Ainsi, le nom de M. Kumbirai Kangai, ministre d'Etat pour l'industrie, a-t-il été récemment cité au cours du procès de M. Sam Paweni, un homme d'affaires local impliqué dans une « sordide histoire » de détournement de fonds publics.

Un soigneux dosage tribal

Au-delà des discours et des résolutions dont le temps atténuera probablament la portée, le congrès de la ZANU a consacré – non sans tensions internes sur fond tribal – l'ascension au pouvoir de M. Mugabe que d'aucuns considèrent comme le seul vrai marxiste du pays. La nouvelle constitution du parti a été un peu taillée à sa mesure puisque, en tant que président de celui-ci, elle lui confie la tache de nommer les membres du bureau politique. Quant à la Constitution du Zimbabwe, elle sera modifiée, *« en temps voulu »*, de manière à lui permettre de cumuler les fonctions de premier ministre et celles de chef de l'Etat. Jusqu'alors, M. Mugabe avait gouverné le pays *« de manière bourgeoise »*, sans trop en référer au parti. Il devra, désormais, conformément à la tradition marxiste-léniniste, s'appuyer, dans la conduite des affaires, sur le parti, avant-garde de la révolution à venir. Aussi a-t-il pris la précaution de s'entourer, au sein de la ZANU, de responsables qui lui seront dévoués par conviction ou par opportunisme.

Soigneux dosage tribal à la tête du bureau politique : les quatre premiers dirigeants de la ZANU – MM. Mugabe, Simon Muzenda, Maurice Nyagumbo et Nkala – représentent les quatre principales ethnies du pays, à savoir les Zezuru, les Karanga, les Manica et les Ndebele. Une femme – Mme Ropa Nhongo – et deux militaires – MM. Rex Nhongo, commandant de l'armée de terre, et Josiah Tungamirai, commandant adjoint de l'armée de l'air – font aussi leur entrée dans l'instance exécutive du parti. M. Nyagumbo, un vétéran des luttes pour l'indépendance, y figure comme numéro trois.

En revanche, M. Eddison Zvobgo, jusqu'alors responsable de l'information pour la ZANU et dont l'épouse avait osé se présenter contre celle du premier ministre à la direction du mouvement des femmes, en a été écarté. Signe de continuité : les vingt-huit membres de l'ancien comité central conservent leurs sièges. M. Edgar Tekere, qui avait été expulsé de cette instance en août 1981 alors qu'il occupait le poste de secrétaire général, y retrouve le sien. Mais ce responsable, qui appartient à l'aile « populiste » de la ZANU et qui avait été compromis dans le meurtre d'un fermier blanc, n'a pas réussi à se hisser aux premiers rangs de la hiérarchie du parti.

Dans son discours de clôture, M. Mugabe a lancé un appel à l'unité. *« Nous, le peuple et la ZANU, nous avons marché la main dans la main dans le passé. Nous continuerons à l'avenir »*, a-t-il dit, en invitant, *in fine*, son auditoire à *« réaliser le socialisme au Zimbabwe »*. Aucun responsable du parti n'a profité de ces assises pour évoquer les difficultés économiques du présent et appeler la population à redoubler d'effort pour les surmonter. Peut-être n'était-ce ni le lieu ni le moment de parler de ces choses triviales ?

JACQUES DE BARRIN.

Maroc

RUMEURS SUR UNE PROCHAINE RENCONTRE DU ROI HASSAN II AVEC LE PRÉSIDENT ALGÉRIEN

La tenue d'un « mini-sommet arabe » réunissant le roi Hassan II du Maroc, le président algérien, Chadli Bendjedid et le colonel Kadhafi, qui serait envisagée très prochainement près d'Oujda, à la frontière algéro-marocaine, devrait être consacré à l'examen du contentieux entre les deux pays du Maghreb voisins, a-t-on appris de bonne source à Rabat. Le Maroc, qui reproche à Alger d'accorder son soutien au Polisario, a rompu ses relations diplomatiques avec l'Algérie il y a près de neuf ans.

Une première rencontre entre le roi du Maroc et le président algérien avait eu lieu en février 1983, près d'Oujda. Le 8 juin 1984, un vol de Royal Air Maroc a rétabli les liaisons aériennes maroco-algériennes.

Selon des sources généralement informées à Rabat, le colonel Kadhafi serait à l'origine du nouveau projet de rencontre maroco-algérienne. L'éventuelle présence du roi Fahd d'Arabie Saoudite à ce mini-sommet s'expliquerait par le souci du monarque wahabite de voir s'assainir l'atmosphère politique au Maghreb, avant le sommet arabe prévu pour novembre à Ryad. L'information, en provenance de Rabat, faisant état d'une possible rencontre du roi Hassan II avec le président Chadli Bendjedid a été accueillie avec surprise et scepticisme dans les milieux informés d'Alger. De source officielle, aucun commentaire n'a pu être obtenu. Toutefois, dans les milieux informés de la capitale algérienne, on doute qu'une telle rencontre puisse avoir lieu. – *(AFP.)*

● *Succès électoral des « centristes ».* – L'Union constitutionnelle, parti de l'ancien premier ministre Maati Bouabid, créé il y a un an, a emporté 205 des 729 sièges à pourvoir lors des élections des assemblées provinciales et préfectorales qui se sont déroulées vendredi 10 août. Les assemblées devront ensuite désigner soixante de leurs membres pour siéger dans le futur Parlement marocain issu des élections législatives prévues pour le 14 septembre prochain. – *(AFP.)*

● *Le roi a reçu M. Dumas.* – M. Roland Dumas, porte-parole du gouvernement et ministre des affaires européennes, a quitté samedi 11 août Rabat, au terme d'une visite de vingt-quatre heures au cours de laquelle il a rencontré le roi Hassan II. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● MORT DE LI WEIHAN. – L'agence Chine nouvelle a annoncé le samedi 11 août la mort de Li Weihan, l'un des plus anciens dirigeants du Parti communiste chinois. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans.

[Né en 1896, Li Weihan avait collaboré dès 1918 avec Mao Zedong dans la « Société d'études des nouvelles masses ». Il avait ensuite fait des études en France où il fut l'un des cofondateurs de la section française du PCC. De retour en Chine, il participa aux grands épisodes de la guerre civile, en particulieer à la Longue Marche. Après la Libération, il occupa diverses fonctions, notamment à la commission des nationalités et au présidium de l'Assemblée nationale populaire.]

Congo

● NOUVEAU GOUVERNEMENT. – Moins de deux semaines après la fin du congrès du Parti congolais du travail (parti unique), le président Sassou Nguesso a annoncé, dimanche 12 août, la composition du nouveau gouvernement sous la direction de M. Poungui (*le Monde* du 9 août). Le ministère de la défense et de la sécurité relève désormais de l'autorité du chef de l'Etat. – (AFP.)

Corée du Sud

● AMNISTIE. – Le gouvernement a annoncé, le lundi 13 août, une amnistie exceptionnelle pour mille sept cent trente personnes, dont sept cent quatorze anciens prisonniers politiques, à l'occasion du trente-sixième anniversaire de l'indépendance coréenne. – *(AP.)*

Equateur

● RECTIFICATIF. – Le nom du nouveau président équatorien est Leon Febres Cordero, et non Cordera, comme il a été écrit par erreur dans *le Monde* du 11 août.

Guyana

● LE PRÉSIDENT DE LA GUYANA, M. FORBES BURNHAM, a procédé le dimanche 12 août à un remaniement ministériel qui se traduit par la création de quatre postes de premier ministre adjoint et la suppression d'un poste de vice-président, occupé jusqu'alors par le ministre des affaires étrangères, M. Cammie Ramsaroop. Le nouveau premier ministre, également premier vice-président, est M. Desmond Hoyte, avocat de formation britannique. Il reste en outre responsable de la production, de la fonction publique et des industries de la bauxite et de l'or. M. Hoyte succède au docteur Ptolemy Reid, qui occupait les fonctions de premier ministre et secrétaire général du Parti national populaire (PNC, au pouvoir), et qui devient conseiller spécial du président. – *(AFP.)*

Inde

● VIOLENCES AU PENDJAB. – Deux sikhs ont été tués le dimanche 12 août au cours d'un affrontement avec la police indienne près d'Amritsar (Pendjab). Leur mort porté à sept le nombre des sikhs abattus par les forces de l'ordre en soixante-douze heures, rapporte l'agence officielle indienne PTI. – *(AFP.)*

Philippines

● MANIFESTATIONS ANTI-GOUVERNEMENTALES. – Des policiers, armés de matraques, ont tiré et lancé des grenades lacrymogènes, le dimanche 12 août, pour disperser deux mille ouvriers qui manifestaient dans une rue du centre de Manille. Deux bombes artisanales ont explosé sur les lieux de la manifestation, faisant une quinzaine de blessés légers. Aucune des victimes n'a été blessée par balles. – *(AP.)*

Tunisie

● NOUVELLES CONDAMNATIONS. – Neuf Tunisiens, dont une jeune fille, impliqués dans les émeutes de janvier contre l'augmentation du prix du pain, ont été condamnés à cinq ans de travaux forcés par un tribunal de Sousse. Ces verdicts sont les derniers prononcés par le tribunal de cette ville du centre du pays contre les émeutiers de janvier. – *(AFP.)*

● M. BOURGUIBA A REÇU M. BÉRÉGOVOY. – M. Pierre Bérégovoy, en vacances en Tunisie, a été reçu, dimanche 12 août, à Monastir par le président Bourguiba, puis s'est entretenu avec le premier ministre, M. Mohamed Mzali. Le ministre de l'économie, des finances et du budget a déclaré avoir procédé avec M. Mzali à un *« tour d'horizon »* sur la coopération économique et financière, les relations commerciales – qui souffrent d'un profond déséquilibre au désavantage de Tunis – et l'aide française au développement du Sud tunisien. – *(Corresp.)*

Uruguay

● LIBÉRATION DE PRISONNIERS POLITIQUES. – Le gouvernement militaire a annonce qu'il avait commencé à libérer plus de cent cinquante prisonniers politiques, tenant ainsi la promesse faite lors des négociations avec les partis sur les élections de novembre.

Selon un communiqué paru le vendredi 10 août, le Conseil militaire suprême a révisé le cas de quatre cents personnes emprisonnées pour subversion et a décidé d'en libéré cent cinquante-quatre. Il a décidé d'en laisser cent quatre-vingt-une en prison et n'a pas encore rendu sa décision sur soixante-cinq cas. – *(AP.)*

Le Monde
RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE ÉDITION INTERNATIONALE
spécialement destinée à ses lecteurs résidant à l'étranger
Exemplaires spécimen sur demande

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Maroc

RUMEURS SUR UNE PROCHAINE RENCONTRE DU ROI HASSAN II AVEC LE PRÉSIDENT ALGÉRIEN

DIPLOMATIE

Le chancelier Kohl qualifie de « propagande absurde et erronée » les attaques répétées de Moscou contre Bonn

Alors que la presse soviétique et la presse polonaise poursuivent leurs attaques contre le *« revanchisme »* du gouvernement de Bonn, le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl a repoussé ces attaques répétées, les qualifiant de *« propagande absurde et erronée »*. Dans une interview au journal *Bild*, publiée le lundi 13 août, le chancelier déclare : *« Je suis sûr que les responsables politiques du Kremlin savent parfaitement que ce sont là* [ces critiques] *des thèses de propagande absurdes et erronées. »*

« Le gouvernement ouest-allemand est fidèle à ses traités. Nous respectons le traité germano-soviétique », précise-t-il. *« Cependant la volonté d'unité de la nation allemande reste un devoir historique »*, poursuit M. Kohl, rappelant qu'il en a fait le serment lors de son entrée en fonctions. *« C'est pourquoi je ferai ce qui est humainement possible pendant mon mandat pour rapprocher les hommes dans les deux parties de l'Allemagne. Cela ne peut se faire que pacifiquement, sans violence »*, affirme-t-il.

M. Kohl ajoute que *« l'URSS n'aime pas beaucoup que des discussions pacifiques sur une coopération raisonnable se déroulent entre les Allemagnes quand le climat entre Washington et Moscou est au plus bas »*. Il se dit enfin *« tout à fait convaincu »* que la visite en RFA de M. Erich Honecker, le « numéro un » est-allemand, aura bien lieu.

Cette « visite de travail », qui n'a toujours pas été annoncée officiellement à Bonn et à Berlin-Est, devrait avoir lieu du 26 au 29 septembre prochain. Ce serait la première visite d'un chef de l'Etat est-allemand en RFA. Le chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt s'était rendu en RDA en décembre 1981.

Samedi, dans une interview accordée à la radio berlinoise RIAS, le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher, avait déclaré que *« la RFA poursuivait de façon conséquente sa politique de paix, qui a énormément contribué, grâce à la signature de traités avec l'URSS, la Pologne, la Tchécoslovaquie et la RDA, à la stabilité en Europe »*. *« Je crois que la RFA est bien conseillée, au vu des déclarations propagandistes contre elle qui émanent de diverses capitales, de ne pas se laisser irriter et détourner de sa politique de paix »*, avait-il ajouté.

De son côté, M. von Weizsacker, le nouveau président de la RFA, vient d'affirmer dans une interview accordée au magazine américain *Newsweek* que les Allemands de l'Ouest ont *« une responsabilité spéciale »* envers les Allemands de l'Est. *« Il ne serait pas très naturel que les Allemands abandonnent la notion d'unité envers un peuple dont ils font partie*, a-t-il ajouté. *Mais la question principale n'est pas de savoir comment retourner au type de nation qui a émergé en Europe au dix-neuvième siècle, la question est de savoir comment obtenir plus de liberté pour l'Allemagne de l'Est. »*

« Nous avons des difficultés à comprendre les reproches que certains nous font aux Etats-Unis », a poursuivi le président ouest-allemand. *« Les Américains peuvent compter sur les Allemands en tant que partenaires ou alliés, mais (...) ils ne devraient pas essayer de changer les conditions de vie géopolitiques et humaines »*, a-t-il ajouté.

TASS : Revanchisme sur le Rhin

Dimanche, cependant, l'agence Tass a renouvelé ses attaques contre Bonn à l'occasion du quatorzième anniversaire de la signature du traité de Moscou, signé le 12 août 1970, par Willy Brandt et Leonid Brejnev.

L'agence Tass estime que, *« avec l'arrivée au pouvoir à Bonn de la coalition conservatrice, les relations entre l'URSS et la RFA se sont détériorées »*. *« Les dirigeants de Bonn affirment qu'ils respectent les dispositions du traité de Moscou*, écrit l'agence officielle soviétique. *En réalité ils s'en sont écartés en optant pour l'orientation aventuriste et militariste du gouvernement Reagan qui mène une croisade contre les pays socialistes. »* Tass estime que le déploiement des euromissiles *« braqués sur l'URSS et d'autres pays socialistes »* et la décision de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) de lever les restrictions imposées à la RFA en matière de production d'armes sont des *« entraves à la détente et aux relations de son voisinage »*.

Tass dénonce *« le soutien officiel que Bonn, sous la protection des Pershing, apporte aux organisations revanchistes, militaristes et néofascistes de tous bords qui sont de plus en plus virulentes et proclament le slogan de la révision des frontières et de la survivance du Reich allemand »*. *« Le revanchisme est en train de renaître sur le Rhin »*, affirme Tass selon laquelle *« ignorer le revanchisme, c'est aggraver la tension internationale et encourager le militarisme »*.

M. Tchernenko critique Washington

Samedi, le numéro un soviétique, M. Constantin Tchernenko avait tenu à affirmer que, dans l'analyse du Kremlin, l'attitude actuelle du gouvernement américain rend impossible des *« négociations sérieuses »* avec Washington. Dans un message adressé à M. Sean Macbride, prix Nobel de la paix, M. Tchernenko affirme ne déceler *« aucun changement dans la position américaine actuelle »* et conteste la volonté proclamée des Etats-Unis de dialoguer avec Moscou.

Ce message constitue la première activité officiellement signalée de M. Tchernenko depuis qu'il est parti en vacances, le 15 juillet dernier. Le président soviétique, qui est âgé de soixante-douze ans, se reposerait à Oreanda, en Crimée, selon des sources est-européennes.

La prise de position de M. Tchernenko intervient alors que Moscou et Washington s'accusent mutuellement d'empêcher l'ouverture de négociations sur la démilitarisation de l'espace, proposées par l'URSS pour le 18 septembre à Vienne. La missive de M. Tchernenko répond à une lettre que M. MacBride lui avait adressée et qui exposait, selon l'agence Tass, *« une série d'idées relatives au développement des rapports entre l'URSS et les Etats-Unis, dans le but de parvenir à un désarmement général et complet »*.

« Vous écrivez, déclare M. Tchernenko, *que les dernières déclarations du président américain sur le caractère absurde d'une guerre nucléaire et la nécessité d'affranchir la terre de l'arme nucléaire ouvrent, prétendûment, des possibilités pour des négociations sérieuses. »* Le chef de l'Etat et du parti soviétiques estime, au contraire, que *« toutes les actions du gouvernement des Etat-Unis vont à l'encontre du désir proclamé de négocier et d'améliorer les relations (...). Ce ne sont pas les paroles du gouvernement américain, mais ses actes qui sont à même de débloquer la voie vers une normalisation de la situation »*, qui prévaut dans les relations soviéto-américaines, répète-t-il dans sa lettre à M. MacBride.

Dans sa réponse à M. MacBride, le président Reagan réaffirme au contraire sa volonté de rendre les relations américano-soviétiques *« plus stables et plus constructives »* en dépit *« des profondes différences »* existant entre les deux systèmes politiques. *« Je suis convaincu que nos deux pays ont un intérêt commun : celui d'éviter la guerre et de réduire les tensions actuelles et le niveau des armements existant »*, ajoute M. Reagan. *« C'est à ces fins que nous avons essayé d'instaurer avec l'Union soviétique un dialogue plus productif »*, affirme-t-il.

« Comme je l'ai indiqué, je serais également heureux de rencontrer M. Tchernenko, si cette rencontre est préparée convenablement et peut contribuer à faire progresser nos relations », affirme le président Reagan avant d'assurer M. MacBride qu'il partage son engagement profond en faveur d'une paix *« juste et durable »*.

ASIE

Afghanistan

Quatre-vingts militaires rejoignent les rangs de la résistance au Pakistan

Islamabad, (*AFP*). – Une unité entière de l'armée afghane, comprenant quatre-vingts hommes, a fait défection et franchi la frontière pakistanaise pour rejoindre les rangs de la résistance armée au régime pro-soviétique de Kaboul, a-t-on appris le samedi 11 août de source officielle à Islamabad. C'est la première fois, relèvent les observateurs dans la capitale pakistanaise, qu'une unité entière de l'armée afghane – où les cas de défection sont relativement nombreux – rejoint les rangs de la résistance.

Les militaires, parmi lesquels un officier de haut grade, étaient en garnison à Djelallabad, dans la province de Ningarhar (est de l'Afghanistan), ont précisé des sources appartenant aux mouvements de résistance afghans. Ils sont arrivés vendredi à Parachinar (environ quatre cents kilomètres au nord-ouest d'Islamabad), dans la province du nord-ouest (limitrophe de l'Afghanistan). Selon les mêmes sources, ces soldats ont rejoint le Jamiat Islami, mouvement de guérilla dirigé par le professeur Burhanuddin Rabbani, auquel ils ont remis leur armement (des fusils d'assaut et des armes légères).

Des sources officielles pakistanaises n'excluent pas cependant que des agents de la police secrète afghane, le Khad, figurent parmi les transfuges et cherchent à commettre des attentats contre les opposants réfugiés au Pakistan. Le 28 juillet dernier, rappelle-t-on, la résistance avait accusé le KGB (service de renseignements soviétique) et le Khad d'être responsables de plusieurs attentats à la bombe qui avaient fait une douzaine de morts dans la province du nord-ouest du Pakistan.

Radio-Kaboul, reçu à Islamabad, a d'autre part annoncé samedi que quinze Afghans, accusés de diriger un mouvement « maoïste » clandestin soutenu financièrement par la Chine et les Etats-Unis, ont été condamnés à mort par un tribunal révolutionnaire. En mai dernier, le dirigeant du parti maoïste Rehai (Liberté), le docteur Mohamed Yunus, quarante-deux ans, accusé d'avoir reçu 200 000 dollars de la Chine, avait été exécuté.

Sri-Lanka

L'explosion d'une bombe fait au moins dix-neuf morts dans un commissariat

La situation demeure très tendue dans le nord de Sri-Lanka, où les affrontements se sont multipliés en fin de semaine entre forces de l'ordre et séparatistes tamouls. L'incident le plus meurtrier a eu lieu dans un commissariat de Chunnakam (banlieue de Jaffna), où l'explosion d'une bombe a fait au moins dix-neuf morts.

Les circonstances de cet attentat restent mystérieuses. Le ministère sri-lankais de la défense, qui avance le chiffre de onze morts, a affirmé, le dimanche 12 août, que la bombe avait été placée par des séparatistes, mais indique que les victimes étaient toutes *« des terroristes et des passants »* et que les forces de police n'ont eu *« aucun mort ou blessé »*. Le Front uni de libération tamoul, pour sa part, accuse les forces de sécurité d'être responsables de l'explosion. Celle-ci, affirme-t-il dans un communiqué, s'est produite alors que les policiers avaient abandonné le commissariat et que seuls de jeunes séparatistes tamouls emprisonnés se trouvaient dans le bâtiment.

Samedi, six soldats ont été tués par l'explosion d'une mine au passage de leurs véhicules. Deux civils ont trouvé la mort dans l'explosion d'une autre mine, et un chauffeur de taxi a été tué par une patrouille.

Les informations en provenance des zones troubles sont rares. Le président Jayawardene a réaffirmé samedi sa volonté de poursuivre la lutte contre les séparatistes et d'*« extirper le terrorisme »*. Les autorités de Colombo indiquent cependant que les incidents qui se poursuivent depuis le 4 août ont fait jusqu'ici moins de soixante morts, dont vingt-six séparatistes. Des sources officieuses citent toutefois des chiffres beaucoup plus élevés et parlent d'une centaine de morts au moins. Quant au comportement des forces de l'ordre, l'évêque de Mannar (nord-ouest de l'île), Mgr Sundanayam, interrogé par téléphone, a indiqué que, à la suite d'un attentat contre un convoi militaire, les soldats s'étaient livrés en représailles à un véritable pillage de ville.

A New-Delhi, l'agence Press Trust of India annonce que la police indienne a arrêté cinq personnes soupçonnées d'être responsables de l'explosion qui a fait une trentaine de morts le 2 août à l'aéroport de Madras. Deux des suspects sont des tamouls originaires du Sri-Lanka, deux autres sont des employés de l'agence Air Lanka et le troisième un membre de la police de l'aéroport.

A Madras, des dirigeants du Front uni de libération tamoul ont adressé un message au premier ministre indien, Mme Gandhi, lui demandant d'intervenir. Ils ont en outre envoyé un télégramme au secrétaire général de l'ONU réclamant l'envoi à Sri-Lanka d'une force internationale de maintien de la paix. – (*Reuter, AP, AFP.*)

AMÉRIQUES

Etats-Unis

A propos de la hausse des impôts

M. REAGAN : Il ne faut jamais dire jamais

Santa-Barbara (*AFP*). – Le président Ronald Reagan a reconnu, le dimanche 12 août, qu'il ne pouvait totalement exclure une augmentation des impôts après les élections de novembre, cédant ainsi à la pression de M. Walter Mondale sur le thème de la fiscalité.

« Un président des Etats-Unis ne doit jamais dire jamais », a déclaré le président américain pour expliquer le *« Non, mais... »* par lequel il est obligé de répondre aux affirmations du candidat démocrate, selon lequel une hausse des impôts serait inéluctable pour résorber l'énorme déficit budgétaire. *« Une augmentation des impôts a toujours été pour moi un dernier recours (...), alors que, pour mon adversaire, il s'agit d'un premier recours »*, a poursuivi M. Reagan dans une déclaration écrite publiée par la Maison Blanche.

Cette mise au point a été faite au terme d'une semaine marquée par des déclarations contradictoires de la part de M. Reagan et de son vice-président, M. George Bush, sur l'éventualité d'une augmentation des impôts.

LA GAFFE DU PRÉSIDENT

Los Angeles (*AFP*). – Avec une plaisanterie douteuse agitant le spectre d'une guerre avec l'Union soviétique, le président Reagan vient apparemment de se mettre dans une situation délicate à l'approche des élections de novembre.

Selon des informations publiées dimanche 12 août, M. Reagan aurait dit samedi sur le ton de la plaisanterie qu'il venait de signer une loi *« bannissant la Russie pour toujours »* et aurait ajouté : *« Le bombardement va commencer dans cinq minutes... »* Les déclarations de M. Reagan, faites depuis son ranch de Santa-Barbara en Californie alors qu'il essayait sa voix avant son discours hebdomadaire à la radio, ont été communiquées aux journalistes par des techniciens qui procédaient à l'enregistrement de son allocution.

Le groupe de presse américain Gannett a été le premier à publier les propos de M. Reagan. Ceux-ci n'ont pu être confirmés auprès de la chaîne de télévision CNN, qui dispose de l'enregistrement et se refuse à le rendre public en raison des règles régissant les rapports entre la presse et la Maison Blanche. Celle-ci s'est en effet refusée à confirmer ou à démentir les propos prêtés à M. Reagan en se bornant à rappeler qu'ils étaient censés demeurer *« off the record »*, c'est-à-dire hors du domaine public.

Après avoir tenté d'empêcher les fuites de se propager, les responsables de la Maison Blanche qui accompagnent le président américain en Californie étaient visiblement embarrassés par les répercussions que les remarques de M. Reagan risquent d'avoir sur ses perspectives électorales.

La gaffe du président a été lancée comme une boutade sans conséquence. Mais elle ne manquera pas d'apporter des munitions à son adversaire démocrate Walter Mondale. Elle ne peut que renforcer l'image d'un « va-t-en guerre », prêt à appuyer sur le bouton déclenchant un conflit nucléaire, que M. Reagan a toujours auprès d'une partie de l'électorat.

Brésil

M. Tancredo Neves et M. Paulo Maluf s'affronteront pour l'élection présidentielle

Les deux principaux partis brésiliens se sont réunis pendant le week-end pour choisir leur candidat à l'élection, par un collège restreint, du prochain président le 15 janvier prochain. Il n'y a pas eu de surprise. La formation gouvernementale, le PDS (Parti démocratique et social) a désigné, le samedi 11 août, M. Paulo Maluf, cinquante-trois ans, ancien gouverneur de Sao-Paulo, qui a obtenu 493 voix de la convention de son parti, contre 350 à son concurrent, M. Mario Andreazza, colonel de réserve, et actuel ministre de l'intérieur.

Pour la première fois depuis l'instauration du régime militaire, le parti gouvernemental a pu choisir librement son candidat. Autrefois, il devait ratifier le choix de l'exécutif : un général à quatre étoiles, désigné par ses pairs.

M. Paulo Maluf est fils d'immigrants libanais. Il a fait ses études chez les jésuites de Sao-Paulo. Dirigeant – prospère – d'une entreprise qui fabrique des éléments amovibles pour bureaux, il a été maire de Sao-Paulo en 1969, président de l'association commerciale de la même ville, avant de se faire élire, par un collège restreint, gouverneur de l'Etat de Sao-Paulo, en 1978, contre le candidat désigné par le gouvernement. Selon le correspondant de l'AFP à Brasilia, les journaux paulistes ont donné de lui l'image d'un homme cynique, corrompu, dilapidant les deniers publics, distribuant les faveurs et les privilèges. Il est peu sympathique au président Figueiredo et à beaucoup de militaires.

Le dimanche 12 août, c'est la principale formation de l'opposition, le PMDB (Parti du mouvement démocratique brésilien), qui a choisi pour candidat à la présidence M. Tancrado Neves, soixante-quatorze ans, actuel gouverneur du Minas-Gerais. M. Neves, qui a été ministre de la justice sous la présidence de Getulio Vargas (1951-1954), a été également premier ministre pendant la brève période où le Brésil a eu un régime parlementaire, sous la présidence de Joao Goulart, renversé par un putsch militaire le 31 mars 1964.

Membre du seul parti d'opposition toléré par le régime militaire, il a participé, après la réforme des partis politiques, en 1980, à la création d'une formation centriste, qui s'est dissoute avant les élections générales de novembre 1982, au cours desquelles il a été élu gouverneur du Minas-Gerais. Depuis, il est devenu le leader de l'aile modérée du PMDB, largement majoritaire à l'intérieur du parti.

Au cours de la convention de dimanche, il a obtenu un large éventail de voix, depuis les communistes jusqu'aux libéraux – le PC, étant illégal, est présent à l'intérieur du PMDB.

En revanche, il y a eu des tiraillements pour désigner le candidat de l'opposition à la vice-présidence, M. José Sarney. Celui-ci est, en effet, un dissident du PDS, dont il a été longtemps président. Avec plusieurs autres personnalités, qui appartenaient au parti gouvernemental, il a formé un Front libéral qui, allié au PMDB, est théoriquement majoritaire au sein du collège restreint qui choisira, le 15 janvier 1985, le prochain chef de l'Etat. Mais la gauche du parti a refusé de voter pour lui. Il n'a obtenu que 543 voix, alors que M. Tancredo Neves en a eu 656.

Nicaragua

Le Père Ernesto Cardenal rejette l'ultimatum du Vatican

Le Père Ernesto Cardenal a affirmé, le dimanche 12 août, à Managua, qu'il n'était pas disposé à démissionner de son poste de ministre de la culture du gouvernement sandiniste, en dépit de l'ultimatum voilé lancé en ce sens, vendredi, par le Vatican (*le Monde* daté 12-13 août).

« Nous sommes prêts à accepter les sanctions que l'on nous infligera, parce que nous ne renoncerons pas à servir le peuple depuis les postes gouvernementaux qui nous sont assignés », a déclaré à la presse le Père Cardenal. Il a indiqué que le Saint-Siège avait donné aux quatre prêtres concernés jusqu'au 30 août pour démissionner de leurs fonctions officielles.

Trois des quatre prêtres visés sont des ministres : ceux des affaires étrangères, M. Miguel d'Escoto (congrégation de Maryknoll), de la culture, M. Ernesto Cardenal (trappiste), et de l'éducation, M. Fernando Cardenal (jésuite), frère du précédent. Les deux premiers sont entrés au gouvernement dès l'arrivée au pouvoir des sandinistes, en 1979. Le Père Fernando Cardenal a été nommé le 14 juillet dernier. Le quatrième prêtre concerné est l'ambassadeur du Nicaragua devant l'Organisation des Etats américains (OEA), M. Edgar Parrales.

D'autre part, le Père Cardenal a critiqué la hiérarchie catholique, en qualifiant de *« curieux »* le fait qu'elle veuille *« écarter les prêtres de la révolution »* alors qu'elle *« exige un dialogue avec les gardes somozistes »*. Le ministre se référait aux appels de l'archevêque de Managua, Mgr Miguel Obando y Bravo, à un dialogue entre le pouvoir sandiniste et les « contras ». Dans une claire allusion à Mgr Obando y Bravo, figure de proue de l'opposition antisandiniste, le Père Cardenal a déclaré que *« le peuple (...) doit s'écarter d'un évêque pécheur »*.

A Mexico, où il se trouve en ce moment, le ministre nicaraguayen de la construction, M. Mauricio Valenzuela, a rejeté l'appel du Vatican et affirmé que le Saint-Siège n'avait jamais rappelé à l'ordre les prêtres qui faisaient partie de la garde de l'ancien dictateur Somoza.

A San-Salvador, l'archevêque, Mgr Rivera y Damas, a fait allusion, dans son homélie de dimanche, à l'avertissement du pape : *« Il m'a fait penser aux prêtres salvadoriens qui sont engagés politiquement aux côtés de la guérilla*, a-t-il dit. *Ces prêtres devraient se mettre en règle avec l'Eglise. »* – (*AFP, Reuter.*)

Costa-Rica

M. Monge remanie son gouvernement dans un climat de tension inhabituelle

San-José (*AFP*). – Dix-huit mois avant les élections générales de mars 1986, le président costaricien, M. Luis Alberto Monge, a dû se résoudre à demander la démission de son cabinet, dans un climat de crise économique et sociale, et face à une forte pression des milieux conservateurs.

Cette démission collective s'est produite le samedi 11 août à l'issue d'une semaine particulièrement tendue marquée par des rumeurs de coup d'Etat, lancées mercredi par le ministre de la sécurité publique lui-même, M. Angel Edmundo Solano, qui est revenu ensuite sur ses affirmations. Malgré ce démenti, on a appris que la police métropolitaine avait été mise en état d'alerte et plusieurs points stratégiques occupés. A la suite d'informations sur une possible tentative de coup d'Etat de la part d'éléments d'extrême droite.

Les accusations de M. Solano avaient pris d'autant plus de relief que le Costa-Rica vit dans un climat de tension sociale et politique inhabituel. Le gouvernement a dû faire face pendant la deuxième quinzaine de juillet à une grève générale des enseignants, qui protestaient contre les hausses dues aux accords passés avec le Fonds monétaire international. Il a surtout dû affronter un mouvement très dur dans les plantations de bananes, mouvement encouragé, selon les autorités, *« par les communistes, qui veulent déstabiliser le pays »*. Cette question n'est pas encore réglée.

Par ailleurs, le président a été mis en demeure, il y a près d'un mois, par la chambre de commerce de rectifier sa politique économique dans le sens d'un plus grand libéralisme, de chasser du gouvernement les ministres jugés poro-sandinistes et de rompre les relations avec le Nicaragua. Dimanche dernier, les mêmes thèmes ont été repris dans des déclarations à la presse par un des membres les plus conservateurs du cabinet, le ministre de l'intérieur, M. Alfonso Carro, qui a dénoncé, en outre, la corruption de l'administration.

EUROPE

Irlande du Nord

Regain de tension

(Suite de la première page.)

Selon les journalistes présents, la charge de la police a été d'une violence rare. Le reporter de l'agence britannique *Press Associatin* raconte que les hommes de la Royal Ulster Constabulary (RUC) ont agi *« de façon démesurée et sans précédent, tirant des balles en plastique, parfois dans toutes les directions et à courte distance »*.

Tandis que la foule était prise de panique, les femmes et les enfants hurlant de peur, M. Martin Galvin s'est réfugié dans un local du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, qui se trouvait à proximité. La police a de nouveau chargé la foule qui s'était rassemblée autour de ce local avant de l'investir. Mais M. Galvin a réussi à lui échapper.

D'après le Sinn Fein, le jeune homme qui est mort, Sean Down, aurait été touché par une balle en plastique dans la région du cœur. Il était venu assister à la manifestation, qui devait être pacifique, en compagnie de sa femme et de son enfant de vingt mois.

Des accrochages sporadiques se sont poursuivis toute la nuit à Belfast, des jeunes gens attaquant les forces de l'ordre avec des bombes de fabrication artisanale.

Le gouvernement de Londres n'avait pas encore réagi à ces incidents lundi en fin de matinée. Le gouvernement du Dublin en revanche à immédiatement fait parvenir à Londres un message exprimant son inquiétude et exigeant que *« des mesures appropriées soient prises »*. Selon des sources non officielles, Dublin aurait demandé qu'une enquête soit ouverte et que des sanctions soient prises à l'encontre des forces de l'ordre responsables des incidents.

Le Monde

politique

LA DEUXIÈME ÉLECTION

La droite recule, la gauche progresse l'extrême droite et les indépendantistes arbitrent

En dépit d'une campagne moins passionnée que celle d'août 1982, en dépit également de l'ouverture, le même jour, de la chasse aux sangliers — rite insulaire s'il en est, — les électeurs corses ont été aussi nombreux qu'il y a deux ans à se rendre aux urnes, dimanche 12 août, pour désigner leurs soixante et un représentants à l'Assemblée régionale. Le taux des abstentions (31,43 %), est sensiblement équivalent à celui du 8 août 1982 (31,47 %).

L'opposition de droite et d'extrême droite obtient avec 30 sièges une majorité relative, mais les partis de gauche (PC, PS et MRG) sont, par rapport au précédent scrutin régional, en nette progression. Le PCF est stable en sièges et progresse légèrement en voix (+ 0,84 point). Le MRG et le PS, pour leur part, enregistrent un gain de 5,53 points et obtiennent quatre sièges supplémentaires. Au total, la majorité présidentielle gagne plus de 6 points par rapport à 1982.

Il en va différemment pour les partis d'opposition (RPR, UDF et bonapartistes). La liste d'union de l'opposition conduite par M. Jean-Paul de Rocca-Serra, qui obtient le même nombre de sièges (19, ne recueille que 29,17 % des suffrages. Et si, le 8 août 1982, elle en avait recueilli 28,12 %, la liste des dissidents de l'UDF de M. José Rossi — qui figurait cette fois en troisième position sur la liste de M. Jean-Paul de Rocca-Serra — avait obtenu 9,34 % des suffrages et 6 élus.

Il y a deux ans, les quatre listes d'opposition conduites par MM. Jean-Paul de Rocca-Serra, José Rossi, Jean Colonna et Jean-Louis Albertini avaient totalisé 43,25 % des suffrages et obtenu 28 élus. La liste d'union UDF-RPR-CCB et celle du CNIP n'en totalisent cette fois que 37,04 % et n'obtiennent que 24 élus. La droite ne fait mieux qu'avec le renfort des voix de l'extrême droite.

Le Front national, qui réussit avec 9,22 % des suffrages à faire entrer à l'Assemblée régionale 6 représentants, permet à l'opposition de disposer de 30 sièges sur 61. Mais le parti de M. Jean-Marie Le Pen ne confirme pas son score des élections européennes du 17 juin 1984. Il perd 3,96 points dans l'ensemble de l'île, 2,13 points en Haute-Corse et 6,41 points en Corse-du-Sud. A Ajaccio, notamment, il passe de 23,39 % le 17 juin à 16,95 %.

La grande perdante de ce scrutin semble bien être l'Union du peuple corse de MM. Max et Edmond Siméoni. Son électorat s'est coupé en deux au profit des indépendantistes du MCA, qui se définissent comme l'une des branches du mouvement de « libération nationale », l'autre branche étant l'ex-FLNC. Autonomistes de l'UPC et nationalistes du MCA se partagent ainsi les voix et les sièges (3 pour chacune des deux listes).

NADINE AVELANGE.

	RÉGION			CORSE-DU-SUD		HAUTE-CORSE		AJACCIO		BASTIA	
INSCRITS	203 366			90 162		113 204		25 350		20 830	
VOTANTS	139 439			62 053		77 386		16 156		12 266	
ABSTENTIONS	31,43%			31,17%		31,64%		36,26%		41,11%	
SUFFRAGES EXPRIMÉS	136 944			60 889		76 055		15 610		11 794	
	Sièges	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Union de l'opposition (1)	19	39 953	29,17	21 404	35,15	18 549	24,38	5 295	33,92	1 557	13,20
MRG (2)	9	19 405	14,17	2 885	4,73	16 520	21,72	698	4,47	2 898	24,57
MRG-PS (3)	9	18 899	13,80	11 161	18,33	7 738	10,17	1 862	11,92	726	6,15
PCF (4)	7	16 077	11,73	7 512	12,33	8 565	11,26	2 156	13,81	2 263	19,18
FN (5)	6	12 631	9,22	6 767	11,11	5 864	7,71	2 646	16,95	1 143	9,69
CNIP (6)	5	10 781	7,87	1 841	3,02	8 940	11,75	351	2,24	1 499	12,70
MCA (7)	3	7 161	5,22	3 848	6,31	3 313	4,35	1 140	7,30	579	4,90
UPC (8)	3	7 146	5,21	2 646	4,34	4 500	5,91	750	4,80	821	6,96
Divers (9)	—	3 568	2,60	2 165	3,55	1 403	1,84	588	3,76	198	1,67
MCS-PPC (10)	—	1 323	0,96	660	1,08	663	0,87	124	0,79	110	0,93

(1) Union de l'opposition, RPR, UDF, bonapartistes et indépendants : M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député RPR.
(2) MRG de Haute-Corse : M. François Giacobbi, sénateur.
(3) MRG de Corse-du-Sud et PS : M. Nicolas Alfonsi, député.
(4) PCF : M. Dominique Bucchini, maire de Sartène.
(5) FN : M. Pascal Arrighi.
(6) CNIP et dissidents du RPR : M. Joseph Chiarelli.
(7) MCA, Mouvement corse pour l'autodétermination : M. Pierre Poggioli.
(8) UPC, Union pour le peuple corse : M. Max Siméoni.
(9) Divers : M. Denis de Rocca-Serra.
(10) MCS-PPC : Parti du peuple corse : M. Charles Santoni.

Les nationalistes fêtent leur succès le Front national pose ses conditions

De notre envoyée spéciale

Ajaccio. — Tirs répétés de fusils et concert de klaxons : — la cité retentit, en cette nuit du 12 août, des cris de victoire du Mouvement corse pour l'autodétermination (MCA). Fraction dure de la mouvance nationaliste et nouveau venu sur la scène électorale corse, ce mouvement a dépassé les pronostics, et peut-être même ses propres espérances. Il recueille, en effet, 5,22 % des suffrages, juste ce qu'il faut pour avoir le droit de siéger à l'Assemblée régionale.

A la préfecture, au fil de la soirée, se succèdent parades et pavanes sous les feux des *sunlights*. les partis de l'île sont tous représentés. Déjà se profilent les futures alliances, après les diatribes de la campagne. L'Assemblée doit désigner son président le 24 août. D'ici là, le parcours est semé d'embûches, car l'institution sortie des urnes paraît aussi ingouvernable que la précédente. Chacun, ce soir, se garde bien de le dire haut et fort.

La liste d'opposition nationale, menée par M. Jean-Paul de Rocca-Serra (RPR), arrive en tête, avec 29,17 % des suffrages et, associée à la liste du CNIP (7,87 %), dispose de 24 sièges. Pour emporter le poste de président comme pour toute décision ultérieure, l'opposition devra s'allier avec le Front national (FN) de M. Pascal Arrighi (9,22 %), ce qui lui assurera une majorité toute relative, soit 30 des 61 sièges de conseillers.

En l'absence de M. Jean-Paul de Rocca-Serra, ses deux colistiers, MM. Charles Ornano (bonapartiste) et José Rossi (UDF), se chargent de préciser les orientations. M. Rossi salue la victoire du *« camp libéral »*, un concept né avec ce scrutin. Selon lui, l'alliance avec le FN se fera sur l'île. *« Le problème des élus corses ne se pose pas en termes d'idéologie*, explique M. Rossi. *L'Assemblée doit avoir un président. Vu les résultats, ce dernier ne peut être que de droite. Le candidat de notre liste est Jean-Paul de Rocca-Serra. Nous discuterons avec le FN. »* L'heure de l'œcuménisme est venue.

M. Pascal Arrighi et ses amis sont *« résolument dans l'opposition »*, mais il faut *« un changement dans les hommes qui ont la Corse en mains »*. M. Arrighi, pour président, veut un homme *« jeune et capable »*, et non M. Jean-Paul de Rocca-Serra. le ton est définitf. Deux candidats sont *« possibles »*, l'un à l'UDF, l'autre au RPR; il s'agirait, respectivement de MM. Jean Baggioni et Jérôme Polverini. La négociation est *« ouverte »*. *« J'accepterai d'être au bureau pour y travailler*, précise encore M. Arrighi. *J'ai passé l'âge des hochets. »*

Pari perdu

A gauche, le bilan de ce 12 août est tout en nuances. Le MRG de la Corse-du-Sud et le PS, sous la houlette de M. Nicolas Alfonsi, ont perdu, de fait, leur pari. Leur liste d'union devait arriver en tête de la gauche ; or, celle de M. François Giacobbi, radical de gauche de la Haute-Corse, la devance légèrement.

Ni M. Alfonsi ni M. Vincent Carlotti (pour le PS) ne tiennent trop à commenter ce pari perdu. *« L'objectif que nous nous étions fixé — dix-huit mille voix — est atteint »*, souligne le responsable socialiste. Certes, le choix du candidat à la présidence est difficile. Sera-ce M. Giacobbi, le faux-frère ? M. Alfonsi se *« tient à la disposition de tout le monde »*. M. Carlotti assure que ses amis *« voteront sans problème pour le candidat de la gauche le mieux placé, quel qu'il soit, même M. François Giacobbi »*. Mais rien n'est joué, car le MRG de Haute-Corse, d'une part, c'est à dire le clan giacobbiste, et l'union socialiste et radicale d'autre part, sont à égalité de sièges. Au Parti communiste, M. Albert Ferracci, un de ses responsables, paraît soucieux. *« On veut enfermer la Corse dans un étau; entre le FLNC et la droite*, dit-il. *L'enfant de l'insécurité et du terrorisme, c'est Le Pen. »* Le PCF *« regrette »* le refus du PS et du MRG à sa proposition de liste unique. *« Le seul chemin reste la mobilisation sur le projet de développement d'une société productive en Corse »*, dit M. Ferracci. Il constate le *« recul »* de la mouvance nationaliste, qui, dans le même temps, *« se radicalise en faveur du MCA. La responsabilité*, estime-t-il, *en incombe, d'abord, à la crise et au désespoir de la jeunesse. Il appartient à la gauche de s'attaquer aux racines du problème, pour tarir les sources du terrorisme, qui n'est pas un mouvement révolutionnaire. »*

Radicalisation

Pour l'heure, les nouveaux élus du MCA ne s'engagent pas. Leur prochaine assemblée générale, prévue dans quelques jours, *« décidera »*, disent-ils, s'ils doivent siéger ou non. Ce dimanche soir, ils fêtent leur victoire. Leurs partisans manifestent devant la préfecture de région, la prison d'Ajaccio et celle de Bastia. Leur chef de file, M. Pierre Poggioli, est assiégé par les journalistes. Pour lui, *« la lutte ne s'arrête pas au seuil de l'Assemblée régionale. Elle continuera. Il faut que le peuple corse*, dit-il; *soit reconnu comme seule communauté de droit sur l'île, que les droits politiques soient accordés aux militants emprisonnés. »*

Débat tendu sur FR 3, entre M. Poggioli, des personnalités autonomistes, dont M. Max Siméoni, du l'UPC, avec MM. Ferracci pour le PCF et Pascal Pozzo di Borgo pour le PS. Chacun est sommé de rendre des comptes. Le ton monte. S'adressant à M. Pozzo di Borgo, M. Poggioli critique durement la classe politique corse, le gouvernement et le président de la République, *« qui se rend à Moscou pour demander la libération de Sakharov et qui réprime, ici, systématiquement »*.

Les « durs » du MCA — principalement les jeunes — de la mouvance nationaliste ont gagné cette partie. M. Lucien Felli, ex-conseiller de l'UPC, observe : *« La barre des 5 % qui devait l'exclure fait entrer à l'Assemblée la tendance la plus dure de la famille nationaliste. »*

D. R.

« Le dos au mur »

Menacé par la faillite autant que par le terrorisme, un pied-noir, viticulteur depuis vingt ans à Aléria, n'hésitait pas une seconde : dimanche, il voterait pour le Front national à l'Assemblée régionale corse, parce qu'il a *« le dos au mur »*.

La cinquantaine, svelte, dans un survêtement bleu, les cheveux argentés, Max affirme : *« La quasi-totalité des quinze mille pieds-noirs de Corse feront comme moi, parce qu'ils n'ont pas oublié. Nous avons combattu aux côtés de Le Pen pour l'Algérie française. Nous pouvons compter sur lui pour prendre en main nos problèmes. »*

Des problèmes, Max n'en manque pas. Le terrorisme, d'abord, dans cette région où avait eu lieu, en 1975, la première action spectaculaire des autonomistes contre les pieds-noirs, action au cours de laquelle plusieurs personnes avaient été prises en otage et deux gendarmes tués.

« Ils » veulent nous prendre tout ce que nous avons fait de nos mains », affirme Max, montrant, d'un geste du bras, sa vaste maison, bordée d'un gazon impeccable et d'une piscine à l'eau bleue ; les cuves, d'où sortent, chaque année, 4 000 hectolitres de vin ; la baraque où habitent ses cinq ouvriers marocains ; ses 65 hectares de pieds de vigne, impeccablement alignés. *« Ils » ont occupé trente-huit exploitations et fait des centaines de plasticages. Le gouvernement ne dit rien. Mais Le Pen, il a prouvé qu'on pouvait compter sur lui pour lutter contre les terroristes. Il ne leur fera pas de cadeau. »*

Il y a plus grave : *« Economiquement, la viticulture est au bord de la catastrophe, et, en cinq ans, les pieds-noirs ont dû arracher la moitié de leurs vignes »*, explique notre interlocuteur.

Les malheurs ont commencé il y a une dizaine d'années, quand le gouvernement a décidé de retirer aux viticulteurs établis en Corse le droit de « faire monter » le degré de leur vin avec du sucre, privilège contre lequel protestaient leurs collègues du Midi. Vin moins élevé en degrés signifie vin moins cher et, donc, baisse des revenus. A cela s'est ajoutée une chute spectaculaire de la consommation de « gros rouge », celui, précisément, que produit Max. Résultat : *« Les cours du vin n'ont pas bougé depuis cinq ans*, dit-il. *Aujourd'hui, je parviens à peine à survivre et, depuis deux ans, je ne suis même plus imposable. »*

Max ne sait pas très bien *« ce que Le Pen pourra faire pour les pieds-noirs en passe d'être ruinés »*, mais il est sûr d'une chose : il *« l'a vu à l'œuvre en Algérie »* et il sait qu'*« il peut compter sur lui »*. — (AFP.)

Le problème de fond n'est pas du ressort de l'Etat

nous déclare M. Max Simeoni

M. Max Simeoni, chef de file de la liste autonomiste, nous a notamment déclaré lundi 13 août :

« Pour nous, en tant que mouvement autonomiste, le recul est net. Nous partageons les points avec le MCA. Quels rapports aurons-nous à établir avec ce mouvement ? C'est la question. Car c'est sur notre électorat qu'il a pris l'essentiel de ses voix. C'est un problème d'analyse politique que nous résoudrons dans nos instances.

» Personne n'avait prévu l'ampleur de l'effet du MCA. Qu'il morde sur nous, soit. Mais à ce point ! Des jeunes essentiellement. Cela pose un problème politique.

» Lors du scrutin de 1982, nos « 10 % » étaient plus homogènes. Nous voulions avoir un rôle d'impulsion. Influencer le comportement politique, marchander au niveau des idées. Les élus qui nous ont lâchés ont cru jouer un rôle charnière. Ils ont, de fait, déstabilisé l'Assemblée. Nous avons alors fait un retrait. La minorité était devenue majorité. Le blocage était prévisible. Nous en avons appelé à l'opinion.

» Aujourd'hui, le fait nouveau le plus important est la division de notre électorat en deux — essentiellement des jeunes d'un côté et nous de l'autre — par les thèmes, les façons de faire. Nous avons été un peu angéliques. Nous ne recherchions pas la tension. Cela leur a été très profitable. Trente-cinq de leurs militants sont emprisonnés. Ils ont fait leur démarchage des voix sur ce thème : *« Votez pour nous, pour le sort de nos prisonniers. »* La montée de la CFR les a également favorisés. En bref, nous n'avons pas eu de politique à leur égard. Nous avons fait aussi l'erreur de « jouer » trop l'Assemblée. Nos militants se sont un peu trop débranchés de l'action, du terrain.

La trêve et l'amnistie

» De fait, le blocage est toujours présent. Les jeux de politique nationale se poursuivent. Les contradictions de clans ne sont pas surmontées. Tout cela ne peut pas servir l'approche du problème corse. La violence est une maladie politique. Nous ne revenons pas sur nos positions à l'égard de la table rase, tragique et romantique.

» On va vers des phénomènes extrêmement graves si on ne dépasse pas les clivages. L'Etat peut accentuer la répression s'il se dit : l'UPC classique ne représente que 5 %, les partisans de l'autodétermination, 5 %. On ne résout pas un problème politique en réprimant. L'Etat devrait comprendre que le statut, il faut l'accompagner vite, lui donner des moyens, créer des emplois. Nous avons lancé un appel aux hommes de progrès à travers les appareils. L'appel n'a pas marché. Le problème de fond n'est pas du ressort de l'Etat, il est du ressort de la société corse. Que l'Etat y trouve des forces politiques prêtes à être responsables.

» Le MCA manifeste une attitude « dure », de dos au mur, de perte de confiance dans le jeu politique et les institutions. C'est un phénomène dit « momentané » qui donne tort « momentanément » à des gens trop raisonnables comme nous.

» Nous voulons être une force de propositions. Un consensus de tous les Corses existe : l'attachement à son pays, à sa langue, la fierté de son identité, le besoin d'emploi. C'est un programme minimum que nous reproposerons avec la trêve politique et l'amnistie. »

Propos recueillis par
DANIÈLE ROUARD.

M. Pons (RPR) prévoit des « affrontements très graves » à l'automne si l'Assemblée nationale n'est pas dissoute

M. Bernard Pons pensait que l'opposition nationale serait *« largement triomphante »* dans l'élection de l'Assemblée de Corse. Aussi a-t-il exprimé, le dimanche 12 août, à Condat (Cantal), le souhait que le résultat de cette élection soit *« un signe supplémentaire pour le président de la République »*.

« Je suis persuadé, a affirmé le secrétaire général du RPR, au cours de la fête départementale de son parti, *que le 12 août 1984 sera une date importante pour la France, qui s'ajoutera à celle du 17 juin et des mois de mars 1982 et 1983. Car nos compatriotes des deux départements de Corse vont avoir à cœur de manifester qu'ils se situent résolument dans l'opposition. »*

« Si le président de la République, celui qu'on appelle le « sphinx », n'attendait qu'un signe supplémentaire, eh bien ! il va le recevoir ce soir !, a-t-il poursuivi, *et ce sera, peut-être, le déclic qui va l'aider à comprendre que la France ne veut pas devenir socialiste, que les Français ne veulent pas d'un gouvernement qui porte atteinte à leurs libertés essentielles. »*

Selon le secrétaire général du RPR, *« il est grand temps que le président de la République ouvre les yeux et se décide à organiser de nouvelles élections législatives »*. *« S'il ne se décidait pas*, a dit M. Pons, *cela serait dangereux, car nous assisterions, à l'automne, à des affrontements très graves, soit dans les entreprises, soit dans la rue. »* M. Pons a ajouté : *« Il est grand temps que le chapitre soit clos et que le rideau tombe sur ce qui devait être une grande page de l'histoire et qui ne sera, en définitive, qu'une tragique passe pour notre pays. »*



12 mois sur 12
COURS HUBERT LE FÉAL :
DÉPASSER LE TRAC, S'AFFIRMER DANS LA PAROLE.
*
documentation sans engagement
☎ 387 25 00

هكذا من الأصل

RÉGIONALE EN CORSE

ÉLECTIONS RÉGIONALES (8 août 1982)

	RÉGION			CORSE-DU-SUD		HAUTE-CORSE	
INSCRITS	200 855			88 708		112 147	
VOTANTS	137 642			62 806		74 836	
ABSTENTIONS	31,47 %			29,19 %		33,26 %	
SUFFRAGES EXPRIMÉS	136 063			62 144		73 919	
	Sièges	Voix	%	Voix	%	Voix	%
RPR-UDF bon. (1)	19	38 274	28,12	16 927	27,23	21 347	28,87
PCF (2)	7	14 818	10,89	7 101	11,42	7 717	10,43
UPC (3)	7	14 448	10,61	5 172	8,32	9 276	12,54
MRG (Haute-Corse) (4)	7	14 084	10,35	1 732	2,78	12 352	16,71
UDF diss. (5)	6	12 709	9,34	8 431	13,56	4 278	5,78
MRG (Corse-du-Sud) (6)	4	9 114	6,69	7 349	11,82	1 765	2,38
PS (7)	3	7 335	5,39	3 129	5,03	4 206	5,69
RPR - div. d. (8)	2	4 245	3,11	2 789	4,48	1 456	1,96
Div d. - gaull. (9)	1	3 626	2,66	738	1,18	2 888	3,90
Div. d. (10)	1	3 309	2,43	2 009	3,23	1 300	1,75
Ex. PS (11)	1	3 287	2 41	1 217	1,95	2 070	2,80
PPC (12)	1	2 886	2,12	1 602	2,57	1 284	1,73
S. Étiq. (13)	1	2 872	2,11	2 304	3,70	568	0,76
MRG diss. (14)	1	2 288	1,68	124	0,19	2 164	2,92
S. Étiq. (15)		1 343	0,98	1 055	1,69	288	0,38
Ex. PCF (16)		966	0,70	99	0,15	867	1,17
S. Étiq. (17)		459	0,33	366	0,58	93	0,12

(1) Rassemblement pour la Corse dans l'unité nationale (RPR, UDF, bonapartistes) : M. Jean-Paul de Rocca Serra (RPR).

(2) Action pour une Corse nouvelle (PCF) : M. Dominique Bucchini (PCF).

(3) Unione populu corsu (UPC, autonomiste, soutien du PSU) : M. Edmond Simeoni (UPC).

(4) Mouvement des radicaux de gauche pour une région démocratique (MRG Haute-Corse) : M. Prosper Alfonsi (MRG).

(5) Union régionale pour le progrès (UDF dissidents) : M. José Rossi (UDF-PR).

(6) Unité et démocratie (MRG Corse-du-Sud) : M. Nicolas Alfonsi (MRG).

(7) Parti socialiste : M. Ange Pantaloni (PS).

(8) Défense des intérêts de la Corse (div. d.) : M. Jean Colonna (RPR).

(9) Renouveau de la région corse (div. d., gaulliste) : M. Jean-Louis Albertini (ex-RPR).

(10) Rassemblement démocratique pour l'avenir de la Corse (div. d.) : M. Denis de Rocca Serra.

(11) Liste socialiste et démocratique (ex-PS) : M. Charles Santoni (ex-PS).

(12) Partitu populare corsu (PPC, nationaliste) : M. Dominique Alfonsi (PPC).

(13) Reconnaissance corse (s. étiq.) : M. Philippe Ceccaldi.

(14) Union républicaine de défense et de promotion de la Corse (MRG, dissidents) : M. Dom Philippe Semidei (MRG).

(15) Union pour la défense de l'économie corse (s. étiq.) : M. Simon Cruciani.

(16) Gestion et justice pour tous (ex-PCF) : M. Camille Simonpieri (ex-PCF).

(17) Corse voix nouvelle (s. étiq.) : M. Jean-Gaston Susini.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES (17 juin 1984)

	RÉGION		CORSE-DU-SUD		HAUTE-CORSE	
INSCRITS	203 885		90 191		113 694	
VOTANTS	103 869		45 241		58 628	
ABSTENTIONS	49,05 %		49,83 %		48,43 %	
SUFFRAGES EXPRIMÉS	101 891		44 318		57 573	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%
UDF-RPR (Mme VEIL)	43 706	42,89	18 841	42,51	24 865	43,18
PC (M. MARCHAIS)	16 024	15,72	7 476	16,86	8 548	14,84
PS (M. JOSPIN)	15 265	14,98	7 472	16,85	7 793	13,53
FN (M. LE PEN)	13 438	13,18	7 768	17,52	5 670	9,84
ERE (M. STIRN)	10 642	10,44	1 471	3,31	9 171	15,92
VERTS (M. ANGER)	1 042	1,02	472	1,06	570	0,99
RÉUSSIR (Mme GOMEZ)	600	0,58	343	0,77	257	0,44
LO (Mme LAGUILLER)	322	0,31	134	0,30	188	0,32
UTILE (M. NICOUD)	276	0,27	71	0,16	205	0,35
PSU-CDU (M. DEPAQUIT)	231	0,22	98	0,22	133	0,23
PCI (M. GAUQUELIN)	153	0,15	71	0,16	82	0,14
I 84 (M. TOUATI)	89	0,08	46	0,10	43	0,07
EUE (M. CARTAN)	63	0,06	38	0,08	25	0,04
POE (M. CHEMINADE)	40	0,03	17	0,03	23	0,03

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 1981 (1er tour)

	RÉGION		CORSE-DU-SUD		HAUTE-CORSE	
INSCRITS	205 922		90 193		115 729	
VOTANTS	133 608		60 172		73 436	
ABSTENTIONS	35,11 %		33,28 %		36,54 %	
SUFFRAGES EXPRIMÉS	132 056		59 358		72 698	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%
CHIRAC	36 079	27,32	16 251	27,37	19 828	27,27
GISCARD D'ESTAING	34 680	26,26	17 149	28,89	17 531	24,11
MITTERRAND	26 518	20,08	13 655	23	12 863	17,69
MARCHAIS	21 378	16,18	9 172	15,45	12 206	16,79
CRÉPEAU	7 779	5,89	629	1,05	7 150	9,83
LALONDE	2 251	1,70	1 004	1,69	1 247	1,71
DEBRÉ	913	0,69	453	0,76	460	0,63
LAGUILLER	900	0,68	347	0,58	553	0,76
GARAUD	857	0,64	401	0,67	456	0,62
BOUCHARDEAU	701	0,53	297	0,50	404	0,55

CORSE-DU-SUD

AJACCIO

26 AVRIL 1981. – Inscr., 25 260 ; vot., 18 986 ; abst., 24,83 % ; suff. exp., 18 593.

Giscard d'Estaing, 6 210 (33,39) ; Chirac, 4 239 (22,79) ; Mitterrand, 3 800 (20,43) ; Marchais, 3 187 (17,14) ; Lalonde, 413 (2,22) ; Crépeau, 198 (1,06) ; Garaud, 174 (0,93) ; Debré, 143 (0,76) ; Laguiller, 130 (0,69) ; Bouchardeau, 99 (0,53).

8 AOUT 1982. – Inscr., 25 104 ; vot., 17 266 ; abst., 31,22 % ; suff. exp., 16 985.

RPR-UDF-bon. (J.-P. de Rocca Serra), 4 876 (28,70) ; UDF-diss. (J. Rossi), 2 692 (15,84) ; PCF (D. Bucchini), 2 223 (13,08) ; UPC (E. Simeoni), 1 721 (10,13) ; MRG-Corse-du-Sud (N. Alfonsi), 1 146 (6,74) ; PS (A. Pantaloni), 785 (4,62) ; RPR-div. d. (J. Colonna), 607 (3,57) ; S. étiq. (P. Ceccaldi), 562 (3,30) ; MRG-Haute-Corse (P. Alfonsi), 519 (3,05) ; PPC (D. Alfonsi), 483 (2,84) ; Div. d. (D. de Rocca Serra), 366 (2,15) ; S. étiq. (S. Cruciani), 312 (1,83) ; Div. d.-gaull. (J.-L. Albertini), 286 (1,68) ; ex-PS (C. Santoni), 275 (1,61) ; S. étiq. (J.-G. Susini), 57 (0,33) ; ex-PCF (C. Simonpieri), 42 (0,24) ; MRG-diss. (D.-P. Semidei), 33 (0,19).

17 JUIN 1984. – Inscr., 25 317 ; vot., 13 082 ; abst., 48,32 % ; suff. exp., 12 645.

UDF-RPR, 5 268 (41,66) ; FN, 2 958 (23,39) ; PCF, 1 936 (15,31) ; PS, 1 794 (14,18) ; ERE, 189 (1,49) ; VERTS, 157 (1,24) ; REUSSIR, 109 (0,86) ; PSU-CDU, 44 (0,34) ; LO, 42 (0,33) ; EUE, 38 (0,30) ; PCI, 36 (0,28) ; UTILE, 36 (0,28) ; I 84, 21 (0,16) ; POE, 17 (0,13).

HAUTE-CORSE

BASTIA

26 AVRIL 1981. – Inscr., 21 524 ; vot., 13 827 ; abst., 35,76 % ; suff. exp., 13 585.

Marchais, 3 918 (28,84) ; Giscard d'Estaing, 3 272 (24,08) ; Chirac, 2 567 (18,89) ; Mitterrand, 2 242 (16,50) ; Crépeau, 997 (7,33) ; Lalonde, 251 (1,84) ; Debré, 101 (0,74) ; Laguiller, 98 (0,72) ; Garaud, 75 (0,55) ; Bouchardeau, 64 (0,47).

8 août 1982. – Inscr., 20 878 ; vot., 12 348 ; abst., 40,85 % ; suff. exp., 12 116.

RPR-UDF-bon. (J.-P. de Rocca Serra), 2 924 (24,13) ; PCF (D. Bucchini), 2 364 (19,51) ; MRG-Haute-Corse (P. Alfonsi), 1 905 (15,72) ; UPC (E. Simeoni), 1 766 (14,57) ; UDF-diss. (J. Rossi), 561 (4,63) ; PS (A. Pantaloni), 434 (3,58) ; Div. d. gaull. (J.-L. Albertini), 420 (3,46) ; ex-PS (C. Santoni), 391 (3,22) ; MRG-diss. (D.-P. Semidei), 318 (2,62) ; PPC (D. Alfonsi), 292 (2,41) ; Div. d. (D. de Rocca Serra) 205 (1,69) ; RPR-div. d (J. Colonna) 181 (1,49) ; MRG-Corse-du-Sud (N. Alfonsi), 170 (1,40) ; S. étiq. (P. Ceccaldi), 67 (0,55) ; ex-PCF (C. Simonpieri), 67 (0,55)) ; S. étiq. (S. Cruciani), 33 (0,27) ; S. étiq. (J.-G. Susini), 18 (0,14).

17 JUIN 1984. – Inscr., 21 068 ; vot., 8 949 ; abst., 57,52 % ; suff. exp., 8 526.

UDF-RPR, 3 044 (35,70) ; PCF, 2 117 (24,82) ; PS, 1 125 (13,19) ; FN, 1 025 (12,02) ; ERE, 930 (10,90) ; VERTS, 90 (1,05) ; LO, 36 (0,42) ; REUSSIR, 32 (0,37) ; UTILE, 31 (0,36) ; PSU-CDU, 26 (0,30) ; EUE, 24 (0,28) ; POE, 23 (0,26) ; PCI, 13 (0,15) ; I 84, 10 (0,11).

Au « baromètre » de l'IFOP

LÉGER RECUL DES OPINIONS FAVORABLES A M. MITTERRAND

Le « baromètre » de l'IFOP, publié chaque mois par le *Journal du dimanche*, fait apparaître une légère baisse de la cote de popularité du président de la république. L'enquête, effectuée du 27 juillet au 9 août, auprès de 1 883 personnes âgées de dix-huit ans et plus, montre, en effet, que 32 % des personnes interrogées sont « satisfaites » de M. François Mitterrand (contre 33 % en juillet) et que 51 % en sont « mécontentes » (contre 52 % en juillet). L'analyse de ce résultat indique une baisse des opinions favorables dans l'électorat communiste (43 % de « satisfaits », 55 % de « mécontents »).

M. Laurent Fabius recueille 29 % d'opinions positives et 15 % d'opinions négatives, 56 % des personnes interrogées à son sujet ne se prononçant pas. Lors de leur entrée en fonctions comme premier ministre, MM. Jacques Chirac et Raymond Barre avaient recueilli, respectivement, 34 % et 18 % d'opinions positives, 20 % et 15 % d'opinions négatives, 46 % et 67 % des personnes interrogées ne se prononçant pas. Pour M. Pierre Mauroy, ces chiffres avaient été de 53 %, 14 % et 33 %.

Dans l'opposition, la cote de M. Jacques Chirac subit un recul (35 % de « satisfaits » contre 39 % en juillet, 45 % de « mécontents » contre 42 %), celle de M. Valéry Giscard d'Estaing progresse (41 % de « satisfaits » contre 38 % en juillet, 41 % de « mécontents » contre 44 %), celle de M. Raymond Barre et celle de Mme Simone Veil sont stables.

L'opposition est majoritaire

(Suite de la première page.)

Même si elle s'apprête à diriger l'Assemblée, pièce maîtresse du statut particulier, l'opposition a donc fait chou blanc : il lui faudra en passer par les conditions de M. Le Pen.

La gauche progresse certes en voix et en sièges. Mais, en Corse plus qu'ailleurs, elle n'est guère homogène : l'un de ses leaders, M. Giacobbi, tient le même discours que M. de Rocca-Serra, par exemple. En outre, elle ne pouvait espérer constituer une majorité qu'avec les autonomistes de MM. Edmond et Max Simeoni dont l'une des cibles est précisément M. Giacobbi. Enfin, le mouvement autonomiste, l'UPC, est la principale victime de la percée des nationalistes, sinon le grand perdant du scrutin. Cet échec est grave, car il sonne peut-être le glas d'une contestation raisonnable conduite hors des partis traditionnels, mais dans un cadre légal.

Les autonomistes sont en fait les victimes des deux logiques qui s'affrontent en Corse. La première, qu'ils ont eux-mêmes promue, est la recherche instinctive, parfois violente, par les Corses, de leur identité. Elle est à l'origine d'un renouveau culturel très fort qui explique, pour une large part, l'adhésion d'une partie de la jeunesse. Mais cette logique-là, qui conduisait à dénoncer davantage les « clans » et leur clientélisme, source d'immobilisme, que l'Etat, s'est trouvée rapidement pervertie par la violence des nationalistes.

La perversion vient de ce que l'escalade des attentats a non seulement contrait l'Etat à revenir à la répression, mais aussi permis la réhabilitation d'une logique ancienne, celle qui consiste à occulter les problèmes de (sous) développement de l'île, en mettant exclusivement l'accent sur la violence terroriste.

Cette logique-là conduit à rejeter les conquêtes culturelles et politiques que l'on devait aux autonomistes et qui avaient permis de les intégrer. Du coup, M. Le Pen réduit la langue corse à un « *dialecte* », alors que l'idée du bilinguisme progressait. Et l'on récuse aujourd'hui la notion de « *peuple corse* ». Bref, au bout du jeu de la violence, les nationalistes trouvent la régression que constitue le vote d'extrême droite. C'est avec celle-ci que l'opposition s'apprête à composer.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

● *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national, a déclaré lundi 13 août que son mouvement « *confirme, au-delà des particularités d'élection régionale corse, son implantation comme force politique originale et durable de l'opposition* ». M. Le Pen demande que le gouvernement procède à l'élection des assemblées régionales prévues dans les lois de décentralisation. « *A défaut d'une dissolution de l'Assemblée nationale, cela pourrait contituer une consultation démonstrative de l'état de l'opinion* », souligne-t-il. Commentant les résultats de Corse, M. Le pen estime que « *malgré un encadrement traditionnel de l'opinion, le renouveau est en marche* ».

M. Barre explique son attitude face au boycottage d'Israël par les pays arabes

M. Raymond Barre, qui s'est rendu en Israël du 9 au 17 juin, a accordé au mensuel *l'Aube*, qui la publie dans son numéro d'août-septembre, une interview dans laquelle il s'explique, notamment sur l'attitude de son gouvernement face au boycottage, par les pays arabes, des entreprises ayant des relations commerciales avec l'Etat hébreu. « *Il n'était pas dans le pouvoir du gouvernement*, déclare l'ancien premier ministre, *d'empêcher les Etats arabes de pratiquer à l'égard d'Israël un boycott d'Etat à Etat ni de les obliger à renoncer à leur législation interne en la matière.* »

M. Barre continue : « *C'est la raison pour laquelle (...) j'ai pris des dispositions permettant à des entreprises françaises d'admettre, dans certaines catégories d'opérations commerciales ou financières (...), des clauses restrictives, pour autant qu'elles n'aient aucun caractère raciste. Il n'était pas possible de placer la France dans une position isolée par rapport à ses partenaires occidentaux au Moyen-Orient.* » L'ancien premier ministre ajoute que, « *dans la pratique actuelle, les entreprises françaises sont autorisées par le gouvernement à accepter certaines clauses de boycottage de la part de leurs clients arabes, si celles-ci résultent de la législation en vigueur dans les pays contractants et si elles ne font référence à aucun élément racial* ».

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

● *Au ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle :*

Directeur de cabinet : M. Jean-Cyril Spinetta.

[Né en 1943, M. Spinetta est administrateur civil, hors classe. A sa sortie de l'ENA, il entre au ministère de l'éducation nationale de 1972 à 1974 avant de devenir auditeur au Conseil d'Etat de 1976 à 1978. De 1981 à 1982, on le retrouve au poste de chef du service d'information et de diffusion du premier ministre, puis, de 1983 à 1984, il occupe les fonctions de directeur des collèges au ministère de l'éducation nationale.]

Directeur adjoint : M. Guy Matteudi.

[Né le 7 juillet 1938 à Nice, M. Matteudi est professeur d'université. Il a occupé de 1981 à 1984 le poste de directeur de cabinet auprès du ministre de la formation professionnelle.]

Chef de cabinet : M. Jacques Lambert.

[Né le 24 avril 1948 à Epinant (Haute-Marne), administrateur hors classe, M. Jacques Lambert change non pas de fonctions mais de ministère puisqu'il fut, de 1983 à 1984, chef de cabinet du premier ministre. De 1980 à 1983, il avait été nommé directeur de cabinet du haut commissaire de la République en Polynésie française.]

Conseillers techniques : M. Jean-François Colin, chargé de mission à l'AFPA (Association de formation professionnelle des adultes) ; M. Jean-Marie Delarue, maître des requêtes au Conseil d'Etat ; M. Pierre-Henri Gourgeon, ingénieur en chef de l'armement.

● *Au cabinet de M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat chargé de la santé*, M. Gaston Rimareix, demeure directeur de cabinet.

Sont nommés chargés de mission auprès du secrétaire d'Etat, M. Christian Rollet (inspection générale des affaires sociales) ; le professeur René Caquet et le docteur Jean-Martin Cohen-Solal, médecin généraliste.

Sont nommés conseillers techniques, MM. François Grateau, directeur d'hôpital ; Daniel Jouneau, ingénieur des Ponts et Chaussées : le docteur Claude Weisselberg, médecin inspecteur de la santé ; M. Marcel Atlen, surveillant des services médicaux et Mme Marie-José Bernardot, chargée de presse. M. Michel Blanc, administrateur civil, est chef du cabinet ; M. Gilles Suignard, directeur d'hôpital, est attaché parlementaire. Mme Anne Fellmann est attachée de presse. Le professeur Jean-Claude Henrard est conseiller technique à mi-temps, ainsi que Mme Nicole Bouyala.

A Los Angeles

UN CONSEILLER DE PARIS EST TUE ET LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS GRAVEMENT BLESSE DANS UN ACCIDENT DE LA ROUTE

Los Angeles *(AFP)*. – M. Daniel Benassaya, conseiller (PS) de Paris, est mort dans un accident de la route, le vendredi 10 août, à Los Angeles, à la suite d'une erreur de conduite. Daniel Benassaya se rendait à une réception offerte, dans la soirée, par le consulat de France à l'occasion des Jeux olympiques. La voiture qu'il conduisait emportait quatre autres personnes : M. Jean-Louis Mons, président (PC) du conseil général de la Seine-Saint-Denis, gravement blessé, mais dont les jours ne sont pas en danger, a été admis à l'hôpital Saint-George ; Mme Gisèle Moreau, membre du secrétariat du comité central du PCF, a pu regagner son hôtel après avoir reçu des soins dans le même hôpital ; les deux autres occupants de l'auto ont été légèrement blessés.

[Né le 10 janvier 1934 à Oran (Algérie), professeur de mathématiques, Daniel Benassaya avait été l'un des responsables du SNI en Algérie, puis des instances parisiennes de la FEN. Entré au Parti socialiste, où il militait au sein du CERES, il avait été élu conseiller de Paris (treizième arrondissement) en mars 1971, réélu en mars 1977 et en mars 1983. Il était président du bureau exécutif et membre du comité central de la LICRA. Animateur infatigable des débats budgétaires au Conseil de Paris, il avait longtemps porté la contradiction à M. de La Malène, lorsque celui-ci était le responsable des finances de la ville. Amical, chaleureux, pied-noir et fier de l'être, Daniel Benassaya était père de cinq enfants.]

les Jeux olympiques

COULEURS DU JOUR

Arc-en-ciel

Sept couleurs, septième ciel arc-en-ciel, pour la clôture, dimanche 12 août à Los Angeles, des Jeux de la vingt-troisième olympiade.

Rouge comme : la piste du Coliseum ; la tenue des athlètes américains, doublement remarquée à la télévision ; l'absence des pays communistes, Roumanie exceptée ; la confusion qui s'est emparée de certains jurys internationaux, après des décisions hâtives ou partiales, ou de certains réalisateurs d'ABC, après une médiocre « couverture » d'ensemble des compétitions californiennes.

Orange comme : la flamme olympique, qui s'est éteinte à 6 h 28, ce lundi, heure de Paris ; la lumière, qui a baigné les arcades du Coliseum pendant toute la cérémonie de clôture, traditionnellement moins fastueuse, mais plus chaleureuse, que celle d'ouverture ; la presque ba(l)lade irlandaise de John Treacy, terminant, démarche un peu à la Bourvil, deuxième du marathon, apothéose des Jeux, derrière le métronome portugais Carlos Lopez ; la casaque des Néerlandais, petit pays dont on parle peu, mais qui obtient autant de médailles d'or que la France.

Jaune comme : le grand *comme-back* de la Chine, bien sûr, retour surtout réussi en gymnastique, en tir et en haltérophilie, trente-deux médailles en tout, dont quinze en or. On en est convaincu : lorsque Pékin organisera, à son tour, les Jeux olympiques, avec ses coutumes et ses costumes ancestraux, le rêve sera aussi au rendez-vous.

Pour le vert, c'est l'embarras du choix : l'espoir que les Jeux de Séoul, en 1988 en Corée du Sud, se déroulent aussi bien en matière de sécurité, et qu'il ne manquera personne lors de cette réunion quadriennale extraordinaire de l'ONU sportive ; la couleur des maillots marocains (deux titres olympiques en athlétisme) et kenyans, distinguant le Maghreb et l'Afrique noire hors même des seules arènes du muscle ; la peur ou la rage, qui ont étreint, pendant cette quinzaine, les quelque huit mille participants aux joutes californiennes, magnifiant ou fauchant les espérances.

Bleu et indigo comme : l'équipe de France de football, historique vainqueur du tournoi, battant en finale le Brésil par 2 buts à 0. Champion d'Europe puis champion olympique en l'espace de deux mois, le football national a tordu le coû à une réputation qui faisait de lui le roi des matches sans enjeu. Cela grâce à une conjonction exceptionnelle d'une génération de joueurs et d'entraîneurs. *« Pourvou qué ça doure... »* Avec vingt-sept médailles au total, la délégation française revient de Los Angeles avec son plus gros butin de l'après-guerre, même si elle n'obtient pas son meilleur rang au total des médailles d'or.

Violet, enfin : couleur épiscopale par excellence, elle symbolise bien le sacerdoce sportif, qu'il faut exercer à l'encontre de soi-même, pour réussir à participer aux Jeux olympiques, *a fortiori* pour y vaincre. Même si, parfois, la pensée de bénéficier des ponts d'or, avec une médaille de même métal, jette une ombre sur la beauté du geste, sur la gratuité de l'effort. Sacerdoce, car mener le plus souvent une vie d'ascète et voir s'écrouler toutes ses ambitions dans la dernière ligne droite, il y a de quoi en devenir violet... de colère.

Arc-en-ciel au pays des gratte-ciel : les sommets ont été atteints, samedi, avec le fabuleux pari gagné par Carl Lewis : quatre médailles d'or, trente-huit ans après son compatriote noir américain Jesse Owens. Cela fait, on pouvait, vingt-quatre heures après, tirer, sans regrets, l'échelle aux cinq anneaux et redescendre de l'Olympe.

MICHEL CASTAING.

ATHLÉTISME

CARL LEWIS ÉGALE JESSE OWENS

La légende dévoyée

Los Angeles. — Eh bien ! C'est fait. 100 mètres : médaille d'or ; 200 mètres : médaille d'or ; saut en longueur : médaille d'or ; relais 4 × 100 mètres : médaille d'or. Pari posé, pari clamé, pari gagné. Car Lewis avait annoncé qu'il serait Jesse Owens. Il l'est sans l'être. Il avait affirmé qu'il obtiendrait quatre médailles d'or. Il les a. Il s'était posé d'entrée comme le patron, le despote boulimique de ces Jeux. Il a régné sans partage, marquant de sa silhouette de mannequin spatial, ou de gravure de flipper, la piste rouge de Los Angeles. Lewis superman, homme non ordinaire en effet, de l'espèce fulgurante, interstellaire, a écrasé ces Jeux de son talent, sinon de sa personnalié.

Il était 17 heures, samedi 11 août, à Los Angeles et en regardant Carl Lewis, un ballon rouge à la main, faire avec ses trois compagnons du relais américain, le tour du stade olympique — caméra, ma belle caméra, est-tu là, ABC que fais-tu ? — on pensait à cette lettre de lectrice publiée la veille dans le *Los Angeles Times* : *« Tu auras beau faire, Carl Lewis, tout gagner. Tu ne seras jamais Jesse Owens. Et je doute qu'un jour ta petite fille ait l'honneur de porter la flamme olympique, à l'ouverture des Jeux. »*

Carl Lewis en a convenu après. *« C'est vrai, je ne suis pas Jesse Owens. »* Et il ne le sera probablement jamais. On ne refait pas l'histoire, pas même celle de Jeux. On ne réécrit pas la légende, sauf à n'y être plus qu'un comparse d'élite. Voilà bien l'erreur de Carl Lewis, ou celle de ses conseillers en communication, en promotion, en télévision, en ce qu'on voudra, sauf en course ou en saut. Quelle erreur, en effet, que de nicher ainsi dans la légende d'un autre, que cette stratégie du coucou.

De notre envoyé spécial

Comme si 1984, était encore 1936. Comme si ce magnifique, cet exceptionnel athlète avait eu besoin d'autre chose que d'être lui-même pour tutoyer la gloire et puisqu'il faut bien appeler les choses par leur nom, pour simenter la fortune. Ah ! tenir ainsi dans l'œil glacial des caméras un être d'exception, un champion historique et n'en faire plus qu'une marque de lessive — Lewis court plus vite, Lewis saute plus loin — ou le tube de l'été sportif.

C'est un peu irritant tout de même de voir ainsi l'accessoire dévorer l'essentiel, de regarder un magnifique champion se métamorphoser en cabot de *soap opera*, mendiant la popularité quand il a déjà la célébrité. Carl Lewis aurait pu être de son temps. Pas seulement un *look* à la Grace Jones, pas seulement une couverture de magazine ou une pochette de disque. Et puis, d'ailleurs, la légende fut-elle si belle qu'elle ne nécessita quelques omissions ? Sait-il bien, Carl Lewis, comment le légendaire Jesse Owens termina sa carrière de champion olympique ? Au cachet, dans des courses de cirque, lui le surhomme, à courir contre des chevaux.

Oui, mais...

L'Amérique honore ses champions pour mieux les dévorer. C'est ainsi, et, s'il n'y prend garde, Carl Lewis, grand gamin de vingt-trois ans, boulimique de gloire, sera mangé tout cru, avant d'être allé au bout de ses promesses, au bout de nos envies. Quel athlète ! La mode, ce samedi à Los Angeles, était à faire la fine bouche. Carl Lewis, oui, mais...

Mais quoi ? Le 100 mètres en 9 sec 99/100. A 6 centièmes de seconde du record du monde. Le 200 mètres en 19 sec 80/100. A 8 centièmes de seconde du record mondial de Pietro Mennea. Le saut en longueur, 8 m 54. En un essai et demi. Et le relais 4 × 100 mètres ? Le record du monde, en guise de feu d'artifice, le seul record mondial d'athlétisme battu au cours de ces Jeux. Carl Lewis et ses trois compagnons, Calvin Smith, Ron Brown et Sam Graddy l'ont couru en 37 sec 83/100, 3 centièmes de moins que cela n'avait jamais été fait.

Et le beau Carl n'y prit pas la moindre part. Même si le stupéfiant temps officieux, plutôt une estimation, relevé sur son 100 mètres à lui, départ lancé, dans ce relais, 8 s. 94, reste sujet à caution. Et même si ce record dut beaucoup à l'extraordinaire talent de vireur de Calvin Smith, capable de courir plus vite en courbe que d'autres en ligne droite.

Les trois compagnons ne s'y sont pas trompés ,dans une série d'hommages plutôt surprenants à l'oreille européenne, mais vibrants. Calvin Smith : *« Je pense qu'il est grand parce qu'il est un Américain. Et il est grand qu'un ami, un Américain et un frère en Dieu puisse faire cela. »* Ron Brown : *« Beaucoup de gens pensent qu'il est un showboat* (littéralement un bateau qui fait du spectacle), *mais je ne pense pas ainsi. »* Sam Graddy : *« Nous avons prié ensemble avant la course et Carl nous a guidés. »*

La longue marche de Zhu

Dieu et Carl. Dieu Carl pour sa plus belle déclaration : *« Je pense que cela a été une bonne semaine. »* En effet. Cela ne pouvait être le cas pour tout le monde. Un autre homme était attendu à Los Angeles. Un grand, un immense asiatique natif de Shanghai et recordman du monde du saut en hauteur, le guide et la lumière de l'athlétisme chinois, Zhu Jianhua, vingt et un ans, 1,93 m de haut, 2,37 m en hauteur. Valentin le désossé, 70 kg, mais alors à la sauce pékinoise. Un curieux personnage qui écoute du rock sur son walkman, s'entraîne au stade des travailleurs et déclare tout bonnement : *« Lorsque je saute j'ai un milliard de compatriotes derrière mes talons. »*

L'athlétisme est une longue marche. Et même Zhu et son milliard de coéquipiers n'y purent rien faire pour accéder à la plus haute marche. Ce concours de saut fut admirable, superbe, réservé à une élite, 2,24 m le carton d'invitation, et 11 cm de plus, le pompon...

Superbe parce qu'il y eut — assez rare en ces temps de délire étoilé — un beau perdant, l'Américain Dwight Stones, celui-là même qui a l'allure d'un étudiant sous la barre et récite longuement son parcours, compte ses pas, les recompte, mime son saut, puis s'élance. Il a été recalé cette fois, 2,31 m, quatrième, et le sourire. On le peut quand on est un vieux soldat, plus que trentenaire et que l'on fut deux fois médaillé, de bronze, à Munich et à Montréal.

Superbe, parce que attendant le Chinois, troisième avec 2,31 m, on vit arriver un tout jeune Suédois, Dietmar Sjoeberg, blond comme caricature, beau comme le péché. A dix-neuf ans, en finale olympique, 2,33 m et la suite manquée d'un souffle, il ira loin ou haut. Si les sirènes ne dévorent point ce sauteur-né.

Superbe enfin, par la qualité du vainqueur, l'Allemand Dietmar Moegenburg, vingt-trois ans, un modèle de précision, toujours fidèle, toujours à l'heure. Il fut recordman du monde avec 2,35 m. Il reste recordman d'Europe avec 2,36 m Le voici champion olympique avec 2,35 m. On vous l'a dit, une montre de précision. Comme Carl.

PIERRE GEORGES.

Le Finlandais Vainio disqualifié ?

Los Angeles *(AFP)*. — Le Finlandais Martti Vainio, médaille d'argent du 10000 mètres, n'a pas pu prendre le départ de la finale du 5000 mètres et du marathon en raison d'un contrôle anti-dopage qui se serait révélé positif.

Des traces d'un stéroïde anabolisant auraient été découvertes dans les urines du coureur finlandais. Vainio, trente-trois ans, champion d'Europe en 1978 du 10000 mètres à Prague, avait été médaillé de bronze sur 5000 mètres aux championnats du monde de 1983 à Helsinki.

La règle veut que ce soit le CIO qui annonce la nouvelle après une réunion de sa commission exécutive. La prochaine est prévue ce lundi 13 août. Mais, pour éviter un plus grand scandale au cas où Vainio aurait obtenu de nouvelles médailles, la Fédération internationale d'athlétisme a jugé opportun de faire une entorse à la procédure habituelle et s'est directement adressée aux dirigeants finlandais pour leur demander de retirer leur coureur.

Un autre cas de dopage, confirmé par la contre-expertise, a été constaté avec la lanceuse de javelot grecque Anna Verouli, qui avait été tirée au sort pour satisfaire au contrôle. Championne d'Europe en 1982 à Athènes, Anna Verouli, âgée de vingt-sept ans, n'avait pu se qualifier cette fois parmi les douze concurrentes de la finale de Los Angeles.

Aouita et Coe rois du demi-fond

Los Angeles. — Le sprint aux Américains. Tout le sprint, du 100 mètres au 400 mètres, hommes et dames, en passant par les haies et les quatre relais. Seule la Marocaine El Moutawakil a réussi à trouver la faille, sur 400 mètres haies, alors que, sur bien des podiums, les marches étaient toutes les trois occupées par les représentants des Etats-Unis.

Un Martien, descendu de sa planète pour ces jeux du Coliséum, en concluerait aussitôt que les Américains sont noirs. Tous ces médaillés, y compris Carl Lewis, le plus célèbre d'entre eux, sont, en effet, des hommes et des femmes de couleur. Il n'y a, paraît-il, pas de race supérieure en sport. Mais les qualités naturelles de décontraction et de relâchement propres aux Noirs (il n'y a qu'à les voir marcher, danser ou courir, qu'ils soient américains ou africains) sont essentielles en sprint, et au plus haut niveau, elles font actuellement la différence.

L'athlétisme américain est donc noir, au décompte des médailles. Les Blancs, qui sont en écrasante majorité dans les lancers et en demi-fond n'ayant pu décrocher que quelques accessits lorsqu'ils n'ont pas été mis totalement en déroute dans les courses.

Le sprint aux Américains, le reste du monde s'est partagé le demi-fond et le fond : au Brésilien Joachim Cruz, le 800 mètres ; au Kenyan Julius Korir, le 3 000 mètres-steeple ; au Marocain Saïd Aouita, le 5 000 mètres ; au Britannique Sebastian Coe, le 1 500 mètres ; à

Correspondance

l'Italien Alberto Cova, le 10 000 mètres ; au Portugais Carlos Lopez, le marathon. Un seul record battu (le marathon), mais des performances de premier plan mondial.

Saïd Aouita, par exemple, qui a remporté le 5 000 mètres avec une facilité déconcertante en 13 mn 05 s 59 (troisième performance mondiale de tous les temps), démontrait ainsi qu'il pouvait être le premier homme au monde à franchir la barrière des 13 minutes. D'une constitution plutôt frêle (1,72 m pour 57 kilos), Aouita tient sans doute son talent de son rythme cardiaque très lent et de ses longues jambes maigres qui lui permettent de suivre les trains les plus soutenus et de produire des accélérations fulgurantes. Durant cette finale olympique, il s'est contenté de suivre, sans efforts apparents, le train d'enfer mené par les Portugais Canario et Leitao, tandis que, dès le premier tour, le recordman du monde britannique, Dave Moorcroft, était décroché (il allait éviter de justesse d'être doublé par Aouita, sur la ligne d'arrivée !). Pour sa part, le Finlandais Vainio, convaincu de dopage par anabolisants à l'issue du 10 000 mètres; avait renoncé à s'aligner.

A 300 mètres du but, le Suisse Ryffel portait une vigoureuse attaque, dans la ligne opposée. Aouita, toujours en embuscade, ne se laissait pas déborder, lâchait tout le monde dans le dernier virage et terminait en saluant la foule. C'était la deuxième médaille d'or pour le Maroc dans ces épreuves d'athlétisme, après celle d'El Moutawakil au 400 mètres haies dames.

Champion olympique du 5000 mètres, après avoir déserté sa distance de prédilection (le 1 500 mètres) pour éviter la terrible concurrence des Britanniques Coe, Ovett, et Cram, l'idole du Maghreb a pourtant d'immenses possibilités sur cette distance également. Il l'a déjà couverte en 3 mn 31 s 54 (meilleure performance de l'année). Installé en Italie, à Sienne, après avoir quitté la France où il était coéquipier de Mahmoud, à Marignane, Saïd Aouita marche désormais sur les traces du prestigieux Mohamed Gamoudi, qui était, lui, tunisien.

Comme à Moscou

Les Britanniques, pour leur part, n'étaient pas mécontents de voir Aouita délaisser ces 1 500 mètres dont ils ont fait leur affaire. Ils étaient trois au départ de la finale, mais on ne peut pas vraiment dire qu'ils ont pratiqué une course d'équipe. Sebastian Coe a finalement conservé le titre olympique qu'il avait conquis à Moscou.

Sa course a ressemblé, point par point, à celle d'Aouita. Coe, dès le départ, s'est placé en position d'observateur, toujours à la troisième ou quatrième place du peloton, longtemps emmené par le Kenyan Chesire. Les choses sérieuses ont commencé à 500 mètres de l'arrivée, lorsque l'Espagnol Abascal a produit une accélération soudaine, emmenant dans sa foulée, comme deux sangsues, Coe et Cram, alors que Steve Ovett, presque aussitôt, montait sur la pelouse, s'écroulait, et était emmené sur une civière comme après le 800 mètres.

A 200 mètres du but, Cram, champion du monde en titre, tentait de partir, provoquant immédiatement la réaction de Coe qui, très facilement, l'emportait au sprint dans le temps remarquable de 3 mn 32 s 53, deuxième performance mondiale de l'année. Pas si mal pour un champion qu'on avait cru perdu pour le sport, il y a un an, à la suite d'une infection rénale très grave !

Sebastian Coe, sorte de lutin des pistes, presque frêle (1 m 76, 58 kg), bon chic bon genre (*« le gendre que toutes les belles-mères anglaises souhaiteraient avoir »*), toujours poli, aimable, intelligent, travailleur, étudiant brillant, connaissant la réussite sur tous les plans, aura donc remporté deux médailles durant ces Jeux. Notre regret sera que le Brésilien Cruz, son fantastique vainqueur du 800 mètres, n'ait pu le défier à nouveau sur 1 500 mètres, victime d'un virus.

Cruz qui symbolise à Los Angeles l'éveil de l'Amérique du Sud au monde des courses longues. Cruz, qui, par bien des points, nous a rappelé l'étonnant Cubain Alberto Juantorena de Montréal, et qui sera sans doute le rival numéro un des Britanniques dans les années à venir. Ovett vieillissant est, semble-t-il, usé par des années de compétition ; Cram qui, après bien des blessures, n'a pu revenir à temps au premier plan (deuxième, tout de même, du 1 500 mètres !) n'a pas dit son dernier mot ; Coe, enfin, le petit Prince, au sommet de son art...

Et un certain Aouita, pour corser encore l'affaire !

CHRISTIAN BINDNER.

Un marathon d'enfer pour Carlos Lopez

Los Angeles. — Un somptueux feu d'artifice a illuminé la nuit californienne pour conclure ces Jeux olympiques à grand spectacle. En lever de rideau de cette cérémonie presque aussi grandiose que celle de l'inauguration quinze jours auparavant, la remise des médailles aux marathoniens avait été un grand moment d'émotion. Cette épreuve est traditionnellement le bouquet final des compétitions d'athlétisme. La tradition a été respectée.

Les cent treize stars du macadam qui se sont élancés à 17 heures du stade des Corsaires du collège de Santa-Monica, pour une odyssée de 42,195 kilomètres, en ont bien vu de toutes les couleurs sous un soleil de plomb qui faisait fondre l'asphalte sous leurs semelles. Il n'y a pas eu de drame comme lors de la course féminine, mais ce fut une terrible épreuve par élimination.

Le Néerlandais Nijboer avait lancé le train sur un rythme élevé. Il s'était familiarisé avec le parcours en février dernier, en terminant troisième du marathon préolympique. Cette expérience ne lui a pas été profitable. Après une huitaine de kilomètres, le champion d'Europe 1982 de la distance, qui s'était classé deuxième aux Jeux de Moscou, commença à perdre du terrain. Il devait abandonner quelques kilomètres plus loin, ses jambes de trentenaire incapables de faire une foulée de plus. Ce fut approximativement au même moment qu'Alberto Salazar commença à céder du terrain. Le triple vainqueur du marathon de New-York avait transformé son maillot de corps en toile d'araignée pour ventiler au maximum son corps. Pourtant, le recordman du monde de la distance, qui avait dû être hospitalisé après une course où il avait terminé en

De notre envoyé spécial

état d'hypothermie grave, surchauffait dimanche. Habituellement, il dédaigne les points de ravitaillement, tel un dromadaire qui traverse le désert. Mais, dans cette course olympique, il a fait la chasse à la canette comme un coureur du Tour de France qui a trop pris le soleil. Son retard sur les hommes de tête n'a cessé de croître.

La barrière des trente kilomètres

Dans ce groupe qui comptait encore une vingtaine de coureurs à mi-course, le Japonais Seko se faisait remarquer par une large casquette. Ce coureur, régulier comme une montre à quartz, faisait encore figure de favori. La télévision américaine avait diffusé un reportage présentant le vainqueur des 42,195 kilomètres de Tokyo comme un samouraï de la course de fond, puisant sa force dans la philosophie zen. Mais le courage des kamikazes n'a aucun pouvoir réfrigérant. Quand la barrière des trente kilomètres s'est dressée devant lui, il a brutalement perdu le contact avec les leaders.

Il n'en restait que huit, les autres vainqueurs potentiels s'étant évaporés dans la chaleur. Le Tanzanien Juma Ikangaa, qui avait pratiquement mené depuis le tiers de la course, montrait à son tour des signes de faiblesse. Le Britannique Spedding, qui avait les joues en feu et avançait les yeux fermés comme dans un mauvais rêve, porta alors une accélération sèche. Le champion du monde australien, qui avait jusqu'alors contrôlé parfaitement les opérations, de la même façon qu'aux championnats d'Helsinki, éprouva le besoin de s'attarder à un stand de ravitaillement. Le coureur au cœur de pierre avait les poumons en feu. Sa méthode de préparation, très personnelle et très secrète, n'avait pas été suffisante pour soutenir ce rythme d'enfer.

Ils n'étaient donc plus que quatre à moins de cinq kilomètres du Coliseum. Et pas pour longtemps. Le Kenyan Joseph Nzau, qui battait des bras comme un nageur de papillon pour avancer plus vite, allait sombrer. Ils se comptèrent donc trois : Spedding, l'Irlandais John Treacy, qui avait terminé dixième du 10 000 mètres et qui s'essayait sur la distance, et le Portugais Carlos Lopez, âgé de trente-six ans, qui avait réussi à terminer un seul des trois marathons qu'il avait disputés auparavant. A trois kilomètres de l'arrivée, ce fut pourtant lui qui démarra.

En dépit de son âge, Lopez avait en effet, l'avantage, désormais considérable dans cette épreuve, d'une vitesse de base très élevée. Il avait été deuxième du 10 000 mètres des Jeux de Montréal. Son seul problème sur le marathon était d'acquérir l'endurance. Il a beaucoup travaillé pour cela. En vue de la ligne, il ne pouvait plus être dépassé. L'Irlandais et le Britannique le savaient. Ils n'ont pas insisté, résignés à disputer le sprint pour la deuxième et la troisième place. Le maillot vert a passé la ligne une trentaine de seconde après Lopez, qui a établi un nouveau record olympique de la distance en 2 h 09 mn 21 s. « Chrono » remarquable, compte tenu de la chaleur de four qui a sévi pendant la course. Mais c'était aussi une belle leçon de courage que donnait ce vétéran de la piste aux forçats de la route.

A. G.

هكذا من الأصل

ques

de Los Angeles

ESCRIME

L'argent ne fait pas le bonheur

De notre envoyé spécial

Los Angeles. – Même décor, même mise en scène, mêmes acteurs. Mercredi 8 août, le docteur Philippe Boisse menait le bal sur la piste métallique du théâtre de Long Beach. Samedi soir 11 août, le champion olympique individuel à l'épée mettait son talent au service de l'équipe nationale. Objectif : la médaille d'or. Ou plutôt conserver à la France le titre mondial qu'elle détenait depuis deux ans. Ça ne devait pas être une mission impossible. L'an passé à Vienne, les quatre mousquetaires français avaient mystifié la phalange « germaine ». Pourquoi ne pas faire coup double, cette année, pour la rentrée de Philippe Riboud, qui a témoigné de sa forme en se classant troisième du tournoi individuel ? Pourquoi en effet ?

Parce que l'escrime allemande est l'antithèse de l'escrime française. Opposition de style. Opposition de mentalité. Les Français touchent comme Pissarro posait ses taches de couleurs sur la toile. Les Allemands marquent à la manière des boxeurs, au punch. La finesse contre la force. La main contre le bras.

On veut un exemple ? Le voilà. C'était la huitième rencontre de la finale. Le champion olympique Boisse affrontait le champion du monde Borrmann. Jeu de jambes du Français. Moulinets de l'Allemand. Il pourfendait l'air, avançait l'arme pointée, menaçante. Boisse faisait des claquettes exactement comme trois jours auparavant. Mais Borrmann ne lui laissait pas trouver la distance. Il chargeait, rompait, repartait. Un faux rythme. Une fausse garde aurait-on dit d'un boxeur. Et le Français venait se piquer sur son épingle de fer comme une phalène attirée par une lanterne : 5-1. L'équipe de France perdait cet assaut et se retrouvait menée 4-2. C'était perdu.

La manière dont Boisse perdait était d'autant plus révélatrice de la fébrilité des tricolores que Borrmann, bête noire des Français, allait perdre ses trois autres assauts. Mais il y avait chez ses coéquipiers Push, Fischer et Nickel une telle détermination que la résistance française fut balayée comme un château de sable. Rien ne pouvait vraiment empêcher, samedi, la RFA de remporter sa première médaille d'or olympique par équipe à l'épée.

Un bilan largement positif

On en est convenu dans le camp français, qui s'est laissé déborder tactiquement. Riboud, par exemple, a mené deux fois à une minute de la fin de l'assaut. Théoriquement, il lui suffisait de temporiser ou de faire des doubles touches pour assurer la victoire. Mais il a voulu trop bien faire, aller chercher la décision, et il s'est fait, chaque fois, « cueillir » en contre.

Dans toute autre discipline que l'escrime, on aurait été ravi de cette médaille d'argent collective. Pour les épéistes, elle avait pourtant un arrière-goût amer. Ils n'aiment pas perdre les d'Artagnan de maître Gilbert Lefin. Surtout contre les Allemands. Et ils regrettaient d'autant plus cette défaite que celui-ci, après avoir fait de l'épée française une des plus fortes armes blanches du monde, s'en va maintenant reprendre en main le fleuret féminin, qui en a bien besoin.

Le bilan général de ces Jeux est au reste largement positif : toute la délégation (vingt compétiteurs) est au moins montée une fois sur le podium à titre individuel ou collectif. Au total, sept médailles dont deux d'or et deux d'argent. Le directeur technique national, Jean-Michel Oprendek, ne peut pas être déçu. Après les Jeux de Moscou, il avait pris la succession de Jacques Donnadieu, qui avait rapporté six médailles en 1980. Son arrivée à la tête de l'escrime française avait été assez contestée. Il était d'ailleurs entré en conflit avec la commission de sélection fédérale à propos de la composition de l'équipe de fleuret. La tournure des événements dans cette arme lui a largement donné raison.

Il va avoir maintenant les coudées plus franches pour appliquer sa politique. « *Le fleuret est une arme où les grands maîtres ont vieilli. Désormais, à l'exception de Melun et du RCF, les clubs ne sortent plus des compétiteurs dont la formation technique est parfaite. Nous devons la prendre en charge au niveau de l'encadrement fédéral. Cela posait le problème de la formation des maîtres d'armes. Il devenait de plus en plus difficile à résoudre. C'est pour cette raison que nous avons ouvert à Dinard une école de cadres qui va sortir une première promotion pour amorcer le redressement.* »

L'entraînement de l'élite reviendra à l'ancien champion Bernard Talvard. Gilbert Lefin prenant en charge les filles « *avec l'ambition de les amener au même niveau que l'épée en renouvelant l'équipe* », les épéistes seront encadrés par son adjoint Levavasseur. Quant au sabre, qui est en plein progrès sous l'impulsion du Hongrois Lazlo Szepezi, il continuera sur sa lancée. « *Reste maintenant à faire de l'escrime un sport spectaculaire, comme cela a été le cas à Los Angeles, pour que nous dépassions le cap des 25 000 licenciés* », a noté Philippe Boisse, qui ne se satisfait pas de l'indifférence qui entoure son sport dans l'intervalle d'une olympiade.

A. G.

CANOE-KAYAK

Quatre médailles, mais pas d'or

Los Angeles (*AFP*). – Canoéistes et kayakistes ont ter- miné les régates olympiques, samedi 11 août, sur le lac Caritas avec quatre médailles à leur palmarès (une d'argent et trois de bronze), mais sans la médaille d'or attendue. Avec dix bateaux qualifiés la France était, en effet, une des nations les plus représentées dansles finales de canoë-kayak. La contre-performance de Philippe Boccara, favori en kayak monoplace au 1000 mètres, fit d'abord craindre que canoéistes et kayakistes français ne manquent le rendez-vous.

Mais cet échec n'a pas découragé le reste de l'équipe, Bernard Brégeon et Patrick Lefoulon venant, arracher la médaille d'argent derrière le tandem canadien dans la finale du kayak biplace 1000 mètres. Brégeon montait pour la deuxième fois sur le podium, après sa troisième place de la veille en kayak monoplace 500 m. Dans le camp français, on retrouvait le sourire. Didier Hoyer et Eric Renaud, les grands malchanceux de la veille (battus de 1/100e pour la médaille de bronze en canoë biplace 500 m), montaient sur le podium pour le 1000 mètres.

Philippe Boccara, se retrouvait en finale du kayak quadriplace où, avec ses coéquipiers, François Barouh, Pascal Boucherit et Didier Vavasseur, il obtenait de haute lutte une dernière médaille de bronze. Seul manquait l'or, trusté par la Nouvell-Zélande, qui terminait les régates de canoë et de kayak en grande triomphatrice avec quatre titres pour quatre bateaux engagés, dont trois pour le seul Ian Ferguson.

SPORTS ÉQUESTRES

Le manque de maturité des français

Après leur échec dans le concours de saut d'obstacles par équipes, les cavaliers français ont subi un nouveau revers dans le concours individuel qui a été dominé par les Américains Joe Fargis sur *Touch of class* et Conrad Homfeld sur *Abdullah*, médailles d'or et d'argent, et par les Suisses Heidi Robbiani sur *Jessica V*, médaille de bronze et Bruno Candrian sur *Slygof*, quatrième.

Frédéric Cottier sur *Flambeau C*, Pierre Durand sur *Jappeloud* et Philippe Rozier sur *Jiva* ont obtenu respectivement la septième, la quatorzième, et la vingtième place.

Déception : le mot n'est pas trop fort pour qualifier la mauvaise performance des Français qui, traditionnellement, rapportent leur médaille des Jeux olympiques. Dernier exemple : Montréal en 1970, où Marcel Rozier, l'actuel entraîneur national, Hubert Parot, Marc Roguet et Michel Roche avaient obtenu la médaille d'or par équipes.

Déception, car l'équipe de France avait bien préparé les Jeux de Los Angeles dans les CSIO du circuit européen. Lors du dernier en date, à Aix-la-Chapelle (RFA), Frédéric Cottier n'avait-il pas fait jeu pratiquement égal avec le fameux cavalier ouest-allemand Paul Schockemoehle (lui aussi battu à Los Angeles) qui domine souvent la discipline ; Eric Navet sur *J't'adore* et Pierre Durand n'avaient-ils pas fait, de la même manière, deux sans faute dans la Coupe des nations ?

Dans son optimisme, Marcel Rozier craignait surtout le machiavélisme de l'« architecte » américain du parcours, M. Nemethy. Il ne mésestimait en revanche ni l'équipe américaine ni, surtout, les Suisses qui font régulièrement feu de tout bois sur le circuit européen. Mais, surtout, il n'a peut-être pas assez mesuré la jeunesse de l'équipe de France (vingt-six ans de moyenne) qui a péché par manque de maturité sur un parcours fait d'obstacles plus hauts et plus larges que ceux des concours européens.

La malchance a cependant tenu une part non négligeable dans l'échec des Français. Le refus de *Jappeloup* dans le concours par équipes et la blessure qui a éliminé de la sélection en individuel *J't'adore*, cheval sur lequel Marcel Rozier fondait de gros espoirs, ont coûté cher à l'équipe de France.

Reste que les cavaliers français sont bel et bien à leur place derrière les Américains, les Suisses, les Britanniques et les Allemands dans la hiérarchie mondiale.

G. M.

FOOTBALL

APRÈS L'EUROPE

Une équipe française à la conquête des Amériques

De notre envoyé spécial

Los Angeles. – On a beau dire, jouer les désabusés, railler les Américains qui avaient toujours la larme à l'œil chaque fois que l'on a joué *Star spangle bannes* – et Dieu sait si on l'a joué pendant les Jeux ! – ça fait quand même quelque chose d'entendre *la Marseillaise* dans un stade archicomble avec plus de cent mille spectateurs debouts, clamant leur joie !

Il s'est passé samedi 11 août, au Rose Bowl de Pasadena, près de quarante minutes entre le moment où le coup de sifflet final a retenti et cet instant où les joueurs français, tous les joueurs venus en Amérique, sont montés sur le podium, Rust le capitaine et gardien en tête, sous les applaudissements de cette foule immense qui avait pris fait et cause pour eux, les vainqueurs.

Quarante minutes mises à installer les marches de la gloire au centre de la pelouse, les mâts où flotteraient les drapeaux nationaux des finalistes de ce football qui déchaîne les passions. Quarante minutes pendant lesquelles cent trois mille hommes et femmes ont joué les *human waves*, faisant rouler d'un virage à l'autre du stade en se levant, les bras tendus vers le ciel, puis en s'asseyant, tranche de gradin par tranche de gradin, une vague humaine qui faisait monter sa rumeur jusqu'aux pinceaux des projecteurs qui balayaient la nuit. Tout aussi déchaînés qu'ils savent l'être ici à une grande finale de football... américain, ce terrible jeu populaire qui n'a rien à voir avec « notre » football et d'où l'on sort du terrain estropié ou milliardaire.

Quarante minutes après quatre-vingt-dix autres que cette foule avait vécues avec folie, pour voir cette équipe de France, invaincue depuis sa création début 1982, connaître son apothéose, sa première médaille d'or olympique en ballon rond ou cette breloque d'argent, qui ne console pas toujours. Trois heures de spectacle, en tout, avec le feu d'artifice qui a fait vibrer le béton des gradins alors que la foule hurlait toujours vers les finalistes et médaillés, les Brésiliens de Jair Picerna, les Yougoslaves d'Ivan Toplak et les Français d'Henri Michel.

Trois heures d'un spectacle pas toujours exaltant avec cette première mi-temps terne qui n'annonçait rien de bon pour l'équipe de France prise de vitesse et qui jouait mal, cherchait ses marques, ne trouvait pas ses repères et laissait les Brésiliens s'installer dans leur camp comme chez eux. Six fois ces derniers ont tiré au but, contre deux fois pour les Français.

Et la morosité qui s'installait et l'ennui aussi qui fait toujours craindre le pire, et la foule, encore, qui criait : « *Brazil ! Brazil !* » Parce que c'étaient eux les sportifs qui se battaient, en voulaient, avec leur style inimitable de footballeurs qui dansent et font passer le ballon ou le subtilisent comme des magiciens qui feraient leurs numéros avec leurs pieds. Parce que c'était lui, Silvio Paiva, le 11, sur l'aile gauche, qui semblait voler et mettait dans le vent la défense française et faisait courir le frisson quand la balle passait sous le nez de Rust, superbe, heureusement !

« *A la fin des quarante-cinq premières minutes*, confiera Henri Michel, l'entraîneur de l'équipe olympique, qui va succéder à Michel Hidalgo, *j'ai dit aux garçons qu'il fallait reprendre le ballon plus vite et plus tôt pour partir à l'attaque et ne pas attendre que les Brésiliens soient devant les buts français pour le faire. Ils n'apparaissaient pas très dangereux, ces Brésiliens, finalement. Aussi quand, en deuxième mi-temps, on s'est organisé pour avoir la balle, ça a marché. Très bien. Les joueurs avaient été mauvais durant la première période, ils avaient subi. Dans les dernières quarante-cinq minutes ils ont été très bons* ».

Ah ! cette deuxième mi-temps, on s'en souviendra. De la pression des Français, du but de Brisson à la cinquante-cinquième minute, un modèle du genre, classique et imparable. La télévision nous la fera voir souvent, c'est sûr, cette tête du Lensois et cette balle que Gilmar Rinaldi, le gardien du Brésil, a vue passer deux fois. Une fois quand Rohr l'a centrée depuis l'aile droite et l'autre fois quand elle est entrée dans ses filets, et que Brisson l'assassinait.

Et quand neuf minutes plus tard Xuereb a pris de volée le ballon que ce pauvre Rinaldi n'a pas pu retenir tellement Bijotat l'avait frappé fort. On s'en souviendra aussi. On retrouvait cette équipe inspirée, la bagarreuse et talentueuse, avec ses offensives qui montent vers les buts, les passes sans défaut. C'était comme si l'on était à l'école du foot-ball. Ce qu'il faut faire et ne pas faire mais, maintenant, c'étaient les Brésiliens qui ne savaeint plus quoi faire, moral perdu. Et le chrono, là-haut, lui, tournait, pour nous, contre eux. La joie, quoi !

Un million quatre cent vingt-deux mille spectateurs

Il faut dire que, cette année, avec le championnat d'Europe des nations et la médaille d'or aux Jeux maintenant, quelle légende se bâtit qu'il faudra assumer en 1986, à la Coupe du monde au Mexique ! Dans un mois déjà et seulement, le premier match de qualification contre le Luxembourg.

Mais quelle extraordinaire année pour ceux qui en France aiment ce sport fait avant tout d'esprit d'équipe et de « *mentalité* » comme le dit Michel Hidalgo, l'ancien, désormais directeur technique national, qui était là dans les vestiaires à l'heure ou l'on s'embrassait.

« *La victoire de la France et le succès populaire de l'épreuve ont survalorisé les Jeux. Si seulement les Américains pouvaient avoir compris et si seulement on avait pu leur faire comprendre ce que c'était que le fooball* », dira, encore, Michel Hidalgo.

Comment ne pas penser, devant le chiffre des spectateurs qui se sont rendus sur les stades où l'on a disputé, durant ces Jeux olympiques, les tournois de football, que la roue tourne ? Un million quatre cent vingt-deux mille entrées, pour trente-deux rencontres (plus de quarante-quatre mille spectateurs de moyenne). Plus que pour l'athlétisme et 45 % de la totalité de ceux qui ont suivi les Jeux. Alor? N'aurait-on pas commis une erreur, en 1982, en rejetant la candidature des Etats-Unis, qui se proposaient d'organiser la Coupe du monde de football en 1986 à la place de la Colombie défaillante ?

CLAUDE LAMOTTE.

JUDO

Le complexe japonais

De notre envoyé spécial

Los Angeles. – Comment cela peut-il se dire « complexe » en japonais ? Même si les Nippons ne connaissent pas Freud, ils ont développé chez les judokas occidentaux le « *complexe japonais* ». Ce mal curieux qui ramollit la force physique et morale des combattants occidentaux mis en présence d'un fils de l'Empire du Soleil Levant semblait avoir disparu des tatamis internationaux depuis que le géant néerlandais Anton Geesink avait passé la camisole de force au Japonais Sone en finale des championnats du monde 1961. Durant le quart de siècle qui s'est écoulé depuis lors, les Nippons ne sont parvenus à maintenir leur totale hégémonie sur ce sport qu'ils ont inventé qu'en 1969 et 1973. Japonais n'est donc plus synonyme d'épouvantail dans les championnats internationaux.

Pourtant le « vaccin » n'est pas efficace à 100 %. Le Français Laurent Del Colombo, qui a longuement séjourné, à la fin de l'année dernière, dans une université de la banlieue de Tokyo, aurait dû, par exemple, être parfaitement immunisé. Il s'était frotté aux plus gros « bébés » qu'on puisse voir sur les tatamis japonais sans jamais connaître de sérieuses difficultés. De surcroît, ce garçon d'origine méridionale, au tempérament apparemment lymphatique, avait montré en quelques occasions qu'il était capable de se surpasser pour réaliser des exploits. Il a notamment terrassé les plus « gros bras » soviétiques lors d'une compétition par équipes pour donner la victoire à la France.

Il n'y avait donc pas l'ombre d'une bonne raison pour que le Français ait la moindre inhibition au moment d'affronter un membre de l'équipe du Sensei, Sato, l'ancien champion du monde mi-lourd. D'autant que le Nippon qui lui faisait face claudiquait après s'être fait une déchirure musculaire au mollet droit, au cours d'un assaut précédent contre l'Allemand de l'Ouest Arthur Schnabel.

Contre n'importe quel autre adversaire, Del Colombo aurait pratiqué deux ou trois « balayages », façon tir de penalty, sur la jambe blessée pour saper l'assise de son rival, avant de lancer une attaque de hanche qui aurait vraisemblablement été décisive.

Le Français a effectivement attaqué la jambe valide mais n'a provoqué qu'une faille insuffisante dans la défense adverse pour marquer un avantage définitif. Le Japonais bascula, certes, mais il parvint suffisamment à contrôler sa chute pour pouvoir continuer le combat. Del Colombo perdit alors le contrôle des opérations. Tel un rouleau compresseur, le Japonais l'écrasa sur le sol.

« *C'est incompréhensible. Laurent a laissé passer une chance qu'il ne retrouvera peut-être plus jamais. Il a commis une erreur tactique impardonnable en se laissant prendre au sol* », a commenté Pierre Guichard, le directeur technique de la Fédération de judo. « *Il n'a pas osé lui faire mal et le faire courir jusqu'à ce qu'il tombe. Pourtant il était aujourd'hui à sa portée* », a ajouté le vice-champion olympique des poids lourds Angelo Parisi.

Del Colombo était sûrement assez fort pour abattre une montagne. Mais que pouvait-il contre un mythe, une légende ? Car il n'affrontait pas, pour l'accession en finale, n'importe quel Japonais. C'était Yasuhiro Yamashita, l'idole des quarante millions de Nippons qui pratiquent la « *Voie de la souplesse* ». Sans doute le plus grand judoka de tous les temps. Il n'est pas invicible. Lors des derniers championnats du monde, l'Allemand de l'Est Stohr l'avait fait basculer, tout comme Del Colombo à Los Angeles. Mais personne ne l'a battu depuis 1977. Deux cents victoires à son palmarès, huit titres consécutifs japonais en toutes catégories, du jamais vu en un siècle de judo, quatre titres mondiaux, dont un sensationnel doublé lourd-toutes catégories en 1981. Il ne lui manquait que l'or olympique. En 1980, les Japonais avaient boycotté les Jeux de Moscou.

« *J'ai horreur de la défaite* », a l'habitude de dire ce Pantagruel japonais, que son grand-père a véritablement gavé au berceau, pour toute explication à son succès. Ce n'était donc pas une banale déchirure musculaire qui pouvait l'empêcher de triompher à Los Angeles. En plus de la crainte qu'il inspire à ses adversaires par sa seule masse lisse, il possède tous les secrets du judo. Il l'a montré en finale, face à un combattant qui était pourtant redoutable et en pleine possession de ses moyens.

L'Égyptien Mohamed Rashwan s'était classé cinquième des derniers championnats du monde en battant notamment un Soviétique. C'est un cylindre de cent quatre-vingt centimètres pour cent quarante kilogrammes qui, en pivotant à la manière d'un discobole, projette ses adversaires grâce à la force centrifuge dégagée par son abdomen. Lui aussi pouvait donc mettre en danger Yamashita.

Incapable de se déplacer efficacement pour porter ses mouvements de hanche habituels, celui-ci profita d'un décalage de l'Egyptien pour porter une prise de bras qu'on enseigne dans les clubs de judo français pour dire aussi de ne pas l'utiliser. C'est un mouvement archaïque de bascule qui, pratiqué en force, est en effet, d'une efficacité nulle. Réalisé dans le temps exact du mouvement, il a fait trébucher Rashwan qui, une fois au sol, a été écrasé à son tour comme Del Colombo. Mais là, également, Yamashita a réalisé un impressionnant travail technique avant de placer son immobilisation.

Ce fut du délire parmi la forte délégation nippone quand il se releva en grimaçant de douleur et en pleurant de joie. « *Maintenant, je vais pouvoir mourir en paix* », avait dit, après sa victoire l'an passé aux championnats du monde, le grand-père de Yamashita qui est un de ses plus fervents supporters. Le vénérable personnage, qui faisait prendre des bains froids au plus beau bébé du village de Yabé pour l'endurcir, est toujours vivant. Son petit-fils prodige n'a pas fini de lui donner des émotions. Non seulement il a acquis le palmarès le plus prestigieux en montrant un courage égal à celui de son compatriote Katsuki, qui était devenu champion du monde en 1979 avec une fracture ouverte d'un orteil, mais il s'est encore mis en tête d'égaler le record du poids moyen Fujii, qui avait été champion du monde quatre fois consécutivement. Yamashita, le surdoué des tatamis, sera donc vraisemblablement dans la course au titre mondial à Séoul l'an prochain. Tant pis pour ceux qui « font des complexes ».

A. G.

Arbitrage affligeant

De notre envoyé spécial

Los Angeles. – « *Il faut espérer que les responsables internationaux sauront prendre les décisions imposées par un arbitrage général affligeant de médiocrité, ayant conduit à des résultats aussi surprenants qu'inattendus, lésant un grand nombre de combattants de valeur parmi lesquels deux de nos médaillés.* » Le communiqué signé par le président et le directeur technique de la Fédération française de judo, MM. Pfeifer et Guichard, à l'issue du tournoi olympique est clair : les Français sont scandalisés par un arbitrage qui a dénaturé la compétition. Pourtant, ils ne se réfugient pas derrière cette excuse pour expliquer ce qu'ils considèrent comme un échec de l'équipe nationale : ils attendaient au moins cinq médailles, ils n'en ont eu que trois. Ces « *résultats décevants* », mis sur le compte d'*un manque d'agressivité et de volonté de vaincre constaté chez la plupart des combattants* », vont provoquer « *des mesures dictées par le résultat des analyses de chaque cas* ».

Toujours cité en exemple pour la qualité de sa préparation et de ses résultats, le judo français se trouve mortifié d'avoir un moins bon résultat d'ensemble qu'à Moscou dans un contexte considéré, *a priori*, comme plus facile. Ce ne sera sûrement pas un grand chambardement, mais il faut s'attendre, dans les mois qui vont suivre, à une remise en cause des facilités d'entraînement accordées à certains et à une réorganisation des programmes de préparation. « *Peut-être donne-t-on trop de confort psychologique à nos garçons qui dans les moments durs ne sont plus assez agressifs* », a estimé Pierre Guichard.

A. G.

emi-fond

LES JEUX OLYMPIQUES DE LOS ANGELES

Les derniers feux de l'amateurisme

(Suite de la première page.)

L'intensité dramatique a été essentiellement provoquée par des incidents détestables : la chute de la favorite du 3 000 m féminin, Mary Decker, après avoir heurté la Britannique d'origine sud-africaine, Zola Budd ; les multiples incidents d'arbitrage en gymnastique, boxe, judo, plongeon et athlétisme, qui ont privé des champions de grande valeur de leur juste récompense.

De tout cela, l'Amérique n'a pas de raison particulière d'être fière. La version « Superman » qu'elle s'est donnée d'elle-même en occultant, au besoin, les performances des sportifs étrangers — seuls les buts de la finale du tournoi de football ont été retransmis, en différé aux Etats-Unis par ABC, alors que le match a été suivi par une affluence record — doit être ramenée à une plus juste proportion : douze records du monde seulement ont été améliorés à Los Angeles, alors qu'il y en avait eu trente-trois à Moscou avec soixante-deux pays en moins.

Dans les deux disciplines reines des Jeux, la natation et l'athlétisme, les performances individuelles ont aussi pour effet de masquer quelques désillusions. Les ondines sont restées très en deçà des records du monde. A l'exception du sprint, les athlètes américains ont été dominés en demi-fond et dans les concours. Seule la marathonienne Joan Benoit a tiré son épingle du jeu.

Boycottage et pauvreté

La ruée américaine vers l'or n'a pas été aussi irrésistible qu'on aurait pu le pronostiquer. Certaines nations en ont tiré avantage, au premier rang desquelles la France, qui retrouve, au total général des médailles, une place qu'elle n'avait pas occupée depuis 1948 à Londres. La RFA, la Roumanie, la Grande-Bretagne, se sont situées à leurs places habituelles avec plus ou moins de réussite.

La Chine a un peu raté sa grande rentrée sur la scène olympique en ne plaçant pas son sauteur en hauteur vedette sur la plus haute marche du podium, ni ses gymnastes, pourtant champions du monde par équipes. Toutefois, elle a surpris dans des disciplines comme l'haltérophilie et le tir. Le long sommeil sportif de la révolution culturelle est bien terminé, la Chine est définitivement réveillée à la compétition de haut niveau.

Les Sud-Coréens ont, pour leur part, montré qu'ils ont commencé à préparer très activement les Jeux de 1988, dont l'organisation par Séoul a été confirmée par le président du CIO, en dépit des nouveaux risques de boycottage qui pèsent sur une nation n'ayant pas de relations diplomatiques avec les pays de l'Est. Pour enrayer ce cancer qui ronge l'universalité des Jeux, le CIO va mettre à l'étude, l'automne prochain, des mesures sanctionnant la non-participation, dans la mesure où les arguments financiers ont été partiellement levés par le mouvement olympique lui-même. Sur les bénéfices qu'il retire des droits de télévision, il lui a, par exemple, été possible de financer le déplacement à Los Angeles de six sportifs et de quatre officiels par pays.

Les nations les plus pauvres, qui avaient mis le boycottage à l'ordre du jour olympique en 1976 à propos des relations sportives avec l'Afrique du Sud, ne sont plus disposées, dans leur grande majorité, à recourir à cette arme qui s'est finalement retournée contre eux en les privant d'un retentissement international considérable, au moment où leurs meilleurs athlètes étaient opérationnels au plus haut niveau. A cause de la crise économique mondiale qui les affectent le plus lourdement, les pays africains, notamment, n'ont pas pu produire les efforts financiers qui auraient été nécessaires pour maintenir leurs coureurs de fond au niveau mondial, alors qu'ils étaient encore invincibles à Moscou. Un seul Kényan et deux Marocains ont surnagé dans le naufrage sportif du continent africain.

En fait, les olympiades du capitalisme ont confirmé, avec l'accession aux podiums de véritables professionnels, que la réussite était d'abord une question de talent, ensuite une affaire de moyens financiers. Cette inéluctable professionnalisation des jurys, afin que les scandales provoqués par des arbitres prétendument bénévoles, mais trop facilement influençables, ne se reproduisent pas. Les erreurs d'arbitrage ont été d'autant plus regrettables que la lutte contre les autres sources de tricherie a été conduite avec diligence.

Contrairement aux Jeux de Moscou et aux Jeux olympiques d'hiver de Sarajevo, les contrôles antidopage ont rendu des verdicts positifs prouvant que les analyses ont été faites avec sérieux et sans arrière-pensée. Il est à l'honneur du mouvement olympique d'avoir toujours été en tête de la lutte contre les produits « fortifiants » qui nuisent à la santé des champions et dénaturent les résultats.

Reste que le geste symbolique de la transmission du drapeau olympique par le maire de Los Angeles à celui de Séoul sera aussi vide de sens que la même cérémonie entre Moscou et Los Angeles quatre ans auparavant si un consensus international ne se réalise pas pour mettre les Jeux olympiques à l'abri des intérêts de la politique internationale, comme c'était le souhait du baron Pierre de Coubertin en rénovant la fête païenne du corps et de l'esprit interdite treize siècles auparavant par l'empereur Théodose.

ALAIN GIRAUDO.

Le tableau des médailles

PAYS	OR	ARGENT	BRONZE	TOTAL
Etats-Unis	83	61	30	174
Roumanie	20	16	17	53
RFA	17	19	23	59
Chine	15	8	9	32
Italie	14	6	12	32
Canada	10	18	16	44
Japon	10	8	14	32
Nouvelle-Zélande	8	1	2	11
Yougoslavie	7	4	7	18
Corée du Sud	6	6	7	19
Grande-Bretagne	5	10	22	37
France	5	7	15	27
Pays-Bas	5	2	6	13
Australie	4	8	12	24
Finlande	4	3	6	13
Suède	2	11	6	19
Mexique	2	3	1	6
Maroc	2	0	0	2
Brésil	1	5	2	8
Espagne	1	2	2	5
Belgique	1	1	2	4
Autriche	1	1	1	3
Portugal	1	0	2	3
Kenya	1	0	1	2
Pakistan	1	0	0	1
Suisse	0	4	4	8
Danemark	0	3	3	6
Jamaïque	0	1	2	3
Norvège	0	1	2	3
Grèce	0	1	1	2
Nigéria	0	1	1	2
Porto-Rico	0	1	1	2
Colombie	0	1	0	1
Côte-d'Ivoire	0	1	0	1
Egypte	0	1	0	1
Irlande	0	1	0	1
Pérou	0	1	0	1
Syrie	0	1	0	1
Thaïlande	0	1	0	1
Turquie	0	0	3	3
Vénézuéla	0	0	3	3
Algérie	0	0	2	2
Cameroun	0	0	1	1
République dominicaine	0	0	1	1
Islande	0	0	1	1
Taiwan	0	0	1	1
Zambie	0	0	1	1
TOTAL	226	219	242	687

NDLR : ce tableau ne tient pas compte d'éventuelles disqualifications.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

MESSIEURS

1 500 mètres

1. Sebastien Coe (G.-B.), 3 mn 32 s 53; 2. Steve Cram (G.-B.), 3 mn 33 s 40; 3. Jose Abascal (Esp.), 3 mn 34 s 30.

5 000 mètres

1. Said Aouita (Mar.), 13 mn 5 s 59; 2. Markus Ryffel (Sui.), 13 mn 7 s 54; 3. Antonio Leitao (Por), 13 mn 9 s 20.

Saut en hauteur

1. Dietmar Moegenburg (RFA), 2,35 m; 2. Patrick Sjoeberg (Sue.), 2,33 m; 3. Zhu Jianhua (Chine), 2,31 m.

Poids

1. Alessandro Andrei (Ita.), 21,26 m; 2. Michael Carter (E.-U.), 21,09; 3. Dave Laut (E.-U.), 20,97 m.

4 × 100 m

1. Etats-Unis 37 s 83 record du monde (Sam Graddy, Ron Brown, Calvin Smith, Carl Lewis). Ancien record : 37 s 86, le 10 août 1983 à Helsinki, par Emmit King, Willie Gault, Calvin Smith, Carl Lewis ; 2. Jamaïque 38 s 62 (Albert Lawrence, Gregory Meghoo, Don Quarrie, Ray Stewart) ; 3. Canada 38 s 70 (Ben Johnson, Tony Sharpe, Desai Williams, Sterling Hinds) ; ...6. France 39 s 10 (Antoine Richard, Jean-Jacques Boussemart, Marc Gasparoni, Bruno Marie-Rose).

4 × 400 m

1. Etats-Unis 2 mn 57 s 91 (Sunder Nix, Ray Armstead, Alonzo Babers, Antonio McKay) ; 2. Grande-Bretagne 2 mn 59 s 13 (Kriss Akabusi, Garry Cook, Todd Bennett, Philip Brown) ; 3. Nigéria 2 mn 59 s 32 (Sunday Uti, Moses Ugbusien, Rotimi Peters, Innocent Egbunike).

50 km marche

1. Raul Gonzalez (Mex.) 3 h 47 mn 26 s ; 2. Bo Gustafsson (Suèd.) 3 h 53 mn 19 s ; 3. Sandro Belluci (Ita.) 3 h 53 mn 45 s ; ...12. Dominique Guebey (Fra.) 4 h 13 mn 34 s ; Gérad Lelièvre a abandonné.

Marathon

1. Carlos Lopes (Por.) 2 h 9 mn 21 s ; 2. John Treacy (Irl.) 3 h 9 mn 56 s ; 3. Charles Spedding (G-B.) 2 h 9 mn 58 s.

DAMES

1 500 m

1. Gabriella Dorio (Ita.) 4 mn 03 s 25 ; 2. Doina Melinte (Rou.) 4 mn 03 s 76 ; 3. Maricica Puica (Rou.) 4 mn 04 s 15.

4 × 100 mètres

1. Etats-Unis, 41 s 65 (Alice Brown, Jeanette Bolden, Chandra Cheeseborough, Evelyn Ashford) ; 2. Canada, 42 s 77 (Angela Bailey, Marita Payne, Angela Taylor, France Gareau) ; 3. Grande-Bretagne, 43 s 11 (Simone Jacobs, Kathryn Cook, Beverley Callender, Heather Oakes) ; 4. France, 43 s 15 (Rose-Aimée Bacoul, Liliane Gaschet, Marie-France Loval, Raymonde Neigre).

4 × 400 mètres

1. Etats-Unis, 3 mn 18 s 29 (Lillie Leatherwood, Sherri Howard, Valerie Brisco-Hooks, Chandra Cheeseborough) ; 2. Canada, 3 mn 21 s 21 (Charmaine Crooks, Jillian Richardson, Molly Killingbeck, Marita Payne) ; 3. RFA 3 mn 22 s 98 (Heike Schulte-Mattler, Ute Thimm, Heide Gaugel, Gaby Bussmann).

Disque

1. Ria Stalman (P-B), 65,36 m ; 2. Leslie Deniz (E-U), 68,86 m ; 3. Florenta Craciunescu (Rou.), 63,64 m.

Boxe

Mi-mouche (48 kg)

1. Paul Gonzales (E-U) ; 2. Salvatore Todisco (It.) ; 3. Keith Mwila (Zam.) et Jose-Marcelino Bolivar (Ven.).

Finale : Paul Gonzales (E-U) bat Salvatore Todisco (It.) par forfait.

L'Italien qui s'était fracturé le pouce droit en demi-finale s'est présenté en survêtement et la main bandée sur le ring où il a été déclaré battu par forfait.

Mouche (51 kg)

1. Steven McCrory (E-U) ; 2. Redzep Redzepovski (You.) ; 3. Eyup Can (Tur.) et Ibrahim Bilali (Ken.).

Finale : Steven McCrory (E-U) bat Redzep Redzepovski (You.) aux points.

Coq (54 kg)

1. Maurizio Stecca (It.) ; 2. Hector Lopez (Mex.) ; 3. Dale Walters (Can.) et Pedro Nolasco (Rép. Dom.).

Finale : Maurizio Stecca (It.) bat Hector Lopez (Mex.) aux points.

Plume (57 kg)

1. Meldrick Taylor (E-U) ; 2. Peter Konyegwachie (Nig.) ; 3. Omar Catari Peraza (Ven.) et Turgut Aykac (Tur.).

Finale : Meldrick Taylor (E-U) bat Peter Konyegwachie (Nig.) aux points.

Léger (60 kg)

1. Pernell Whitaker (E-U) ; 2. Luis Ortiz (Porto-Rico) ; 3. Martin Ndongo Ebanga (Cam.) et Chil Sung-chun (C. du S.).

Finale : Pernell Whitaker (E-U) bat Luis Ortiz (Porto-Rico) par abandon à la deuxième reprise.

Super-légers (63,5 kg)

1. Jerry Page (E-U) ; 2. Dhawee Umponmaha (Thai) ; 3. Mirko Puzovic (You) et Mircea Fulger (Rou).

Finale : Jerry Page (E-U) b. Dhawee Umponmaha (Thai) aux points.

Mi-moyens (67 kg)

1. Mark Breland (E-U) ; 2. YoungSu-an (CDS) ; 3. Joni Nyman (Fin) et Luciano Bruno (Ita).

Finale : Mark Breland (E-U) b. Young Su-an (CDS) aux points.

Super mi-moyens (71 kg)

1. Frank Tate (E-U) ; 2. Shawn O'Sullivan (Can) ; 3. Manfred Zielonka (RFA) et Christophe Tiozzo (Fra).

Finale : Frank Tate (E-U) b. O'Sullivan (Can) aux points.

Super-lourds (plus de 91 kg)

1. Tyrell Biggs (E-U) ; 2. Francesco Damiani (Ita) ; 3. Robert Wells (G-B) et Salihu Azis (You).

Finale : Tyrell Biggs (E-U) b. Francesco Damiani (Ita) aux points.

Moyens (75 kg)

1. Joon Sup-shin (CDS) ; 2. Virgil Hill (E-U) ; 3. Mohamed Zaoui (Alg) et Aristides Gonzales (Porto-Rico).

Finale : Joon Sup-shin (CDS) b. Virgil Hill (E-U) aux points.

Mi-lourds (81 kg)

1. Anton Josipovic (You) ; 2. Kevin Barry (N-Z) ; 3. Mustapha Moussa (Alg) et Evander Holyfield (E-U).

Finale : Anton Josipovic (You) b. Kevin Barry (N-Z) par forfait (le Néo-Zélandais ne s'est pas présenté sur le ring.)

Lourds (91 kg)

1. Henri Tillman (E-U) ; 2. Willie Dewit (Can) ; 3. Arnold Van Derlijde (P-B) et Angelo Musone (Ita).

Finale : Henri Tillman (E-U) b. Willie Dewit (Can) aux points.

Canoë-Kayak

MESSIEURS

K 1 (1 000 m)

1. Alan Thompson (N-Z), 3 m 45 s 73 ; 2. Milan Janic (You), 3 mn 46 s 88 ; 3. Greg Barton (E-U), 3 mn 47 s 38 ;... 6. Philippe Boccara (Fra), 3 mn 49 s 38.

K 2 (1 000 m)

1. Hugh Fisher-Alwyn Morris (Can), 3 mn 24 s 22 ; 2. Bernard Brégeon-Patrick Lefoulon (Fra), 3 mn 25 s 97 ; 3. Barry Kelly-Kenny Grant, (Aus.) 3 mn 26 s 80.

K 4 (1 000 m)

1. Nouvelle-Zélande, 3 mn 02 s 28 (G. Bramwell, I. Ferguson, P. McDonald, A. Thompson) ; 2. Suède, 3 mn 02 s 81 (P.I. Bengtsson, T. Karls, L.E. Moberg, T. Ohlsson) ; 3. France, 3 mn 03 s 94 (F. Barouh, P. Bocara, P. Boucherit, D. Vavasseur).

C. 1 (1 000 m)

1. Ulrich Eicke (RFA) 4 mn 06 s 32 ; 2. Larry Cain (Can) 4 mn 08 s 67 ; 3. Henning Jakobsen (Dan) 4 mn 09 s 51.

C. 2 (1 000)

1. Ivan Potzaichin-Toma Simionov (Rou) 3 mn 40 s 60 ; 2. Matija Ljubek-Mirko Nisovic (You) 3 mn 41 s 56 ; 3. Didier Hoyer-Eric Renaud (Fran) 3 mn 48 s 01.

DAMES

K 4 (500 m)

1. Roumanie 1 mn 38 s 34 (A. Constantin-N. Ionescu-T. Marinescu-M. Stefan) ; 2. Suède 1 mn 38 s 87 (A. Andersson-A. Olsson-E. Karlsson-S. Wiberg) ; 3. Canada 1 mn 39 s 40 (A. Barre-L. Guay-S. Holloway-B. Olmsted).

Escrime

Épée par équipes

1. RFA ; 2. France ; 3. Italie ; Finale : RFA bat France 8 à 5 et 2 doubles défaites (RFA : Alexander Pusch 3 victoires ; Elmar Borrman 1 victoire ; Volker Fischer 4 victoires ; Rafael Nickel 0 victoire) ; (France : Olivier Lenglet 1 victoire ; Philippe Riboud 2 victoires ; Philippe Boisse 1 victoire ; Michel Salesse 0 victoire ; puis Jean-Michel Henry 1 victoire).

3e place : Italie bat Canada 8-2 et deux doubles défaites, (Italie : A. Mazzoni 3 victoires ; S. Bellone 2 victoires ; R. Manzi 1 victoire ; Cuomo 2 victoires). (Canada : J-M Chouinard 1 victoire ; A. Cote 0 victoire ; M. Dessureault 0 victoire ; D. Perreault 1 victoire).

Football

1. France ; 2. Brésil ; 3. Yougoslavie. Finale : France-Brésil 2-0 ; Pour la troisième place : Yougoslavie bat Italie 2-1.

Gymnastique rythmique et sportive

1. Lori Fung (Can.), 57,950 pts ; 2. Doina Staiculescu (Rou.), 57,900 pts ; 3. Regina Weber (RFA), 57,700 pts.

Handball

TOURNOI MASCULIN

1. Yougoslavie ; 2. RFA ; 3. Roumanie.

Finale : Yougoslavie bat RFA, 18-17.

Pour la troisième place : Roumanie bat Danemark, 23-19.

Hockey sur gazon

1. Pakistan ; 2. RFA ; 3. Grande-Bretagne.

Finale : Pakistan bat RFA, 2-1.

Pour la troisième place : Grande-Bretagne bat Australie, 3-2.

Judo

Toutes catégories

1. Yasuhiro Yamashita (Jap.) ; 2. Mohamed Rawshan (Egy.) ; 3. Mihai Cioc (Rou.) et Arthur Schnabel (RFA).

Finale : Yasuhiro Yamashita (Jap.), bat Mohamed Rawshan (Egy.) pat ippon.

Pour les médailles de bronze : Mihai Cioc (Rou.) bat Guoging Xu (Chine) par ippon ; Arthur Schnabel (RFA) bat Laurent del Colombo (Fra.) par décision.

Vainqueur au premier tour de l'Islandais Kolbeinn Gislason par ippon, le Français Laurent del Colombo a été battu en finale du tableau B par le Japonais Yasuhiro Yamashita par ippon.

Lutte libre

57 kg

1. Hideaki Tomiyama (Jap.) ; 2. Barry Davis E-U) ; 3. Eui Kon-kim (Corée du Sud).

Finale : Hideaki Tomiyama (Jap.) b. Barry Davis (E-U) aux points.

Pour la médaille de bronze : Eui Kon-kim (Corée du Sud) b. Orlando Caceres (Porto-Rico) aux points.

68 kg

1. In Tak-you (Corée du Sud) ; 2. Andrew Rein (E-U) ; 3. Jukka Rauhala (Fin.).

Finale : In Tak-you (Corée du Sud) b. Andrew Rein (E-U) par décision.

Pour la médaille de bronze : Jukka Rauhala (Fin.) b. Masakazu Kamimura (Jap.) par abandon.

82 kg

1. Mark Schultz (E-U) ; 2. Hideyuki Nagashima (Jap.) ; 3. Chris Rinke (Can.).

Finale : Mark Schhultz (E-U) b. Hideyuki Nagashima (Jap.) par nette supériorité.

Pour la médaille de bronze : Chris Rinke (Can.) b. Reiner Trik (RFA) aux points.

100 kg

1. Lou Banach (E-U) ; 2. Joseph Atiyeh (Syr.) ; 3. Vasile Puscasu (Rou.).

Finale : Lou Banach (E-U) b. Joseph Atiyeh (Syr.) par tombé.

Pour la médaille de bronze : Vasile Puscasu (Rou.) b. Hayri Sezgin (Tur.) aux points.

Sports équestres

CONCOURS DE SAUT D'OBSTACLES

Individuel

Après barrage pour la première place : 1. Joe Fargis (E-U)-« *Touch of Class* » 4 (0+4) 0 pt en barrage ; 2. Conrad Homfeld (E-U)-« *Abdullah* » 4 (4+0) 8 pts en barrage.

Après barrage pour la troisième place : 3. Heidi Robbiani (Sui.)-« *Jessica V* » 8 (4+4) ; ...Frédéric Cottier (Fra.)-« *Flambeau C* » 12 (8+4) ; ...14. Pierre Durand (Fra.)-« *Jappeloup* » 20 (12+8) ; ...20. Philippe Rozier (fra.)-« *Jiva* » 24 (16+8).

Natation

MESSIEURS

Plongeon

Haut vol : 1. Gregory Louganis (E-U) 710,91 pts ; 2. Bruce Kimball (E-U) 643,50 pts ; 3. Kongzheng Li (CHN) 638,28 pts.

Natation synchronisée

1. Tracie Ruiz (E-U) 198,467 pts ; 2. Carolyn Waldo (Can) 195,300 Pts ; 3. Miwako Motoyoschi (Jap) 187,050 pts ;...7. Mariel Hermine (Fra.) 180,534 pts.

Tennis

TOURNOI DE DÉMONSTRATION

MESSIEURS

1. Stefan Edberg (Suè) ; 2. Francisco Maciel (Mex) ; 3. Jimmy Arias (E-U) et Paolo Cane (Ita).

Finale : Stefan Edberg (Suè) bat Francisco Maciel (Mex) (6-7, 7-6).

Battus en demi-finales l'Américain Jimmy Arias et l'Italien Paolo Cane ont obtenu, chacun, une médaille de bronze.

DAMES

1. Steffi Graf (RFA) ; 2. Sabrina Goles (You) ; Catherine Tanvier (Fra) et Raffaela Reggi (Ita).

Finale : Steffi Graf (RFA) bat Sabrina Goles (You) (1-6, 6-3, 6-4).

Battues en demi-finales, la Française Catherine Tanvier et l'Italienne Raffaela Reggi ont obtenu, chacune, une médaille de bronze.

Tir à l'arc

MESSIEURS

1. Darrell Pace (E-U) 2 616 pts ; 2. Richard McKinney (E-U) 2 564 pts ; 3. Hiroshi Yamamoto (Jap) 2 563 pts ; ...17. Gérard Douis (Fra) 2 485 pts.

DAMES

1. Seo Hyang-soon (CDS) 2 568 pts ; 2. Li Lingjuan (CHN) 2 559 pts ; 3. Kim Jin-ho (CDS) 2 555 pts.

Volley-ball

TOURNOI MASCULIN

1. Etats-Unis ; 2. Brésil ; 3. Italie.

Finale : Etats-Unis b. Brésil 3-0.

Pour la troisième place : Italie b. Canada 3-0.

Pan sur le bec !

« J.O. Vingt-cinq médailles pour les Français ! », titrait, en une *le Monde* du 28 juillet, quelques heures avant l'ouverture des compétitions de Los Angeles. Cette prévision interrogative nous valait une volée de bois vert, en première page du *Canard enchaîné* du 1er août : « Le Monde, *qui se flattait d'être toujours strictement et froidement factuel, donne maintenant, à l'occasion, dans le pronostic cocorico et l'espérance petit supporter.* »

Le confrère n'indiquait pas à ses lecteurs que l'article d'Alain Giraudo reproduisait tout bonnement l'estimation faite par M. Henri Courtine, responsable du « haut niveau » au Comité national olympique français, et qu'il ne s'agissait donc pas d'un « pronostic-maison ».

Au contraire, *le Canard* en rajoutait, en nous opposant à *France-Soir*. Il écrivait : *« Au fait, le même jour,* France-Soir *formulait, dans un style froid rappelant celui de l'ancien* Monde, *des pronostics plus réservés. »* Et de citer en exemple le titre du quotidien de la rue de Réaumur ralatif au nombre de médailles escomptées : *« Les responsables de la sélection pensent qu'on peut en espérer une quinzaine. »* L'hebdomadaire satirique concluait : *« Qui va gagner ? Ce match olympique entre les deux grands quotidiens parisiens du soir est passionnant à suivre. »*

On connaît, aujourd'hui, le résultat des courses : vingt-sept médailles pour la France. Le compte est plus que bon, et *le Monde* l'emporte par K.O...

M.C.

Michèle Chardonnet reste quatrième

Los Angeles. — Le conseil de la Fédération internationale d'athlétisme amateur (FIAA), réuni, dimanche 12 août, à Los Angeles, a décidé de ne pas revenir sur la décision du jury d'appel qui avait rétrogradé, vendredi, Michèle Chardonnet de la troisième à la quatrième place de la finale du 100 mètres haies. L'athlète française ne recevra donc pas de médaille de bronze.

« La discussion a été longue. Le conseil n'a pas voulu revenir sur la décision du jury d'appel qui est définitive selon les règlements de la fédération internationale. Toutefois, il a été sensible à la situation de l'athlète à propos de laquelle il a regretté ce qui est arrivé. Il a fait parvenir immédiatement une lettre à M. Michel Marmion, président de la Fédération française d'athlétisme pour lui faire part de ses sentiments », a indiqué M. John Holt, secrétaire général de la FIAA.

M. Holt a rappelé que le jury d'appel avait fondé sa décision sur l'examen des deux photos prises, l'une de l'intérieur de la piste, l'autre de l'extérieur. *« L'une de ces photos n'était pas claire. Sur l'autre, il apparaissait que c'était l'athlète Kim Turner qui était seule troisième »*, a déclaré M. Holt. A ce sujet, il convient d'indiquer que les trois chronométreurs, l'un de nationalité suisse, l'autre de nationalité française et le troisième de nationalité américaine, s'étaient tous les trois prononcés pour l'égalité parfaite. *« Ce sont des gens qui ne savent pas lire des photos qui sont allés à l'encontre de notre décision »*, a déclaré l'un d'entre eux.

Michèle Chardonnet s'est montrée extrêmement déçue : *« C'est un vol »*, a-t-elle déclaré. *« Mais ce n'est pas pour cela que je nourrirai de la haine envers les Américains. Je ne comprends pas. Ça ne posait pas de problème d'être ex-aequo avec l'Américaine Kim Turner. C'était un fait. Thierry Vigneron et Earl Bell l'ont bien été au saut à la perche et ils ont chacun eu leur médaille. Alors pourquoi pas moi ? »*

هكذا من الأصل

Le Monde

société



Place aux enfants

« Cherche grande personne pour jouer »

Quand Pedrag, dix ans et demi, a poussé pour la première fois la porte de « Caravansérail », il n'en a pas cru ses yeux. Dans une pièce pas plus grande qu'une salle de classe, s'amoncelaient des centaines de jouets, des poupées, des jeux de construction ou de société, un cheval à bascule, des dizaines de petites autos alignées sur des étagères. La caverne d'Ali Baba en plein quatorzième arrondissement ? Un nouveau magasin de jouets au rez-de-chaussée d'une HLM ? Pedrag s'attendait à découvrir des caissières à la sortie. Il n'y en avait pas.

La ludothèque, qui fonctionne depuis presque un an dans un local associatif loué à l'association Caravansérail, rue d'Alésia à Paris, n'a pas eu besoin de publicité pour faire la conquête des enfants du quartier. Pourtant, soixante-dix familles seulement ont payé la cotisation (100 F par an) réclamée pour pouvoir emprunter, moyennant 5 F par quinzaine, l'un des six cents jeux ou jouets qu'elle possède. Les enfants non inscrits viennent, jouent sur place et repartent. *« Mes parents n'aiment pas les jouets,* assure Pedrag, qui est l'un de ces abonnés informels de la ludothèque. *Ils préfèrent travailler en me laissant m'amuser tout seul. »*

Le « jouet pour avoir la paix », voilà qui fait sursauter intérieurement Mme Nicole Deshayes, animatrice à l'Ecole des parents et des éducateurs et responsable de Caravansérail. Rêve inaccessible ? Elle souhaite attirer dans la ludothèque aussi bien les parents que les enfants, en faire un lieu où ils pourraient venir jouer ensemble, sans rendez-vous et sans complexe. *« Les chambres d'enfants sont pleines de jouets inutilisés,* explique-t-elle, *parce qu'on a oublié leur véritable fonction toute simple : jouer. »*

De la poupée délaissée derrière une vitrine parce que la tante X... qui l'a donnée doit la retrouver en parfait état à chaque visite... à l'ours en peluche miteux que le petit enfant serre dans ses bras pour s'endormir, le jouet a une valeur affective indéniable.

La ludothèque ne propose évidemment pas ce genre d'objet. La dizaine de bénévoles engagés dans l'expérience de la rue d'Alésia ne souhaitent pas se contenter de prêter des jeux pour assurer la tranquillité des parents. Ils cherchent à sensibiliser ces derniers au rôle éducatif du jouet, leur réapprendre à s'amuser avec leurs enfants pour qu'ils cessent de considérer le jeu comme une activité insignifiante.

Recroquevillée sur une minuscule chaise blanche de maternelle, une habitante du quartier Plaisance, mère de deux fillettes, joue à « Donjon et Dragon », un jeu de stratégie compliqué où s'affrontent guerriers et monstres dans les dédales d'une forteresse. Elle a rencontré ses partenaires Eric et Karim, douze ans, à la ludothèque, où ils ont fondé un club rassemblant ceux que les jeux de rôle et de stratégie passionnent, adultes et enfants mêlés. Cette mère de famille vient jouer ici deux heures par semaine aussi bien aux tarots qu'à la poupée.

Son aînée, sept ans, rapporte aujourd'hui le baigneur qu'elle avait emprunté ; elle s'en sépare sans drame. Généralement, les enfants distinguent parfaitement les jouets qui leur appartiennent de ceux prêtés par la ludothèque. Cécile, trois ans, regarde tendrement le poupon qu'elle vient de choisir pour l'emmener chez elle. Habituée aux jouets collectifs de la crèche, elle sait qu'il faudra le rapporter, mais cette perspective ne semble pas l'émouvoir. Gérard son père, achève une partie de « Puissance quatre » avec un autre enfant ; il n'a pas eu besoin de se faire tirer l'oreille pour venir jouer.

Autour de lui, dans une joyeuse rumeur, des petits soldats de plastique montent à l'assaut d'un château fort miniature, des cerceaux multicolores tournoient, une voiture de pompier fonce sur la moquette, tandis que des achats se négocient à grands renforts de billets de Monopoly. Mais Gérard ne se laisse pas impressionner : *« Jouer avec ses enfants, c'est obligatoire,* assure-t-il. *Cette ludothèque est une aubaine, car ma fille n'a jamais utilisé aucun jouet plus d'un mois. Ici, on peut en changer ! »*

Tous les parents n'ont pas la même « conscience », ni la même aisance. Tel ce père de bonne volonté que Mme Deshayes n'a pas oublié. Il a regardé son fils jouer tout seul en ponctuant ses gestes de *« fais pas ci, fais pas ça »*, puis il a pris l'animatrice à témoin : *« Regardez, c'est formidable, il joue tout seul ! »* Mais les parents ne sont jamais obligés de jouer, même dans une ludothèque...

En fait, les premiers adhérents de Caravansérail ont été recrutés chez les parents qui en avaient le moins besoin, ceux qui jouent de toute façon en famille. Mais le centre n'a pas tardé à s'ouvir à de nombreux enfants de milieux plus défavorisés.

« Mes parents ont trouvé la cotisation trop chère. Ils n'aiment pas les jeux car ce n'est plus de leur âge, explique Johann, dix ans et demi. *Alors je viens jouer sur place. »*

Olivier, onze ans, lui, « trifouille » dans le logement des piles d'un jeu de morpion électronique, car un « petit » lui a demandé assistance pour le réparer. Dans sa chambre, quelques étages au-dessus de la ludothèque, il possède deux jeux de société dont il ne se rappelle pas bien les noms. Il les a en effet abandonnés depuis longtemps *« une fois connues les combines pour gagner »*. Non, il préfère les jeux électroniques *« beaucoup plus passionnants et pleins de suspense »*, selon lui. Pendant que son père joue aux boules dans le square voisin, il préfère tapoter sur les touches d'un clavier qui lui renvoie des « bip bip » agaçants. Antonio, douze ans, fréquente lui aussi la ludothèque parce qu'il *« connaît par cœur »* ses propres jouets et qu'il s'ennuie le samedi après-midi. Ici, il rencontre des copains, découvre des jeux et dispute même parfois avec fierté des parties avec un adulte.

Après un an de fonctionnement, le Caravansérail est devenu le petit îlot entre deux tours HLM où peuvent se rencontrer les générations. Des parents s'y délectent en écoutant, sans honte, les boîtes à musique pour bébés. Des enfants rient des heures durant autour d'une maison de poupée, d'un camion à gyrophare ou d'un jeu de portraits. Les jouets cassés sont rares, comme si chacun prenait un soin particulier à préserver l'amusement de tous. Comme si les enfants, donnant l'exemple à leurs aînés, jouaient comme des grands.

PHILIPPE BERNARD.

Trois cents ludothèques

Elles croissent et se multiplient au milieu d'une indifférence quasi générale. « Jouer » peut-il être sérieux ? Soixante-dix en 1979, trois cents aujourd'hui (1), les ludothèques font désormais partie du paysage français. Des municipalités, des centres culturels, des hôpitaux, des comités d'entreprise, des associations en créent çà et là en imprimant à ces « bibliothèques de jeux » toute la richesse de leur diversité. On y prête des jouets et des jeux, on y organise des animations avec des écoles, des conteurs, des grands-parents, et l'on y invente et fabrique même parfois de nouveaux amusements.

Encore jeune, le phénomène a échappé à toute institutionnalisation. Pour le meilleur : les ludothèques naissent d'initiatives locales à partir des besoins réels d'une amicale de locataires, de parents d'enfants handicapés ou de volontaires dans les hôpitaux. Mais aussi pour le pire : elles suscitent rarement un véritable engagement financier de la part des pouvoirs publics et, soumises aux aléas du bénévolat et des subventions ponctuelles, elles sont condamnées à une existence précaire.

Une association (2) fédère depuis 1978 la grande majorité des ludothèques dans un but de soutien de promotion et aussi de formation des ludothécaires. Son action est complétée par celle de la Société des amis du jouet (3). Depuis 1980, à Mâcon et plus récemment à Lyon, un ludobus dessert les établissements scolaires sur le modèle des bibliobus, scellant la réconciliation de l'école et du jeu.

(1) Chiffres cités dans *Du côté des ludothèques*, de Lazarine Bergeret. Editions Fleurus (1984).

(2) Association des ludothèques françaises : chez Martine Muller, 19, rue des Jardins-Saint-Paul, 75004 Paris.

(3) Société des amis du jouet, 50, boulevard Emile-Augier, 75016 Paris.

Prochain article :

PRESSE DE RÊVE ET JOURNAUX D'ACTUALITÉ

par BERNARD GÉNIÈS

★ Dans notre série d'articles intitulée *Place aux enfants* nous avons déjà publié les articles suivants :

« Les petites personnes », par Robert Solé (*le Monde* du 2 août) ;

« Villes-prisons, villes rêvées », par Olivier Schmitt (3 août) ;

« Des s'hêtres loin de la ZUP », par Roger Cans (3 août) ;

« Où qu'elle est la télé ? », par Jean-François Lacan (4 août) ;

« Les bons points de l'instit' », par Marc Ambroise-Rendu (4 août) ;

« Fiers citoyens de Schiltigheim », par Daniel Schneidermann (7 août) ;

« Y a beaucoup de guerres qu'on voit pas à la télé », par Charles Vial (7 août) ;

« Michaël Jackson plutôt que Dorothée », par Françoise Tenier (9 août) ;

« Le cinéma bouscule le théâtre », par Bernard Raffalli (10 août) ;

« Bonjour les ordinateurs », par Cécile Collas et Jean-François Lacan (11 août).

LA QUERELLE SCOLAIRE

Le secrétaire général de la FEN n'exclut pas une « rupture » avec le gouvernement

Interrogé dimanche 12 août au « Forum » de Radio-Monte-Carlo, M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) et président du Comité national d'action laïque (CNAL), a déclaré qu'il est possible d'envisager une rupture entre la FEN et le gouvernement sur la question de l'enseignemet privé.

« Une rupture, on en a déjà eu dans la fonction publique », a expliqué M. Pommatau à RMC. *« On peut en envisager une autre et j'ai même été amené à dire que ce dossier est un dossier brûlant pour nos adhérents. Je l'ai dit au président de la République, je l'ai dit au premier ministre, je l'ai dit au ministre de l'éducation nationale, l'école est un terrain extrêmement sensible, je crois qu'effectivement le précédent gouvernement a sous-estimé l'impact du dossier de l'école sur l'ensemble de l'opinion publique. »*

Une nouvelle fois, le secrétaire général de la FEN a défini la position des laïques. *« Notre réponse sur les propositions que fera M. Chevènement dépendra d'une seule chose : est-ce que les propositions gouvernementales et les projets de loi gouvernementaux qui seront présentés là-dessus – si projets de loi il doit y avoir, parce que là-dessus je ne suis pas plus informé que l'ensemble des Français – est-ce qu'ils iront dans le sens de l'unification ou est-ce qu'ils maintiendront définitivement le dualisme scolaire en France, c'est-à-dire la bataille des écoles ? Si ça va vers cette unification, même si l'avance est limitée, nous dirons que c'est positif. Si ça va contre l'unification et pour le maintien du dualisme, nous nous battrons contre. »*

M. Pommatau, qui a été *« surpris, mais non pas furieux »* du retrait du projet Savary par le président de la République, aurait préféré que, dès 1981, le gouvernement utilise d'autres méthodes pour résoudre la querelle scolaire. Il ne croit pas, *« dans ce domaine, à la politique des petits pas »*. Selon lui, il aurait été possible *« de poser les grands principes d'unification, puisque c'est l'engagement de la gauche... On aurait pu imaginer une espèce de grand texte d'orientation »*. *« Ensuite, on pouvait imaginer que, sur cinq ans, sur dix ans, sur quinze ans, sur vingt ans peut-être, l'unification se mettait en place. »*

Enfin, M. Pommatau a laissé échapper comme un regret : *« Le combat laïque a perdu un petit peu une manche par rapport à ce qu'il était en 1959-1960. »* A cette époque, la mobilisation des militants du CNAL était forte, *« mais vingt-cinq ans d'aide privilégiée à l'école privée, vingt-cinq ans de subventionnement par l'Etat à une école particulariste, basée sur une idéologie (...), cela est rentré un peu dans les mœurs, dans les habitudes des Français. Ils ont considéré que, après tout, de ce point de vue-là, ça n'était pas forcément scandaleux. »*

Chaud et froid

M. Pommatau souffle-t-il le chaud et le froid ? Se montre-t-il apaisant un jour pour se donner des airs de grand méchant loup des écoles privées une autre fois ? Telle est la question que l'on est en droit de se poser après les différentes déclarations du leader du CNAL. Il expliquait – dans un entretien au *Monde* du 28 juillet – que les laïques étaient prêts à un compromis dans le débat public-privé ; dimanche, il évoquait une possible *« rupture avec le gouvernement »*. Cela s'explique peut-être par sa crainte que la querelle scolaire ne s'estompe doucement.

M. Jean-Pierre Chevènement, qui, il y a quelques semaines, annonçait qu'il présenterait un nouveau projet de loi à l'automne, se fait plus discret. Le premier ministre lui-même ne manifeste pas une grande envie de ranimer une querelle douloureuse pour la majorité. Les responsables de l'enseignement privé se montrent soucieux de régler discrètement des problèmes techniques et, comme l'expliquait dans *le Monde* (daté 29-30 juillet) le chanoine Guiberteau, *« à la limite, nous n'avons pas besoin de loi »*.

Si le gouvernement et l'enseignement privé parvenaient à des accords et donc à des apaisements dans la querelle public-privé, la FEN perdrait sans doute un thème de mobilisation pour une bonne partie du milieu enseignant. M. Pommatau connaît la crise de désyndicalisation qui frappe son organisation. Il a peut-être choisi d'élever le ton pour mobiliser des troupes dont les effectifs diminuent.

S. B.

DOIGTS COUPÉS ET STATISTIQUES

Chronique des prisons

Dedans, dehors, ce n'est jamais la même chose. Surtout quand il s'agit de la prison.

Dedans, dehors, deux ordres des choses. Bernard Guillon, trente-sept ans, le seul condamné parmi les sept détenus de la prison de Fleury-Mérogis qui, jeudi dernier, durant la promenade, se sont coupé une ou deux phalanges de l'auriculaire gauche, à l'aide de simples couteaux de cuisine, avait écopé de vingt ans de réclusion lors du procès des ravisseurs du baron Empain. Le baron, dont le témoignage à l'audience, avait confondu Guillon sur sa voix, emportant la conviction des jurés. Le baron qui, quand il était « dedans », enchaîné par ses raviseurs, eut le petit doigt sectionné, sauvagement découpé pour une rançon...

Guillon se proclame innocent, comme ses six codétenus qui ont adressé une lettre au garde des sceaux, signée le *« comité des innocents »*. Ils lui disent abruptement qu'ils sont les *« sans-parole, les sans-droit, boucs émissaires anonymes de votre image libérale, parqués en prison, cette potence carcérale qui ne dit pas son nom »*.

Dedans, dehors, la patience des réformes, l'impatience des hommes. M. Badinter plaide à juste titre une volonté constante de réformer la condition pénitentiaire, la suppression des QHS (quartiers de haute sécurité), l'instauration des parloirs libres, le souhait de voir diminuer le surpeuplement pénitentiaire... Et, de fait, pour la première fois depuis deux ans, la proportion de prévenus dans la population carcérale est tombée, le 1er août, au-dessous de 50 %, à 49,48 % exactement, soit 19 982 sur un total de 40 378 détenus.

Cependant, cela ne modifie pas les grandes masses : le 1er juillet, on comptait 40 403 détenus dont 20 668 prévenus, et, le 1er août 1983, 36 934 détenus. Et nous ? disent donc les mutilés de Fleury-Mérogis. Deux d'entre eux attendent leur procès depuis mars et avril 1981, trois autres – dont Roger Knobelspiess qui a déjà passé la moitié de sa vie en prison – depuis février, juin ou octobre 1982.

Leur geste ne semble pas avoir troublé l'ordinaire des quelque 5 000 détenus de la prison de Fleury-Mérogis. La Chancellerie rappelle les garanties judiciaires existantes, ces voies de recours que sont la saisie de la chambre d'accusation, les pourvois en cassation, ces démarches respectueuses du droit, loin des gestes ultimes. Dedans, dehors... Le droit se manifeste aussi en prison : le même jeudi 9 août, l'un des trois surveillants de la prison de Ploemeur (Morbihan), qui avait battu, un soir de libation, trois détenus, a été inculpé de *« violences sur personnes, hors d'état de se protéger, par fonctionnaire dans l'exercice de sa mission »*.

E. P.

Progrès biologiques et procréation :

une commission gouvernementale britannique propose une nouvelle législation

La Grande-Bretagne, qui fut en 1978 le premier pays à voir naître un « bébé éprouvette » découvre aujourd'hui la pratique des « locations d'utérus » : pour la première fois au Royaume-Uni, une mère vient d'« offrir » « son » enfant au couple dont l'homme est le père. Quelques jours auparavant, une commission gouvernementale rendait public son rapport sur l'ensemble des nouvelles techniques biologiques appliquées à la procréation humaine. Cette commission recommande l'adoption de nouveaux textes, reconnaît la légitimité de certaines recherches sur l'embryon, et demande de ne pas légaliser la pratique de « location d'utérus »

Composée de seize sages (universitaires, scientifiques, médecins, juristes et personnalités religieuses) et présidée par Mme Mary Warnock (Girton College, Cambridge, et St-Hugh's College, Oxford), la commission avait, en 1982, été chargée par le gouvernement britannique d'examiner les conséquences sociales, éthiques et juridiques des nouvelles techniques touchant à la procréation humaine et à la lutte contre la stérilité. Son rapport vient d'être remis au ministère de la santé. Il fera l'objet d'un débat national en Grande-Bretagne, où une législation pourrait être rapidement adoptée.

Le rapport fait un inventaire minutieux de l'état actuel des recherches et des nouvelles possibilités : conservation des ovules, des spermatozoïdes et des embryons humains par congélation, insémination artificielle avec donneur, insémination *post mortem*, fécondation *in vitro*; manipulations d'embryons et « location d'utérus ». Tout en concluant à la nécessité de la poursuite des inséminations artificielles, le rapport estime que celles-ci ne devraient être pratiquées que dans des centres agréés et sous contrôle. Ce devrait être aussi le cas pour la fécondation *in vitro* et les dons d'embryons. La technique du lavage (qui consiste à récupérer un embryon dans les voies génitales féminines après fécondation naturelle) devrait, selon ce rapport, être interdite. La congélation d'embryons humains pourrait être pratiquée sous contrôle.

L'un des points les plus controversés lors des travaux de la commission a été celui du délai maximum laissé aux médecins pendant lequel une manipulation de l'embryon est possible après fécondation. *« Aucun embryon humain provenant d'une fécondation* in vitro, indique le rapport, *qu'il soit congelé ou non congelé, ne pourrait être conservé vivant plus de quatorze jours après la fécondation s'il n'est pas implanté sur une femme (...) »* passé ce délai, il ne pourrait pas faire l'objet de travaux de recherche. Toutefois, les quatorze jours ne comprennent pas la période pendant laquelle l'embryon aurait pu être congelé.

Aucune utilisation d'un embryon ne devrait être faite sans l'autorisation du couple dont il provient. Lorsque, pour des raisons médicales, on est amené à réaliser des fécondations inter-spécifiques (homme-animal) – c'est notamment le cas dans certains diagnostics de stérilité masculine – le rapport indique que l'hybride qui en résulte ne devrait pas dépasser le stade de deux cellules. Le rapport propose aussi la création d'un registre central des naissances obtenues au moyen des nouvelles techniques. Il demande une protection légale de l'embryon humain et propose de définir comme crime le non-respect des règles édictées.

Un chapitre particulier est consacré à la pratique dite des « locations d'utérus », une pratique qui peut prendre différentes formes. *« La mère demanderesse,* peut-on lire, *peut être la mère génétique lorsqu'ele a fourni l'ovule. Elle peut aussi de ne pas avoir contribué à l'établissement de la grossesse. Le père génétique peut être le mari de la demanderesse ou de la porteuse. Cela peut aussi être un donneur anonyme. Ainsi il y a plusieurs combinaisons possibles de personnes concernées par la conception de l'enfant et sa naissance. »*

Tout en reconnaissant que, dans certaines circonstances, cette pratique pourrait constituer un *« soulagement »* à la stérilité, le rapport souhaite l'interdiction des sociétés ou des associations proposant de servir d'intermédiaire entre couples – ou individus – demandeurs et mères « porteuses ». Enfin, concernant l'insémination artificielle *post mortem*, le rapport adopte une position d'une originalité toute britannique, demandant que la loi prévoie que tout enfant *« né par insémination artificielle* [avec donneur ou non], *qui ne se trouvait pas* in utero *au moment du décès du père, soit privé de tous ses droits à la succession et à l'héritage »*.

JEAN-YVES NAU.

John et ses deux mères

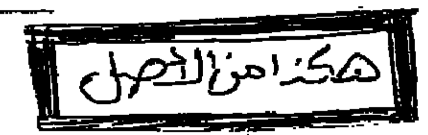
S'il fallait une preuve supplémentaire de l'urgence qu'il y a à définir ce qui est permis ou non en matière de recherche sur l'embryon et de procréation, Mme Mary Stewart l'aurait apportée. Quelques jours après la remise officielle du rapport de la commission Warnock au ministère de la santé britannique, et après que la presse eut révélé que deux Britanniques sont enceintes pour le compte d'Américaines stériles (moyennant une somme équivalant à 78 000 F), cette jeune Ecossaise de vingt-cinq ans donnait le jour à John, 2,6 kilos. Un bébé qu'elle offrait aussitôt à Michaël et Gina Dodd, trente-six ans chacun.

L'automne dernier, désespérant d'avoir un enfant, M. et Mme Dodd, habitant Lairg, dans le Sutherland, passent une annonce dans un quotidien écossais. Ils sont à la recherche d'une mère « porteuse ». Emue par le désarroi du couple, Mme Stewart offre sa collaboration puis vient passer les dernières semaines de sa grossesse chez les Dodd.

On raconte que lorsque John est né, les infirmières l'ont tendu à sa mère. Celle-ci a alors refusé de la prendre, disant : *« Non, passez-le à Gina, c'est elle sa mère maintenant. »* On raconte aussi, sur la lande écossaise, qu'il y a fort à parier que John n'a pas eu besoin, pour être conçu, de techniques très sophistiquées. Ce qui est certain, en revanche, c'est que toute l'affaire s'est à ce jour effectuée sans transaction financière. *« Je le ferais encore, rien que pour voir la joie sur leurs visages. C'est simplement extraordinaire »*, a confié Mme Stewart après l'accouchement. *« Il n'est pas question que je revienne sur ma parole »*, a-t-elle ajouté.

Si tout se passe bien, John sera adopté par les Dodd et, après avoir passé quelques jours chez ses nouveaux amis, Mary retournera chez elle où l'attend son premier enfant, âgé de quatre ans. On ignore si John saura un jour qui fut sa mère biologique. On sait, en revanche, que le premier enfant de Mary ne connaîtra jamais son père : il est mort.

J.-Y. N.



EN BREF

Mme Dufoix et l'adoption d'enfants étrangers

Favoriser l'adoption d'enfants étrangers par des familles françaises, tel est l'objectif de Mme Georgina Dufoix. Dans un entretien accordé à l'agence *Associated Press*, le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale déclare : « *Je compte déployer des efforts importants en faveur de l'adoption internationale.* » Mme Dufoix précise que, depuis trois ans, le gouvernement a amélioré les possibilités d'adoption. « *Mais nous sommes encore loin de pouvoir répondre aux désirs de nombreux couples* », ajoute-t-elle.

Selon le ministre, les législations des différents Etats ne concordent pas, et des risques existent, lorsque des parents se rendent à l'étranger, de découvrir des trafics à l'origine de situations insupportables. « *Pour éviter ces situations, nous allons engager des contacts avec certains pays étrangers où la situation est à l'inverse de la France, afin d'harmoniser les législations* », annonce Mme Dufoix. « *Cela permettra à de nombreux couples en attente de pouvoir réaliser effectivement une adoption et d'éviter, autant que faire se peut, toute possibilité de trafic.* »

Procès de l'*Amoco-Cadiz* : les Bretons à New-York

Conduite par M. Alphonse Arzel, sénateur (centriste) du Finistère et président du syndicat des communes sinistrées par le pétrole de l'*Amoco-Cadiz*, une délégation d'élus bretons s'envole, ce lundi 13 août, pour les Etats-Unis. Pendant une semaine, avec leurs avocats français et américains, les élus de Bretagne vont tenter de faire accélérer la procédure d'évaluation des dommages et intérêts qui leurs sont dûs par les compagnies américaines reconnues responsables du naufrage de l'*Amoco-Cadiz* et de la marée noire.

Protéger les marais et payer moins d'impôts

Protéger la nature et payer moins d'impôts, c'est ce que propose aux contribuables la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA) de l'Isère, en lançant une opération originale.

Il suffira aux volontaires de verser à la Fédération une somme d'argent contre laquelle ils recevront un reçu attestant qu'ils ont fait un don à une association reconnue d'utilité publique. Cette somme sera déductible de leur déclaration de revenus, et la FRAPNA pourra acquérir des étangs et des marais qu'elle protégera et ouvrira au public pour l'initier aux secrets des zones humides.

• *Sept morts sur l'autoroute A-7.* – Sept personnes ont été tuées dans un accident de la route, dimanche 12 août, vers 22 heures, sur l'autoroute A-7, à Vitrolles (Bouches-du-Rhône). L'accident a été provoqué par une R-5 immatriculée dans l'Ille-et-Vilaine, qui s'était engagée sur l'autoroute à contre-sens et avait percuté une GS immatriculée dans le Gard. Sous la violence du choc, tous les occupants des deux voitures (René, Carmen et Marie-France Raspaolo, dans la Renault 5 : Mohamed et Abdel Madjid Farah, Zaia Abdou Farah et Melkir Boumaza, dans la GS) ont été tués sur le coup.

LE CARNET DU Monde

Mariages

– George GUICHARD DEGLAS
et
Gonthier FRIEDERICI

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu dans l'intimité, le vendredi 6 juillet 1984, à Gustavia-Saint-Barthélémy.

Sous-préfectures :
97150 Ile de Saint-Martin.
97133 Ile de Saint-Barthélémy.
Villa Majo,
Daubin 97170 Petit-Bourg,
Guadeloupe.

Décès

– Mme Gérard Froment-Meurice,
M. et Mme Henri Froment-Meurice,
M. et Mme François Froment-Meurice et leurs enfants,
M. et Mme Jean Froment-Meurice et leur fils,
M. et Mme Marc Froment-Meurice et leur fille,
Mlle Isabelle Froment-Meurice,
Mlle Elisabeth Evain,
M. et Mme Franck Quinat, et leur fils,
M. Bernard Evain,
Et M. et Mme Lucien Kermeur, ses fidèles serviteurs,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Gérard FROMENT-MEURICE,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre
et croix du combattant volontaire
(1914-1918),

leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père,
survenu le 7 août 1984, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 9 août, en l'église de Penguilly (Côtes-du-Nord).

Un service sera célébré ultérieurement à la chapelle Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours.

321, boulevard Saint-Denis,
92400 Courbevoie.
8, avenue Perronet,
92200 Neuilly-sur-Seine.
Château de Penguilly,
Penguilly 22510 Moncontour.

– Mme Vidal Nahoum-Beressi,
M. et Mme Edgar Nahoum,
Les familles Pennachioni, Grape, Nahoum, Beressi, Pelosoff, Cohen,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Vidal NAHOUM,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
médaille de bronze de la Ville de Paris,

survenu dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques ont été célébrées à Monaco Principauté.

Anniversaires

– M. Lucien Launiau,
Mme Pierre Launiau,
Bertille, Romain et Emmanuel,
demandent une pensée à tous ceux qui ont gardé le souvenir de

Pierre LAUNIAU,

à l'occasion du dixième anniversaire de sa mort.

Une messe sera dite à sa mémoire à Solliès-Ville (Var), le 14 août 1984.

– A ceux qui les ont connus et aimés, Jean-Pierre et Claude Weisselberg rappellent le souvenir de leurs parents,

Oscar WEISSELBERG,
décédé le 15 août 1974,

Mahi WEISSELBERG,
décédée le 22 avril 1983.

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

(Par ordre de mérite)

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE D'ARTS ET MÉTIERS (ENSAM)

• OPTION T

Mmes et MM. : Olivier Marchais, Pierre Joly, Hervé Florentin, Thierry Tuaire, Eric Goret, Joël Roman, Pascal Rostan, Maurice Mennereau, Marc Dagallier, Christophe Saget, Pierre Cognet, Benoît Caillard, Olivier Jacquier, Marc Amblard, Michel Chabanel, Pascal Cooreman, Georges Mairlot, Alain Roffidal, Olivier Alavoine, Alain di Crescenzo, Antoine Ducloux, Paul Gallot Lavallée, Hoang Le Huy, Mohamed Jemmali, Christian Wipf, Olivier Fesard, Patrice Fitzner, Véronique Renaudeau, Philippe Novelli, Thierry Quiniou, Michel Dizin, Patrick Leteinturier, Gilles Volkmann, Patrick Durieux, François Linares, Richard Vincenti, François Brevier, Emmanuel Baudez, Gabriel Vernot, Jean-Luc Wiss, Philippe Lemoine, Benoît Quanquin, Pierrick Guilloux, Xavier Baron, Alain Jouaron, Alain Thiemann, Jean-François Petiot, Philippe Mallet, Charles Wassen, Karim Chraibi (50e).

Christophe Guyomard, Christophe Quentin, Philippe Grasset, Didier Fernandes, Thierry Mazoyer, Jean-François Maire, Mohamed Ben Yahia, Habib Chtourou, Robin Specht, Olivier Dorys Charnalet, Richard Espana, Christophe François, Charles Forster, Thierry Olivier, Marc Wetzel, Orphée Cugat, Bruno Tison, Didier Bossard, Christophe Rotach, Dominique Germain, J.-Fernand Ribeiro, Philippe Marin, Jacques Moulin, Rudolphe Vielvoye, Yves Grzelinski, Jean-Luc Farion, Mounir Zaouali, Jean-CLaude Turano, Philippe Pathe, Pascal Trimbur, Jean-Pierre Theret, François Millet, Bertrand Auble, Laurent Fanjeaux, Jean-Luc Anjames, Philippe Jeanmougin, Henri Trintignac, Alain Boulesteix, Philippe Fontenas, Alain Badoux, Gilles de Logivière, Emmanuel Dupont, Françoise Guillaume, Jean-Luc Soumard, Thierry Guny, Emmanuel Guillaud, François Vadot, Didier Morice, Denis Herrera, Jean-François Legoupillot (100e).

Sylvie Benoît, Olivier Leroux, Raphaël Garcia, François Mundler, Stéphane Blin, Gaël Lemoine, Yves Coutureau, Pascal Couture, Bruno Lecher, Jean-Baptiste Carpentier, Eric Hummel, Pierre Marcellin, Jean-Luc Ramat, Christophe Martig, Bruno Bolard, Alain Bourgeois, Guillaume Millot, Hakim Nadir, Franck Loriot, Fabrice Blanc, Serge Passolunghi, Jean-Pascal Menzaghi, Philippe Tormo, Rémy Knoerr, Thierry Calvier, Gilles Cantin, Pilippe Thépault, Gilles Gruson, Dominique Andreux, Rémi Brun, Thierry Guesnier, Frédéric Lanusse, Luc Le Bagousse, Laurence Masson, Jean-Luc Grobon, Eric Preteux, Pascal Malaise, Khemoussi Ben Ali, Pascal Rencker, Jean-Yves Sasse, Jérôme Dagois, Jean-Jacques Pince, Frédéric Prouille, Louis Doceul, Hervé Bonnard, Cyrille Chabrillat, François Irlinger, Frédéric Mora, Stéphane Desjours, Claude Haro (150e).

Serge Krafft, Laurent Naert, Philippe Le Squeren, Eric Vieillot, Brigitte Rico, Dominique Jeune, Christian Kolb, Bruno Tonolli, Lucien Allais, Philippe Deyrail, Thierry Massias, Serge Fouilhaux, Gilles Sauvat, Philippe Allio, Philippe Ferrari, Didier Hornick, François Moutte, Robert Fernandez, Philippe Lesage, Philippe Villain, Philippe Cordelle, Hervé Himmer, Vincent Gainnet, Jean-Paul Vacherat, Yves Bour, Jean-Luc Daudon, Henri Hinc, Guillaume Souyris, Guillaume Besson, Eric Gauthier, Laurent Thullier, Patrick Le Meur, Pierre Marfisi, Matthieu Gastinne, Jean Laine, Pascal Regache, Loïc Mallet, Patrice Letailleur, Didier Hosatte, Denis Luneau, Vincent Gouret, Gilles Augereau, Daniel Steichen, Emmanuel Valter, Philippe Lentz, Marc Berthoux, Pierre Le Coz, François Baschung, Philippe Grard, Gilles Marion (200e).

Guillaume Masdeu, Gérard Touboul, Jérôme Piaton, Nobel Hoyos, Jean-François Rey, Christian Hocquigny, Hugues Michaut, Emmanuel Foy, Patrick Lestoille, Rémi Le Toumelin, Marc Duthilleul, Tanguy Rouxel, Ludovic Filipuzzi, Florian Legrand, François Fettig, Thierry Pellegrin, Serge Ronco, Eric Eckert, Michel Delannoy, Fabienne Barat, Patrice Boulanger, Joël Brule, Gérard Cuadrado, Philippe Menestreau, Xavier Millan, Jean Le Bail, Pascal Carvin, Frédéric Anstett, Pierre Capodano, Fabrice Moret-Bailly, Olivier Goyat, Bernard Sanchez, Gilles Vincent, Bruno Botella, Bertrand Millot, François Régnier, Jean-François Aulnette, Thierry Texier, Pierre-Emmanuel Leduc, Eric Cavarero, Jean Morancourt, Hervé Guinamant, Michel Rousseau, Philippe Guillin, Jean-Marc Kontzler, Laurent Bonnet, Pascal Mallet, Pierre Amouyal, Patrick Schneider, André Triozon (250e).

Olivier Combes, Jean-Marie Dureau, Denis Giraud, Olivier Gaggeta, Bernard Jureczynski, Olivier Cocheteux, Philippe Delplanque, Pascal Gaborit, Michel Peyrelong, Marc Walemme, Bertrand Wendling, Didier de Bartolo, Philippe Bruneau, André Abad, Yves Grenot, Marc Schneider, Pierre Bias, Jean-Marc Laurence, Jean-Claude Gontek, Jean-Christophe Gaudry, Benoit Lafarge, Gilles Blanc, Jean-Louis de Carli, Nadine Fivel, Jean-Christophe Méchain, Thierry Pelletier, Jean-Philippe Cassin, Philippe Machard, Denis Levasseur, Thierry Nicolet, Philippe Dumont, Jean-Louis Poyer, Guillaume Vallejo, Jean-Luc Dion, Philippe Payen, Bruno Vilaine, Alain Lavandier, Michel Macia, Joël Bouvier, Brice Birelichie, Frédéric Dériot, Marc Giacobbi, Anne Royer, Laurent Mauduit, Hubert Illand, Philippe Lebert, Pierre Boileau, Pascal Olechny, Bernard Trente, Denis Bocquet (300e).

Christophe Dehan, Olivier Martin, Denis Montperrus, Jean-Paul Christophe, Eduardo Santander, Hélène Petitcolas, P.-André Richert, Thierry Navarro, Philippe Tourand, Hervé Sacco, Olivier Arnault, Philippe Lemble, Frédéric Perruchot, Yannick Riou, Olivier Gamet, Philippe Elie, Gilles Lardeux, Patrick Brunet, Thierry Fauroux, Pierre Dardenne, Emmanuel Unguran, Thierry Faucrot, Noël Olivier, Christian Barbier, Jérôme Deye, Simon Richir, Serge Weibel, Frédéric Berthe, Nicolas Bertrand, Denis Rive, Laurent Sestier, Alain Zylberstejn, Daniel Henrion, Jean-Yves Kerbaru, Philippe Vergne, Jean-Louis Marin, Jean-Pierre Mercat, Florent Guinjard, Renaud Caillaud, Nadège Jacquard, Mathieu Schwab, Jean-Noël Vernay, Philippe de Buttet, Stéphane Moog, Patrick Leleu, Jean-Philippe Lelièvre, Yves Trolez, Olivier Vidal, Michel Duenas, Gilles Frison (350e).

Olivier Schelfaut, Pascale Viallard, Georges Soulie, François Devaud, Thierry Girault, Frédéric Ratajczak, Philippe Houillon, Olivier Paulhiac, Daniel Fontanili, François Schoenck, Yann Waeffler, Pierre Bollard, Franck Cusset, Christophe Jacob, Christian Jochum, Pascal Lefeuve, Jean-Luc Delille, Nicolas Fargeton, Alain Meignan, Jean-Marc Padiou, Raynald Wauters, Mireille Murphy, Christophe Edet, Jean-François Guilhon, Frédéric Chevalier, Philippe Brunstein, Jean-François Capdessus, Alain Magnan, Hervé Vieille, Patrick Bourdache, Eric Plaire, Jean-Louis Lequeux, Thomas Manfredotti, Grégoire Pommera, Denis Court, Thierry Michau, Sébastien Rasser, Nicolas Charbonnel, Jean-François Malcuit, Eric Girardot, Georges Karvelis, Yves Gaignard, Etienne Baus, Jean-Jacques Dulhoste, Yannick Amosse, Bruno Bitouzet, Lydie Chevalier, Jean-Luc Garabedian, Philippe Secher, Jean-Marc Franchi (400e).

Marie-Pierre Basset, Jean-Pierre Alexandre, Philippe Vénard, Luc Boyer, Laurent Tabourot, Jean-Philippe Perazzi, Jérôme Grancher, Eric Lesage, Henri Marchand, Ali Fakir, Lionel Préau, François Larroque, Thierry Le Jaoudour, Jean-Christophe Pont, Nicolas Thill, Alain Vernadat, R.-Pierre Chémama, Sylvie Mochet, Christophe Escourrou, Bruno Guidevaux, Philippe Lopez, Hatem Motemri, André Saullo, Philippe Chapeaux, Olivier Jeglot, Jacques Kowalczuk, Yannick Marot, Laurent Perru, Didier Baudoin, Eric Agostini, Isabelle Gibert, Dominique Lanquetin, Guy Bernard, Isabelino Denis, Thierry Grenier, Denis Le Geay, Frédéric Viennot, Philippe Labbé, Bertrand Sicot, Bertrand Voirin, Thierry Colombey, Christian Piat, Christian Daniel, Pierre-Yves Faure, Thomas Porto, Laurent Grimaud, Philippe Jousse, Serge Darsat, Daniel Dufresne, Pierre Luthi (450e).

Frédéric Perreau, Georgia Bancel, Jacques Dumonteil, Laurent Lock, Yann Parois, Edmond Barucci, Daniel Hestruffer, Alain Le Quenven, François Huet, Pascal Hytrowski, Patrice Lasnier, Mathias Cescousse, Stéphane Créquis, Philippe Fender, Pierre Lyon, Denis Santial, Thierry Claret, Christophe Defourneau, Hugues Vialletel, Gilles Bos, Eric Chevalier, Frédéric Antoine, Hervé Ferrand, Pierre Juan, Cateno Bevilacqua, Pascal Chabert, Luc Darlot, Antoine Couallier, Christian Séville, Christian Tomczyk, Thierry Bruna, Damien Bourgeois, David Perbost, André Yvinec, Philippe Augade, Philippe Brèches, Eric André, Marie-Cécile Silliau, Ludovic Turpin, Frédéric Faye, Philippe Giordana, Philippe Maquet, Patrick Pédica, François Tifine, Dominique Cucini, Richard Dekerle, Bernard Julien, Didier Autones, Xavier Burtin, Gilbert Le Floc'h (500e).

Régis Seran, Philippe Libberecht, Laurent Cahouet, Mireille Cartaut, Pierre Cornet, P.-Denis Lochet, Olivier Carne de Carnavalet, Denis Clemot, Christophe Devise, Loïc Fèvre, Bertrand Le Goff, Eric Lehouelleur, Emmanuel Roulin, Norbert Caron, Christophe Caylus, Michel Illig, Xavier Mazabraud, Pascal Dameme, Frédéric Denisot, Hervé Graff, Pierre Perrier, Alain Vaillant, Jean-Pierre Derycke, Jean-François Atge, Christophe Chaize, Christophe Gonin, Didier Lasseux, Serge Monziols, Jean-François Schuhmacher, Thierry Alloncle, Philippe Barbot, Christophe Bernus, Dominique Maurel, Eric Rieul, Emmanuel Combes, Sylvain Motheron, Philippe Pyllioen, Claude Boeschlin, Nicolas Dedisse, Jean-Jacques Durr, Jean-Marc Fontaine, Eric Sevenier, Frédérik Abiseror, Eric Breteche, Daniel Logel, Alain Trybucki, Benoît Hurel, Henri Joubert, Hervé Thoumyre, Philippe Ruotte (550e).

Jean-Marc Supor, Denis Fontanel, Olivier Guy Martin, Jean-François Quero, Philippe Pruvost, Laurent Benard, Christian Wagner, Antoine Mangin, Denis Notargiacomo, Philippe Renon, Jérôme Aruanno, Daniel Fauleau, François Lamotte, Alain Lescaudron, Pierre Ravat, Hubert Blay de Malherbe, Pierre Millies, Antoine Morales, Yves Bescond, Vincent Fabry, Jean-Marc Juvan, Thierry Combreau, Fabrice Lamarche, Xavier Basile, Laurent Fr. Gauthier, Jean-Christophe Jammes, François Brassart, Bernard Guérin Boutaud, Didier Hainaut, Thierry Noury, Benoîte Bouvier, Jean-Pierre Clément, Pierre Chambrion, Valéry Dias, Philippe Klingler, Yves Piat, Alain Boyer, Sauveur de Luca, Pierre Gavignon, Stephane Petel, Patrick Fache, Jacques Monteux, Philippe Rebuffel, Pascal Lafragette, Christophe Laureau, Etienne Gheeraert, Denis Moreau, Frédéric Salle, Catherine Dulhoste, Thierry Poirat (600e).

Patrice Schneider, Laurent Tanfin, Jean-Yves Le Gloahec, Christophe Richaud, Francis Briet, Sylvain Leconte, Eric Dury, Philippe Feldmann, Yannick Gazeau, Gilles Messier, Pascal Droesch, Luc Delclos, Patrick Vassel, Etienne Bertrand, Isabelle Blinot, Xavier Martin, Christian Refalo, Bruno Chapeland, Laurent Gary, Elisabeth Jamet, Dominique Tilly, Sylvain Cyrille, Jean-Bernard Riti, Jean-Claude Baudet, Thierry Ivol, Bruno Perez, Pierre Renard, Michel Bracquemond, Vincent Triacca, Emmanuel Zeller, Stéphane Poisson, Michel Quartino, Gilles Jaloux, Erik Laurent, Christian Schor, Michel Seddas, Pierre Beuf, Jean-Louis Dehay, Philippe Lassaulzais, Pascal Le Hyaric, Olivier Gourgue, Thierry Roman, Laurent Schafer, François Guerin, Jean-François Lomellini, Thierry Maurice, David Flores, Gwenael Masure, Denis Duhau, Jean Valch (650e).

Jean-Luc Nauche, Bernard Laot, Thierry Thuillier, Pascal Robert, Jacques Ducau, Denis Bertin, Sadirith Pheng, Denis Castanier, Laurent Tissier, Didier Frey, Xavier Tholey, Gilles Bonnenfant, Eric Marcellin Dibon, Laurent Decognet, Philippe Lepreux, Stephane Pailler, Marc Geniteau, Pierre Bris, Philippe Delorme, Kamel Sayadi, Malek Ben Saad, André Ehrmann, Benoît Defforge, Patrick Fournier, Vincent Baille, Alain Girard Blanc, Jean-François Page, Jean-Yves Bigot, Hervé Gagnard, Didier Vallet, Frédéric Beys, Christian Marty, Guy Thiranos, Philippe Mourgue, Guy Quetelart, Xavier Guillot, Bruno Santi, Laurent Brandon, Jean-Luc René, Alain Fercoq, Michel Gaillet, Didier Delsarte, Richard Douxami, Jean-Marie Paultes, Eric Montagnier, Eric Laspesa, Sylvie Bourissou, Bertrand Gautier, Pierre Perdon, Alain Cluseau (700e).

Sylvie Raison, Thierry Babbini, Gilles Morais, Claude Castillon, Jean-Jacques Le Doze, Dominique Lucas, Philippe Mottier, Pascal Simonneau, Maxime Finck, Philippe Grouillet, Jean-Daniel Panis, Christophe Le Roux, Patrick Notte, Gérard Chambe, Gilles Favier, Marc Ragonneau, Hervé Bourne, Jean-Yves Labioz-Lamberlin, Philippe Barreau, Valérie Dumont (720).

• OPTION TA

Mmes et MM. Dominique Knittel, Patrick Mauge, François Bouissière, Patrick Vigneau, Franck Bavard, Frédéric Bedon, Richard Quach, Denis Girard, Gilles Degouy, Gilles Desjardins, Thierry Berger, Alain Thomas, Jean-Paul Rémy, Jean-Luc Veau, José-Luis Garzon, Jean-François Pinera, Denis Cohendy, Didier Perrin, Hervé Grillot, Thierry Spiegel.

CONCOURS DUT-BTS

Mmes et MM. Thierry Hanotel, Olivier Renon, Eric Poyet, Christophe Barthas, Antoine Guitton, Ludovic Bulke, Jean-Louis Magnaval, Patrick Graffagnino, François Lemaitre, Jean-Marc Linares, Denis Mouille, Jean-Luc Lanquy, Denis Leoni, Pascal Taillefer, Alain Giannesini, Joël Merle, Thierry Espinasse, Jean-Michel Prono, Pierre Mocquereau, Pierre Rivière, Fernando Romao, Jean-Pierre Robin, Jean-Marc Ritter, Laurent Chelard, Eric Picton, Julien Bonnard, Philippe Perret, Didier Krick, Luc Camincher, Patrick Lugon, Bernard Decanter, Thierry de Lazzari, Frédéric Martin, Bernard Beigbeder, Jean-Louis Enjalbert.

• Concours d'admission à l'Institut national agronomique Paris-Grignon ; Écoles nationales supérieures agronomiques de Montpellier, Rennes et Toulouse ; École nationale agronomique et industries agricoles de Nancy ; École nationale supérieure des industries agricoles et alimentaires de Massy-Douai.

Option générale :

Mmes et MM. Muriel Pave ; Jean-Baptiste Lecuit ; Philippe Donaire ; Bernard Bourdon ; Elisabeth Stirling ; Sandra Lavorel ; Olivier Latour ; Isabelle Jupin ; Benoît Jacquemin ; Emmanuel Mailly ; Pierre Cosson ; Romain Soubeyran ; Marie-Pierre Ariot ; Bruno Ben Moura ; Yamama Naciri ; Jean-Michel Guillon ; Christine Wiart ; Claudine Vial ; Christian Lannou ; Florence Labarre ; Philippe Duval ; Gilles Ragot ; Dominique Ferrandon ; Hélène Musikas ; Laure Du Tillet ; Thierry Mancotel ; Véronique Bobe ; Thierry Noël ; Lionel Endignoux ; François Romagne ; Patricia Mani ; El Mehdi Bahraoui Jazouli ; Alain Tissier ; Bernard Maillère ; Vincent Douzal ; Geneviève Fourel ; Pierre Larrouturon ; Frederic Kletz ; Sylvain Pasquier ; Ana Lourenco ; Nicolas Blancher ; Eric Le Corre ; Frederic Hospital ; Sophie Delye ; Jean-Louis Breton ; Benoist Veilleret te ; Thierry Prieur-Drevon ; Christian Delanoe ; Sylvie Mader ; Benoît Firmin (50e) ;

Mmes et MM. Gérard Vignoles ; Christophe Behague ; Cecile Moyen ; Ronan Vigouroux ; Philippe Mesini ; Eric Masson ; Bernard Cordier ; Anne Jolly ; Yves Parvanchère ; Jean Peccoud ; Daniel Plumet ; Gilles-François Bonnardin ; Anne-Marie Louarn ; Philippe Margaron ; Isabelle Sinoquet ; Eric Brehant ; Florence Perot ; Marie-Hélène Jeuffroy ; Emmanuelle-Odile Journet ; Denis Girou ; Pierre Broun ; Stephane Darracq ; Frederic Silve ; Isabelle Le Hir ; Brigitte Lebeaupin ; Laurence Lepage ; Stephane Dromigny ; Dominique Bricard ; Pascale Mazerolles ; Jean-Claude Ringenbach ; Claire Gaillard ; Philippe Gaudet ; Catherine Lamy ; Anne-Nicole Fossemalle ; Bertrand Grimm ; Olivier Clerc ; Emmanuelle Laurent ; Mathilde Mongeot ; Laurent Mosoni ; Vincent Bonnafoux ; Laurent Weber ; Xavier Poux ; Béatrice Courtois ; Vincent Simonneaux ; Christophe Lecomte ; Nathalie Boutte ; Pierre Deram ; Denis Bonneau ; Anne Chanceaulme ; Marie Aubailly (100e) ;

Mmes et MM. Agnès Benon ; Sophie Davier ; Corinne Etaix ; Muriel Guittet ; Dominique Pelletier ; Stéphane Grchich ; Jérôme Mengaud ; Sylvie Rainville ; Dominique Lasserre ; Isabelle Borras ; Bertrand Le Tallec ; Pascale Debord ; Arielle Diaz ; Cécile Gareyte ; Gabriel Gras ; Benoît Marcais ; Xavier Reboud ; Lilian Leloutre ; Paule Moustier ; Sophie Monnier ; Marc Dilly ; Jean Lucas-Chauvelon ; Stéphanie du Boulet de la Boissier ; Mathieu Mingasson ; Michel Wack ; Jérôme Arbus ; Christophe Talvard ; Laurent Michel ; Christine Jaouen ; Claire Bouttier ; Léonore Cohen ; François Le Roux de Bretagne ; Bénédicte Durand ; Christine Berger ; Gilles Battedou ; Dominique Bertoncini ; Alain Tenet ; Claire Mary ; Marc Esteban ; Olivier Pourquie ; Philippe Dumonthier ; Stéphane Vialet ; Olivier Révélant ; Corinne Brender ; Eric Duchêne ; Bruno Witz ; Jacques David ; Catherine Gaigeard ; Odile Lobreaux ; Bernard Jung (150e) ;

Mmes et MM. Sophie Talière ; Hubert Rolland ; Anne Le Boule'h ; Frédéric Guendar-Delahaye ; Serge Normand ; Philippe Hermant ; Jean-Michel Astruc ; Bénédicte Jarroux ; Yves Beague ; Anne-Lucie Raoult ; Frédéric Panaiotis ; Marie-Hélène Martin ; Véronique Lemaire ; Cécile Bigot ; Nathalie Couix ; Gilles Nassy ; Alain Caillaud ; Frédéric Janbon ; Eric Bardin ; Agnès Hauwuy ; Benoît Bourgin ; Alexis Gorline ; Stéphane Boudon ; Anne Busselot ; Annick Jordan ; Gilbert Robic ; Christine De Albuquerque ; Sylvie Stephan ; Pascale Planteligne ; Isabelle Giraudeau ; Ralph Eadie ; Isabelle Dusart ; Michèle Saboardy ; Vincent Bergez ; Brigitte Soule ; Christian Vurpillot ; Mireille Huard ; Isabelle Chaillet ; Eric Jullien ; Florent Glorian ; Anne Giffard ; Vincent Laudinat ; Christian Baisse ; Arnaud Houette ; Véronique Fontaine ; Marie-Noëlle Buisson ; Sophie Marsset ; Thierry Joulins ; Patrice Bois ; Frédéric Willemin (200e).

Mmes et MM. Christian Tamby ; Olivier Vallat ; Véronique Calin ; François Leonardi ; Jean-Michel Ravon ; Anne Renault ; Charles-Henri Moulin ; Françoise Jarrige ; Lydie Pointier Reboud ; Nicole Bouloc ; Didier Rochat ; Marie-Claire Maréchal ; Sylvie Poret ; Muriele Millot ; Philippe Blanc ; Marc Chollet ; Anne Daney de Marcillac ; Denis Caboulet ; Olivier Favre ; Pascale Westercamp ; Laurence Goumard ; Pascale Dromigny ; François Hervieu ; Olivier Musset ; Franck Gaury ; Christophe Horel ; Damien Esnault ; Odile Facih ; Eric Calais ; Claudine Gabin ; Benoit Bazaille ; Paul Fourier ; Frédéric Liot ; Stephanie Dahan ; Christine Bar ; Jean-Baptiste Guyot ; Bertrand Muller ; Laurence Duval ; Florence Brissonnet ; Antoine Meyer ; Eric Vanderschmitt ; Catherine Dargemont ; Thierry Grisot d'Allance ; Dominique Hebert ; Sylvain Léonard ; Véronique Genevey ; Laurent Boutibonnes ; Patrick Claudez ; Wilfrid Heintz ; Régine Gal (250e) ;

Mmes et MM. Janique Bastok ; Florence François ; Jean-Luc Pefau ; Jérôme Charpentier ; Christophe Gros ; Olivier Denfufbourg ; Diego Gonzalez (E) ; Nathalie Moreau ; Jean Vignon ; Sylvie Boulnois ; Philippe Chouvy ; Jean-François Normand ; Isabelle Boule ; Thierry Fellmann ; Isabelle Porquet ; Christian Bauer ; Serge Guillet ; Thierry Conroi ; Eric Devanne ; Vincent Barbier ; Véronique Bareme ; Carole Sinfort ; Patricia Spies ; Sylvie-Anne Favrel ; Anne Ratel ; Martine Debet ; Isabelle de Belloy ; Guy Sarton du Jonchay ; Dominique Henry ; Sylvie Carpentier ; Marie-Paule Bernhart ; Anne-Sophie Desnoes ; Catherine Chanel ; Emmanuelle Georges ; Anne Calemard ; Elisabeth Chavancy ; Marie-Jeanne Perrot-Minnot ; Françoise Lamy ; Frédérique Halm ; Frédéric Guire ; Yves Laugrost ; Hugues Fourault ; Albert Olioso ; Laurent Teillier ; Benoît Rouyer ; Caroline Marchais ; Xavier Van Waetermeulen ; Laurence Giquet ; Bernard Martinez ; Hélène Busko (300e) ;

Mmes et MM. Jean-Yves Madec ; Bruno Simon ; Isabelle Robinot-Bertrand ; Isabelle David ; Pascale Boularand ; Corinne Morgand ; Laurence Coppale ; Pauline Garnier ; Valérie Saillard ; Frédéric Normand ; Jean-Marc Faliszek ; Frédéric Degryse ; Muriel Leroux ; Jean-Michel Coquillat ; Francis Rossy ; Antoine Ogier ; Daniel Cam ; Carole Verry ; Marc Barrier ; Véronique Grange ; Marie Ramillon ; Patrick Che ; Christel Brou ; Emmanuelle de Ruffi de Pontèves ; Marc Bergeron ; Nadine Bernard ; José Guérinot ; Marie-Gabrielle Bouffard ; Jean-Marc Velain ; Olivier Goudineau ; Didier Morin ; Michel Sourdioux ; Bruno Bougerol ; Frédérique Legay ; Anne Leterrier ; Jean-Alain Poulizac ; Bertrand Vieillevigne ; Sylvie Carriat ; Marc Brugalière ; Nathalie Lion ; Jean Lacoste ; Luc Meurin ; Frédérique Ascimeyer ; Stéphane Roy ; Françoise Rousseau ; Marc Meunier ; Eric Leroi ; Laurence Jeronne ; Christophe Rellier ; Philippe Blot (350e) ;

Mmes et MM. Jocelyn Hérault ; Olivier Bazan ; Robert Lebrun ; Muriel Roumestant ; Christine Persoons ; Christian Pitavy ; Annick Pahler ; François-Marie Mayet ; Florence Dauvergne ; Caroline Bron ; Nathalie Puzenat ; Eric Juncker ; Jean-Philippe Hermine ; Isabelle Rouyrenc ; Véronique Bosse ; Armelle Hélène ; Bruno Moreau ; Nathalie Forestier ; Nathalie Bostel ; Jérôme Jeanne ; Céline Keller ; Thierry Le Mouillour ; Catherine Borredon ; Véronique Larreya ; Philippe Ricard ; Carole Dwek ; Martine Morgand ; Pierre Miller ; Bruno Bodin ; Philippe Prothet ; Véronique Baert ; Alain Ladet ; Martine Labarre ; Agnès Paufique ; François Verhaeghe ; Karine Voinchet ; Maurice Magueur ; Alain Vergnaud ; Eric Baron ; Christine Martin ; François Lerat ; Philippe Declerck ; Eric Herbert ; Patrick Basselin ; Agnès Brun ; Catherine Lecomte ; Isabelle Hamon ; Cyrus Eslami ; Frédéric-Henry Devos ; Françoise Costerg (400e) ;

Mmes et MM. Jean-Michel Zammite ; Sylviane Courteix ; Christophe Chevalier ; Vincent Guérin ; Nicolas Rubinstein ; Philippe Noël ; Henri Benegent ; Florence Camborde ; Stéphane Altaba ; Nathalie Lopin ; Serge Menard ; Béatrice Laurey ; Dominique Brossard ; Catherine Devaux ; Christian Dron ; Christine Grillon ; Jean-Charles Pericchi ; Isabelle Savoye ; Albert Flori ; Agnès Jardin ; Patrick Falconnier ; Véronique Pebay-Peyroula ; Jean-Marc Arzoumanian ; Florence Rallet ; Philippe Leroi ; François De Longeaux ; Pierre Dufour ; Henri Ponsot ; Dimitri De Amdolenko ; Pascal Benoist ; Christine-Lisette Conesa ; Franck Muller ; Philippe Demerson ; Laurence Potapov ; Ghislaine Goddaert ; Gwenael-Henri Mangin ; Catherine Le Loch ; Joseph Tapiero ; Emmanuelle Pavard ; Françoise Kergoat ; Nathalie Lehembre ; Corinne Seigneurrieux ; Marc Tonkovic ; Jean-Luc Linard ; Nathalie Le Corre ; Patrick Brayer ; Anne Brachet ; Anne Bonpunt ; Jérôme Fabre ; Valéry Morard (450e) ;

Mmes et MM. Isabelle Rougeot ; Jérôme Poubeau ; Frédéric Beziat ; Catherine Ruminy ; Jean-Eudes Beuret ; Olivier Bousquet ; Marie-Claire Appertet ; Line Chaigneau ; Hervé Fetter ; Claudine Jadas-Hécart ; Laurent Gazull ; Bruno Serrano ; Jean-Pierre Guiberteau ; Thierry Pernet ; Xavier Hirardot ; Geneviève Quemeneur ; Christophe Clément ; Jean-Marc Fayet ; Sylvie Carrère ; Paul Penet ; France Garnier ; Jean-François Laigre (472e).

– Option biochimie-biologie

Mmes et MM. Sylvie Grimal ; Eric Dubreucq ; Doris Nicklaus ; Farid Abdelli.

– Option agronomie

Mmes et MM. Manuel Frionnet ; Claude Soude ; Odile Hologne ; Eric Poittevin ; Bernard Delles.

– Admission réservée aux titulaires d'un BTSA ou d'un DUT

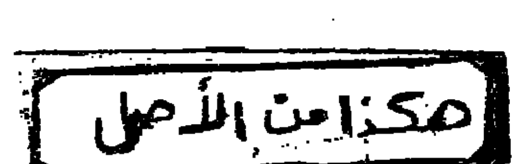
Mmes et MM. Michel Kelagopian ; Françoise Maxime ; Christine Le Souder ; Nicole Sibelet ; Véronique Keller.

– Admission réservée aux titulaires du DEUG, mention sciences

Mmes et MM. Marie-Christine Huau ; Anne Hentic ; Thierry Franza ; Patricia Lagier ; Jean-Pierre Felgines ; Laurent Berthomieu ; Frédéric Raimond ; Sabine Herrmann ; Andrée Kirschner ; Stéphanie Denolle ; Catherine Dogimont ; Agnès Mary ; Frédéric Danjon ; Sylvie Dideron.

– Admission à l'ENITEF

Mmes et MM. Sandra Lavorel ; Philippe Donaire ; Benoît Jacquemin ; Marie-Pierre Ariot ; Claudine Vial ; Christian Lannou ; Thierry Mancotel ; Bruno Ben-Moura ; Christine Wiart ; Philippe Duval ; Lionel Endignoux ; Gilles Ragot ; Vincent Douzal ; Philippe Mesini ; Emmanuel Mailly ; Alain Tissier ; Patricia Mani ; Ana Lourenco ; Sylvie Mader ; Frédéric Kletz ; Anne Jolly ; François Romagne ; Florence Labarre ; Thierry Noël ; Sophie Delye ; Gérard Vignoles ; Jean-Michel Guillon.



هكذا من الأصل

Le Monde

ÉCONOMIE

LE FINANCEMENT DES RÉGIONS

Un marché encombré

A L'HEURE de la modernisation industrielle et, pour beaucoup d'entre elles, de la simple survie économique, les régions sont tenues de penser d'abord investissement productif et technologie si elles veulent fixer, chez elles, des emplois souvent menacés. Maintenir, c'est bien ; créer, c'est mieux, reconnaissent volontiers ces micro-entreprises, prépondérantes dans ce qui était, il n'y a pas si longtemps, le *« désert français »*. En six ans (de 1974 à 1980), ces petites unités employant une à vingt personnes ont su créer cinq cent cinquante mille emplois nouveaux. Pratiquement autant que ceux qui ont été perdus – durant la même période – par les grands groupes publics et privés.

Mais l'imagination et la volonté d'entreprendre, surtout dans les secteurs dits d'innovation, ne peuvent rien sans argent. Mis à contribution pour assurer le financement du développement industriel régional, le pouvoir central ne se dérobe pas : plus de 35 milliards de francs seront versés par l'Etat dans le cadre du IXe Plan (1984-1988), ce qui correspond à environ 40 % du budget d'investissement des régions. C'est d'ailleurs dans cet esprit que sont conclus les contrats de plan Etat-régions intéressant quelque mille deux cents projets locaux.

D'autres recettes sont possibles, la décentralisation est là pour ça, et nul doute que les pouvoirs publics y songent déjà, à en juger par les récents propos tenus par M. Pierre Bérégovoy. Le nouveau ministre de l'économie, des finances et du budget a notamment évoqué un certain nombre de *« décisions techniques à prendre »* : incitations fiscales à l'investissement, par exemple, ou encore invitation adressée aux régions pour qu'elles lancent elles-mêmes leurs propres emprunts pour l'emploi, voire message adressé aux banques pour qu'elles jouent pleinement *« leur rôle d'animation de la vie économique »*.

La plupart d'entre elles le font, et nombreux sont les organismes bancaires et financiers qui participent à la vie de l'entreprise régionale. Directement en lui accordant, sous diverses formes, les prêts nécessaires à son exploitation ; indirectement en s'associant à d'autres institutions spécialisées (sociétés de développement régional, instituts régionaux de participation, sociétés financières d'innovation...), quand elles ne créent pas elles-mêmes leurs propres outils, pour proposer leurs services en matière de renforcement de fonds propres.

A côté des problèmes traditionnels de « bas de bilan » (trésorerie, endettement), l'étude du « haut de bilan » (capitaux permanents, fonds propres) est de plus en plus prisée. La mode du *« capital-risque »* y est sans doute pour beaucoup, mais il est certain qu'un changement de mentalité est en train de s'opérer depuis deux ou trois ans chez l'ensemble des agents économiques (banquiers, notaires, chefs d'entreprise, conseils juridiques, agents de change, experts-comptables). Sans oublier le grand public qui a pu constater, à l'occasion des récentes introductions de petites sociétés sur le second marché des bourses de province, l'intérêt qu'une entreprise, son personnel, ses clients et fournisseurs pouvaient retirer de l'épargne locale.

Peu à peu, de nombreux établissements financiers ont entrepris de collecter cette épargne de proximité par le biais de Sicav, de fonds communs de placement ou d'autres instruments à vocation régionale, afin de se donner les moyens d'intervenir, par ailleurs sous forme de prises de participation dans des entreprises en voie de développement ou à créer.

Paradoxalement, ce n'est pas tant l'argent qui manque que les bons dossiers, et on est en droit de se demander si, en attendant la constitution de véritables *« places financières de proximité »*, articulées autour des places de province, le marché de l'aide en fonds propres aux entreprises, saines de préférence, ne devient pas singulièrement encombré, alors que la rentabilité de ces opérations reste finalement très aléatoire pour l'investisseur..

S. M.

Les sociétés de développement régional : depuis trente ans au service des PME

CONÇUES au départ – c'était en 1955 – comme des sortes de banques régionales axées sur les petites et moyennes entreprises locales plutôt délaissées par le système bancaire traditionnel, à l'époque peu perméable à la notion de décentralisation, les sociétés de développement régional (SDR) vont célébrer l'année prochaine le trentième anniversaire de cette institution. En fait, c'est surtout entre 1956 et 1960 que se sont créées la plupart des SDR (à l'exception de la Caisse de développement de la Corse, née en 1982 seulement).

Actuellement au nombre de dix-neuf, elles couvrent l'ensemble de la métropole (seize SDR) et des départements et territoires d'outre-mer (trois SDR). Regroupées au sein d'une association nationale, l'ANSDER (1), elles ont progressivement étendu le champ de leur activité initiale (mettre à la disposition des entreprises locales qui ne peuvent pas, bien souvent en raison de leur taille, aller frapper à la porte des grandes banques, une partie des fonds propres dont elles ont besoin) à d'autres prestations financières plus classiques.

C'est ainsi que les SDR offrent à présent une panoplie étendue de prêts en tout genre : spéciaux à l'investissement (PSI), aidés aux entreprises (PAE), aux conditions du marché (PCM), prêts participatifs ou garantis par l'Etat et, plus récemment, des prêts spéciaux de refinancement (PSR), un domaine où elles se retrouvent, naturellement, en concurrence directe avec les autres organismes distributeurs de crédits à taux bonifié, à savoir le Crédit national, le Crédit d'équipement des PME (bâti en 1980 en regroupant la Caisse nationale des marchés de l'Etat et l'essentiel du Crédit hôtelier) et, enfin, le Crédit coopératif. Depuis 1972, les SDR peuvent cautionner à leur tour des crédits professionnels à moyen terme (procédure dite de « l'article 8 ») accordés par des établissements bancaires, mais ce n'est qu'à partir de 1981 que leur compétence a été étendue au secteur tertiaire (services, commerce, transport, tourisme, hôtellerie), voire à des entreprises qui n'avaient pas la forme juridique de société anonyme ou de SARL préconisée jusque-là par les textes officiels.

Naturellement, ces instruments, conçus pour, en quelque sorte, canaliser une partie de l'épargne régionale vers les entreprises locales dans le cadre de ces « places financières de proximité » qui cherchent à se constituer – avec plus ou moins de succès – autour des Bourses de province (où sont cotées les SDR métropolitaines), sont également mis à contribution lorsque la situation l'exige.

Ainsi, les sociétés de développement régional vont intervenir, au même titre que les banques et les autres établissements financiers, dans le cadre des pôles de conversion récemment mis en place par le gouvernement dans les zones particulièrement frappées par la crise économique. La SOFARIS (Société française pour l'assurance du capital-risque) a été chargée de gérer un fonds de garantie destiné à assurer une contre-garantie aux investissements effectués au titre de la création et du développement des entreprises situées dans ces pôles.

Un rééquilibrage assuré

Sur les onze dossiers examinés à la fin de juillet par la SOFARIS, à l'occasion de sa première réunion sur le sujet, six d'entre eux ont été retenus pour un montant total de 20,7 millions de francs. Quant aux quatre dossiers d'intervention dans les pôles de conversion présentés par les SDR Champex, Sud-Est et Nord Pas-de-Calais, trois d'entre eux ont été acceptés pour un montant de 3,6 millions de francs, précise l'ANSDER.

Cette «régionalité» a encore été accentuée depuis que la loi de décentralisation du 2 mars 1982 a permis aux collectivités locales d'entrer dans le capital des SDR. Certains établissements publics régionaux l'ont fait, voire des départements avec des participations encore très minoritaires, et, d'une façon générale, le capital cumulé des dix-neuf SDR qui dépassait le milliard de francs à la fin de l'année dernière est à présent mieux réparti entre une vingtaine d'organismes financiers au total. Il se décompose de la façon suivante : organismes régionaux (6 %), investisseurs institutionnels (30 %), entreprises et personnes physiques (24 %), établissements bancaires et financiers (40%).

Paris face au «désert français», l'expression a fait fortune mais il est incontestable que, en quelques années, un important rééquilibrage a été entrepris – et assuré – en faveur de la province. Du coup, c'est la région parisienne qui, paradoxalement si l'on tient compte du nombre d'institutions financières qui y ont élu domicile, était la moins bien lotie en outils financiers spécifiques pour les entreprises locales. un organisme *ad hoc* a donc été constitué en 1977 sous la forme de SOFIPARIL (Société de développement régional d'Ile-de-France), une SDR comme les autres de par son objet et son champ d'activité mais qui a bien du mal à se frayer un chemin parmi ses consœurs. Nulle trace de cet organisme à l'ANSDER (elle ne fait pas partie de cette association) où l'on ne cache pas une certaine irritation lorsqu'on évoque le nom de cette institution créée de toutes pièces « pour les Parisiens ».

Il en faut plus pour troubler le secrétaire général de SOFIPARIL, M. Jacques Lesueur. Celui-ci cherche pourtant à se démarquer *« des autres SDR qui utilisent les apports en fonds propres comme produit d'appel alors que l'essentiel de leur activité repose sur les prêts ». « C'est tout le contraire que nous pratiquons à la SDR Ile-de-France, axée dès l'origine sur ce second volet et qui ne s'est engagée qu'en 1983 dans l'octroi de prêts bonifiés à long terme »*, assure-t-il.

Fustigeant de son côté toutes ces banques, y compris nationalisées au travers de filiales créées à cet effet, qui se lancent actuellement dans des opérations de renforcement de « haut de bilan » des PME et PMI, M. Jean-Marie Roche, délégué général de l'ANSDER, leur souhaite « *bien du plaisir* » dans cette activité de renforcement des fonds propres des entreprises souvent proche « *du mécénat partiel ou total* ». Prêchant pour sa chapelle, il affirme que ce qui l'inquiète le plus ce n'est pas tant la saine concurrence qui aurait pu se développer entre les diverses institutions présentes sur ce – relativement nouveau – marché que la véritable « *chasse au dossier* » que se livrent « *les instituts régionaux de participation, les sociétés financières d'innovation et, plus récemment, les sociétés de participation créées par d'importantes banques de la place* ». Il est exact qu'on dénombre à l'heure actuelle, au bas mot, une cinquantaine d'organismes de toute taille prêts à faire « *ce sale métier* » selon l'expression de M. Roche. Sans avoir toujours les équipes des spécialistes financiers et techniques de très haut niveau requis dans le « venture capital » et, surtout, les reins assez solides. D'où le danger de voir ces établissements recourir à d'incessantes augmentations de capital pour continuer à prendre des participations – et à justifier leur existence – alors que la rentabilité qu'ils en retirent ne permet pas d'assurer à elle seule leur pérennité et la juste rémunération de leur actionnariat.

SERGE MARTI.

(Lire page 14, la suite de notre dossier sur le financement des régions.)

(1) ANSDER, 11 bis, rue Balzac, 75008 Paris. Téléphone : 359-23-18.

Cinq milliards de francs de prêts accordés aux entreprises en 1983

SELON les statistiques établies par l'Association nationale des sociétés de développement régional (ANSDER), qui regroupe l'ensemble des SDR (à l'exception de Sofiparil), organisme spécifique à l'Ile-de-France et créé en 1977), les prêts à long terme consentis aux entreprises l'année dernière ont représenté un peu plus de 5 milliards de francs, soit une progression de 73 % sur 1982.

Pour la première fois, cette enveloppe comportait, il est vrai, d'une part les prêts spéciaux de refinancement (PSR), nouvelle procédure élaborée afin de diminuer une partie de l'endettement à taux fixe des entreprises (hors secteur tertiaire), conformément aux engagements contenus dans le discours de Figeac prononcé par le président de la République à l'automne 1982, et d'autre part les prêts du CIDISE (Comité interministériel pour le soutien de l'investissement et de l'emploi) désormais débudgétisés.

L'association souligne au passage qu'au vu des cautions comptabilisées sur les crédits à moyen terme consentis par les établissements bancaires (4 milliards de francs en 1983, soit une augmentation de 23 % sur l'année précédente), les SDR sont devenues *« le principal organisme de caution mutuelle aux PMI hors région parisienne »* avec une part évaluée à plus de 50 % des crédits à moyen terme octroyés sous l'appellation *« article 8 »* (crédits professionnels).

Mais le second volet d'activité important des SDR reste l'apport en fonds propres aux PME-PMI là où elles sont implantées. En 1983, elles ont accepté deux cent vingt-trois dossiers pour un montant total de 103 millions de francs, ce qui portait à 742 millions de francs l'encours de leurs participations (mille huit cents environ).

A cet égard, l'ANSDER met l'accent sur la part réservée aux entreprises en voie de création ou de création récente. Evaluée à 35 % en nombre (et 22 % en valeur) du total des dossiers d'aide en fonds propres, cette catégorie d'affaires à haut risque a toutefois été ramenée à 33 % en nombre de dossiers (et à 18 % en valeur) en 1983, essentiellement en raison du « taux de casse » élevé constaté chez ces entreprises naissantes qui ont parfois bien du mal à décoller.

LES CONFLITS DU TRAVAIL DANS LE SECTEUR PRIVÉ EN 1983

Une baisse record

EST-CE la peur du chômage, une meilleure compréhension des contraintes imposées par la crise économique ou encore la volonté des salariés de ne pas gêner l'action d'un gouvernement de gauche ? Toujours est-il que 1983 a enregistré le chiffre de conflits du travail le plus faible depuis 1965.

Cette tendance à la diminution de la « conflictualité » n'est pas en soi nouvelle puisque, comme l'observe une analyse du service des études et de la statistique du ministère des affaires sociales (1), *« si sur les trente dernières années (à l'exclusion de 1968), la moyenne annuelle des journées non travaillées est de l'ordre de 3 millions, elle tombe à 1,7 million pour la période 1980-1983 »*. La France n'apparaît d'ailleurs pas comme un cas isolé puisque le Bureau international du travail (BIT) a constaté une baisse des conflits du travail *« de par le monde au cours des dernières années »*. En 1982, les grèves avaient été plus nombreuses en France qu'en 1981, mais dans le monde, selon le BIT, elles avaient diminué de 15 % tandis que le nombre de travailleurs impliqués dans les conflits du travail – 19,4 millions contre 18,5 millions en 1981 – augmentait de 5 %.

En 1983, avec 1 483 000 journées non travaillées pour fait de grève, la France a retrouvé le niveau de 1981 (1 495 000) alors que 1982 s'était illustré par une remontée des conflits (2 327 200 journées perdues). Certes, la prudence est de rigueur dans les comparaisons, des modifications méthodologiques importantes ayant été introduites en 1983 (2). Mais la tendance à la baisse, très nette depuis 1980, est confirmée. L'étude du ministère des affaires sociales indique que *« le nombre de journées individuelles non travaillées en 1983 représente une baisse de 41 % par rapport aux chiffres de 1982 et de 8,4 % par rapport à ceux de 1981 »*. Pour cent salariés du secteur privé – les statistiques ne prennent pas en compte le secteur public, – le nombre moyen de journées non travaillées a été de dix journées contre dix-sept en 1982. Pendant la même période, le nombre annuel de journées indemnisables au titre du chômage partiel a été de cent dix pour cent salariés... Une telle comparaison n'a qu'une valeur relative mais, comme le note le ministère, *« le préjudice économique lié aux mouvements sociaux reste globalement négligeable comparativement à certaines autres contraintes telles que les difficultés conjoncturelles ou structurelles des entreprises liées à la crise, ou encore et surtout l'absentéisme »*.

Moins de 50 % sur les salaires

Les écarts de « conflictualité » ne sont pas négligeables suivant la taille des établissements. Dans les établissements de moins de cinquante salariés – qui regroupent 48,2 % des effectifs UNEDIC, – le nombre moyen de journées non travaillées pour dix salariés n'est que de 1,2 journée, alors qu'il est de trente-six journées pour les établissements ayant entre cent et quatre cent quatre-vingt-dix-neuf salariés. Trente fois plus... Voilà qui représente une différence importante, même s'il peut y avoir une certaine sous-évaluation dans les petits établissements. Quelques évolutions apparaissent tout aussi nettes : la durée moyenne des conflits en 1983 a été plus courte ; le nombre de conflits localisés a diminué très sensiblement (– 41 % en nombre de journées individuelles non travaillées) ; la moyenne mensuelle des effectifs en grève a baissé dans une proportion importante. Cet affaiblissement du taux de participation à la grève est expliqué notamment par *« l'accroissement, dans les établissements de grande taille, des grèves catégorielles ou d'atelier »*.

L'analyse du ministère des affaires sociales apporte également un éclairage sur la structure et la nature des conflits en 1983. En 1982, et sur longue période, la proportion des conflits sur les salaires avait augmenté de seize points en un an alors que les grèves sur l'emploi avaient baissé de neuf points. L'année 1983 *« inverse cette tendance à court terme »* : la revendication salariale a représenté à elle seule *« moins de 50 % des causes de conflit »*, le déplacement des motifs s'étant opéré principalement au profit des conflits sur l'emploi, qui représentent 29 % de l'ensemble des conflits localisés, tandis que la proportion des grèves portant sur les droits des salariés et des syndicats a remonté de neuf points. Il semble cependant que, pour les conflits sur le pouvoir d'achat, *« la détermination a été forte »*, puisque parmi les 391 grèves avec occupation recensées, 189 ont concerné les salaires, 129 l'emploi, 11 les conditions de travail et 62 les droits et libertés.

Quant aux syndicats ayant été à l'initiative des conflits, l'étude fait ressortir que la CGT a été à l'origine de 41 % des actions, la CFDT de 12 %, FO de 1 % tandis que les conflits sans mot d'ordre syndical et les conflits pluri ou inter-syndicaux se répartissaient à égalité (22 % dans l'un et l'autre cas). Plus curieusement, la part relative des principaux motifs selon les acteurs syndicaux fait apparaître une grande homogénéité de comportement puisque l'emploi est à l'origine de 26 % des conflits déclenchés par la CGT, de 26 % des grèves initiées par la CFDT et de 29 % pour FO (3), tandis que les motifs salariaux représentent respectivement pour ces trois organisation, 49 %, 47 % et 48 %. Comme le note l'étude, *« le thème de l'emploi est le plus unificateur. C'est lui, en effet, qui représente le pourcentage le plus élevé parmi les conflits répondant à un mot d'ordre intersyndical »*.

D'abord l'automobile

La dispersion professionnelle et régionale montre que *« c'est bien dans l'industrie que la moyenne des journées individuelles non travaillées reste la plus élevée »* avec en moyenne vingt journées non travaillées pour cent salariés – le taux le plus fort si l'on excepte les transports avec vingt-sept journées, – contre une pour l'agriculture, deux pour les services et cinq pour le bâtiment et les travaux publics. Parmi les branches, l'automobile arrive nettement en tête devant la sidérurgie, la construction mécanique, la construction navale, les industries du verre, de l'habillement et du papier-carton. Quant aux régions où les plus forts taux de conflits ont été observés, il s'agit du Nord-Pas-de-Calais (quinze établissements totalisant 55 % des journées non travaillées !), de l'Alsace et de l'Aquitaine.

Les conflits généralisés (cent soixante-deux mille journées individuelles perdues, soit 11 % du total), ont opéré une légère remontée mais elle est due pour une large part au conflit à EDF en mai 1983, qui a occasionné à lui seul cent trois mille journées perdues. Rien n'indique – au contraire – que 1984 n'infirme la tendance de 1983 pour la « conflictualité ». On observe, en effet, que pour le premier semestre de cette année – après une poussée en janvier prolongeant celle de décembre 1983, marqué par le conflit Talbot, mois qui à lui seul a représenté 13,5 % du total annuel, – le nombre de conflits évolue au même rythme que l'an dernier. Dans cette « conflictualité » faible, la part des grèves ayant pour origine des revendications salariales continue à diminuer au profit des grèves sur l'emploi et des conflits sur les droits syndicaux qui enregistrent de nouveau une légère remontée. Une telle situation montre la difficulté réelle des organisations syndicales à mobiliser leurs troupes et incite à la plus grande prudence quant à un éventuel retournement de tendance en octobre. Il ne suffit pas à un état-major syndical de décider que l'automne sera « *chaud* » pour qu'il le devienne réellement.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) « Dossiers statistiques du travail et de l'emploi », nº 3-4 de juin 1984. Service des études et de la statistique travail-emploi. Ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale.

(2) Par cette réforme, le rôle de la direction départementale du travail a été renforcé. Pour les évaluations quantitatives, plusieurs modifications ont été introduites : la saisie de l'arrêt de travail s'effectue désormais pour les grèves localisées au niveau de l'établissement et non plus de l'entreprise. Se trouvent désormais décomptés les conflits observés au cours du mois. Ainsi les conflits résolus ne sont plus isolés de l'ensemble pour faire l'objet d'un traitement spécifique.

(3) Pour les pourcentages sur FO, ils n'ont qu'une valeur « *indicative* », étant donné le faible nombre de conflits dont cette organisation, selon cette analyse du ministère, a eu l' « *initiative exclusive* ».

« ESPOIR VERT »
le projet global auto-actif de restauration des terres désertiques est enfin disponible.
200 F franco - Tél. : (1) 374-69-27
et EXPOSITION
ÉCOLOGIE ÉNERGIE SURVIE
58, route de Vierzon
41400 Montrichard

LE FINANCEMENT DES RÉGIONS

LORRAINE : des ambitions de SICAV régionale

CRÉÉ depuis près d'un an, l'Institut lorrain de participation (ILP) a récemment augmenté son capital en deux temps : une émission de 12 millions de francs réservée à de nouveaux actionnaires et une seconde, de 20 millions de francs, destinée uniquement aux actionnaires actuels.

En procédant de la sorte, l'ILP fait plus que doubler son capital initial (20 millions) dont 51 % sont détenus par le conseil régional de Lorraine et les quatre départements lorrains et le solde, 49 %, par des partenaires financiers, principalement des banques et des caisses d'épargne régionales, ainsi que la SDR de Lorraine Lordex.

« *L'ILP veut jouer le rôle d'une SICAV régionale en matière d'accompagnement de développement d'entreprises qui mettent en œuvre d'importants programmes d'investissements pour accroître leur production* », explique son directeur, M. Claude Coulais, ancien maire de Nancy. Sur les soixante-trois demandes émanant d'entreprises locales, l'ILP a déjà sélectionné et décidé de vingt-quatre participations pour un montant de 4,4 millions de francs. Une belle performance, estime M. Jean-Marie Rausch, le président du conseil régional de Lorraine, également président de l'ILP. « *Face à la crise, notre conseil régional a ainsi choisi une attitude volontariste, car nous ne voulons pas seulement obtenir du gouvernement et des sociétés nationalisées le maintien d'une plate-forme industrielle traditionnelle.* »

Ainsi, pour les créateurs de l'ILP, il ne s'agit pas de privilégier uniquement une vocation strictement financière. « *Au regard des projets de créations d'entreprises, l'ILP joue plutôt le rôle d'une société de « venture-capital »* (capital-risque, NDLR), *car la plupart des créations entraînent le défrichage d'innovations, de nouveaux produits, qui pourront être ainsi testés sur des marchés estimés porteurs* », précise M. Coulais. Sur les vingt-quatre participations précédemment évoquées, douze ont concerné des créations d'entreprises pour un montant de 1 150 000 francs, huit ont servi au renforcement en fonds propres de PMI pour une somme de 1 650 000 francs, les quatre dernières participations correspondant à 1 600 000 francs dans des entreprises plus importantes.

« *Pour les prochains mois, le plan de charge de l'ILP porte sur une quinzaine de participations, soit environ 3 millions de francs. Ce bilan justifie à lui seul l'augmentation de capital* », assure M. Coulais, en estimant que si la tendance continue, l'ILP devrait avoir la capacité financière de souscrire, de 1984 à 1987, l'équivalent de 25 à 30 millions de francs de participation dans cent à deux cents entreprises.

Finalement, quelques semaines après la visite en Lorraine de M. Fabius, alors ministre de l'industrie et de la recherche, M. Jean-Marie Rausch résume l'avenir de l'ILP de cette façon : « *Je suis convaincu que le renouveau économique de la Lorraine vient d'abord de l'élan et de la capacité des Lorrains à unir leurs efforts pour créer un meilleur environnement aux entreprises. En cela, les actions de l'ILP et de la SDR Lordex sont souvent complémentaires.* » « *Nous avons d'ailleurs souscrit à l'augmentation de capital des actionnaires de l'ILP en doublant notre participation* », précise M. Bernard Mazeaud, directeur général de Lordex.

Pour son bilan de l'année 1983, cette société de développement régional affiche, pour sa part, des résultats satisfaisants. Son bilan fait apparaître un bénéfice de 9,13 millions de francs contre 8,7 millions en 1982. Les opérations de Lordex en fonds propres dans les entreprises ont ainsi progressé de 30 % par rapport à 1982. Près d'un tiers d'entre elles ont été réalisées dans des entreprises nouvelles qui doivent créer, logiquement, près de cinq cents emplois en Lorraine d'ici trois ans.

La crise de l'acier a toutefois modifié sensiblement la répartition des interventions. C'est ainsi que la transformation des métaux, qui représentait 35 à 45 % de l'activité traditionnelle de Lordex, est tombée à moins de 20 %. L'industrie agro-alimentaire semble prendre une sorte de relais en passant de 10 à 25 % des activités de Lordex en 1983, dont plus de la moitié dans le secteur coopératif.

JEAN-LOUIS BEMER.

Une dizaine de propositions des comités d'expansion

DEPUIS la mise en place de la décentralisation (les premières dispositions légales remontent au 2 mars 1982), les élus locaux se trouvent confrontés à une très importante demande de la part des agents économiques régionaux, alors qu'ils ne disposent que d'une marge de manœuvre très limitée dans le cadre de leur propre budget. Dans le même temps, les comités d'expansion se heurtent de plus en plus souvent aux difficultés croissantes que rencontrent les entreprises locales pour trouver les financements nécessaires afin de passer une échéance difficile ou, tout simplement, pour assurer l'expansion de ces sociétés, y compris hors de l'Hexagone.

Comment coordonner les différents modes d'intervention existants, afin d'obtenir, notamment, la meilleure utilisation des fonds publics ? Comment faire en sorte que l'épargne locale soit effectivement mobilisée afin d'aider les petites unités industrielles et commerciales qui en ont réellement besoin ?

C'est pour répondre à ces deux questions essentielles, alors que la crise « taille » chaque jour un peu plus profond dans le tissu économique, que le Conseil national des économies régionales et de la productivité (CNERP), qui regroupe les comités d'expansion, a fait asseoir autour d'une même table les représentants des principaux organismes bancaires de la direction du Trésor, des sociétés de développement régional, des comités d'expansion et de divers organismes, tels que la DATAR, l'Institut de développement industriel, ou encore la SOFARIS, investie notamment d'une mission d'assurance pour les opérations de capital-risque.

A l'issue de cette « table ronde », qui réunissait également des élus locaux, le CNERP a retenu une dizaine de propositions qui devront être précisées avec les praticiens sur le terrain, et parmi lesquelles figurent les points suivants :

- établir un bilan périodique des procédures mises en place dans les différentes régions et élaborer des indicateurs sur leur degré d'utilisation, le niveau de couverture des besoins et leur rendement ;
- faire une étude synthétique des « couveuses d'entreprises » et des clubs de créateurs d'entreprises, y compris à l'étranger ;
- effectuer, en liaison avec les notaires, les experts-comptables et les syndics, une mission d'analyse sur les conditions dans lesquelles ont lieu actuellement les transmissions d'entreprises ;
- participer à la mise en place de banques de données régionales assorties d'indicateurs d'alerte, qui permettraient d'intervenir à temps auprès d'une entreprise en difficulté ;
- analyser la situation actuelle des sociétés de capital-risque en France et les conditions de leur développement, en particulier au niveau régional ;
- étudier, dans le cadre de la mise en place des nouveaux CODEVI, le sort des ressources finalement utilisées par les banques et de la part conservée par le Crédit mutuel et par le réseau des caisses d'épargne et de prévoyance, afin d'apprécier les retombées, sur le développement régional, de la collecte de ces CODEVI ;
- associer au développement des entreprises des partenaires potentiels de ce développement (mouvements coopératifs et mutualistes) selon des formules à déterminer ;
- évaluer les retombées sur la création, le développement ou le sauvetage des entreprises en difficulté, des interventions des collectivités locales ;
- mesurer l'adéquation entre des priorités affichées dans le plan régional ou départemental et les critères d'éligibilité des dossiers d'aides retenus par les collectivités concernées.

Autant d'éléments de réflexion contenus dans le rapport présenté par M. Charles Josselin, président du CNERP, et rédigé à l'attention du gouvernement.

S. M.

* Conseil national des économies régionales et de la productivité (CNERP) 219, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Téléphone : 222-35.29.

CORSE : soutien au développement et assistance à la création

LE problème corse est-il encore celui de la régression économique qui, par le passé, a, selon l'analyse du professeur Janine Renucci, dans son ouvrage *Corse traditionnelle et Corse moderne*, accompagné le dépeuplement, et qui a abouti à une distorsion entre une Corse « *vidée par l'exode* », enlisée dans l'improductivité, et « *la Corse qui s'ouvre au monde moderne* » ?

La juxtaposition de deux chiffres conduirait à répondre par l'affirmative (7,2 milliards d'importations, 0,8 milliard d'exportations en 1981, selon l'INSEE). Et il est vrai que la guerre 1914-1918 et l'aventure coloniale de la France ont vidé l'île de ses forces vives, compromettant gravement le passage de l'économie de subsistance à l'économie de marché. Puis l'île a été, dans les années 60-70, confrontée brutalement au choc du présent. L'inadaptation des structures n'a pas permis d'y faire face en temps opportun, et ainsi est sans doute né ce qu'on appela la « *corsitude* », qui devait, au fil des années, déboucher sur les tensions parfois graves d'aujourd'hui.

La Corse en serait-elle là si la décentralisation était survenue dix ans plus tôt ? La réponse n'est pas évidente, tant il est vrai qu'on ne refait pas l'histoire. Mais la question peut être posée à la lumière de l'action menée par divers intervenants, l'Assemblée de Corse, bien sûr, l'ANVAR, et surtout la CDC.

La CDC, c'est la Caisse de développement de la Corse, la dernière née des sociétés de développement régional de France. Sa création n'a été décidée que le 26 juin 1982, soit dix ans après que les instances élues insulaires l'avaient demandée. Placée sous la présidence de M. Raphaël Squercioni, elle n'a pas d'actionnaires privés, n'est pas cotée en Bourse, et son capital, fixé à 39,6 millions de francs à sa création, va passer à environ 50 millions de francs l'an prochain.

« *Produire en Corse* », ce pourrait être le slogan de la CDC, qui répondrait ainsi à celui de la jeunesse : « *Vivre et travailler en Corse.* » Mais le chemin est lent qui doit conduire à l'amélioration de la balance commerciale, même si ce déficit (6,4 milliards en 1981) est compensé par les dépenses des touristes (2,5 milliards en 1982 selon l'INSEE).

« *Malgré l'existence d'un foisonnement d'entreprises (16 255) — proportion plus grande par habitant qu'au niveau national — et le nombre important d'exploitations agricoles (7 000), la Corse est la région qui a le plus faible PIB par habitant (31 000 F en 1982 contre 64 000 F sur le plan national)*, observe M. Squercioni. *En 1982 le PIB de l'île était de 7,1 milliards de francs, dont 1,7 milliard provenant des administrations. Mais il est vrai que les entreprises corses sont petites. Une dizaine seulement, dans le secteur privé, comptent plus de cent salariés.* »

Si l'on ajoute qu'en général le montant des investissements par habitant est proche de la moyenne nationale, force est toutefois de constater que l'investissement public représente 5 200 F par habitant (1 900 au niveau national) pour 3 700 F à l'investissement privé (8 300 F au niveau national).

C'est donc nécessairement vers l'investissement privé que la CDC porte son effort. Des études sont en cours pour la relance du thermalisme, notamment à Guagno et Puzzichello ; de la conchyliculture, entre autres par l'aide à la création d'une conserverie de moules ; de la production animale et florale ; de l'industrie agro-alimentaire et, bien entendu, de la filière bois. Enfin, l'industrie des matériaux de construction est quasiment à créer

La CDC est à coup sûr l'instrument qui manquait à la Corse, où les vieilles structures ont éclaté, tandis que bien des erreurs ont généré des problèmes politiques qui sont encore à effacer. Il ne faut pas, en effet, compromettre la poursuite du développement et, à cet égard, la violence que connaît trop souvent la Corse n'est guère faite pour aider à disparaître les séquelles des premières années.

« *Il est à craindre*, dit encore M. Squercioni, *que, si la violence se poursuit, la saison touristique en 1984 ne soit plus mauvaise qu'en 1983. L'économie corse en supporterait alors difficilement les effets.* »

Mais cela n'empêchera pas la CDC de poursuivre sa double action : soutien au développement des activités existantes et assistance à la création d'entreprises.

PAUL SILVANI.

Les instituts régionaux de participation

AU nombre d'une dizaine (1), les instituts régionaux de participation (IRP), de création beaucoup plus récente que les sociétés de développement régional, ont pour mission de participer au développement économique de la région où ils sont implantés, conformément à leur statut, certes, mais aussi aux raisons politiques ou historiques qui ont justifié leur naissance. Certains, en effet, se bornent à ce rôle de partenaire, au milieu de tous les autres instruments mis en place par les pouvoirs publics à l'échelon local, alors que d'autres, très minoritaires il est vrai, se sont lancés depuis quelque temps déjà dans des opérations proches de l'ingénierie financière.

C'est dans cette dernière catégorie qu'entre Siparex (Société de participation dans les entreprises régionales en expansion) — le plus ancien IRP puisqu'il a été créé en 1977, et le plus important si l'on en juge par le montant de ses fonds propres (203 millions de francs fin 1983).

Opération à haut risque

Dotée d'un capital initial de 55,3 millions de francs, celui-ci a été progressivement augmenté pour être porté, tout dernièrement, à 216 millions de francs en accueillant progressivement autour du tapis vert, où siégeaient déjà les principales institutions bancaires et financières, d'autres partenaires français, industriels cette fois-ci (Lyonnaise des eaux, Bongrain, Michelin, Peugeot, SCOA...), voire étrangers (l'Etat du Koweït, la Dresdner Bank, l'UBS, la banque autrichienne Kredietanstalt Bankverein).

En assurant la promotion des entreprises « *moyennes grandes* » (selon le critère de son directeur général, M. Dominique Nouvellet) dans lesquelles elle a pris une participation avec l'espoir de « dénouer » l'opération sous la forme, notamment, d'une introduction au second marché boursier, Siparex exerce une activité typique de capital-risque qui ne lui a pas mal réussi jusqu'à présent. En 1983, cet organisme a réalisé un bénéfice (avant amortissements et provisions) de 28,3 millions de francs, contre 13,6 millions lors du précédent exercice, débouchant sur un bénéfice net de 19 millions de francs contre 9,2 millions précédemment.

Dans le même temps, les plus-values de cessions de titres de participations représentaient 15,1 millions de francs, et les dividendes reçus des entreprises détenus en portefeuille plus de 4 millions de francs, soit une rentabilité brute en augmentation de près de 30 % d'une année à l'autre pour le portefeuille de titres de participations. Une performance qui provient en partie du niveau de technicité nécessaire pour ce genre d'opération à haut risque, mais qui doit également beaucoup, outre une conjoncture boursière particulièrement favorable, à une région qui, de l'avis même de Siparex, « *est l'une des plus riches et des plus diversifiées de notre pays* », après l'Ile-de-France.

Un exemple toutefois difficilement transposable dans d'autres régions qui n'ont pas toutes la chance de posséder sur leur sol « *plus de deux mille quatre cents entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 30 millions de francs et ayant une activité suffisamment bénéficiaire* ».

S.M.

(1) Auxitex (Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes) IDEB (Bourgogne), IDPC (Poitou-Charentes), ILP (Lorraine), IRDI (Midi-Pyrénées), IPO (Bretagne, Manche, Pays de Loire, Poitou-Charentes), IRPAC (Champagne-Ardenne), Participex (Nord, Pas-de-Calais, Picardie), Siparex (Auvergne, Bourgogne, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes) et Soridec (Languedoc-Roussillon).

BRETAGNE : Un coup de frein à l'« exode » de l'épargne locale

« *LE gouvernement a décidé de créer de nouvelles formes d'épargne, qui drainent, en dehors de la Bretagne, les moyens financiers de la région.* » La crainte exprimée il y a quelques mois par le Crédit mutuel de Bretagne (CMB) de voir l'épargne bretonne quitter les départements de l'Ouest, au profit de Paris, se trouve aujourd'hui confirmée.

« *Auparavant*, explique M. Louis Lichou, directeur général du CMB, *nous devions envoyer à Paris 50 % des fonds collectés sur le livret bleu, qui doivent être affectés à des emplois d'intérêt général. Aujourd'hui, nous devons en envoyer 80 %. D'autre part, avec l'apparition des CODEVI, c'est encore 80 % des fonds collectés qui quittent la région.* »

Cette centralisation de toute épargne nouvelle vers la Caisse des dépôts et consignations a une autre conséquence pour la Bretagne : on a en effet observé le transfert des fonds déposés sur les livrets bleus vers les CODEVI. D'autre part, les épargnants s'intéressent désormais aux SICAV, aux fonds communs de placement, aux obligations, qui mobilisent l'épargne hors de la région. Enfin, dernier obstacle à la gestion par la Bretagne elle-même de sa propre épargne : l'encadrement du crédit. « *Nous ne pouvons consentir à nos sociétaires qu'un nombre limité de prêts. Pour les autres, nous ne pouvons le faire que par le biais d'un établissement bancaire parisien, ce qui alourdit le taux des prêts que nous pourrions accorder de plusieurs points.* »

Comment conserver à la région son épargne ? Depuis la création des CODEVI, en octobre, le CMB a tenté de se doter de nouveaux modes d'investissement et d'épargne. Première initiative : les contrats passés avec les départements bretons. Si 80 % des ressources des CODEVI doivent être affectés à des emplois d'intérêt général, la notion même d'« *intérêt* » peut s'étendre aux départements bretons, affirme le CMB. C'est ainsi que quatre contrats ont été signés avec l'Ille-et-Vilaine, les Côtes-du-Nord, le Morbihan et le Finistère, prévoyant le versement de 30 millions de francs par an, durant cinq ans, aux départements concernés. L'épargne régionale profite donc à la région. Le CMB a obtenu en outre que la notion d'intérêt général soit élargie au financement des entreprises bretonnes. Enfin, il peut désormais accorder des prêts aux grandes villes et aux syndicats de communes.

Seconde « riposte » : la création des CODEVA. Spécifiques à la Bretagne, ce sont des prêts créés aux mêmes conditions que les CODEVI, qui doivent bénéficier au développement de l'agriculture. Les CODEVA, créés le 6 mars 1984, remportent déjà un franc succès dans la région.

Ces deux initiatives suffiront-elles au CMB pour répondre à la demande de ses partenaires bretons d'intervenir de plus en plus fréquemment dans le domaine économique ? Ce souci des banques bretonnes de conserver sur place l'épargne régionale se retrouve au conseil régional, qui a décidé la création d'une « conférence de financement » destinée à faire le bilan de l'emploi de l'épargne bretonne et à formuler des propositions au gouvernement.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

● RECTIFICATIF. — L'auteur du livre *la Corée du Sud*, ouvrage dont nous avons rendu compte dans les « Notes de lecture » datées du mardi 10 juillet, est bien Frédéric Max, ministre plénipotentiaire, ancien ambassadeur de France, et non pas, comme une erreur typographique nous l'a fait écrire, M. Marx. Par ailleurs, nous nous devons de préciser que quelques lignes sont effectivement consacrées aux données démographiques. Enfin, il est dit en conclusion de l'ouvrage que le revenu par habitant doit être proche, en 1995, du niveau *actuel* de l'Europe et du Japon.

STERN
• GRAVEVR •
depuis 1840
Pour votre Société papiers à lettres et imprimés de haute qualité
Le prestige d'une gravure traditionnelle
Ateliers et Bureaux :
47, Passage des Panoramas
75002 PARIS
Tél. : 236.94.48 - 508.86.45

Un pari sur l'innovation

« *DERRIÈRE la « une » des journaux occupée par la violence il y a la Corse qui vit et qui travaille.* » La remarque ne se veut pas rassurante, mais dans la voix de Raphaël Squercioni, président de la Caisse de développement de la Corse (CDC), perce une pointe d'agacement. « *L'effet de brouillage* » des attentats ne masque-t-il pas trop souvent, pour l'extérieur, un effort de développement sans précédent que connaît l'île depuis une dizaine d'années, surtout à travers des expériences d'innovation ? Certes la recrudescence de la violence rend fragile ces tentatives mais l'effort existe. Et il n'est pas négligeable. Pour en juger, les actions entreprises par la Caisse de développement créée en juin 1982 ne manquent pas d'intérêt.

A ce jour quatre-vingt-dix-neuf entreprises ont été aidées pour un total de 120 millions de francs. Parmi celles ayant bénéficié de crédits à long terme, c'est le secteur commercial et celui des services qui ont été les plus demandeurs : soixante et une entreprises pour 81 millions de francs. Rien d'étonnant à cela : les activités tertiaires représentent 62 % du PIB marchand de la région.

Mais c'est surtout la politique de conventions signées avec d'autres organismes de prêt qui a permis à la fois de mieux pénétrer le tissu économique, tout en le balisant au plus près : cinq conventions signées en deux ans (1) ; la plus importante est celle passée en janvier 1983 avec le Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises (CEPME), qui prend en charge les opérations intéressant le secteur hôtelier, mais à partage égal des risques de trésorerie avec la CDC (Caisse des dépôts et consignations), laquelle est amenée à apporter une contre-garantie de 50 % sur les prêts.

Mais la Caisse, au-delà de sa fonction habituelle d'organisme prêteur, tente d'avoir en Corse un double objectif plus ambitieux. D'abord jouer un rôle d'incitateur auprès d'entrepreneurs volontaristes, mais limités dans leurs initiatives, favoriser ensuite de nouvelles filières, notamment dans l'agro-alimentaire, pour asseoir un développement plus « autocentré » et réduire la dépendance de l'île.

C'est par le biais d'une prise de participation au capital de certaines entreprises — six au total pour un montant avoisinant les quatre millions de francs — que l'organisme financier mise sur l'innovation. Exemple : la SARL Biscor, créée en décembre 1983, opérationnelle depuis quelques semaines, qui va se spécialiser dans la fabrication du gâteau corse à la farine de châtaigne et au cédrat ainsi que dans la production d'un petit biscuit sec appelé Canistrellu.

C'est ce produit homogénéisé que M. Torre, le patron de Biscor, veut vendre de Bonifacio à Dunkerque : la majeure partie de la production (150 tonnes les premières années) sera écoulée sur le continent par l'intermédiaire d'une centrale d'achats en collaboration avec le principal groupe distributeur corse : Unigros. La Caisse, dans cette affaire, a favorisé les relations entre les deux entreprises corses qui veulent pénétrer, même modestement, le marché de la biscuiterie.

Cependant l'innovation comme vecteur de développement reste, les responsables de la Caisse en conviennent, un pari difficile car trop de contraintes pèsent encore sur l'économie locale. L'absence structurelle de fonds propres, le manque de formation des responsables, l'étroitesse du marché, le non-respect de la législation sociale, l'absentéisme, sont autant de facteurs qui jouent dans les entreprises contre le décollage de l'économie insulaire. Celle-ci est confrontée de plus à la violence qui dissuade les investisseurs, sans compter la crise générale qui n'épargne pas la Corse.

DOMINIQUE ANTONI.

(1) En plus de la convention avec le CEPME, d'autres accords ont été passés avec la Caisse régionale des crédits maritimes, le Comptoir central des matériels d'entreprises, la Banque populaire provençale et corse, la Caisse régionale du Crédit agricole.

هكذا من الأصل

Le Monde

culture

CINÉMA

FILMS D'ÉTÉ, FILMS D'ÉVASION

A la recherche du public

Des salles souvent vides, à cette époque de l'année, comme en banlieue, où parfois deux ou trois spectateurs seulement se présentent à la caisse chaque jour. L'invasion des écrans par les fonds de tiroir des compagnies américaines. Des reprises qui se bloquent à des scores très faibles. A l'opposé, quelques exceptions qui confirment la règle. D'abord les deux sorties de l'été qui font un tabac, le français *Pinot simple flic*, de Gérard Jugnot, en dixième semaine d'exclusivité et plus de 500 000 entrées sur Paris et la périphérie, et surtout le phénoménal *A la poursuite du diamant vert*, de Bob Zemeckis, qui, en septième semaine, avec bientôt 600 000 entrées, va réaliser un des gros scores de l'année.

Le cas de ce film de Bob Zemeckis (un ami de Steven Spielberg) reste exemplaire. Le pari est pris par les responsables de Fox, la firme distributrice (Fox-Hachette en France), de profiter de la parenthèse de l'été pour tenter une sortie sur tout le pays, à partir du 4 juillet. Cent quatre-vingt copies sont tirées. L'important, c'est de « trouver le bon couloir », selon les termes de la profession. Pourtant *A la poursuite* n'est pas signé d'un nom illustre, ne comporte pas de grandes vedettes. Il a un côté aventures exotiques à la Spielberg, tout en évitant d'entrer en concurrence avec le dernier-né du tandem Lucas-Spielberg, *Indiana Jones et le temple maudit*, qui sort massivement en France le 12 septembre et a déjà fait un tabac dans le monde, et d'abord aux Etats-Unis.

Alexandre Astruc, dans *Paris Match*, lui apporte la caution sans réserve d'une intelligentsia cinéphile – il est lui-même cinéaste – qui gardera éternellement la nostalgie d'un grand cinéma populaire inséparable de l'Hollywood de la belle époque : *« Nous sommes au Châtelet, et le rideau se lève sur la fantasmagorie...* [Ce film] *est pour tous ceux qui aiment rire et se laisser emporter sans chercher midi à 14 heures. »* En province, dans les villes du Midi, les exploitants gardent le film en permanence à l'affiche, les vacanciers se relaient. En cours de saison, *A la poursuite du diamant vert* aurait probablement fait un beau score, mais plus modeste.

Gérard Jugnot, avec *Pinot simple flic*, débute dans la mise en scène sans quitter l'écran, il fait coup double et offre la contrepartie française à un cinéma sans problèmes, lui aussi.

Deux reprises viennent de démarrer avec les honneurs de la guerre. *Une étoile est née*, présenté dans une version de trois heures par la Warner elle-même (près de 20 000 entrées en première semaine), et *Métropolis*, film muet sonorisé, tous deux accompagnés d'un énorme battage publicitaire qui contribue à fixer très clairement dans l'esprit du spectateur l'image de marque du produit offert. Un succès se prépare de très loin, comme cette fabuleuse résurrection d'Alfred Hitchcock sur les écrans mondiaux depuis le début de l'année : près de 1,3 million de spectateurs sur Paris-périphérie à ce jour pour huit films.

Echecs

A l'opposé de cette euphorie, il y a eu le tragique échec de la resortie, vingt-cinq ans plus tard, de la trilogie japonaise de Masaki Kobayashi, *la Condition humaine* : 1 472 spectateurs en quatre semaines. Il y a l'annonce de la vente de l'Action-Lafayette, où Max Causse et Jean-Marc, aujourd'hui fixés sur la rive gauche, firent leurs premiers pas d'exploitants pour la plus grande gloire des classiques hollywoodiens. Il y a la vente du Balzac, géré par le groupe Olympic de Frédéric Mitterrand et de ses amis, à Parafrance : le cinéma d'art et essai perd sa principale vitrine sur les Champs-Elysées. Il y a Dominique Païni qui annonce, la mort dans l'âme, l'échec de l'expérience des Ursulines, condamnées à plus ou moins brève échéance. Les charges sont trop considérables, le public pas assez régulier. Des expériences qui ont montré la voie un peu partout en France doivent s'arrêter.

Pour Roger Diamantis, directeur du mini-complexe (trois salles) du Saint-André-des-Arts, rive gauche, il n'y a pas de miracle. Le phénomène de l'été n'est qu'une extension de ce qui se passe à longueur d'année. « *Le public demande des choses très précises*, explique-t-il. *Il veut bien qu'on l'invite à danser, mais il refuse qu'on lui marche sur les pieds.* » Les gens vont voir ce qui les intéresse. Il y a la crise. « *Nous entrons dans une période difficile pour tout le monde. Les choix vont se resserrer sur quelques films* », conclut Roger Diamantis.

Au moment où les directeurs de salle ignorent le jeune cinéma français et, en désespoir de cause, programment des médiocrités américaines (policiers, films B visant le plus jeune public), où on rebaptise des œuvres récentes – *les Seigneurs de la route*, ex-*la Course à mort de l'an 2000*, déplace 73 000 spectateurs en deux semaines, – où le cinéma d'art et essai connaît une grave crise, Roger Diamantis est un exploitant heureux. Il a traversé l'été, seul, avec la reprise de *To be or not to be*, d'Ernst Lubitsch (44 000 entrées). Il annonce pour la saison prochaine des films chocs, *Paris Texas*, de Wenders, *Stranger than Paradise*, caméra d'or à Cannes, *Voyage à Cythère*, d'Angelopoulos, deux Guru Dutt, le cinéaste indien baroque, un Ritwik Ghatak. Et *Boy meets girl*, français, de Leos Carax !

On ne peut montrer avec quelque espoir de succès que des films « attendus ». *Les dieux sont tombés sur la tête* (toujours à l'affiche, 1,5 million de spectateurs) constituant le miracle rarement renouvelé. La profession a déjà marqué d'une pierre, blanche ou noire, la date du 12 septembre, celle de la sortie du Spielberg *Indiana Jones*. Le 19 septembre, *Paris Texas*, dans vingt-quatre salles, tentera le mariage entre recherche et grand public. Le nouveau Resnais, *l'Amour à mort*, en revanche, après Venise, entamera, le 6 septembre, dans six salles seulement une carrière à l'ancienne, sur la durée, six mois et plus.

L'été n'est qu'une parenthèse, très française – quoi qu'on dise, le cinéma français, comme la France, s'arrête un peu de vivre en juillet-août. Mais la donne ne change pas, le risque paie de moins en moins, l'évasion triomphe sous toutes ses formes.

LOUIS MARCORELLES.

MUSIQUE

DE RAMEAU AU RAGTIME

Stages d'été à Lascours

Plus on s'approche du petit village de l'Ardoise, dans le Gard, plus se multiplient les flèches indiquant la direction du Centre de recherche artistique de Lascours (CRAL) en même temps que s'accroît la curiosité de découvrir le château édifié au douzième siècle, habité par des familles illustres parmi lesquelles se trouvaient celles des ducs de Guise, des ducs de Joyeuse, des Brancas, devenu propriété de l'armée, qui en fit une caserne, racheté enfin en 1978 par Jacqueline Gurneri en vue de sa restauration (1)).

Situé en pleine campagne, entouré d'un large fossé en eaux vives où des cygnes se prélassent entre les roseaux, le château se dresse comme une forteresse avec ses tours d'angle et une cour intérieure de 600 mètres carrés où l'on a la surprise de trouver des sièges en gradins dominant une estrade éclairée par des projecteurs, signe évident que des concerts ont eu lieu ou auront lieu incessamment.

D'ailleurs les cris des coqs de la ferme et le chant des cigales alentour se mêlent à d'autres sons venus d'une salle haute du château. Si l'on gravit les marches austères d'un escalier de pierre, l'hésitation n'est possible qu'entre Boucourechliev et Scelci, car l'application zélée des musiciens en pleine répétition ne laisse aucun doute, non plus que l'accent de leur chef demandant de refaire un passage : il s'agit du jeune ensemble Alternance, missionné par la Direction nationale de la musique (avec le concours de la Société lyonnaise de banque) et dirigé par Luca Pfaff.

Invité à Lascours pour une semaine, l'ensemble Alternance est venu jouer au château et à Arles des œuvres classiques ou contemporaines (qui feront l'objet, sur place, d'un enregistrement filmé par FR 3), mais aussi, à cette occasion, prendre le temps de travailler, de façon plus approfondie que les conditions ordinaires de la vie musicale ne le permettent généralement, avec des solistes tels que Patrice Fontanarosa, Christian Ivaldi et Alain Meunier, qui assume le rôle, pour cette session, de directeur artistique.

L'idée de ces rencontres entre de jeunes musiciens et leurs aînés est née en 1982 lorsque le hautboïste Maurice Bourgue et le flûtiste Aurèle Nicolet répondirent à l'invitation du CRAL en réunissant là soixante de leurs élèves. L'année suivante la formule évoluait quelque peu tout en continuant à privilégier ce qu'on appelle ici le compagnonnage musical ou les leçons de concert.

Après le séjour de l'ensemble Alternance, qui succédait lui-même à un atelier de danse animé par Paolo Bartoluzzi (du 15 au 22 juillet), trois stages, ponctués par des concerts donnés tantôt par les élèves, tantôt par leurs maîtres, ont animé ou animeront le château et les localités voisines : d'abord Claude Bolling et Catherine Cantin, réunis pour une semaine sur le thème ragtime et boogies, puis Alain Kremski et François Rabatth (déchiffrage et contrebasse, du 5 au 12 août), enfin Jean-Philippe Collard, Augustin Dumay, Frédéric Lodéon et Laurent Petitgirard (piano, violon, violoncelle et composition de musique de film, du 12 au 19 août) – quarante stagiaires au total, ce qui constitue déjà une académie d'été de dimensions respectables mais qui reste à l'échelle individuelle.

Dans l'avenir les activités du CRAL devraient encore se diversifier et le lieu devenir un centre de création rayonnant sur la région et au-delà, afin de répondre aux vœux de ses fondateurs, « inspirés par la passion de l'art et par la volonté d'améliorer les conditions dans lesquelles il s'exprime ». Un programme ambitieux, mais, visiblement, l'énergie désinteressée est ici ce qui manque le moins.

GERARD CONDE.

(1) CRAL, route de l'Ardoise, 30290 Laudun. Tél. : (60) 50-39-61. Prochains concerts les 16,17 et 18 août.

« LES HASARDS DE LA VOIX », un livre d'Alain Arnaud

Traité esthétique et poème lyrique

C'est un livre bien étonnant qu'Alain Arnaud (critique des disques lyriques dans le *Monde Loisirs*) vient de consacrer à la voix : un « *parcours chaotique, tournant en volutes, saccades, sursauts autour d'elle et de son ombre, n'ayant pu en prélever que des lambeaux, des fragments, des éclats* » ; un admirable livre aussi, un poème soutenu par une écriture mystérieuse et lyrique, qui est comme l'élixir d'une existence hantée par le chant : « *Le hasard qui noua notre rencontre est devenu une nécessité, à la fois l'absolu d'une présence et une passion.* »

La voix et non pas seulement le chant, la voix, « *en deçà de la bouche et au-delà de l'oreille* », qui est une « *expérience du corps* », mais « *dessine et articule dans l'espace un corps de fiction, tout de mouvements, rythmes, vibrations, irisations, condensations et dépressions (...) : la voix répand le corps dans l'univers, l'y multiplie, l'y disperse. Il en devient souffle, son, il fraie avec l'aérien, l'aquatique, le tellurique* ».

Poème philosophique, donc, et même mystique, avec de belles pages sur le dialogue de l'âme et de Dieu, le chant monastique où « *la voix accepte de disparaître et s'offre à l'anonymat pour que, s'insinuant en cette perte, la Voix lointaine l'envahisse et la transforme* », et cet émouvant dialogue par-delà la mort avec un ami, sa voix « *non pas éteinte, mais désormais flottante, sans corps propre (...). Votre voix est mon avenir, elle me découvre l'infini émerveillé dans lequel je vous rejoindrai, me fondrai à vous qui m'y précédez, nos voix distinctes mais entremêlées se joignant à celles qui nous attendent, parlant encore pour nous et de nous quand nos corps seront depuis longtemps anéantis.* »

Transcendance de la voix, qui « *n'offre rien de matériel et de visible* », « *compagne de l'homme et du monde, de l'homme dans et avec le monde* », qui, « *en surplombant les mots et les soutenant de son souffle, tisse une trame qui leur permet de se succéder et de s'embrasser* ». Imanence de la voix qui est soumise entièrement au corps et dont « *l'immédiateté, la naturalité, s'accompagnent aussi de la plus haute technique (dans le chant), s'accordent avec les savoirs du corps les plus sophistiqués, engendrent la science la plus mystérieuse* ». Pourtant, « *la technique du chant, au moindre faux pas, excès ou égarement, risque de détériorer la voix, de la briser sans recours. On change la corde cassée d'un violon, on ne remplace pas les cordes vocales exténuées (...) Si le corps donne à la voix son mystère, elle paie cette grâce d'une malédiction : sa fragilité.* »

Ce travail du corps, Alain Arnaud le décrit avec un langage d'une précision, d'un dynamisme et d'une force superbes, puis, d'un seul souffle, montre comment toute technique vocale est en prise directe sur une conception du monde : « *Chaque moment historique se construit et s'impose une image du corps derrière laquelle il se contemple et entend sa voix. Chaque époque construit son érotique de la voix. Les différentes écoles de chant peuvent se comprendre ainsi : la construction, puis la négation, de morphologies différentielles du plaisir dans et par la voix.* »

Par-delà la technique, pourtant, la voix est chargée de messages plus profonds : « *Elle a partie liée avec l'indicible et l'impensé. Elle laisse sourdre des intentions, reflète de secrètes volontés, d'obscures passions, de troubles désirs. Elle résonne d'un ailleurs introuvable mais présent, d'un univers caché mais manifeste (...). Dans le corps, par le corps, elle met en jeu tout le corps. Elle lui ouvre des pouvoirs magiques, une compréhension démiurge et démoniaque du monde.* »

C'est sans doute ce qui fait regretter à l'auteur que « *l'Occident ait enserré la voix dans un filet, l'ait rabattue sur une ligne, aplatie, étalée, dans la durée* », et lui fait formuler ce vœu : « *Retrouver la verticalité de la voix, sa spatialité, sa pluralité instantanée, sa diversité polyphonique, polytimbrique. Abandonner la plate ligne mélodique pour retrouver la multiplicité charnelle, tellurique, de la voix : ses jaillissements, rebondissements, hasards, irradiations et compénétrations. Casser l'enfermement de la voix dans un ordre, abandonner le logos qui la retient pour qu'elle retrouve la liberté du* cosmos ; *alors la voix s'échappera en tous sens, excédant l'ordre qui lui a été imposé.* »

Traité esthétique, essai philosophique, poème lyrique, le texte d'Alain Arnaud déborde les catégories : comme Rilke et Valéry, il plante ses racines au plus profond de nous-mêmes.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Alain Arnaud, *les Hasards de la voix*, coll. « Textes », Editions Flammarion, 106 pages, 50 F.

EXPOSITIONS

A Limoges

La VIIe Biennale de l'émail

L'émail est-il un art fossile ? Il y a encore quinze ans, c'était une question constamment posée à Limoges. L'émail qui avait fait dans les siècles passé la notoriété mondiale du Limousin s'était réduit, depuis quelques décennies, à un artisanat de l'objet souvenir pour touristes, fier de ses routines, assez clinquant et obstinément fermé aux recherches contemporaines. C'est alors qu'un groupe d'artisans émailleurs limousins (à propos desquels on parle un peu hâtivement de « nouvelle école de Limoges ») a entamé sa petite révolution culturelle. Ce fut l'organisation de la Biennale internationale de l'art de l'émail, qui, depuis 1971, ouvre largement les fenêtres en réunissant et en confrontant les pratiques venues de partout.

Soit, cet été, pour la septième édition de cette Biennale, deux cents artistes et trois cents pièces venues de vingt-trois pays, rassemblées dans la chapelle baroque de l'ancien collège des jésuites, aujourd'hui lycée Gay-Lussac.

La sélection des œuvres (plus de mille avaient été envoyées) n'est pas toujours très rigoureuse : elle suffit pourtant à prouver l'extrême vitalité de l'émail à travers le monde et l'actualité de ses préoccupations esthétiques.

La surprise, cet été, vient de l'URSS, qui, pour la première fois, propose des pièces « constructivistes » dans la lignée des artistes soviétiques des années 20, Malevitch ou Tatline, pour ne citer que les plus connus. La production des pays de l'Est est d'ailleurs, à Limoges, très abondante, diverse et inventive, comme si le statut d'« art mineur » généralement attribué à l'émail lui garantissait une décontraction et un esprit d'innovation que n'ont pas des arts plus « nobles » et plus officiels.

La Chine populaire, en revanche, n'a envoyé à Limoges que des pièces très académiques, fort belles au demeurant, et qui rassurent beaucoup les visiteurs généralement désorientés.

Les œuvres présentées oscillent entre deux démarches contradictoires : affirmer une maîtrise parfaite de la technique et de la cuisson (ce qui mène parfois à des pièces hyperréalistes) ou laisser le feu opérer sa part d'imprévu avec un goût général croissant, semble-t-il, par rapport aux précédentes biennales, pour les pièces en trois dimensions.

GEORGES CHATAIN.

★ VIIe Biennale internationale de l'émail, chapelle Gay-Lussac, rue du Collège. Jusqu'à la mi-septembre. Une exposition annexe présente cent plaques émaillées publicitaires : des images inscrites dans toutes les mémoires.



Attrapez l'accent américain

Stages d'Anglais-américain, tous niveaux, matin, midi ou soir
Cours sur les médias américains.
Littérature américaine.
Cours pour enfants.
Inscriptions dès maintenant.
Professeurs américains.
Rencontres – "Open House".
Ambiance américaine.

COUNCIL
Centre Franco-Américain
1, PLACE de l'Odéon
75006 Paris Tél : (1) 634.16.10

NOTES

Culture

M. JACK LANG EN GRÈCE

Athènes « ville européenne de la culture » en 1985

Au cours d'une brève visite dans la capitale grecque, M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, a déclaré que le gouvernement français entendait apporter « *un soutien tout particulier au gouvernement grec et à Athènes qui, en 1985, sera ville européenne de la culture* ».

M. Jack Lang a, en effet, rappelé qu'il avait, en sa qualité de président de la conférence des ministres de la culture de la Communauté européenne, proposé la candidature d'Athènes. « *Il faut*, a-t-il souligné, *qu'Athènes soit le lieu d'une grande manifestation culturelle paneuropéenne qui devra célébrer l'Europe de la culture sous toutes ses formes.* » Cette initiative coïncidera avec l'Année européenne de la musique.

M. Jack Lang a d'autre part souligné « *le travail considérable réalisé par l'Institut français d'Athènes* » et a précisé qu'un effort supplémentaire serait fait pour « *développer les coproductions cinématographiques et télévisées* » et pour « *multiplier les échanges d'expositions et de spectacles* ».

■ **MORT DU PIANISTE VICENZO VITALE.** – Le pianiste et professeur italien Vicenzo Vitale vient de mourir à Naples, en Italie. Il était âgé de soixante-seize ans. Vincenzo Vitale était l'un des derniers représentants de l'école pianistique napolitaine créée par Thalberg et Sigismond Cesi et l'un des créateurs, en 1944, de l'orchestre de chambre Scarlatti. Il était surtout connu cependant pour son enseignement au conservatoire de Rome.



Festival

« MÉTAFICTION » à Paris

Fantastique et science-fiction

Si vous vous promenez du côté du Tribulum, un bistrot du quartier des Halles, rue Saint-Denis, vous pourrez voir à l'intérieur comme à l'extérieur, un diaporama sur le fantastique et la science-fiction de Tim White, et l'art visionnaire de Di Maccio. De même, si vos pas vous guident vers le multistore Hachette-Opéra vous verrez, sur écran géant, une sélection de vidéo-clips fantastiques et d'images de synthèse.

Jusqu'au 15 septembre prochain, en effet, a lieu à Paris, et pour la première fois, un Festival de fantastique et de science-fiction : « Métafiction, festival du futur » est dû à l'initiative de trois amis qui ont voulu donner au fantastique des lettres de noblesse dans un pays où, pensent-ils, « *la production dans ce domaine est pratiquement nulle* ».

Points forts de ce festival, après la projection en avant-première de *Métropolis*, le 7 août : deux « méta-nuits », de minuit à huit heures du matin, les 25 et 31 août, au cinéma Paramount Mercury sur les Champs-Elysées. La première de ces nuits est consacrée au court métrage fantastique français, avec la projection d'une quinzaine de films et, vers trois heures du matin, un débat sur les réalisateurs de courts métrages par rapport à leurs aînés du long métrage. La deuxième nuit est une « nuit extra-terrestre », où trois films de science-fiction seront projetés et où les participants débattront, vers cinq heures du matin cette fois, des extra-terrestres comme phénomène de civilisation.

Le 14 septembre au soir, au multistore Hachette-Opéra, un film de Alessandro Jodorowski, sans doute *El topo*, sera présenté en présence du réalisateur.

C. He.

★ Renseignements : 825-67-80.

LETTRES

MORT DU GRAND ÉDITEUR AMÉRICAIN ALFRED A. KNOPF

L'éditeur américain Alfred A. Knopf, qui fut le premier à publier aux Etats-Unis certains des plus grands écrivains contemporains, tant américains qu'européens, est mort samedi 11 août à son domicile dans l'Etat de New-York. Il était âgé de quatre-vingt-onze ans.

[Né le 12 septembre 1892 à New-York, dans une famille d'immigrés viennois, Alfred Knopf avait créé à vingt-trois ans sa maison d'édition après des études de lettres à l'université de Columbia et un voyage en Europe, au cours duquel il avait rencontré les romanciers britanniques John Galsworthy et Katharine Mansfield. Il se fit bientôt un nom en faisant découvrir aux Américains les plus grands auteurs européens comme Thomas Mann, Franz Kafka, Sigrid Undset, Jules Romains, Sigmund Freud, Ivan Bounine, puis plus tard, Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir, Albert Camus. De plus, il édita les meilleurs Sud-Américains, tel le Colombien Gabriel Garcia Marquez ou le Brésilien Jorge Amado. Son catalogue américain, tout aussi prestigieux, témoigne du goût littéraire et de l'immense culture de cet homme admiré et respecté par toute la profession, qui s'attachait autant à la présentation matérielle de ses livres qu'à leur contenu et qui avait pris pour emblème le bazoï, le lévrier russe.

Après la mort de sa femme, Blanche Knopf, qui avait eu une influence capitale dans l'introduction du roman européen et latino-américain aux Etats-Unis, il avait abandonné son indépendance pour devenir une filiale de Random House, tout en gardant cependant une grande autonomie.

Retiré depuis une dizaine d'années après avoir reçu, en 1950 et en 1984, deux prix pour « *son soutien infaillible aux auteurs et à leurs œuvres* », l'hédoniste qu'était Alfred Knopf estimait que « *au total* », il avait mené « *une très bonne vie* » et fait ce qu'il voulait.]

SPECTACLES

théâtre

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.

DIX HEURES (606-07-48), 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Pantin.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres : II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours : II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Bel et la Bête ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Commissaire Magré.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

Le music-hall

DAUNOU (261-69-14), 21 h : From Harlem to Broadway.

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h : J. Bourbon.

Les concerts

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : R. Parrot (Telemann, Vivaldi, Bach...).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Lacroix.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Ted Curson Quartet.

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS

(549-14-83)

Eglise Saint-Merri, 20 h 30 : Haydn Sinfonietta Wien, dir. M. Huss (Mozart, Bellini, Rossini).

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, cinéma américain (1920-1930) : Jungle princess, de A. Kremnitzer ; 17 h, cinéma japonais : le Bal de la famille Anjo, de K. Yoshimura ; 19 h, Sécheresse, de N.P. dos Sanios.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES ANNÉES DÉCLIC (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LES AVENTURIERS DE LA SIERRA LEONE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BOUNTY (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES BRANCHÉS DU BAHUT (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

BUSH MAMA (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

CANNON BALL II (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (326-23-44).

CARMEN (Esp., v.o) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA CLÉ (**) (It., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA CONDITION DE L'HOMME (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; George V, 8e (562-41-46).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DE L'AUTRE COTÉ DE L'IMAGE (Fr.) : Pagode, 7e (705-12-15).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George-V 8e (562-41-46) ; V.f. Arcades, 2e (233-54-58).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Escurial, 13e (707-28-04).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

FORT SAGANNE (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Ritz, 18e (606-58-60).

LE GANG DES BMX (Aus., v.f.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LES GUERRIERS DU BRONX No 2 (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

HERCULE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

L'HOMME A FEMMES (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A.,) Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; V.f. Berlitz, 2e (742-60-33).

LADY LIBERTINE (*) (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LIQUID SKY (**) (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

MISSION FINALE (A., v.o.) Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

NEW-YORK 2 HEURES DU MATIN (A., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Pagode, 7e (705-12-15).

PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LA PIRATE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

QUARTETTO BASILEUS (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

RÈGLEMENT DE COMPTES (A., v.o.) (*) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SHOCKING ASIA (All., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (241-77-99).

SIGNE LASSITER (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (722-69-23).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

XTRO (Angl., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Lumières, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

YENTL (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – V. f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32)

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Lundi 13 août

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01).

AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (A., v.o.) : Boîte à films (H.sp.), 17e (622-44-21).

ANTONIO DAS MORTES (Bré., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Am., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

DE L'OR EN BARRE (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (233-56-70) ; Bastille, 11e (307-54-40).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA DOLCE VITA (It., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

EL (Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'ÉTRANGER (It.) : Logos I, 5e (354-42-34).

EXCALIBUR (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

EVE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

FAME (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

LE FAUX COUPABLE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA FILLE DE RYAN (Ang., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

FREAKS (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic, 14e (545-35-38).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE GUEPARD (It., v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (545-35-38).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES GUERRIERS DE LA NUIT (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

HOULIGANS (VIOLENCES SUR LA VILLE) (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Mistral, 14e (534-42-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Montmartre, 9e (606-34-25).

IL BIDONE (It., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Epée de bois, 5e (337-57-47) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LADY LOU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LOLITA (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

MANHATTAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

MEAN STREET (A., v.o.) (*), Movies, 1er (260-43-99), Alpha, 5e (354-39-47), Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

OSCAR (Fr.) : Forum O. Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

PARIS VU PAR (1964) (F.), Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES SEIGNEURS DE LA ROUTE (ex-LA COURSE A LA MORT DE L'AN 2000) (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19.

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

TEX AVERY FOLIES (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

TRAQUENARD (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o.) (version intégrale) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

VIVRE ET LAISSER MOURIR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (559-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (536-10-96).

LE VOYEUR (Angl., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60).

ZÉRO DE CONDUITE (F.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES FILMS NOUVEAUX

C'EST DANS LA POCHE, film américain de Daniel Mann, v.o. : UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : UGC Rotonde Montparnasse, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC, Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

DORTOIR DES GRANDES (**), film français de Pierre Unia : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 19e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

HISTOIRE D'O (chapitre II) (**), film français d'Eric Rochat : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Le Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LISTE NOIRE, film français d'Alain Bonnot : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

SIÈGE (**), film américain de Paul Donovan et Maura O'Connell, v.o. : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA TRICHE, film français de Yannick Bellon : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

METROPOLIS, de Fritz Lang (all., réédition), v.o. : Saint-Germain Huchette 5e (633-63-20) ; Olympic Saint-Germain, 6e (633-97-77) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

ULTIME VIOLENCE (*), film américain de Sam Firstenberg, v.f. : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

Les festivals

ERIC ROHMER : COMÉDIES ET PROVERBES : Studio Cujas, 5e (354-89-22) : Pauline à la plage.

ERIC ROHMER : ELOGE A LA RIGUEUR : Denfert, 14e (321-41-01) : le Genou de Claire ; la Carrière de Suzanne.

LA GRANDE PARADE DES COMÉDIES MUSICALES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Ma sœur est du tonnerre.

HITCHCOCK (v.o.) : Action rive gauche, 5e (329-44-40) : Psychose.

HITCHCOCK PÉRIODE ANGLAISE (v.o.) : Le club de l'étoile, 17e (380-42-05) : Une femme disparaît.

HOMOSEXUALITÉ (v.o.), Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : Sébastiane ; l'Homme blessé ; Querelle ; Outrageous ; Flesh.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30) : les Anges aux figures sales.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action écoles, 5e (325-72-07) : la Soupe au canard.

LES POLARS DE L'ÉTÉ (v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89) : le Baiser du tueur.

QUINZAINE B. BLIER : Cinéma présent, 19e (203-02-55) : Calmos.

L'ÉTÉ DES STARS : AL PACINO (v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61) : l'Epouvantail ; Avec les compliments de l'auteur ; Panique à Needle Park.

OTTO PREMINGER (v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) : Laura ; la Rivière sans retour ; Carmen Jones ; Ambre.

LE PARI DEPARDON : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : Reporters ; Tchad-Yemen-Tibesti Too ; Faits divers ; Numéro zéro ; les Années déclic.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 20.

A NOS AMOURS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 15.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), 22 h.

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

DANTON (Fr.-Pol.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), 18 h 30.

LE DERNIER MÉTRO (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 21 h.

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o) (**) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 h.

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 18 h.

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 21 h 30.

L'HOMME QUI RÉTRÉCIT (A., v.o.), Escurial, 13e (707-28-04), 22 h 45.

L'HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 20 h.

L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (Ang.-A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32), 22 h 30.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

MISTER ARKADIN (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

POSSESSION (**) (Ang., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), 21 h.

SCARFACE (*) (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32), 19 h 45.

SÉRIE NOIRE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.

SUZANNE SIMONIN, LA RELIGIEUSE DE DIDEROT (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 15 h 40.

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h ; Calypso, 17e (380-30-11), 17 h.

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 20.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (*) (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 30.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33), 16 h.

MARDI



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 13 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : les 40es rugissants.
Film français de Christian de Chalonge (1982), avec J. Perrin, J. Christie, M. Serrault, M. Weiss.
Un ingénieur électronicien participe, par bravade, à une course de navigation solitaire autour du monde. Mal préparé, il est sur le point de renoncer, puis, en cessant d'émettre par radio, il se prête à une supercherie montée par son manager. TF 1 a déjà présenté la version télévision en trois parties de ce film, dont la concentration dramatique est plus forte, dans l'alternance des scènes maritimes et des scènes à terre. Producteur et acteur, Jacques Perrin assume un défi.

22 h 40 Portrait : Agatha Christie.
Gérard Jourd'hui a rencontré la célèbre romancière, aujourd'hui disparue. Avec François Rivière, il a recherché l'ambiance de ses livres, interviewé des commissaires de police, des témoins, bref il a pisté la dame qui représente selon lui « une certaine idée de l'Angleterre, le côté désuet, baroco-rococo, délicieux et vipérin, un certain humour » et dont les livres sont « construits comme des comptines ».

23 h 35 Journal.

23 h 40 Le jeune cinéma français de court métrage.
Après rasage, d'Hugues Desmichelles, Jean-Pierre Huguet et Frédéric Robinot. Projection suivie d'un débat avec Robert Enrico.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Le grand échiquier.
De J. Chancel.
Rediffusion – décidément même Jacques Chancel s'y met ! – de l'émission consacrée à la cantatrice Julia Migenes-Johnson, avec l'orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dirigé par Lawrence Foster. Participent à la soirée, Daniel Toscan du Plantier, Janine Reiss, Maurice Béjart, Patrice Ledoux.

23 h 45 Journal.

0 h 5 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Angélique, marquise des anges.
Film français de B. Borderie (1964), avec M. Mercier, R. Hossein, J. Rochefort, G. Gemma, C. Girand, J. Toja. (Rediffusion).
Une jeune fille appartenant à la noblesse de province, est forcée, par son père, au mariage avec un gentilhomme riche et boiteux, qui passe pour sorcier en Languedoc. Elle se met à l'aimer. L'entourage du roi leur est hostile. Premier film d'une série calamiteuse (et souvent diffusée) qui transforme en imagerie tape-à-l'œil les passionnants romans historiques d'Anne et Serge Golon.

22 h 25 Journal.

22 h 45 Thalassa.
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
La mer à tire d'ailes. Arrivée de la Transat en solitaire Plymouth-Newport (Etats-Unis). Une rediffusion.

23 h 30 Histoire de l'art : le Radeau de la Méduse.
Le tableau que Géricault fit autour d'une affaire qui avait mis en accusation le régime de la Restauration.

23 h 45 Prélude à la nuit.
« Divertissement », de Gordon Jacob, par l'Octuor Varèse.

FRANCE-CULTURE

20 h Blaise Cendrars, poète intercontinental (les maîtres ès lettres).
20 h 30 Soirée hongroise.
22 h La criée aux contes autour du monde : Liban.
23 h Bestiaire : L'aoutat.
23 h 20 Musiques limites.
23 h 40 Place des étoiles.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (Festival de Salzbourg 1984) : Sonates pour piano nº 15, 14 et 27 de Schubert, par Alfred Brendel, piano.
23 h Les soirées de France-Musique : cycle acousmatique (INA-GRM) « Quasars », de C. Clozier.

Mardi 14 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF1 Vision plus.
11 h 55 Quarante ans déjà.
12 h Bonjour, bon appétit ! magazine de Michel Oliver
Pavé au chocolat au sabayon.
12 h 30 Consommer sans pépins.
12 h 35 Cocktail maison.
13 h Journal.
13 h 30 Série : la Conquête de l'Ouest.
14 h 15 Micro-puce. Magazine de l'informatique.
Puce et Julie vont en bateau : Je crois... que vous êtes assis à ma place.
16 h 30 Croque-vacances :
Dessins animés, variétés, infos-magazine, feuilleton.
18 h Série : Eh bien dansez maintenant.
La samba.
18 h 20 Série : L'Art au monde des ténèbres.
Rediffusion de la grande série sur les grottes de Lascaux.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 38 Point : Prix vacances.
19 h 40 Ces chers disparus : Joséphine Baker.
20 h Journal.
20 h 35 Mardis de l'information : les homosexuels.
Le magazine de la rédaction de TF 1.
Diffusé le mercredi 16 novembre 1983, le premier dossier d'actualité de TF 1 consacré à l'homosexualité. Marion Desmarres et Chantal Casbats ont enquêté pendant trois mois, interrogé des hommes, des femmes qui disent comment ils vivent à Paris ou en province, comment ils s'intègrent ou non. La première place a été donnée aux témoignages.
21 h 35 Dialogue avec le sacré : la célébration des ancêtres.
Série réalisée par Stéphane Kurc. Les masques gye chez les Gouros de la Côte-d'Ivoire.
Les Gouros habitent à l'ouest de la rivière Bondoma dans la région centrale de la Côte-d'Ivoire. Ils sont très connus pour la richesse de leur art plastique et leurs masques qui représentent des génies de la brousse, certains très puissants, d'autres qui ont la forme d'animaux sauvages avec une sorte de hiérarchie. Ce film est essentiellement axé sur la danse d'une trentaine de masques dans un village.
22 h Journal.
22 h 15 Cinéma : Alexandrie pourquoi ?
Film égyptien de Y. Chahine (1978), avec N. Fathi, F. Chawky, E. El Alayli, M. Tewfik (v.o. sous-titrée).
Alexandrie 1942. Tandis que les troupes allemandes se rapprochent, que les nationalistes extrémistes complotent contre les Anglais, un adolescent, issu d'une famille catholique, rêve d'être acteur et monte un spectacle avec ses camarades. Le grand cinéaste égyptien Youssef Chahine fait revivre, ici, sa propre adolescence, décrit une société où malgré la domination britannique et la guerre, il y avait une coexistence libérale des différentes religions. Il prend parti pour la tolérance et la liberté des peuples.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.
12 h Journal (et à 12 h 45 et 18 h 40).
12 h 5 Le Muppet Show.
12 h 30 Feuilleton : Les amours de la Belle Époque.
13 h 35 Série : Voyages au fond des mers.
14 h 25 Aujourd'hui la vie.
Dans quel siècle vous projetez-vous ?
15 h 30 Série : Akagera.
Une rediffusion de la série sur les animaux proposée par Gérard Vienne et qui se veut différente par sa philosophie, par le refus d'appliquer le schéma humain au comportement animal, par l'approche sans trucage. Dix-neuf films en tout.
16 h Sports été.
Natation, championnat de France canoë-kayak, Coupe d'Europe.
18 h Récré A 2.
Yakari ; Latulu et Lireli ; Emilie ; Bassières.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : le Roman d'Elvis.
Film américain de John Carpenter (1979), avec K. Russell, S. Winters, B. Russell, R. Gray (Rediffusion).
La vie d'Elvis Presley, son ascension vers la gloire, son destin d'idole. Tournée à l'origine pour la télévision américaine, cette biographie romancée pourrait être celle d'un personnage imaginaire. L'acteur interprétant le « king » ne lui ressemble que vaguement. On entend les chansons par la voix de Ronnie McDowell. Curieux film.

22 h 30 Jazz : Une sorte de bleu ?
Réalisation G. Daude.
De grands moments de jazz, de 1939 à nos jours : Didier Malherbe, Miles Davis, Olivier Hutman, Don Cherry, Cab Calloway, Barry Altshul et Steve Lacy, Jean-Michel Kadjan.
23 h 5 Journal.
23 h 25 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 3 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 La Boulomanie ou la pétanque comme si vous y étiez.
Marcel Zanini a refait le parcours de la pétanque cher au cœur des Marseillais, hommage en trompe l'œil de Marcel Pagnol.
19 h 55 Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Cinéma : La légion saute sur Kolwezi.
Film français de R. Coutard (1979), avec B. Cremer, L. Malet, M. Farmer, G. Gemma, J. Perrin, P. Vaneck.
L'authentique exploit des parachutistes de la légion qui, en mai 1978, délivrèrent les coopérants européens et américains, prisonniers, dans un centre minier du Zaïre, des rebelles katangais. Raoul Coutard a traité ce sujet avec une sorte de réalisme documentaire. Il a aussi mis en valeur les vertus militaires et le courage individuel.
22 h 10 Journal.
22 h 20 Histoire de l'art : les Bourgeois de Calais.
L'œuvre de Rodin qui rompit avec la convention du monument officiel.
22 h 35 Prélude à la nuit.
« Concerto nº 1 en sol mineur » de Hellendal, par l'ensemble à cordes Ton Koopman.

FRANCE-CULTURE

7 h Matinales : le Bignon-Mirabeau.
7 h 30 Revue de presse.
8 h Paroles et écrits du bocage : hors des liés.
9 h 5 Un pays, une histoire, à la recherche d'une écriture perdue : Champollion et les hiéroglyphes.
9 h 35 Musique : Savoir de savane.
10 h Jacques Cartier, le voyage imaginé.
11 h Musique : dérives des continents.
12 h Panorama.
13 h 30 Feuilleton : le Crime d'Orcival.
14 h Les cultures face aux vertiges de la technique : raison et symbole : la Nouvelle-Guinée et le monde industriel.
15 h 3 Embarquement immédiat : la Corée.
15 h 30 Musique : Brésils.
16 h 30 Promenades ethnologiques en France : tradition orale du Trégor.
17 h 30 Entretiens – Arts plastiques, avec Georges Jeanclos.
18 h La seconde guerre mondiale : l'entrée en guerre des Etats-Unis (1938-1941).
19 h 30 La femme et la plante : une autre connaissance... Eve et la sorcière.
20 h Blaise Cendrars, poète intercontinental.
20 h 30 Les tilleuls et l'oiseau sauvage, d'A.-C. Charpentier.
21 h 30 Quatrième festival de piano de la Roque d'Anthéron : Jean-Bernard Pommier.

FRANCE-MUSIQUE

6 h Musique légère, œuvres de Claudric, Lancen, B. Bailey, Claude Bolling, J.-M. Damase.
7 h 7 Petit matin : œuvres de Fauré, Gounod, Debussy, Lekeu, Chabrier, Saint-Saëns, Caplet.
9 h 5 Le matin des musiciens : Aspects de Glenn Gould, œuvres de Bach, Hindemith, Beethoven, Gould, Sibelius.
12 h 5 Concert : œuvres de Bartok, Khatchaturian, Dvorak, par l'Orchestre de Budapest.
14 h 4 Repères contemporains : Sculthorpe, Wesley-Smith, Ledoux.
15 h Carte blanche à... « Chroniques musicales sur deux siècles », œuvres de Berlioz, Wagner, Moussorgski, Debussy, Fauré, J.-S. Bach.
18 h 5 L'Héritage d'Arthur Schnabel, œuvres de Beethoven.
19 h Le temps du jazz : Le jazz en famille, Le poivre et le soleil.
20 h Concert (échanges internationaux) émis de la radio autrichienne. Festival de Salzbourg 1984 : « Quatuor à cordes en si bémol majeur », de W.A. Mozart. « Quatuor à cordes nº 7 », de H.E. Apostel et « Quatuor à cordes en mi mineur op. 59 nº 2 », de Beethoven, par le Quatuor Hagen.
22 h Les soirées de France-Musique : Blanche Selva (1884-1942), œuvres de J.-S. Bach, Franck, Séverac et Beethoven ; à 23.10, Jazz-club, en direct du Petit Opportun.

INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

Comment allez-vous ?

Impossible de parler de la santé des personnes âgées sans qu'immédiatement il ne soit question de leurs dépenses de maladie et de leur boulimie médicamenteuse, qui grèvent les budgets des caisses de sécurité sociale. Le dernier numéro de *Gérontologie et Société* : « La santé : connaître pour agir », succombe à cette tentation (1).

Tous les chiffres le disent, les personnes âgées sont, avec les jeunes enfants, les premières à avoir recours aux soins dans la hiérarchie de la consommation.

Selon une étude de la CNAMTS (Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés), à partir de soixante ans, les deux tiers des dépenses de santé sont dus aux frais d'hospitalisation – elles n'en représentent que la moitié avant soixante ans, – la durée moyenne du séjour hospitalier étant deux fois plus longue. Au même âge, les dépenses de pharmacie dépassent celles des honoraires. Quatre personnes âgées sur cinq consultent un généraliste par an contre deux sur trois au-dessous de soixante ans. On en conclut que les personnes âgées sont de *« grands consommateurs »* de médicaments. Grands consommateurs ou grands acheteurs ? Car les buffets et les tables de nuit regorgent de produits qu'on ne prend plus ou dont on a diminué les doses parce que *« ça me rendait malade ! »*

Ce couple « médicaments-personnes âgées », Joël Ankri, médecin du groupe hospitalier Sainte-Perrine à Paris, l'analyse à partir des *« accidents »* liés à la consommation des premiers par les secondes. *« Il apparaît,* dit-il, *que les personnes âgées sont les principales victimes des médicaments. »* Le phénomène ne peut qu'empirer, en parallèle avec *« l'augmentation en nombre de cette population et sa médicalisation excessive ».* Simplement parce que, quand une personne âgée est souffrante, elle présente souvent plusieurs affections ; la multiplication des produits absorbés augmente alors les risques d'accidents.

Aux causes banales d'une allergie ou de l'explosion d'une maladie latente, par exemple, s'ajoutent des éléments liés à l'âge. Ainsi, un médicament qui ne provoquera qu'un malaise léger chez un adulte peut-il occasionner, chez le patient âgé, une chute avec fracture du fémur et son cortège de conséquences, notamment l'hospitalisation. Le docteur Ankri ajoute : *« Même si on a écarté ce type de problème, il existe néanmoins une sensibilité accrue des personnes âgées aux médicaments. »* Sensibilité due à *« des modifications physiologiques entraînant des modifications du devenir du médicament dans l'organisme. »* La toxicité du produit augmente, son action dure plus longtemps. *« Enfin, et surtout, les deux voies principales d'élimination que sont le foie et le rein sont également réduites chez la personne âgée. »* Il faut donc que le médecin établisse des priorités parmi les troubles : qu'il traite un handicap moteur ou abaisse un glycémie excessive, par exemple.

D'autre part, on sait qu'après un *« temps obligatoire d'écoute et d'entretien les ordonnances sont moins longues, et le patient en réclame moins ».* Surtout s'il est correctement informé, non seulement des motifs de la prescription, mais aussi des risques que comportent la sur – ou la sous – utilisation, des effets secondaires imparables, etc. C'est peut-être l'une des voies pour que le généraliste soit *« un artisan de la santé »* pour les personnes âgées et non plus un *« technicien de la maladie »*, comme le souhaite le docteur Guillet, médecin généraliste. Il aspire à un exercice de la médecine qui permette de *« responsabiliser chaque individu au maintien de sa santé ». « Le médecin généraliste,* constate-t-il, *occupe une place privilégiée face aux malades âgés ».* Il connaît leur environnement avec lequel ils constituent *« un ensemble cohérent qu'il importe d'appréhender dans sa totalité ».* En effet, *« plus que chez toute autre personne, la maladie de la personne âgée doit être considérée comme une rupture d'équilibre entre un sujet et son territoire ».* Le médecin se situe alors comme *« un intermédiaire entre le malade et la science médicale »* et son activité figure *« à l'intersection de la vie quotidienne et des organismes de santé ».*

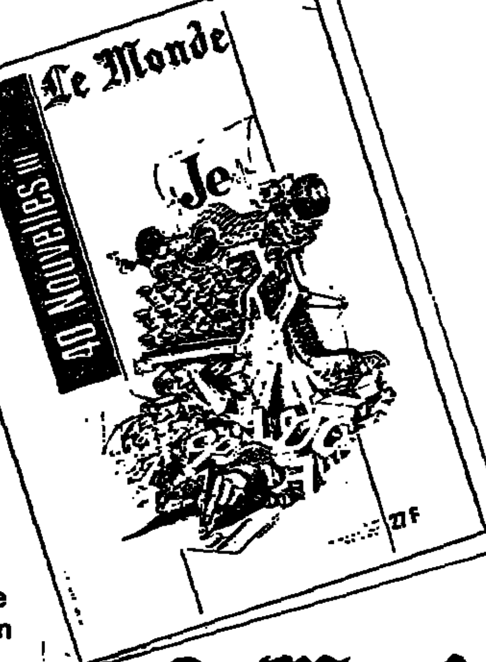
Pour atteindre un tel objectif, le docteur Guillet parle de la formation initiale et permanente du médecin, de sa collaboration avec les autres professionnels de santé, et de la priorité à accorder à la prévention. Pour que la santé se définisse comme *« la résultante d'aptitude à vivre, de désir de vivre, de plaisir de vivre ».*

CHRISTIANE GROLIER.

(1) « La santé : connaître pour agir », Gérontologie et Société. Cahier de la Fondation nationale de gérontologie, numéro 28, 175 pages, 65 F. 49, rue Mirabeau, 75016 Paris. Tél. : 525-92-80.

40 NOUVELLES
TOME III

Voici surgir des univers étranges où la réalité se déchire brusquement et devient cocasse, fantasmagorique ou angoissante... des textes merveilleux de Maurice Pons, Georges Sédir, Peter Seeberg... Revenus de l'enfance ou d'un lointain passé, voici des personnages insolites qui revivent sous la plume magique de l'Israélien Samuel-Joseph Agnon, du Français d'origine tunisienne Albert Boccara, du Grec Philipos Dracodaïdis... Si quelques auteurs figuraient déjà dans les sélections précédentes, la plupart sont de nouveaux venus. Ils témoignent, par la diversité de leurs origines, de la vitalité d'un art en pleine renaissance.



40 NOUVELLES, 40 ROMANS D'UNE LECTURE INTENSE ET BRÈVE, IDÉALE POUR LES VACANCES.

Le Monde

Chez votre marchand de journaux 27 F et au *Monde*

BON DE COMMANDE « 40 NOUVELLES, TOME III »

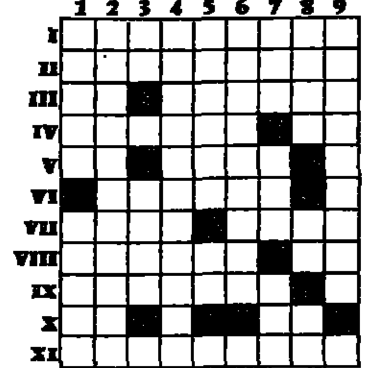
NOM .... PRÉNOM ....
ADRESSE ....
CODE POSTAL [| | | |] VILLE ....
NOMBRE D'EXEMPLAIRE (S) .... × 32 F (Frais d'expédition inclus) = ... F

COMMANDE A FAIRE PARVENIR AVEC VOTRE RÈGLEMENT AU *MONDE* SERVICE DES VENTES AU NUMÉRO, 5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3774



HORIZONTALEMENT

I. Donne lieu à des aspirations néfastes ou salutaires. — II. Ont donc été traités avec une certaine dureté. — III. Démonstratif. D'un caractère très changeant. — IV. Essence naturelle. Symbole. — V. En pétard. Se trouve donc à l'origine d'une rentrée ou d'une sortie. — VI. Présente donc toutes les caractéristiques d'une panne sérieuse. — VII. Décision mûrement réfléchie. Maison rouge. — VIII. Favorise les bonnes relations ou peut les interrompre. Se suivent en boudant. — IX. Homme de l'espace. — X. Personnel. D'un auxiliaire. — XI. Le plus simple appareil.

VERTICALEMENT

1. Trou d'air. N'est donc pas dénué de fondement. — 2. Hommes des bois. — 3. Symbole. Rafle qui fait suite à une action pressante. — 4. Facile à transporter, mais difficile à faire circuler. — 5. Ne font pas d'exception. Préfixe. — 6. Cas de force majeure. — 7. On y cultive les légumes. Jeu de piste. Témoin lumineux. — 8. « Guide » italien. A donc perdu contenance. Personnel. — 9. Une opération que le patient supportait très mal.

Solution du problème n° 3773

Horizontalement

I. Essorillement. — II. Moulure. Mol. Age. — III. Blet. Rempiler. — IV. Oiseau. Arsenic. — V. Ut. Pâtes. Trio. — VI. Tub. Ath. Iole. Tu. — VII. Edam. Anne. ER. — VIII. Iéna. Otât. Angor. — IX. Diane. Eu. Orne (voir ce mot). — X. Laine. Na ! Séné. — XI. Art. Rousse. Nui. — XII. Gê. Mer. Carafe. — XIII. Etau. Epela. Oral. — XIV. Selon. Iso. Crâne. — XV. Sénescence. Sas.

Verticalement

1. Embouteillages. — 2. Solitude. Arêtes. — 3. Sues. Bandit. Ale. — 4. Olten. Main. Muon. — 5. Ru. Aère. Ne. — 6. Irruption. Ore. — 7. Lee. Ah ! Tenu. Pic. — 8. Mat. Aa. Ascèse. — 9. Empreinte. Salon. — 10. Moisson. Usera. — 11. Elle. Léa. Ce. — 12. Ente. Non. For. — 13. Tarir. Egrèneras. — 14. Citron. Ana. — 15. Bec. Ou. Résilles.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 15 AOUT

« La Sainte-Chapelle et la Conciergerie », 15 heures, boulevard du Palais, devant les grilles (Arcus).

« De la maison de Robespierre aux couvents et clubs de la rue Saint-Honoré » (Mme Barbier).

« Mouffetard et ses secrets », 10 h 30, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'île de la Cité », 15 heures, 24, place Saint-Sulpice (B. Czarny).

« La Mosquée de Paris », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Mme Ferrand).

« Faubourg Saint-Germain », 14 h 30, métro Chambre des députés (Les Flâneries).

« Saint-Denis », 14 h 30, portail central de la basilique (Lutèce-visites).

« Un cimetière et ses mystères », 14 heures, métro Père-Lachaise (V. de Langlade).

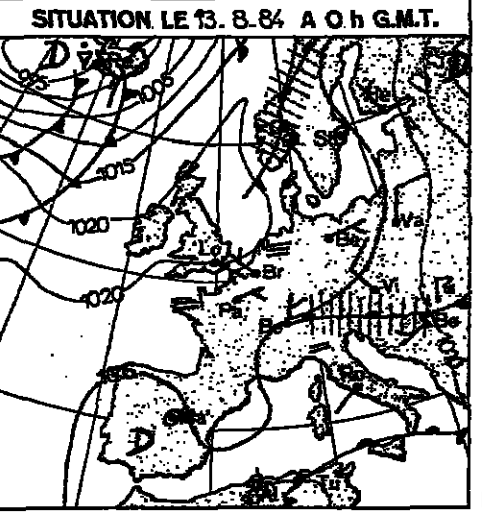
« Le quartier de l'Horloge », 10 h 30, 2, rue du Renard (Paris autrefois).

« Salons du ministère des Finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli (Paris et son histoire).

« Le Vieux Belleville », 15 heures, métro Télégraphe (Résurrection du passé).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13. 8. 84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 14.8.84 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le lundi 13 août à 0 heure et le mardi 14 août à 24 heures.

Une dorsale protège toujours l'ouest de la France des perturbations atlantiques tandis que de l'air humide instable circule sur un tiers nord-est.

Mardi, de la Normandie au Nord, du bassin parisien, au quart Nord-Est et au nord des Alpes, le matin le ciel sera très nuageux à couvert avec de fréquentes brumes; quelques bruines seront observées près des frontières du Nord et du Nord-Est. L'après-midi, des éclaircies encore limitées se développeront. Quelques averses pourront se produire sur le nord des Alpes. Ailleurs, on observera d'abord des bruines et brouillards, essentiellement en Bretagne et en Aquitaine et les nuages seront nombreux en Bretagne nord. Puis le temps sera bien ensoleillé avec quelques nuages seulement, plus nombreux sur les côtes du Nord et près des Pyrénées. Les températures minimales seront de 11 à 14 degrés de la Bretagne à l'Aquitaine et sur le tiers nord-est, 16 à 18 degrés en régions méditerranéennes, 7 à 10 degrés ailleurs. Les maxima atteindront 21 à 23 degrés sur le tiers nord-est et la Bretagne, 26 à 28 degrés sur le pourtour méditerranéen et le Sud-Ouest, 23 à 25 degrés ailleurs.

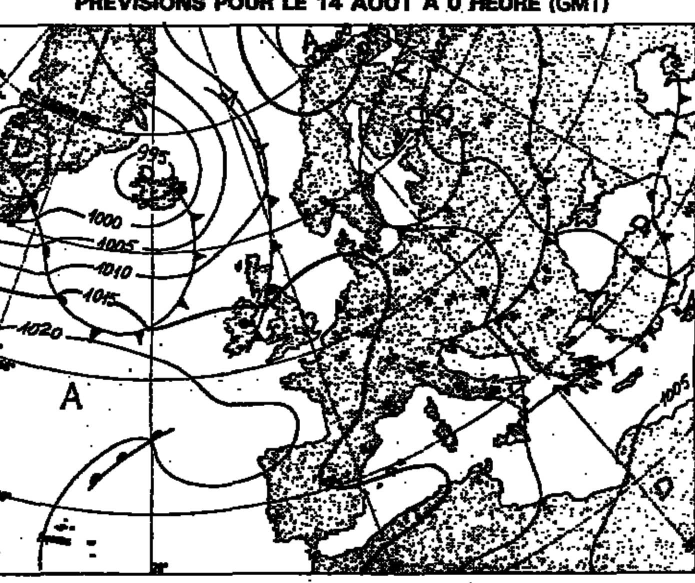
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 13 août à 8 heures, de 1017,5 millibars soit 763,2 mm de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 août; le second le minimum de la nuit du 12 au 13 août) : Ajaccio, 26 et 14 degrés; Biarritz, 23 et 14; Bordeaux, 26 et 12; Bourges, 22 et 11; Brest, 22 et 11; Caen, 21 et 8; Cherbourg, 21 et 12; Clermont-Ferrand, 22 et 8; Dijon, 21 et 13; Grenoble-St-M.-H., 24 et 16; Grenoble-St-Geoirs, 22 et 11; Lille, 17 et 13; Lyon, 23 et 12; Marseille-Marignane, 28 et 14; Nancy, 20 et 15; Nantes, 24 et 11; Nice-Côte d'Azur, 25 et 19; Paris-Montsouris, 22 et 15; Paris-Orly, 21 et 13; Pau, 25 et 13; Perpignan, 29 et 16; Rennes, 23 et 13; Strasbourg, 19 et 15; Tours, 22 et 14; Toulouse, 26 et 12; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 18 degrés; Amsterdam, 24 et 13; Athènes, 33 et 25; Berlin, 23 et 13; Bonn, 22 et 12; Bruxelles, 21 et 14; Le Caire, 35 et 22; îles Canaries, 26 et 20; Copenhague, 24 et 15; Dakar, 29 et 25; Djerba, 35 et 27; Genève, 24 et 15; Istanbul, 27 et 19; Jérusalem, 28 et 16; Lisbonne, 32 et 14; Londres, 24 et 16; Luxembourg, 17 et 15; Madrid, 31 et 15; Moscou, 22 et 11; Nairobi, 25 et 13; New-York, 24 et 21; Palma-de-Majorque, 30 et 15; Rio-de-Janeiro, 32 et 24; Rome, 27 et 17; Stockholm, 21 et 12; Tozeur, 42 et 27; Tunis, 32 et 22.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 14 AOUT A 0 HEURE (GMT)



ÉTÉ

Histoire d'Amour par Konk

Résumé. — A peine sorti de ses réflexions pessimistes sur le bonheur, voilà notre héros reparti dans ses souvenirs. Et de nous rapporter une scène humiliante qui montrait néanmoins combien étaient tendres ses pensées.

J'ÉTAIS PEUT-ÊTRE TROP IDÉALISTE ?

MOI, JE TROUVE QUE..

..QUAND ON AIME UNE PERSONNE..

..ON NE DEVRAIT FAIRE L'AMOUR..

..QU'AVEC ELLE.

(A suivre.)

EN BREF

CINÉMA

QUATRE FESTIVALS. — Leurs dates sont connues : du 27 août au 2 septembre, second Festival des cinémathèques, organisé par l'Institut Lumière de Lyon ; du 14 au 23 septembre, le trente-deuxième Festival international du cinéma de Saint-Sébastien : du 2 novembre au 2 décembre, le seizième Festival de Belfort, consacré aux jeunes réalisateurs, et, vendredi 25 janvier 1985, à Strasbourg, le deuxième Festival international du film Super 8.

★ **Les réalisateurs qui désirent présenter un ou plusieurs films à cette dernière manifestation peuvent se renseigner auprès de : APA « Festival S 8 », 29, rue Vauban, 67000 Strasbourg. Tél. : (88) 60-57-96.**

ENTRAIDE

BÉNÉVOLES. — L'association Les petits frères des pauvres recherche des bénévoles pour aider dans des séjours de vacances pour personnes âgées, du 20 août au 11 septembre, ou du 23 août au 14 septembre. Il faut avoir plus de dix-huit ans et être disponible pendant tout le séjour.

★ **Les PFP-Service Vacances, 33 avenue Parmentier, 75011 Paris. Tél. : (1) 355-39-19.**

FORMATION

FEMMES EN STAGE POUR L'EMPLOI. — L'UFCS-Formation continue (filiale de l'Union féminine civique et sociale) propose des stages de préparation à la réinsertion professionnelle (238 heures sur dix semaines, dont une semaine en entreprise) axés principalement sur une entrée dans l'emploi. Ces stages se dérouleront à partir du 27 septembre à Paris, dans les Yvelines, en Seine-Saint-Denis et en Seine-et-Marne. Sont également prévus des stages de remise à niveau français-calcul (420 heures sur quatorze semaines) permettant d'accéder aux niveaux du CEP ou du BEPC : en Seine-et-Marne du 6 novembre 1984 au 14 février 1985; à Paris du 25 février au 21 juin 1985. Ces stages étant conventionnés par l'Etat, les stagiaires versent une participation financière fondée sur le quotient familial et peuvent être rémunérés.

★ **UFCS-Formation continue, 6, rue Béranger, 75003 Paris. Tél. : 277-12-25.**

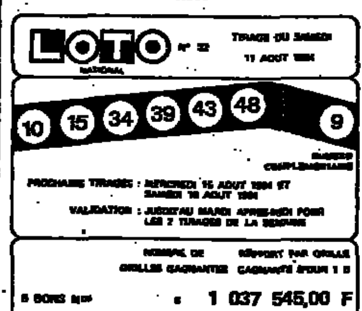
JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 12 août.

DES ARRÊTÉS

● Modifiant l'arrêté du 25 octobre 1976 portant déclaration des départements atteints par la rage.

● Portant nomination des auditeurs de la session internationale 1984 de l'Institut des hautes études de défense nationale.



jusqu'au 15 8, même le dimanche
PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL
ON CASSE !!!
-25% SUR TOUT
dégriff' meubles
MEUBLES RUSTIQUES ET COPIES D'ANCIENS
42, Quai d'Austerlitz, PARIS 13e
Tél. 584.45.24 Métro Austerlitz

هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise secteur bijouterie
C.A. 82 millions de francs
forte expansion

RECHERCHE

SON RESPONSABLE DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

LIEU DE TRAVAIL PROCHE BANLIEUE OUEST.

VOUS êtes un (e) analyste programmeur confirmé (e).

VOUS êtes prêt (e) à prendre la responsabilité de ce département et à participer à l'implantation des nouveaux systèmes.

ADRESSEZ VOTRE CURRICULUM VITAE A
CHRISTIAN BERNARD
SERVICE RECRUTEMENT
B.P. 435-01 - 75025 PARIS CEDEX 01.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
recherche pour PARIS

UN RESPONSABLE SYSTÈME SPERRY UNIVAC S 80

Capable d'assurer maintenance programmes.
Petit développement et exploitation.

Adresser curriculum vitae et prétentions à :
RÉGIE-PRESSE
sous n° T 68.006 M
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

CALCULS DES STRUCTURES

– Domaines : nucléaire, aérospatial, défense nationale.
– Travaux classiques et avancés.

SOCIÉTÉ DE SERVICES
recherche

INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS

– Au moins 2 ans d'expérience dans le domaine.
– Grande école.
– Si possible connaissance des codes ASME ou RCCM.
– Lieu de travail : banlieue sud de Paris.

Tél. : 687-25-72, poste 139.
Pour inform. réciproques complémentaires.

VILLE
DE CORBEIL-ESSONNES
recrute
pour son école multisport (le mercredi matin)
MONITEURS (TRICES)
Adresser candidatures au Palais des Sports, 90, rue Féray.
91100 Corbeil-Essonnes.
Téléphone : 496-42-55.

FLATOTEL
n° 1 de l'appartement HOTEL
recherche

ATTACHÉ COMMERCIAL

Environ 25-30 ans. Excellente présentation, dynamique et astucieux. Langues étrangères et permis de conduire indispens. Expérience préalable en hôtellerie et/ou voyages souhaitée.
Envoyer c.v. et photo + prét. à Direction commerciale
FLATOTEL,
14, rue du Théâtre, 75015 Paris.

QUARTIER ÉTOILE
Organisme Professionnel
recherche
RÉDACTEUR (rédactrice)
pour dépouiller journaux et périodiques en langue française, destinés à une revue de presse.
Ecrire avec C.V. à :
G. CHARMANT C.S.C.A.
2, r. de Presbourg, PARIS-8e.

INFIRMIÈRE libérale installée dans la zone de Saint-Quentin-en-Yvelines, cherche REMPLAÇANTE du 1er au 15 septembre.
Tél. : 770-33-89 entre 8 h et 11 h 30 ou 043-35-43.

Ville de la banlieue sud
de PARIS
cherche
UN CHEF DE LABORATOIRE
d'analyses médicales pour son Centre de santé municipal.
Ecr. s/n° 8.255 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Editeur cherche

CORRECTEUR ÉPREUVES

Consciencieux, expérimenté, pour travaux ponctuels à la pige.
Ecrire avec réf. DORBON
1, r. Beaujon, 75008 PARIS.

La Centre d'Informations Financières organise au mois d'août un stage pour recruter des
CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)
– ayant goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités.
– formation assurée, rémunération motivante.
Tél. au 500-28-87, poste 53.

Editeur cherche

GRAPHISTE

BRILLANT
pour divers travaux maquette, mise en page, etc. Mi-temps ou free lance.
Ecrire avec documents (ret.),
REBY, 9, rue Barbet-de-Jouy,
75007 Paris.

INFORMATIS

rech. pour importants projets

ANALYSTES PROGRAMM.

IBM - MVS - COBOL - CICS

ANALYSTES PROGRAMM.

FORTRAN - PROJET GESTION

INGÉNIEURS SYSTÈME

PROCESSUS INDUSTRIEL
MITRA-SOLAR - PDP 11
INTEL 80-85, PLM 86
26, r. Daubenton-5e. 337-99-22.

Ets Financier Parisien
recherche
pour son service titres

AGENT GRADÉ

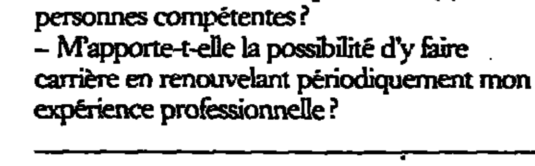
pour toutes opérations sur titres et coupons.
Expérience 5 ans minimum.
Env. c.v., réf. et prétent. sous n° T068995 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

QUESTIONS SUR MA FUTURE ENTREPRISE

« Une check-list utile pour les jeunes diplômé (e) s d'écoles scientifiques ou de commerce intéressé (e) s par la vente et l'informatique. »

– Se trouve-t-elle dans un secteur en expansion ?
– Est-elle à la pointe de son secteur ?
– Dispose-t-elle d'une technologie avancée ?
– Ses produits et services jouissent-ils d'une bonne réputation ?
– A-t-elle des résultats financiers appréciables ?
– Est-elle prête à me donner assez tôt des responsabilités importantes ?
– M'assure-t-elle une formation de départ, et continue tout au long de ma carrière ?
– Suit-elle une politique de promotion interne ?
– Tient-elle compte du mérite personnel ?
– Offre-t-elle d'intéressants avantages sociaux ?
– Me mettra-t-elle dans de très bonnes conditions de travail ?
– Respecte-t-elle chaque employé en tant qu'individu ?
– Dans mon travail, serai-je entouré (e) de personnes compétentes ?
– M'apporte-t-elle la possibilité d'y faire carrière en renouvelant périodiquement mon expérience professionnelle ?

Si vous avez de bonnes connaissances en anglais, si vos réponses correspondent à vos exigences prioritaires, nous serons heureux de recevoir votre candidature + CV détaillé : IBM France, département Recrutement-Orientation-Conseils, 2, rue de Marengo 75001 Paris - Référence ICM - 14/8
Nous la traiterons avec la discrétion qui s'impose, et nous vous rembourserons vos frais de déplacement.



IBM France
Le bon départ





DIRECTIONS
Nationales et Internationales

directeur de projet BRESIL

Groupe Industriel Français leader mondial sur son secteur cherche pour implanter une nouvelle unité de production au BRESIL, un DIRECTEUR DE PROJET ayant l'expérience de réalisation clé en mains et de mise en route d'unités industrielles (type mécanique).

Lieu de travail : BRESIL.

Formation de base ingénieur Grande Ecole, formation complémentaire souhaitée IAE, MBA ou similaire.

Envoyer C.V. + photo, sous référence 2028-M à I.C.A. 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
NEW YORK PARIS

GROUPE INTERNATIONAL
ACTIVITÉS TRANSPORTS AÉRIENS
recherche

UN ATTACHÉ Ccial

Ayant travaillé min. 5 ans de compagnies aériennes.
EXPÉRIENCE OPÉRATIONS ET SPÉCIFICATIONS D'AVIONS.
BIL. ANGLAIS/FRANÇAIS.
ENVOYER RÉPONSE ET C.V.
Ecr. s/n° 8.226 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

REPÈRES
Association gestionnaire du café-club d'ÉLANCOURT (78)
recherche

UN ÉDUCATEUR

Expérience indispensable

Env. C.V. et candidature à :
Mairie d'ÉLANCOURT
B.P. 36, Cedex 78315.

INGÉNIEURS-RÉDACT.

en documentation de maintenance électronique. Expér. indispens.
Tél. pr r.-v. 784-74-52.

Jeune cadre financier

La Direction Financière d'un Groupe privé (CA 3 milliards de francs) recherche un jeune cadre pour développer son service trésorerie.
Sa mission sera de planifier les moyens de prévisions, de gérer la trésorerie d'une dizaine de filiales en coordination avec les services comptables et la Direction Générale. Interlocuteur privilégié des banques, il développera les relations avec les exploitants au travers du suivi des comptes et des autorisations de crédit des sociétés.
Cette fonction conviendrait à un homme de rigueur, de négociation et d'encadrement.
Diplômé d'Etudes Supérieures (option Finances), il a un fort potentiel d'initiatives pour promouvoir l'organisation et la gestion du service.
Aussi devra-t-il justifier d'une expérience d'au moins 3 ans dans une fonction similaire.
Ce poste tremplin offre de sérieuses possibilités d'évolution au sein d'une direction financière pour un jeune cadre ambitieux.

Merci d'adresser votre candidature (C.V., lettre manuscrite, prétentions) sous référence 2930 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo – 75001 PARIS, qui transmettra.

---

emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer)

OFFSHORE PETRO-CHEMICAL INDUSTRY

Experienced Design Engineers/Field Engineers required offshore petro-chemical work Europe. Long-term contracts. Must have good French/English.

Send applications : The Griffin Group Limited (Administrative Office), 253, rte des Fayards, 1290 Versoix
Geneva, Switzerland (tel. : (22) 554871).

Sté d'ingénierie
recherche
pour AFRIQUE DU SUD

INGÉNIEUR

CHIMISTE connaissant et sachant opérer les résines de chaînes de déminéralisation.
Langue anglaise obligatoire.
Envoyer c.v. à AMP,
n° 3320/AT, 40, rue Olivier-de-Serres, Paris-15e, qui tr.



CREER SELON CONTESSE

c'est manier alchimie des mots, graphisme et typographie pour faire de l'annonce l'expression d'une différence.

Nous en parlons aussi sur un autre mode :
12 pages de BD pour vous faire sourire.
Vous les recevrez sur un simple coup de fil au

296.14.00

CONTESSE PUBLICITE

LES COMMUNICATIONS DU RECRUTEMENT

REPRODUCTION INTERDITE



emplois régionaux — emplois régionaux



SFENA

Société française de 3.000 personnes dont 650 ingénieurs et cadres, grand équipementier aéronautique, constructeur d'instruments de bord pour aéronefs et engins spéciaux dans les technologies les plus avancées, nous recherchons pour notre :

ETABLISSEMENT DE CHATELLERAULT (Vienne)
(effectif 900 personnes dont 110 Ingénieurs et Cadres)

ingénieur d'études mécanicien ou électromécanicien

(Grandes Ecoles)

pour participer à la conception, au développement et à la mise au point d'instruments de navigation aérienne de haute précision.

réf. 902/C/84

ingénieur mécanicien responsable des méthodes de production mécanique

(Grandes Ecoles)

pour développer nos actions de productique : FAO, commande numérique, robotique, ... et sera le correspondant privilégié de nos bureaux d'études.
Ce poste d'avenir nécessite une expérience de plusieurs années en fabrication mécanique.

réf. 903/C/84

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions à SFENA
Service du Personnel BP 128 - 86101 CHATELLERAULT Cedex
Tél. (49) 23.45.00

ENERTEC

Leader européen de la mesure et de la régulation, filiale du groupe Schlumberger, recherche pour sa division électricité-distribution à **Poitiers**

Contrôleur de gestion

HEC - ESSEC - SUP DE CO + DECS

Rattaché au directeur d'une unité de 300 MF de CA, il sera particulièrement responsable de :
• l'élaboration et le suivi du budget, • la comptabilité analytique, • l'établissement des tableaux de bord, • l'administration et la fiscalité.
L'unité comprend une filiale en Allemagne Féférale ; des voyages fréquents sont à prévoir dans ce pays.
Ce poste offre à un candidat de valeur et mobile, possédant **quelques années d'expérience**, parlant couramment **l'anglais**, de larges possibilités d'évolution au sein d'un groupe international de tout premier plan.

Merci d'adresser votre dossier, lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous la réf. CG 127 à C. de La Combe, Enertec, 86360 Chasseneuil.

ENERTEC
Schlumberger

THOMSON SEMICONDUCTEURS

SOCIÉTÉ DE COMPOSANTS D'AIX-LES-BAINS SAVOIE

Dans le cadre du démarrage d'une unité pilote automatisée d'ASSEMBLAGE et de TEST de CIRCUITS INTÉGRÉS complexes MOS, nous recherchons :

RESPONSABLE TRAFFIC

Ayant au minimum 3 à 4 ans d'expérience dans un poste similaire, il sera chargé :
- *des expéditions et réceptions de tous les mouvements de matériels,*
- *du suivi de toutes les importations et exportations (particulièrement des gros équipements),*
- *de la qualification des transitaires après études des coûts et délais d'acheminement,*
- *de la prise en compte totale des importations.*

Connaissances nécessaires de droit commercial et de procédures douanières.

Anglais indispensable.

Prière d'adresser votre candidature détaillée (CV et photo). sous réf. 90057/M au Service des Relations Humaines de THOMSON SEMI-CONDUCTEURS SCA · BP 134 · 73101 AIX-LES-BAINS CEDEX.

HAVAS CONTACT



THOMSON
COMPOSANTS

Bourgogne - Ville Moyenne

Importante Banque Régionale
recherche
dans le cadre de son développement

**** 3 Diplômés d'Enseignement Supérieur***
(ESCAE, ISG, BAC + 4)
désireux de s'affirmer dans une carrière commerciale

**** 2 Jeunes Guichetiers***
Titulaires BTS ou DUT

Libérés O.M. - Adresser CV + photo et prétentions sous réf. 3555 à rscg carrières - 48, rue St-Ferdinand 75017 PARIS qui transmettra.

Le Département de la Drôme
recrute

UN CHARGÉ DE MISSION

pour son Agence d'Implantation et de Développement des Entreprises

TITRES : Diplôme Grandes Écoles et (ou) Diplôme Économique et (ou) juridique (Bac + 4) ;
AGE : 40-45 ans. Disponible immédiatement.

EXPÉRIENCE EXIGÉE :
- Bonne maîtrise des circuits économiques et de la vie de l'entreprise ;
- Travail en entreprise et (ou) comité d'expansion ou cabinet conseil ;
- Aptitude humaine ou dialogue avec les partenaires économiques et à la négociation sociale.

Les candidatures sont à adresser avant le 10 septembre 1984 à :
M. le Président du Conseil Général,
Hôtel du Département, boulevard Vauban,
26026 VALENCE.

DS

Dowell Schlumberger Compagnie internationale de services appliqués à l'industrie pétrolière recherche pour son centre de calcul scientifique de ST-ETIENNE, centre équipé de matériel DEC (VAX 11/780, 11/750, 11/730...).

2 Ingénieurs système

• L'un, orienté hardware et système (procédures, mises à jour, développements...),
• L'autre, tourné vers les applications de logiciels spécialisés.

Les candidats devront avoir une bonne connaissance du matériel DEC, de VMS et de Fortran. L'anglais courant est nécessaire, de même qu'une certaine disponibilité.

Une première expérience est souhaitée. Envoyer CV ou téléphoner au Service du Personnel EFDS, BP 90, 42003 ST-ETIENNE Cédex, tél. (77) 32.64.23.

VILLE D'ORLÉANS

RECRUTE

Trois Directeurs de Services Administratifs

CONDITIONS DE CANDIDATURE : avoir effectué 2 ans de service effectif en tant que Secrétaire Général d'une ville de plus de 5 000 habitants ou en tant que Secrétaire Général adjoint.

Adresser candidature manuscrite + C.V. avant le 10 septembre 1984 à M. le Maire, Direction du Personnel, 45032 ORLÉANS Cédex.

A.R.I.M. PICARDIE
recherche

CHARGÉ (E) d'OPÉRATIONS

ayant une bonne connaissance de l'aménagement urbain et du financement du logement.

Envoyer c.v. et prétentions 5, rue Vincent-Auriol, 80000 AMIENS.

URGENT, recherchons

CHEF COMPTABLE

DECS ou équivalent, expérimenté. Envoyer C.V. + photo, entreprise DUCLER S.A. La Bourdette, travaux publics, 32300 MIRANDE.

DIALOGUER SELON CONTESSE

c'est savoir écouter pour identifier les besoins et savoir suggérer les moyens de la communication sociale.

Nous en parlons aussi sur un autre mode :
12 pages de BD pour vous faire sourire.
Vous les recevrez sur un simple coup de fil au
296.14.00

CONTESSE PUBLICITE

LES COMMUNICATIONS DU RECRUTEMENT

BIEN ACHETER SELON CONTESSE

c'est ne se tromper ni d'objet - le média - ni de cible - la population visée.

Nous en parlons aussi sur un autre mode :
12 pages de BD pour vous faire sourire.
Vous les recevrez sur un simple coup de fil au
296.14.00

CONTESSE PUBLICITE

LES COMMUNICATIONS DU RECRUTEMENT

DEMANDES D'EMPLOIS

Africain, valet de chambre, permis B, ch. remplacement. M. Ngae Jean. Téléphone : 836-99-35.

Etudiante parlant français, cherche du travail en été comme au pair avec famille française jusqu'à la fin de septembre. Loma Ham. Tél. : 0044 934843735.

Fme 40 ans, directrice clinique, expér. direction PME, rech. emploi similaire à responsabilités. Libre sous 3 mois. Ecr. sous réf. 98.081 à CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, 75001 Paris, qui transmettra.

RESPONSABLE MARKETING
Créant sa société cherche poste à mi-temps ou temps partiel du 20/08 au 30/09 1984 pour étude commerciale ou de développement. Ecrire HERTZOG B.P. 19, 78400 CHATOU.

AVOCATE ALLEMANDE, 45 ans, doct. en droit, tril. franc., all., angl., diplôme sup. de l'Université Paris-8, 1984, cherche emploi. Ecr. s/nº 3.942 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Traitement texte, dactylographie, rédaction, rewriting. Téléphone : 268-48-47.

JEUNE FEMME 23 ANS
en possession de diplômes recherche
PLACE STABLE DE SERVEUSE
à mi-temps pour début octobre. Repos hebdomadaire samedi + dimanche.
Ecr. s/nº 6.848 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme, 29 ans, diplômée enseignement supérieur (maîtrise + DEA géographie et aménagement) Libre de suite cherche emploi Tél. 16 (3) 476-71-16.

capitaux propositions commerciales

AGENCE DE COMMUNICATION
40 M.F. de C.A.
cherche collaboration
avec Agences ou Agent spécialisé en communication (apport 6 à 10 M.F.)

- Offre adresse de bureaux prestigieuse avec toutes les prestations ;
- Bonne connaissance des milieux d'artistes contemporains avec lesquels elle travaille régulièrement ;
- Habitude de travailler avec de grands groupes industriels ou des institutions publiques ;
- Nombreux contacts en province ;
- Très bien introduite dans le monde de l'édition publicitaire (maquettes, impression...) ;
- Connaissance parfaite de la conception et réalisation d'house-organes hebdomadaires ;
- Bénéficie de l'appui de sa maison mère installée dans un des pays économiquement le plus fort de la CEE.

Ecr. s/nº 6.649 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

représentation offres

Importateur pièces détachées automobiles recherche pour Nord et Sud Paris

REPRÉSENTANT EXCLUSIF

Fixe + pourcentage + frais déplacements. Véhicule fourni. Adresser C.V. et photo à Ste-Lancia Ruggero France, av. du Cap-Horn, Z.A. de Courtabœuf, 91940 LES ULYS.

propositions diverses

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16), B.P. 402 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 09 PARIS.

information divers

Ouvert l'été. Tous travaux de DACTYLO PHOTOCOPIE RELIURE, 40, rue du Fer-à-Moulin, 75005. Mº Censier.

L'immobilier

appartements ventes

10ᵉ arrdt

ST VINCENT DE PAUL
Dans imm. p. de taille, 4 p., tt cft 96 m². 282-03-50.

11ᵉ arrdt

Voltaire 110 m². 703-32-31
AT. ARTISTE + 2 P.

locations non meublées offres

Paris

A LOUER
NOMBREUSES OFFRES DE PARTICULIERS
PARIS-BANLIEUE
Téléphone : 296-58-46.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl. Loyer garanti. 889-89-66 - 283-57-02.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
355-17-50

DOMICILIATION
16ᵉ, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES — 723-82-10

PARIS-ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS
Secrétariat, télex.
Téléphone : (1) 727-15-69.

pavillons

URGENT. PART. VD SUR COTEAUX DE MONTLOUIS (37) MAISON JUMELÉE, HABITÉE 2 ans, près ts comm., F5, gde cuis., séjour, salon, 3 chbres, 2 bns, w.-c., garage, cave et petit terrain. Px : 450.000 F. Possibilité prêt PAP. Pour tous renseignements, BRUNELLI. Tél. : (16) (47) 46-00-71.

VILLIERS-SUR-MARNE
Prox. gare et comm., sur jardin de 185 m². Pavillon deux pièces, cuis., s-eol, garage. Agrand. poss. Prix 320.000 F. JANRÉGUY. 304-21-05.

maisons de campagne

Vendons cause départ, belle maison ancienne dans village de collines
VUE IMPRENABLE ● 9 pces, 220 m², caves, gar., jard., chauff. central 6 km de l'Isle-sur-Sorgue, Vaucluse à l'abri du mistral. T. (90) 20-32-78.

propriétés

Plateau quercynois. Urgent, ppté 24 ha seul tenant, près terres labourables, verger, maison pierre gros œuvre bon état, à aménager. 420.000 F. Cabinet JARGEAU, 47500 LIBOS. Tél. : (53) 71-01-28.

MANTES (près)
VALLÉE DE LA VAUCOULEURS
Superbes bâtiments du XVIIIᵉ s. tt cft, 400 m² habit. + maison gardiens, parc aménagé, 8.000 m² + 2.500 m² boisés, bordé par 2 riv. 766-73-78.

villas

VAR. Toulon (Le Revest) part. vend belle villa provençale traditionnelle, confort sur 1.400 m², quartier résidentiel. Prix : 1.300.000. Tél. heures bur. : (92) 84-30-24.

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE, VILLA 270 m², MEUDON (92) 2' RER, tt cft, stand., 300 m² jard. T. 465-04-34.

DOHEM Le Constructeur Partenaire

vous propose de réaliser ensemble votre résidence dans une des plus belles région de France (Le Luberon)
Renseignements, documentation gratuite
DOHEM - Le Louvier - Sainte Croix à Lauze
04110 REILLANNE - Tél. : (92) 76.46.16

villas

A louer, par suite de départ à l'étranger

VILLA LUXUEUSE
(part. meublée)
A ST-MORITZ-SUVRETTA

avec grande réception comportant salon, salle à manger et bar, 2 grandes chambres doubles avec bain, 3 chambres simples avec bain, 3 chambres de service, avec bain et douche.

Contrat à long terme possible pour des étrangers. Loyer par année. 150.000 francs suisses, excl. frais.

Intéressé ? Adressez-vous à :
Thurnherr von Meiss & Partner
Usteristrasse 14, 8021 Zurich
Tél. 01/211 98 88 Tlx. 813114
Mˡˡᵉ Scheerer.

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 555-91-82

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



مكبر من الأصل

Le Monde

économie

ÉNERGIE

Les prix du pétrole se sont redressés

Union sacrée

L'OPEP aurait-elle enfin atteint son principal objectif, en réussissant à associer implicitement les principaux pays producteurs de pétrole non membres de l'Organisation à la défense active des prix du brut, sans cesse menacés depuis trois ans par la surcapacité mondiale de production ? Lorsque, les 10 et 11 juillet dernier, au terme de la conférence de Vienne, certains ministres du pétrole avaient affirmé que l'Organisation était enfin décidée à s'attaquer aux problèmes de fond, au premier rang desquels la concurrence de plus en plus douloureuse des pays comme la Grande-Bretagne, la Norvège ou l'Egypte, ils n'avaient suscité qu'un scepticisme poli. Pourtant, le déroulement des événements depuis un mois permet de penser que l'Organisation, en dépit des apparences, vient de réussir un coup de maître.

Récapitulons. Première phase : au cours des deux semaines suivant la conférence de Vienne, l'OPEP, en maintenant un niveau de production excessif, laisse chuter, sans intervenir, les cours du pétrole brut sur le marché, jusqu'à un point critique. Affolement chez les pays non membres de l'OPEP et les grandes compagnies qui, pour des motifs divers, souhaitent résolument *éviter* une nouvelle baisse durable des prix officiels du brut, laquelle paraît inévitable si le mouvement continue. Soudain, retournement. Du 30 juillet au 10 août, le marché se redresse, d'abord hésitant, puis de plus en plus ferme, jusqu'à rattraper, *grosso modo*, la moitié de la décote précédemment atteinte. Les cours du marché libre sont actuellement inférieurs d'environ 1,5 dollar aux prix officiels contre 3 dollars, voire plus, il y a deux semaines. Les pays de l'OPEP après deux semaines d'attentisme se sont enfin décidés à réagir : l'Arabie Saoudite fait savoir, par l'intermédiare notamment des compagnies membres de l'ARAMCO, qu'elle est en train de réduire massivement sa production, dément les informations ayant fait état de « rabais » offert sur le brut saoudien à l'occasion de l'accord de troc conclu avec la société Boeing, et laisse entendre que les estimations faites sur le niveau de production en juillet ont été très supérieures à la réalité.

L'Iran, qui aurait également contribué à la baisse des prix en offrant des rabais considérables pour compenser la hausse des primes d'assurance dans le Golfe, assure lui aussi avoir réduit l'ampleur de ces pratiques. Les visites – prévues par l'OPEP auprès des gouvernements des pays membres – commencent enfin. Elles sont l'occasion de multiples rappels à la discipline et de déclarations qui toutes visent à raffermir le marché. En trois jours, les 8, 9 et 11 août, trois ministres du pétrole de l'OPEP (Algérie, Indonésie et Emirats arabes unis) répéteront que l'OPEP, déterminée à préserver les prix actuels, est prête à réduire sa production en allant même au-dessous du plafond qu'elle s'est fixé depuis mars 1983.

Or, que s'est-il passé entre ces deux périodes : au début de la première semaine d'août, Cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, en visite privée en Grande-Bretagne, a secrètement rencontré M. Peter Welker, ministre britannique de l'énergie, rencontre que les autorités britanniques se gardent de confirmer ou de démentir, se contentant de préciser que les ministres *« restent en contact »* avec l'OPEP.

La même semaine, M. Alec Buchanan Smith, secrétaire d'Etat britannique à l'énergie, a envoyé aux huit compagnies clientes de la BNOC (compagnie nationale britannique du pétrole), qui écoule la moitié du brut produit en mer du Nord, une lettre leur demandant de s'abstenir de réclamer à celle-ci une baisse de ses prix officiels. Mieux : le 7 août, les deux principales compagnies opérant en mer du Nord – Shell UK et British Petroleum – ont annoncé une baisse de leur production, en août, de 2,5 à 2 millions de barils par jour, résultant de la fermeture « de routine » pour entretien saisonnier de deux des principaux champs : Brent et Forties.

Enfin, l'Egypte, qui, contrairement à son habitude, a maintenu les prix de son brut inchangés, en dépit de la réduction des tarifs des bruts soviétiques concurrents, a reçu, au cours de la même période, des compagnies opérant sur son sol l'assurance d'un maintien de ses ventes aux prix officiels, malgré la baisse du marché libre.

Heureuses coïncidences ?

S'agit-il là, pour reprendre l'expression d'un officiel britannique cité par le *Wall Street Journal*, d'*« heureuses coïncidences »* ou bien l'OPEP a-t-elle reçu, de façon officieuse, l'assurance que ses concurrents les plus dangereux s'associeraient désormais, *de facto*, à ses efforts ? Une déclaration récente de M. Al Oteiba, ministre de l'énergie des Emirats arabes unis et président du Comité de surveillance de l'OPEP, tend à faire pencher pour la seconde hypothèse. Rendant hommage, dans une interview publiée le 5 août par le quotidien saoudien *Ach-charq al-awsat* aux trois pays – Grande-Bretagne, Norvège et Egypte – *« qui ont refusé de céder, durant la crise qui a sévi sur le marché au cours des deux dernières semaines, aux pressions visant à les amener à baisser le prix de leur pétrole »*, il a *« assuré »* ces pays *« que l'OPEP ne reste pas les bras croisés face aux menaces qui pèsent sur la structure des prix »*.

Le ton est pour le moins nouveau. L'OPEP, dans le communiqué publié au terme de la conférence de Vienne le 11 juillet, ne dénonçait-elle pas l'accroissement de la production de ce pays comme *« ayant gravement contribué à la dégradation récente du marché »*

Reste à savoir si la coopération *de facto* de la Grande-Bretagne, de la Norvège et de l'Egypte sera durable, comme l'a été depuis plus d'un an celle du Mexique, également non membre de l'OPEP, qui n'en a pas moins plafonné sa production et maintenu ses prix en ligne avec la grille de l'organisation.

Si tel était le cas, l'OPEP aurait de bonnes chances de pouvoir profiter, dès l'automne, de la reprise de la consommation espérée à la fin de l'année, et pourrait, sans risquer un nouvel effondrement des prix, envisager la fixation d'un plafond et de quotas de production plus confortable.

Une chose paraît en tout cas probable : si coopération il y a, elle restera informelle, sauf peut-être dans le cas de l'Egypte, et encore. On voit mal comment, politiquement, la Grande-Bretagne pourrait officiellement reconnaître des liens, autres qu'accidentels, avec l'Organisation des pays exportateurs de pétrole...

VÉRONIQUE MAURUS.

ÉTRANGER

L'Argentine est parvenue à un accord « substantiel » avec le FMI

déclare M. Alfonsin

L'Argentine est parvenue à un *« accord substantiel »* avec le Fonds monétaire international (FMI) pour le refinancement de sa dette extérieure estimée à 46 millards de dollars, a annoncé, le 12 août, M. Raul Alfonsin.

« Nous allons résoudre sous peu, définitivement, notre problème », a ajouté le président argentin, de retour dans la capitale argentine, après une brève visite à Quito (Equateur).

Selon des informations de Washington parvenues à Buenos-Aires, le ministre de l'économie, M. Bernardo Grispun, qui se trouve dans la capitale américaine depuis le 8 août pour des négociations avec le FMI, a, pour sa part, annoncé être parvenu à un accord sur le paiement de 850 millions de dollars dus prochainement et de 900 millions de dollars remboursables avant le 30 septembre.

Cependant, le FMI a indiqué que, les mesures accompagnant le programme économique argentin étant toujours en cours d'élaboration, une délégation se rendrait prochainement en Argentine pour y discuter de la préparation d'un memorandum technique d'accord.

Ainsi on reste encore loin d'un accord final qui permettrait le rééchelonnement du total de la dette extérieure et ferait obtenir à l'Argentine de nouveaux prêts du FMI et de banques. – (*AFP, Reuter.*)

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E-U.	8,9580	8,9620	– 20	+ 5	– 65	– 5	– 120	+ 20
$ can.	6,8370	6,8412	– 72	– 40	– 132	– 75	– 246	– 120
Yen (100)	3,6760	3,6775	+ 159	+ 176	+ 301	+ 336	+ 960	+ 1035
DM	3,0690	3,0710	+ 150	+ 170	+ 300	+ 330	+ 820	+ 895
Florin	2,7235	2,7250	+ 115	+ 130	+ 225	+ 255	+ 645	+ 700
F.B. (100)	15,1885	15,1962	– 21	+ 61	– 35	+ 122	+ 180	+ 560
F.S.	3,6445	3,6482	+ 205	+ 230	+ 410	+ 450	+ 1200	+ 1290
L (1 000)	4,9930	4,9960	– 140	– 110	– 300	– 245	– 960	– 840
£	11,7050	11,7133	+ 35	+ 95	+ 73	+ 198	+ 685	+ 947

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	11 5/8	11 3/4	11 5/8	11 3/4	11 13/16	11 15/16	12 1/16	12 3/16
DM	5 1/16	5 3/16	5 5/16	5 7/16	5 7/16	5 9/16	6 1/16	6 3/16
Florin	5 1/2	5 3/4	6 1/16	6 3/16	6 3/16	6 5/16	6 11/16	6 13/16
F.B. (100)	11 1/2	12	11 1/2	11 3/4	11 1/2	11 3/4	11 1/2	11 3/4
F.S.	1 7/8	2 1/8	4 5/16	4 7/16	4 7/16	4 9/16	4 7/8	5
L (1 000)	13 1/2	14 1/2	14	14 1/2	14 3/8	14 7/8	15	16
£	11 3/8	11 5/8	10 15/16	11 1/16	10 13/16	10 15/16	10 1/2	10 5/8
F. franç.	11 3/16	11 3/8	11 1/4	11 7/16	11 7/16	11 5/8	12 5/16	12 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LE BANCO FILIPINO POURSUIT EN JUSTICE LA BANQUE CENTRALE DES PHILIPPINES

Le Banco Filipino, premier établissement d'épargne des Philippines, va engager des poursuites contre la Banque centrale des Philippines, qu'il accuse d'avoir contribué à sa grave crise financière, entraînant une baisse très forte des dépôts de ses clients.

Les responsables du Banco Filipino accusent notamment le gouverneur de la Banque centrale, M. José Fernandez, d'avoir fait des déclarations à la télévision nationale visant à entamer la confiance du grand public à leur égard. Ils demandent également la suspension de la récente nomination du président de l'Association des banquiers philippins, M. Basilio Estanisiao, au poste de conservateur du Banco Filipino, avec toute latitude pour contrôler les opérations effectuées par cet établissement.

Confronté aux demandes massives de retrait émanant des déposants, le Banco Filipino avait dû fermer les portes de l'ensemble de son réseau pendant toute une semaine au mois de juillet dernier. Il n'avait pu rouvrir ses guichets que le 1er août, après avoir reçu une aide d'urgence de 3 milliards de pesos (1,25 milliard de francs environ) de la Banque centrale des Philippines. – *(AFP.)*

CHAQUE WEEK-END

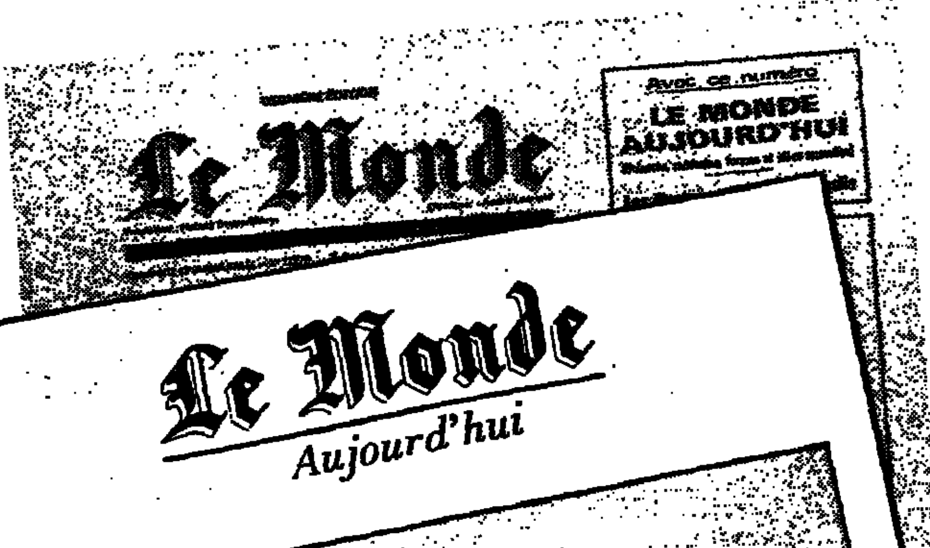
QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

Comment, sous l'écume des modes et des idées en vogue, repérer les questions vraies ? Comment deviner les contours de l'univers nouveau qui, discrètement, secrètement parfois, se façonne aujourd'hui ?

Chaque samedi, Le Monde Aujourd'hui est le supplément qui pose ces questions et permet d'entrevoir comment l'avenir, dans tous les domaines, se préfigure. Sciences et Techniques, Médecine, Environnement, Cinéma, Art, Philosophie, Littérature, Communication, Théâtre...

Tout ce qui concerne notre présent et notre devenir est la matière du Monde Aujourd'hui.

LE MONDE AUJOURD'HUI
UN TEMPS FORT
POUR LE
WEEK-END



Ce supplément illustré est vendu encarté dans l'édition quotidienne du "Monde" du samedi (daté dimanche/lundi).

DÉMOGRAPHIE

LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE MEXICO SUR LA POPULATION

Les grands principes...

De notre envoyé spécial

Mexico. — A la Conférence internationale sur la population, ouverte le lundi 6 août, le passage au premier plan de controverses purement politiques a masqué certaines évolutions depuis la première conférence tenue à Bucarest en 1974.

Le point majeur, constaté déjà au cours de nombreuses réunions préparatoires, c'est un consensus sur les principes qui n'avait été obtenu à Bucarest qu'à l'issue de vifs débats et d'un laborieux compromis.

Premier principe : les politiques de population font partie intégrante des politiques de développement et ne peuvent en tenir lieu. En particulier le contrôle des naissances, la réduction de la fécondité apportent une aide au développement en évitant que les efforts économiques et les gains de productivité éventuels ne soient annulés, et, au-delà, par l'augmentation du nombre de bouches à nourrir. Mais ils ne peuvent à eux seuls améliorer les conditions de vie d'une population ou réduire la dépendance économique des Etats.

Second principe : l'autonomie de chaque pays pour définir sa politique de population. De fait, si les multiples recommandations — près de quatre-vingt-dix — adoptées à Mexico invitent les différents pays à des efforts dans maints domaines, on s'est généralement gardé de proposer des objectifs chiffrés. Ainsi, avec une prudence de serpent, suggère-t-on seulement aux pays qui « *estiment que le taux d'accroissement de leur population nuit à la réalisation de leurs objectifs nationaux* » d'« *envisager de viser les objectifs quantitatifs* ».

Exception : le taux de mortalité dont la baisse, suffisante pour maintenir aujourd'hui une croissance importante de la population mondiale, reste inférieur aux objectifs proposés à Bucarest. La Conférence a même renforcé les proportions initiales en matière de mortalité infantile : les pays ayant les niveaux de mortalité les plus élevés devraient se fixer une espérance de vie à la naissance d'au moins soixante ans et un taux de mortalité infantile inférieur à cinquante pour mille d'ici à l'an 2000. Les pays ayant des taux de mortalité intermédiaires devraient faire en sorte que l'espérance de vie à la naissance soit au moins de soixante-dix ans et que le taux de mortalité infantile soit inférieur à trente-cinq pour mille.

Dernier principe : la liberté des couples et des individus de « *décider du nombre de leurs enfants et de l'espacement des naissances* » a été affirmée sur tous les tons par la quasi-totalité des Etats présents à la Conférence et notamment par la Chine, soupçonnée, non sans quelques fondements, d'exercer ou de laisser les autorités locales exercer des contraintes sur les couples pour obtenir qu'ils n'aient qu'un seul enfant (1). Cette proclamation quasi rituelle est peut-être la conséquence de l'offensive américaine sur ce terrain, offensive fortement relayée par le Vatican dont le représentant dénonçait « *l'agression parfois subtile en faveur de modèles de familles d'un ou de deux enfants ou des quotas assignés aux éducateurs de planning familial* ».

Chassé-croisé

On peut discuter à l'infini du degré de liberté dont disposent les individus en la matière. Les Chinois ne cachent pas que, chez eux, plus de trois cent mille personnes travaillent à plein temps pour la propagande en faveur du contrôle des naissances, considéré comme un « *devoir national* », que les organisations de masse et les citoyens sont invités à faire admettre partout ce mot d'ordre, « *un couple, un enfant* », ni que des avantages substantiels sont accordés aux parents d'enfants uniques. D'autres pays donnent aussi des avantages aux familles restreintes. Dans la libérale Tunisie, par exemple, le montant des allocations familiales touchées par les salariés est dégressif selon le nombre d'enfants et aucune allocation supplémentaire n'est accordée au-delà du quatrième. Mais, à l'inverse, les individus qui ignorent les méthodes d'espacement des naissances, qui ne disposent d'aucun moyen anticonceptionnel, peuvent-ils librement choisir ?

On a également constaté à Mexico des évolutions en sens inverse. Des positions des pays industrialisés se sont diversifiées, et dans certains cas assouplies. La plupart d'entre eux, au tout premier rang les Américains évidemment, ont mis moins d'insistance qu'à Bucarest sur la limitation des naissances dans le tiers-monde. Seuls, peut-être, Néerlandais et Suédois ont souligné l'urgence d'une telle limitation. Plusieurs pays ont noté que les problèmes démographiques n'étaient pas l'apanage des pays en voie de développement, évoquant notamment le vieillissement de leur population. Sauf l'Allemagne fédérale, cependant, ils ne sont pas allés jusqu'à juger nécessaire chez eux une politique nataliste. « *La seule différence avec les positions françaises*, nous déclarait par exemple un délégué italien, *c'est que notre gouvernement pas plus que notre opinion publique n'éprouvent le besoin d'une augmentation des naissances.* »

Du côté des pays en développement — la Chine, l'Asie fort nettement, — à l'inverse, presque tous les orateurs ont reconnu la nécessité de contrôler l'augmentation de la population. Les pays d'Asie du Sud-Est (Indonésie, Corée du Sud, Philippines, Malaisie par exemple) et ceux du continent indien, qui étaient restés assez silencieux à Bucarest pour ne pas se désolidariser de la cause tiers-mondistes, n'ont pas hésité à exposer en séance plénière la politique de limitation des naissances qu'ils pratiquent. Il ne s'est trouvé personne pour faire écho à la nouvelle thèse américaine de la primauté de la croissance économique et de son effet quasi automatique sur la démographie. Au contraire, la Corée du Sud, pourtant prise comme exemple par les Etats-Unis, a évoqué la nécessité d'un nouvel effort pour réduire l'augmentation de la population : même si la politique menée jusqu'à présent réussissait, la Corée atteindrait un nombre d'habitants encore excessif par rapport à ses ressources naturelles, a indiqué le chef de la délégation.

Même les pays africains, où la fécondité n'a pas diminué depuis dix ans, se sont prononcés pour des politiques de population, suivant l'exemple de l'Algérie : son plan quinquennal, rappelait un document distribué à la conférence par la délégation algérienne, « *souligne que l'action de réduction active du taux de natalité est devenue indispensable pour améliorer l'efficacité de notre économie et répondre aux besoins sociaux* » (2). Au Maghreb comme en Egypte, les théologiens musulmans eux-mêmes ont apporté leur pierre à cette orientation, en rappelant que le Prophète demandait des fidèles certes nombreux, mais aussi instruits et en bonne santé.

Opportunisme ou réel effort ?

Ce consensus cache cependant bien des nuances et des arrière-pensées. L'Argentine, par exemple, a éprouvé le besoin de réaffirmer la primauté du développement. Et, dans les conversations, les Algériens jugeaient encore que la Conférence mettait trop l'accent sur la limitation des naissances : « *Les problèmes de population ne se posent pas exclusivement en termes de taux de natalité, mais aussi en termes de santé, de mortalité infantile, d'éducation. Ce n'est que si on tente de résoudre ces problèmes, si l'on assure un certain nombre d'infrastructures qu'on peut demander aux gens d'avoir moins d'enfants.* »

On peut aussi s'interroger sur la validité des programmes adoptés par certains pays africains en matière démographique : opportunisme ou recherche d'un recours face à l'échec de leurs politiques économiques ? « *Les dirigeants sont favorables à une politique antinataliste, mais c'est aussi le moyen d'obtenir une aide des pays industrialisés, en répondant à la pression qui s'exerce sur eux, par exemple de la part de la Banque mondiale. Et c'est tout autant une tentation face à l'échec des politiques de développement* », nous confiait un délégué africain.

Le problème de la méthode

Dernier trait, et non le moindre, de cette conférence : le silence que la plupart des pays observent au cours des débats sur les méthodes utilisées pour la limitation des naissances. On l'a vu lorsque le Vatican a présenté en commission un amendement excluant l'« *avortement comme méthode de planification de la famille* », amendement soutenu par les Etats-Unis et plusieurs pays latino-américains. La proposition fut combattue par le président de la commission, M. Sai, du Ghana, et par plusieurs pays africains, non sur le fond (refus d'interdire le recours à l'avortement), mais sur le fait que l'amendement allait contre la liberté d'action des Etats (3).

Seuls les Chinois ont reconnu l'usage de la stérilisation dans leur pays (la moitié des couples pratiquant la limitation des naissances y recourent), alors qu'on estime que, dans l'ensemble du monde, un tiers des couples l'utilisent pour prévenir les naissances : c'est notamment le cas aux Etats-Unis, en Inde (où cela représente 78 % de la contraception), en Amérique centrale (à Porto-Rico, à Panama, au Salvador et à Saint-Domingue, et, à un moindre degré, au Costa-Rica et dans les Caraïbes) et, d'une façon clandestine, dans plusieurs pays d'Amérique du Sud...

GUY HERZLICH.

(1) Selon la délégation chinoise, 21,2 % des femmes mariées en âge de procréer ont un enfant, 24 % en ont deux et 19 % en ont trois ou plus.

(2) Au dernier congrès du parti en décembre 1983, le secrétaire général du FLN déclarait : « *Nous ne pouvons imputer à la seule croissance démographique toutes les causes de notre sous-développement et les difficultés que nous rencontrons, mais le facteur démographique est le facteur essentiel.* »

(3) Finalement, l'amendement a été placé, sur une suggestion française, dans un passage concernant le traitement à réserver aux femmes qui se font avorter, ce qui en atténue la portée.

Diplomatie

Après de nombreux conciliabules et plusieurs réunions informelles, dont une présidée par M. Léon Tabah, ancien chef de la division de la population aux Nations unies, qui fait partie aujourd'hui de la délégation française, une solution réellement diplomatique et onusienne a été trouvée samedi matin pour un des points chauds de la conférence : la recommandation sur le désarmement que voulaient introduire les Soviétiques et les pays d'Europe de l'Est. Les Américains la refusaient ; les autres Occidentaux voulaient la transformer en simple élément du préambule des recommandations. Finalement, on a décidé de faire du texte controversé... une section spéciale entre le préambule et les recommandations...

G.H

Le directeur de la Banque mondiale annonce un doublement de l'effort dans le domaine démographique

Au moment où les délégués des Etats-Unis à la Conférence des Nations unies sur la population, qui s'achève à Mexico, développent des thèses ultra-libérales en matière de démographie, le directeur de la Banque mondiale, M. A.W. Clausen, de nationalité américaine, annonce que l'organisation qu'il dirige a l'intention de doubler le montant de ses prêts destinés aux projets de planification familiale et d'aide sanitaire.

La Banque, a déclaré M. Clausen, devant les délégués réunis à Mexico, « *a la volonté et la possibilité de faire plus dans le secteur de la population* », auquel elle a déjà alloué, depuis 1970, près de 500 millions de dollars, outre 100 millions de dollars affectés à des projets d'aide sanitaire. Dans les cinq ans à venir, a ajouté M. Clausen, ce sont très vraisemblablement dix pays d'Afrique subsaharienne qui recevront une aide dans ce domaine, ce qui permettra le financement de vingt projets dans cette partie du monde. S'y ajouteront des réalisations du même type en Asie, zone où, avec l'Afrique Noire, « *les problèmes relatifs à la population et à la santé demeurent les plus cruciaux* ».

Soulignant que la Banque « *attache de plus en plus d'attention aux conséquences de la poussée démographique* », M. Clausen a rappelé que l'ensemble des aides, dans ce domaine (environ 500 millions de dollars par an), ne représente que 2 % de l'aide publique au développement et qu'il serait souhaitable que ce montant fût triplé ou quadruplé. Il est en effet « *incontestable*, a ajouté M. Clausen, *qu'un taux élevé de croissance démographique contrarie les efforts déployés pour améliorer le niveau de vie dans la plupart des pays en développement* ». La Banque s'annonce prête à apporter « *un soutien direct* » aux efforts de recherche portant sur la contraception ainsi que sur les facteurs socio-économiques qui déterminent les fluctuations démographiques.

« *Nous ne pouvons ni ne devons*, a conclu le directeur de la Banque mondiale, *léguer aux générations futures un monde dans lequel le record de croissance serait celui de la population en état d'extrême pauvreté.* »

SOCIAL

DOSSIER CREUSOT-LOIRE

La CGT et la CFDT réclament des solutions rapides

Le délai nécessaire à l'élaboration de solutions pour régler le sort de Creusot-Loire, dont on sait qu'il se prolongera sans doute jusqu'à la mi-septembre, suscite des réactions parmi les organisations syndicales.

La fédération de la métallurgie de la CGT, en écho à la déclaration de Mme Cresson selon laquelle « *construire une solution industrielle solide, cela demande du temps* », considère dans un communiqué, « *comme grave l'annonce du renvoi dans le temps d'une solution industrielle et financière, pourtant urgente au plan national et international* ». « *Les travailleurs de Creusot-Loire*, ajoute la FTM-CGT, *ne sont nullement responsables de la situation dans laquelle se trouve le groupe. En conséquence, ils ont à être maintenus dans leur emploi.* »

De leur côté, quatre sections syndicales CFDT, présentes dans quatre entreprises du groupe, ont publié un communiqué commun, le 10 août, pour exprimer « *leurs très vives inquiétudes* » et demander aux pouvoirs publics « *de prendre au plus vite des mesures qui s'imposent en mettant sur pied un montage financier, industriel, cohérent assurant le maintien des sites, de l'emploi et garantissant un avenir à toutes ces unités* ».

ISOVER-SAINT-GOBAIN SOUHAITE SUPPRIMER LES DEUX TIERS DE SES EMPLOIS

Au cours de la réunion du comité central d'entreprise d'Isover - Saint - Gobain, à Orange (Vaucluse), le 10 août, la direction du groupe a présenté un nouveau plan de restructuration entraînant la suppression de 2 042 emplois sur 3 305, d'ici à 1985.

En mars 1983, Isover - Saint - Gobain avait déjà proposé un premier plan de restructuration qui prévoyait 1 635 suppressions d'emplois. Cette fois, la direction envisage notamment la fermeture de l'usine de Rantigny, dans l'Oise (800 salariés) et la suppression de 334 emplois, sur 773, à l'usine d'Orange.

Le comité central d'entreprise a rejeté ce plan, et l'ensemble des syndicats (CGT, CFDT, FO, CFTC), qui s'y sont opposés, déclarent que « *l'industrie de l'isolation n'est pas dépassée, bien au contraire (...)* ». « *Le deuxième plan présenté par la direction accélère le processus de casse et d'abandon d'une industrie nécessaire et vitale pour l'économie du pays* », estiment les syndicats, qui viennent de s'adresser au premier ministre, afin que celui-ci convoque de toute urgence une réunion tripartite (Etat, direction, syndicats).

AFFAIRES

NOUVELLES DIFFICULTÉS POUR TRILOGY

Trilogy, c'est (presque) fini... Créée par Gene Amdahl avec pour objectif principal de concurrencer IBM sur les grands ordinateurs, la société connaît des heures sombres. En juin dernier, à la suite de plusieurs retards dans le calendrier de mise au point de la super-machine, Trilogy avait annoncé qu'elle renonçait à continuer dans cette voie.

En revanche, la société entendait devenir un grand fabricant de *wafer scale* (processus d'intégration du circuit intégré sur son support en silicium) pour les nouvelles générations d'ordinateurs. Or Trilogy vient d'annoncer qu'elle renonçait également à cette activité et se contenterait de dessiner et d'assembler des circuits intégrés provenant des constructeurs traditionnels.

La société va devoir licencier la moitié de son personnel (quatre cent soixante personnes). Elle avait déjà consacré 70 millions de dollars à cette activité de *wafer scale*. Une réduction substantielle du capital est désormais nécessaire. Pour les principaux actionnaires — DEC, et Univac notamment, — la note de l'opération Trilogy ne va pas être négligeable puisqu'ils avaient investi au total 220 millions de dollars.

[La perte pour Bull, qui avait investi quelques millions de dollars lors du lancement de Trilogy, devrait être limitée. On comprend mieux aujourd'hui la réserve de la société française qui n'avait pas suivi les dernières augmentations de capital de Trilogy.]

FAITS ET CHIFFRES

● **Une « mission » en Asie du Sud-Est pour M. Le Pensec.** — M. Louis Le Pensec, ancien ministre de la mer, a été chargé par Mme Edith Cresson et par M. Pierre Bérégovoy de développer les relations économiques de la France avec les pays du Sud-Est asiatique (Brunéi, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande). Cette « mission ANSEA » (Association des nations du Sud-Est asiatique), mise en place au début de 1984 dans le cadre du ministère du commerce extérieur, avait été assurée jusqu'en juillet dernier par M. Jean-Pierre Chevènement.

● **Premier client pour Télécom-1.** — Le Crédit mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest vient de s'abonner à Télé-com-1, le satellite des PTT qui vient d'être lancé par la fusée Ariane. Cette banque effectuera, à travers Télécom-1, une communication quotidienne pour transmettre entre ses deux centres informatiques de Nantes et de Poitiers les données concernant vingt mille chèques et à peu près autant de comptes bancaires.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

INVESTISSEMENT NET

Société d'investissement à capital variable

Au 29 juin 1984, l'actif net s'élevait à 775 177 044,75 F et le nombre d'actions en circulation était de 69 711, la valeur liquidative de l'action ressortant à 11 119,87 F.

La répartition de l'actif net était la suivante :

● Obligations classiques à taux fixe (dont intérêts courus sur obligations)	30,82 %
● Obligations à taux variable (dont intérêts courus sur obligations)	52,09 %
● Liquidités	17,09 %
Total	100 %

L'évolution de la valeur liquidative d'Investissement Net, depuis sa création le 3 octobre 1983 au 29 juin 1984, fait ressortir un taux annuel de rendement de 14,93 %.

Les établissements habilités à recueillir les souscriptions et les demandes de rachat sont les suivants :

La Banque Steindecker SA, la Banque populaire du Nord, la Banque de l'Union occidentale française et canadienne, la Société centrale de banque, la Banque Odier Bungener Courvoisier, le Crédit mutuel agricole de l'Artois, la Compagnie parisienne de réescompte, Ficofrance.



INVESTISSEMENT OBLIGATAIRE

Société d'investissement à capital variable

Au 29 juin 1984, l'actif net s'élevait à 1 258 750 769,23 F et le nombre d'actions en circulation était de 97 086, la valeur liquidative de l'action ressortant à 12 965,32 F.

La répartition de l'actif net était la suivante :

● Obligations classiques à taux fixe (dont intérêts courus sur obligations)	46,02 %
● Obligations à taux variable (dont intérêts courus sur obligations)	43,73 %
● Liquidités	10,25 %
Total	100 %

L'évolution de la valeur liquidative d'Investissement Obligataire, depuis sa création le 2 septembre 1982 au 29 juin 1984 fait ressortir un taux annuel de rendement de 17,79 %.

Les établissements habilités à recueillir les souscriptions et les demandes de rachats sont les suivants :

La Banque Steindecker SA, la Compagnie parisienne de réescompte, la Banque populaire du Nord, la Banque Chaix, la Banque Odier Bungener Courvoisier, Ficofrance et la société Interfi.



EPAROBLIG

Epargne Placement Obligataire

Société d'investissement à capital variable

Au 29 juin 1984 l'actif net s'élevait à 1 218 029 649,11 francs et le nombre d'actions en circulation était de 1 048 682 francs, la valeur liquidative de l'action ressortant à 1 161,49 francs.

La répartition de l'actif net était la suivante :

● Obligations classiques à taux fixe (dont intérêts courus sur obligations)	45,34 %
● Obligations à taux variable (dont intérêts courus sur obligations)	47,22 %
● Liquidités	7,44 %
Total	100 %

L'évolution de la valeur liquidative de ÉPAROBLIG — Epargne Placement Obligataire — depuis sa création le 14 juin 1983 au 29 juin 1984 fait ressortir un taux annuel de rendement de 15,26 %.

Les Etablissements habilités à recueillir les souscriptions et les demandes de rachats sont les suivants :

La Banque Steindecker SA, la Compagnie parisienne de réescompte, la Banque populaire du Nord, la Banque Chaix, la Société centrale de banque, la Banque Odier Bungener Courvoisier, la Financière de banque et de l'Union Meunière, Ficofrance.

COMPAGNIE LA HÉNIN

Dans le cadre de la diversification géographique de ses activités et du développement, en commun avec Accor, de la chaîne Ibis, la Compagnie La Hénin vient d'ouvrir à Anaheim, à la périphérie de Los Angeles, un hôtel Ibis de 227 chambres.

Cet hôtel est le premier d'un vaste programme d'implantations de ce type que la Compagnie La Hénin entend mettre en œuvre dans les années à venir, sous l'enseigne Ibis, dans les États de l'ouest des États-Unis, selon un rythme qui sera fonction tant de la possibilité de trouver les terrains appropriés que des possibilités de financement locales, aujourd'hui favorables.

AMAX

9,8 millions de dollars de bénéfices au deuxième trimestre

AMAX Inc. a annoncé un bénéfice net de 9,8 millions de dollars, soit 0,06 dollar par action ordinaire pour le deuxième trimestre de 1984 contre une perte nette de 21,2 millions de dollars (0,40 dollar par action) au deuxième trimestre 1983. Le bénéfice d'exploitation avant impôt a atteint 57 millions de dollars, contre 25 millions de dollars au deuxième trimestre 1983

Pour les six premiers mois de 1984 le bénéfice net a atteint 8 millions de dollars (0,10 dollar par action ordinaire) contre une perte nette de 69,9 millions de dollars (1,29 dollar par action) au premier semestre 1983

CL CREDIT LYONNAIS

SITUATION AU 3 JUILLET 1984

La situation au 3 juillet 1984 s'établit à 684 951 millions contre 678 761 millions au 1er juin 1984.

Au passif, les comptes d'Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux se chiffrent à 31 022 millions de francs et les comptes de Banques, Organismes et Etablissements Financiers à 267 283 millions de francs. Les ressources fournies par la Clientèle totalisent 239 107 millions de francs. A l'actif, les comptes de Banques, Organismes et Etablissements Financiers s'élèvent à 240 338 millions de francs, les Crédits à la Clientèle à 258 924 millions de francs et les comptes ordinaires débiteurs de la Clientèle à 33 085 millions de francs.

Europartenaires. Banco di Roma, Banco Hispano Americano, Commerzbank.

مكبر من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 2-8-1984
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	402 187
dont :	
Or	258 088
Disponibilités à vue à l'étranger	48 831
ECU	80 149
Avances au Fonds de stabilisation des changes	15 107
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	15 790
dont :	
Concours au Trésor public	11 540
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	207 313
dont :	
Effets escomptés	90 693
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	75 324
5) DIVERS	8 969
Total	711 585

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	200 413
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	13 560
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	15 571
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	91 341
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	25 389
5) ECU A LIVRER AU FECOM	75 605
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	302 814
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 817
8) DIVERS	9 461
Total	711 586

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	3 août	10 août
Valeurs franç. à revenu variable	1368	1372,8
Valeurs étrangères	3367	3419,1
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	197,4	198,1
Dont valeurs industrielles	198,7	199
Valeurs étrangères	454,2	462,6
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	171,5	172,1
Dont valeurs industrielles	173,8	174,1
Pétroles-Energie	144	145,8
Métallurgie	84,3	85,5
Chimie	206,1	205,7
Bâtim., mat. constr., trav. publics	104,3	102,6
Constructions mécaniques	117,5	119,1
Matériel électrique	184	185,4
Automobile et accessoires	117,7	116
Industr. de consom. non alim.	271,9	271,5
Agro-alimentaire	244,9	245,8
Distribution	108	108,5
Transports	170,7	169,3
Services	199,8	202,5
Assurances	161,2	161,5
Banques	212,6	212,7
Immobilier et foncier	161,7	162,1
Investissement et portefeuille	188,8	191,4
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	105,5	105,7
Emprunts d'Etat	106,6	106,8
Emprunts garantis et assimilés	105,1	105,2
Sociétés	106,2	105,9
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	92,4	92,5
Sociétés	101	100,7
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	162,4	163
Produits de base	154,7	156,3
Construction	105,3	104,6
Biens d'équipement	127,1	127,1
Biens de consom. durables	160,3	158,4
Biens de consom. non durables	227,3	227,7
Biens de consom. alimentaires	239,1	240,2
Services	136,6	137,9
Sociétés financières	196,9	197,2
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	143	141,4
Valeurs industrielles	164,1	164,6
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	140,1	140,5

LA VIE DES SOCIÉTÉS

L'OREAL. — Au cours du premier semestre 1984, le chiffre d'affaires consolidé a atteint 8,13 (contre 6,79) milliards de francs, ce qui correspond, à données comparables (taux de change identiques et, notamment, chiffre d'affaires révisé en fonction du nouveau plan comptable), à une progression de 18,2 % d'une année à l'autre.

EPEDA-BERTRAND FAURE. — Le groupe a enregistré, au cours des six premiers mois de 1984, un chiffre d'affaires consolidé de 1,40 (contre 1,37) milliard de francs, soit une augmentation de 2,08 % à structure comparable. Epeda-Bertrand Faure, qui réalise environ 30 % de son chiffre d'affaires consolidé à l'étranger, a constaté durant ce premier semestre une activité literie et sièges automobiles sensiblement identique à celle de l'année précédente.

PRESSES DE LA CITÉ. — Chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 1984 : 1,22 (contre 1,06) milliard de francs, le groupe France-Loisirs ayant réalisé, à lui seul, un chiffre d'affaires de 834,3 (contre 706,4) millions de francs et de 176,3 (contre 183,3) millions pour la société mère, Presses de la Cité SA.

BANCO AMBROSIANO. — Les experts comptables londoniens Touche Ross and Co ont indiqué, au nom du Banco Ambrosiano, que le plan de liquidation du groupe bancaire italien était maintenant approuvé, après une récente décision de la cour d'appel de Luxembourg. Une banque suisse, la Corner Bank, qui avait fait appel devant la chambre des vacations de la cour d'appel de Luxembourg, à la suite de l'arrangement conclu, le 5 juillet dernier, devant le tribunal de commerce du Grand-Duché, s'est, en effet, désistée après des négociations tenues à Lugano, indique-t-on à Luxembourg. L'arrangement, rappelle-t-on, avait prévu un concordat fixant à 67 % le montant à rembourser à chacune des cent neuf banques créancières domiciliées dans plusieurs pays d'Europe, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud. Selon le cabinet d'experts londoniens, les créanciers ont été avertis par les administrateurs de la société qu'ils recevraient un remboursement de près de 300 millions de dollars représentant la moitié de leurs créances à la date du 13 août 1984. — (AFP.)

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	9 août	10 août
Valeurs françaises	107,8	108,6
Valeurs étrangères	89,3	93,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	9 août	10 août
Indice général	161,5	163,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 13 août .... 11,50 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10 août	13 août
1 dollar (en yens)	242,15	244

BOURSE DE PARIS — Comptant — 10 AOUT

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1730	4,5 % 1973	1727	1725 50	1725 50	− 0 08
3636	C.N.E. 3 %	3656	3665	3665	+ 0 25
1350	Electricité T.P.	1370	1375	1376	+ 0 36
2490	Essilor	2550	2590	2590	[illegible]
690	Esso S.A.F.	590	587	588	[illegible]
800	Eurafrance	800	805	804	[illegible]
155	Gencor	156 70	159 90	159 80	+ 1 97
286	Gén. Belgique	295	291	300	+ 1 69
488	Gén. Electr.	579	602	598	+ 3 28
655	Gen. Motors	749	793	798	+ 6 54
60	Goldfields	65 80	69 50	69 30	+ 5 31
40	Gd Metropolitain	41 50	42 90	43 10	+ 3 86
165	Harmony	177 90	184	183	+ 2 86
30	Hitachi	35 70	37	36 75	+ 2 94
535	Hoechst Akt.	580	616	616	+ 6 03
89	Imp. Chemical	80 10	83	81	+ 1 12
88	Inco. Limited	104 70	107	109 30	+ 4 39
1250	Siemens A.G.	1361	1430	1430	+ 5 06
129	Sony	142 20	152	152	+ 6 89
177	T.D.K.	232	240	239 40	+ 3 18
16	Toshiba Corp.	16 70	17 45	17 45	+ 4 49
745	Unilever	836	868	868	+ 3 82
325	Unit. Techn.	390	414 50	416	+ 6 66
925	Vaal Reefs	1017	1070	1070	+ 5 21
395	West Deep	442 90	470	470	+ 6 19
375	West Hold.	404	430	420	+ 3 96
330	Xerox Corp.	376	395	400	+ 6 38
1 88	Zambia Corp.	2 16	2 22	2 24	+ 3 70

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 927	8 831	8 680	9
ECU	6 878	6 875	....	....
Allemagne (100 DM)	306 890	307 070	293	313
Belgique (100 F)	15 190	15 186	14 600	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	272 270	272 620	260	280
Danemark (100 krd)	84 150	84 050	79	87
Norvège (100 k)	107 100	106 810	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 680	11 661	11 150	12 050
Grèce (100 drachmes)	7 730	7 692	6 600	8 600
Italie (1 000 lires)	4 995	4 992	4 715	5 205
Suisse (100 fr.)	363 910	364 700	351	372
Suède (100 krs)	106 180	105 980	101	109
Autriche (100 sch)	43 740	43 770	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 407	5 407	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	5 900	5 870	5 800	6 100
Canada ($ can 1)	6 833	6 757	6 620	6 860
Japon (100 yens)	3 670	3 658	3 510	3 670

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/8
Or fin (kilo en barre)	98700	99400
Or fin (en lingot)	98600	99400
Pièce française (20 fr)	610	613
Pièce française (10 fr)	435	.....
Pièce suisse (20 fr)	581	582
Pièce latine (20 fr)	568	570
Souverain	720	726
Pièce de 20 dollars	4200	4200
Pièce de 10 dollars	2090	2070
Pièce de 5 dollars	1340	.....
Pièce de 50 pesos	3805	3850
Pièce de 10 florins	595	595

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

REMONTÉE DU DOLLAR

La monnaie américaine a repris un peu de hauteur, lundi 13 août, sur les principaux marchés européens où les transactions sont restées calmes, de l'avis des professionnels. A Paris, le dollar se traitait à 8,96 F en fin de matinée, en nette hausse sur le cours officiel de vendredi après-midi (8,8310 F), mais près des cours atteints vendredi soir à New-York (8,94/95 F). Sur le marché ouest-allemand, le billet vert est passé à 2,9200/9210 DM (contre 2,9050/9070 DM à la précédente séance) tandis qu'il atteignait 2,4590/4600 FS (contre 2,4410/4430 FS) à Zurich où le cours de l'or progressait aux alentours de 342/345 dollars l'once contre 347/350 le vendredi précédent.

Cette légère remontée du billet vert est attribuée au regain de tension observé le vendredi précédent sur l'eurodollar, lequel avait déjà eu un effet de levier sur la monnaie américaine à New-York vendredi soir, plutôt qu'à l'annonce de la hausse des prix de gros à la production en juillet (plus 0,3 % alors qu'on attendait plus 0,1 %). Par ailleurs, le secrétaire américain au Trésor, M. Donald Regan, a indiqué que son ministère n'avait pas l'intention d'émettre des obligations au porteur destinées aux investisseurs étrangers. Ce qui n'empêche pas certaines firmes de courtage de procéder de cette façon, telle Goldman Sachs, qui a mis en vente sur le marché européen, la semaine dernière, des options d'achats (warrants) pour l'acquisition de bons du Trésor à trente ans.

Le numéro du « Monde » daté 12-13 août 1984 a été tiré à 422 821 exemplaires

A B C D E F G

LA POLÉMIQUE SUR LE RÉFÉRENDUM

L'institut de sondage IPSOS introduit un recours devant le Conseil d'Etat

L'institut de sondages IPSOS entre à son tour, activement, dans la bataille judiciaire et contentieuse où l'a amené la réalisation et la diffusion d'un sondage contesté, indiquant l'approbation, par une large majorité de Français, du projet de référendum constitutionnel proposé par M. François Mitterrand le 12 juillet dernier.

Publiées par *le Matin* le 3 août, largement exploitées dans une campagne de publicité entreprise par l'Association pour le référendum sur les libertés publiques, les données de cette enquête, réalisée par téléphone, le 1er août, auprès de mille soixante-dix-sept personnes, avaient incité la commission des sondages, aussitôt saisie par M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, à faire diffuser une mise au point faisant état de ses « réserves » sur ce sondage (*le Monde* du 11 août).

A peine trois sénateurs de l'opposition (1) avaient-ils introduit une action en référé pour obtenir, en guise de vaste « contre-campagne » publicitaire, une large diffusion de la mise au point de la commission des sondages (*le Monde* daté 12-13 août) que l'institut IPSOS entreprenait une contre-attaque tous azimuts.

IPSOS a fait savoir, le dimanche 12 août, qu'il s'estime *« l'objet d'une action coordonnée, ayant pour objectif de mettre en doute, aux yeux de l'opinion, les résultats »* de son sondage et que son *« honorabilité »* est mise en cause. En réplique, IPSOS annonce qu'il dépose, le lundi 13 août, auprès du Conseil d'Etat, un recours *« pour excès de pouvoir »*, afin de voir annulée la mise au point de la commission des sondages, dont l'institut avait déjà critiqué les attendus. La loi du 19 juillet 1977, *« relative à la publication et à la diffusion de certains sondages d'opinion »*, qui a institué la commission des sondages (2), a prévu (article 10) la possibilité de tels recours devant le Conseil d'Etat. Ces recours ne sont pas suspensifs.

IPSOS demande, aussi, au Conseil d'Etat de désigner un expert, qui procéderait *« aux constatations et vérifications du sondage IPSOS* - le Matin ». *« Il apparaît, en effet, que, dans sa précipitaiton, la commission avance des arguments critiques à l'égard du sondage sans administrer, pour chacun d'entre eux, la preuve de leur bien-fondé et sans avoir procédé aux vérifications qui, seules, auraient pu les légitimer ou les invalider »*, estime l'institut.

Enfin, IPSOS poursuit pour diffamation trois sénateurs, MM. Dailly, Pado et Pasqua, ainsi que M. Bernard Pons, député, secrétaire général du RPR. Les trois sénateurs avaient assigné en référé IPSOS, entre autres organismes, pour tenter d'obtenir l'interdiction de toute publication du sondage et la diffusion forcée de la mise au point de la commission des sondages partout où il a été fait mention des résultats de l'enquête. Après la mise au point de la commission des sondages, M. Pons avait dénoncé *« la nouvelle et très grave manipulation de l'opinion publique à laquelle le pouvoir »* s'était, selon lui, livré dans cette affaire. Il avait aussi parlé de *« propagande mensongère »*.

L'Association pour le référendum sur les libertés publiques est atteinte par ces divers remous, en raison du large usage publicitaire fait par elle du slogan *« 70 % des Français sont pour »*, référence directe aux résultats du sondage IPSOS. L'un de ses membres-fondateurs malgré lui, l'historien et politologue René Rémond, l'a quittée (*le Monde* daté 12-13 août). Un autre, M. Maurice Duverger, universitaire, s'estimant personnellement mis en cause par le texte de la citation en référé des trois sénateurs, nous a déclaré : *« Membre de l'Association pour le référendum sur les libertés publiques, dont j'approuve entièrement les objectifs, je n'y exerce aucune fonction. Mes articles, publiés dans* le Monde *ou ailleurs, mes livres, mes propos n'ont été, ne sont ou ne seront jamais liés à une association, organisation, autorité ou personnalité quelconque. Ils n'engagent que leur auteur, qui en assume la responsabilité, dans le cadre des lois garantissant la liberté d'expression. Je me réserve le droit de poursuivre en diffamation quiconque mettrait en cause mon indépendance. »*

M. Jacques Robert, universitaire lui aussi et signataire de l'appel lancé le 31 juillet par l'association, nous demande d'indiquer que, étranger à ces diverses péripéties, il ne veut s'attacher qu'aux principes en cause qui ont justifié cette initiative. L'appel du 31 juillet les résumait en ces termes : *« La consultation du peuple est juste et nécessaire. »*

(1) MM. Etienne Dailly (Gauche dém., rapporteur de la commission des lois) ; Dominique Pado (Union centriste) et Charles Pasqua.

(2) Actuellement présidée par M. Pierre Huet, conseiller d'Etat, la commission est composée de neuf membres. Trois sont issus du Conseil d'Etat, trois de la Cour de cassation et trois de la Cour des comptes. Ils sont nommés pour une durée de trois ans, sur proposition de leur président, par décret en conseil des ministres.

Polycacophonie

Cascade de contentieux, procédures, attaques, contre-attaques : jamais sondage n'aura ajouté autant de controverses à autant de polémiques déjà bouillonnantes. Car c'est du projet de référendum constitutionnel, proposé le 12 juillet par le président de la République, qu'au départ il s'agissait.

Cela va vraiment mieux en le disant. Sinon qui s'en souviendrait ? Il est vrai que, plus ils s'enfoncent dans ce marécage de marketing politique promu au rang de feuilleton, plus les acteurs de cette polycacophonie le proclament à corps et à cris. Certains s'efforcent même de distinguer encore le fond et la forme.

Laissons pour le moment le fond et ces transparences contradictoires reléguées au second plan par toutes les péripéties. Les formes frappent surtout par leur opacité. L'objet du torrent de papier bleu et de communiqués guerriers ? Un sondage. Le cœur du corps du délit ? Un slogan habilement ou hâtivement extrait, pour être ensuite multipliés à des millions d'exemplaires de papier, dans tous les formats : *« 70 % des Français sont pour »*.

Mince querelle en apparence : d'autres sondages avaient déjà peu ou prou dit la même chose. Gageons que l'avenir nous en apportera encore, dont les résultats seront curieusement analogues. Peut-être s'agit-il, en l'espèce, d'une affaire d'évidence.

Et pourtant que d'acteurs s'agitant sous nos yeux :

— Un institut de sondages dont les pratiques sont aujourd'hui, une fois de plus, contestées, mais qui se sent fondé à faire reconnaître la régularité de ses méthodes et à obtenir réparation des griefs qui lui sont faits.

— Une association née pour la promotion du fond, mais empêtrée dans les formes et, subsidiairement, dans le brouillard de l'origine d'une partie de ses fonds.

— Des politiciens dont la gloutonnerie tacticienne, omnivore, se délecte de sondages tout en refusant aux électeurs l'enquête la plus représentative qui soit : les urnes.

M. Roland Dumas enfin, porte-parole du gouvernement et ministre des affaires européennes, moins visible il est vrai, donne l'impression de n'être pas du tout absent. C'est son rôle, dira-t-on, mais l'on aimerait savoir s'il a pour mission de porter parole ou pour activité annexe de la faire porter par d'autres.

Rien de tout cela ne tirerait à conséquence si cette guerre du sondage n'aboutissait, à la longue, à communiquer tout autre chose que ce qui était recherché : la forme étouffe le fond.

M.K.

En Malaisie

Antisémitisme à Kuala-Lumpur

Le gouvernement de Malaisie – pays à dominante musulmane – a prié l'Orchestre philharmonique de New-York de retirer l'œuvre d'un compositeur juif du programme des concerts qu'il devait prochainement donner à Kuala-Lumpur. L'œuvre en question s'intitule *Schelomo* (Salomon) et a pour sous-titre *Rhapsodie hébraïque pour violoncelle et orchestre*. Elle a été composée en 1916 par Ernest Bloch, musicien juif né en Suisse et qui a fréquemment utilisé des thèmes hébraïques.

Après, semble-t-il, une tentative infructueuse de négociations, l'Orchestre philharmonique de New-York a décidé d'annuler sa tournée en Malaisie. Ayant d'abord envisagé d'accéder à la requête du gouvernement malaisien, les dirigeants de l'orchestre avaient été vivement critiqués aux Etats-Unis, où le rabbin A. M. Schindler, entre autres porte-parole des communautés juives américaines, a déclaré que l'action des autorités de Kuala-Lumpur lui rappelait *« les autodafés de livres organisés par le régime nazi »*.

Dans la capitale malaisicane, cependant, des sources américaines notent que les autorités locales ne se caractérisent pas habituellement par leur intransigeance religieuse. Mais le gouvernement doit faire face à la montée d'un intégrisme islamique qui a donné lieu, ces dernières semaines, à quelques violences, et qu'il a apparemment voulu ménager.

Commentant la décision de l'orchestre new-yorkais, le ministre malaisien de l'information, M. Rais Yatim, s'est borné à déclarer que l'annulation des concerts *« ne fera de mal à personne »*.

Sur le vif

Communications...

A l'époque d'Ariane, où les techniques de communication réalisent tant de prouesses, il est paradoxal d'avoir tant de difficultés pour passer un simple coup de fil à l'intérieur de l'Hexagone.

Un samedi (pour bénéficier des facilités tarifaires accordées aux usagers), je m'apprête à téléphoner de mon lieu de vacances (près de Cannes) à un ami résidant à Lille. A priori, la démarche était des plus faciles, compte tenu de la densité des cabines téléphoniques au km2 dans les Alpes-Maritimes. Seulement, je déchantai très vite : au bout d'une demi-heure et... dix kilomètres, je commençai à perdre patience. Aucune des huit cabines essayées n'était capable de me passer la communication : les plus détériorées étaient tout simplement dépourvues d'appareil, d'autres restaient désespérément muettes, d'autres encore, « avalaient » les pièces de monnaie sans pour autant rendre le service que j'étais en droit d'attendre d'elles.

Enfin, je découvre une cabine où tout fonctionne normalement (ce n'est pas un miracle : celle-ci est située à proximité d'un commissariat !). Quelques instants plus tard, ouf ! à l'autre bout du fil, quelqu'un décroche... Hélas ! Il s'agit d'un répondeur qui m'apprend sans ménagement que le numéro de mon correspondant a changé : bref, veuillez consulter l'annuaire !

A cet instant il faut avoir les nerfs solides. Comment voulez-vous consulter l'annuaire du Nord un samedi après-midi dans les Alpes-Maritimes ? Il ne me reste plus qu'à appeler les renseignements... On n'est plus à un quart d'heure près ! *« Le bonheur, c'est simple comme un coup de fil. »* Oui, mais pas facile d'être heureux à notre époque !

J'allais oublier de vous donner le motif de mon coup de fil : je voulais demander à cet ami de ne plus réexpédier mon courrier à mon lieu de vacances... Au bout de douze jours, je n'avais pas encore reçu la première enveloppe de réexpédition qu'il m'assurait avoir bien envoyée... Dur dur, les communications, à l'époque des super-satellites !

BERNARD DECLERCK.
(Verlinghem)

Christian Sarron champion du monde de motocyclisme

Une semaine après sa victoire dans le Grand Prix de Grande-Bretagne à Silverstone, le Français Christian Sarron a pris, samedi 11 août, le deuxième place du Grand Prix de Suède derrière l'Allemand de l'Ouest Manfred Herweh.

Avant le grand prix de Saint-Marin, dernière épreuve de la saison, qui doit avoir lieu le 2 septembre sur le circuit de Mugello (Italie), le Français est assuré d'enlever le titre de champion du monde dans la catégorie des 250 centimètres cubes. Il possède, désormais, 24 points d'avance sur le pilote allemand. Christian Sarron est ainsi le troisième Français à devenir champion du monde, après Patrick Pons en 750 centimètres cubes (1979) et Jean-Louis Tournadre en 250 centimètres cubes (1982).

Originaire de Riom (Puy-de-Dôme), où il est né en 1955, Christian Sarron a obtenu son premier succès dans le « Continental Circus » à vingt-deux ans à l'occasion du Grand Prix de RFA (1977). La même année, il devenait vice-champion du monde dans la catégorie des 750 centimètres cubes.

Victime d'une chute grave en Angleterre en 1979, il connaît une éclipse pendant laquelle il tomba plus que de raison. Son accident du Grand Prix de Grande-Bretagne (vertèbres cervicales) et la disparition de son ami patrick Pons furent, semble-t-il, à l'origine de ses chutes répétées.

Christian Sarron, qui a pour ambition d' *« être devant les autres »*, revient au premier plan. Fidèle à l'écurie Sonauto-Gauloises, importateur français des motocyclettes Yamaha, qui se consacre aux moyennes cylindrées, il fait preuve, désormais, d'une remarquable intelligence tactique et il ne tombe plus.

Vainqueur en 1984 des Grands Prix d'Autriche, de RFA et d'Angleterre, le Français fait l'unanimité dans la catégorie des 250 centimètres cubes. le Vénézuélien Carlos Lavado lui a rendu hommage : *« Personne ne pouvait rivaliser avec lui cette année. »*

Les résultats

500 cm³

1. Eddie Lawson (EU-*Yamaha*), 50 mn 01 s 03 (moyenne : 145 km/h) ; 2. Raymond Roche (Fra.-*Honda*), à 3 mn 14 s ; 3. Wayne Gardner (Aus. - *Honda*), à 19 mn 48 s ; 4. Takazumi Katayama (Jap.-*Honda*), à 36 mn 36 s ; 5. Rob Mac Elnea (GB-*Suzuki*), à 53 mn 53 s.

Classement provisoire du championnat du monde :

1. Eddie Lawson (E-U- *Yamaha*), 134 pts ; 2. Randy Mamola (EU-*Honda*), 96 pts ; 3. Raymond Roche et Freddie Spencer (EU-*Honda*), 87 pts ; 5. Ron Haslam (GB-*Honda*), 67 pts.

L'Américain Eddie Lawson, avec 38 points d'avance, est assuré du titre mondial.

250 cm³

1. Manfred Herweh (RFA-*Real Rotax*), 43 mn 28 s 67 (moyenne : 139 km/h) ; 2. Christian Sarron (Fra.-*Yamaha*), à 23 s ; 3. Jacques Cornu (Sui.-*Yamaha*), à 54 s ; 4. Alan Carter (GB-*Yamaha*), à 61 s ; 5. Harald Eckl (RFA-*Yamaha*), à 1 mn 80 s.

Classement provisoire du championnat du monde :

1. Sarron, 109 pts ; 2. Herweh, 85 pts ; 3. Lavado 65 pts ; 4. Pons 60 pts ; 5. Mang, 58 pts.

125 cm3

1. Fausto Gresini (It.-*Garelli*), 41 mn 34 s 20 (moyenne : 133,8 km/h) ; 2. August Auinger (Aut.-*Monnet*), à 3 mn 72 s ; 3. Eugenio Lazzarini (It.-*Garelli*), à 13 mn 38 s ; 4. Maurizio Vitali (It.-*MBA*), 16 mn 62 s ; 5. Jonny Wuckstroem (Fin. *MBA*), à 16 mn 66 s.

L'Espagnol Angel Nieto (Garelli), *qui est assuré du titre mondial, ne participait pas à l'épreuve.*

LE FOOTBALLEUR MICHEL N'GOM TROUVE LA MORT DANS UN ACCIDENT DE LA ROUTE

Quelques heures seulement après la consécration olympique de footballeurs qu'il avait souvent côtoyés sous les maillots du Paris-Saint-Germain ou de l'équipe de France espoirs, Michel N'Gom a touvé la mort, dimanche 12 août, à proximité de Perrigny (Yonne). Son véhicule a heurté un tracteur qui circulait en sens inverse, avant de percuter un pylône électrique. Michel N'Gom est mort sur le coup.

[Agé de vingt-cinq ans, cet attaquant souvent imprévisible, né à Dakar d'un père sénégalais et d'une mère française, avait commencé sa carrière professionnelle en 1977, à Marseille. Mis au chômage après la crise financière de ce club en 1981, il avait été appelé par le Paris-Saint-Germain où, sans être considéré comme un titulaire, il avait rendu de grands services. Son efficacité lui avait permis de terminer la saison dernière comme meilleur buteur du club de la capitale. Il venait de signer un contrat de trois ans avec l'Association de la jeunesse auxerroise qui comptait beaucoup sur lui pour disputer la prochaine Coupe de l'UEFA.]

● *Décès accidentel de l'espoir du rugby Pascal Belin.* – L'international espoir Pascal Belin, qui jouait à Grenoble, a trouvé la mort dans un accident de la circulation, survenu dans la nuit du 11 au 12 août, à proximité de Carcassonne.

En Espagne

UN MEMBRE DES « COMMANDOS ANTICAPITALISTES » TUÉ PAR LA POLICE

(De notre correspondant.)

Madrid. – L'un des auteurs de l'assassinat, le 23 février dernier, du sénateur socialiste Enrique Casas, a été tué lors d'un accrochage avec la police dans la nuit du dimanche 12 au lundi 13 août, au Pays basque espagnol. Un autre responsable de ce meurtre, commis durant la campagne pour les élections régionales et qui avait causé une grande émotion dans tout le pays, avait déjà été arrêté il y a quatre mois dans la ville de Pasajes.

Selon un communiqué de la police, l'affrontement s'est produit vers 2 heures du matin dans la ville de Lasarte, au sud de San-Sébastien. Deux personnes surprises en train de placer des explosifs devant le siège local de l'entreprise Citroën firent immédiatement feu sur les forces de l'ordre. Celles-ci ripostèrent atteignant un des deux membres du commando, qui fut tué sur le coup, tandis que l'autre réussissait à s'enfuir. Le premier a été identifié comme M. Pablo Gudepego, alias Antxon le Grand, de l'organisation des Commandos autonomes anticapitalistes, une dissidence de l'ETA militaire, qui avait revendiqué l'assassinat du sénateur socialiste.

Les accrochages directs entre la police et les indépendantistes basques se sont multipliés ces derniers temps, et un membre de l'ETA, M. Eduardo Irizar, avait également été tué le 7 août.

C'est la première fois qu'est surpris en flagrant délit un des auteurs de la campagne contre les intérêts français qui se poursuit au Pays basque espagnol. Les attentats avaient été jusqu'ici revendiqués par un mystérieux Comité de soutien aux réfugiés. Ils semblent en fait l'œuvre des organisations armées elles-mêmes.

Th. M.

● *Incendie criminel à Bayonne.* – Un incendie d'origine criminelle a ravagé, lundi 13 août, à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), les bureaux de Collectivités services, une entreprise employant des Basques espagnols. C'est la troisième entreprise de ce genre victime d'un tel acte en neuf jours au Pays basque français. Le 4 août, un dépôt de meubles de la société Urdike, de Hendaye, puis le 9 août, un atelier de la coopérative Denek, à Saint-Martin d'Arossa – deux entreprises ne dissimulant pas leurs sympathies nationalistes, – avaient été incendiés. Les enquêteurs estiment que ces attentats non revendiqués sont une riposte sur le sol français aux attentats anti-français visant des entreprises ou des véhicules commis au Pays basque espagnol.

